TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 502 34 PAGES — SAMEDI 4 NOVEMBRE 1978

M. Barre à la Réunion

Le problème de l'appartenance de l'île à la République ne se pose pas

Lire page 34 l'article de notre envoyé spécial ALAIN ROLLAT.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 : Danemark 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Ouganda part en guerre...

En violation de tous les principes *du droit international*, le maréchal Idi Amin Dada a décidé d'annexer à l'Ouganda une partie du territoire tanzanien. Après *avoir vainement tenté de donner* le change en dénonçant une invasion tanzanienne dans son pays — « appuyée par des éléments cubains », avait même ajouté la radio de Kampala, — le dictateur ne dissimule plus ses intentions. Il les proclame, sans pour autant les expliquer.

Le maréchal, que n'embarrasse décidément aucun paradoxe, demande au premier ministre britannique de servir de « médiateur » dans le conflit l'opposant au gouvernement de Dar-Es-Salaam. Quarante-huit heures plus tôt, la radio de Kampala accusait formellement la Grande-Bretagne de participer, aux côtés des Tanzaniens, à l'invasion de l'Ouganda. Par ailleurs, le chef de l'armée ougandaise s'est donné le titre ronflant de « grand conquérant de l'Empire britannique »...

De son côté, le président tanzanien Julius Nyerere, rejette catégoriquement toute forme de médiation. *Il a lancé un appel* à la « lutte à outrance », traitant le maréchal de « sauvage ». « Nous allons devoir nous battre, a-t-il déclaré, *jusqu'à ce que ce serpent* soit hors de notre maison... Nous avons les moyens et la capacité de l'écraser. Nous avons aussi les raisons de *le faire ainsi que* la volonté... »

Pour l'instant, ni à Kampala *ni à Dar-Es-Salaam on ne fait* état de pertes humaines, mais les Tanzaniens admettent avoir abattu... trois de leurs propres avions. Les deux armées en présence, dont la puissance de feu et les effectifs sont sensiblement égaux, manquent de carburant et ne reçoivent pas suffisamment de ravitaillement. Tandis que l'Ouganda pavoise, que le maréchal Idi Amin Dada multiplie les messages de félicitations à l'adresse de ses troupes et prépare un défilé de la victoire, la Tanzanie envisageait vendredi de décréter la mobilisation générale.

A l'étranger, on prend au sérieux la « drôle de guerre » qui vient d'éclater sur les rives du lac Victoria. Dès jeudi, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a demandé aux deux belligérants de cesser les combats. Les présidents Sekou Touré de Guinée, William Tolbert du Libéria, et Gnassingbe Eyadéma du Togo ont, chacun de leur côté, pris des initiatives semblables. Le général malien Moussa Traoré a, pour sa part, proclamé solennellement son attachement au principe de l'intangibilité des frontières africaines, ajoutant : « Si nous devons sortir de ce cadre, les invasions ne cesseront jamais... »

Aucune raison économique sérieuse n'a pu pousser le maréchal Idi Amin Dada à partir en guerre contre son voisin tanzanien. La zone litigieuse ne recèle, semble-t-il, aucune ressource importante. En revanche, l'hostilité manifestée de façon permanente par le dictateur de Kampala au président Nyerere, suspect de sympathies pour l'ancien président ougandais Milton Obote, est bien connue. En but à des difficultés internes de plus en plus graves, le maréchal Idi Amin Dada, après avoir liquidé plusieurs milliers d'opposants, est, semble-t-il, contraint à faire diversion pour détourner l'attention de son opinion publique. Enfin, son goût prononcé pour la gloriole peut l'inciter à prendre la tête d'une croisade contre les frontières héritées de l'époque coloniale, entreprise qui est, à terme, susceptible de déstabiliser la totalité du continent noir.

(Lire nos informations page 6.)

LE SCANDALE DU MINISTÈRE DE L'INFORMATION MENACE DE PROVOQUER UNE CRISE EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE.

(Lire page 6.)

Le sommet arabe de Bagdad

Les adversaires des accords de Camp David font preuve de modération à l'égard de l'Égypte

La conférence au sommet de Bagdad s'est ouverte, le jeudi 2 novembre, en présence de dix chefs d'Etat. Le ton des débats, en dépit de la condamnation de principe de la politique du Caire, est à la modération, et le chef de l'Etat irakien lui-même, le général Bakr, a affirmé d'emblée son souci de « ne pas isoler l'Egypte », dont Bagdad avait violemment dénoncé la « capitulation ». Le président Kadhafi s'est abstenu, pour sa part, de participer à la réunion.

A New-York, M. Begin, qui a rencontré le président Carter, a assuré : « Nous aurons prochainement un traité de paix entre Israël et l'Egypte, et ce sera un tournant décisif dans l'histoire du Proche-Orient. » Selon le quotidien du Caire « Al Ahram », les deux délégations ont accepté le dernier projet américain amendé, y compris les formules sur le « lien » entre les questions bilatérales et le problème de la Cisjordanie et de Gaza.

De notre envoyé spécial

Bagdad. — On prévoyait, au départ, trois hypothèses pour le sommet arabe de Bagdad : *qu'il ne se tienne pas, qu'il éclate, qu'il se borne à adopter des résolutions modérées.* Il s'est ouvert jeudi soir et, des deux possibilités restantes, la dernière est la plus plausible à la *lumière des débats* de la conférence préparatoire des ministres des affaires étrangères et du rapport de forces qui y est apparu. Sans l'Arabie Saoudite, il n'est pas en effet de sanctions possibles contre l'Egypte pour avoir « lâché » le monde arabe en concluant les accords de Camp David. Or *les Saoudiens ont* refusé catégoriquement de se laisser entraîner dans cette voie. Sans pouvoir être exclues totalement, des mesures drastiques de la part du sommet de Bagdad de nature à entraver efficacement la paix égypto-israélienne en marche paraissent bien improbables. *Elles constitueraient un* véritable coup de théâtre.

L'insistance mise par le président irakien, M. Ahmed Hassan *El Bakr, dans son discours d'ouverture*, sur la recherche d'un « *minimum commun* » — il a répété l'idée huit fois en utilisant différentes formulations — était remarquable à cet égard.

Justifiant habilement la modération toute nouvelle de son pays — qui met pour un temps au moins la Syrie à l'abri des surenchères sur des thèmes « *purs et durs* » — le président Bakr a employé ces formules : « *Nos conceptions en Irak dépassent de loin (...) ce que nous vous suggérons de faire (...). En vous faisant ces propositions, nous avons pris en considération vos attitudes et appréciations divergentes à propos de plusieurs problèmes..* » Si donc le monde arabe s'en tient à dégager le plus petit dénominateur commun face au président Sadate et aux accords de Camp David, ce n'est ni la faute ni le choix de l'Irak, mais Bagdad s'en accommode. Autre remarquable précision irakienne : « *Nous ne cherchons pas à isoler l'Egypte (...), il nous faut éviter le piège des réactions émotionnelles qui nous conduiraient à une attitude hostile à l'égard du peuple égyptien.* »

L'Arabie Saoudite ne doit pas être mécontente de ces déclarations, même si d'emblée le président Bakr a sévèrement condamné les accords de Camp David et la démarche unilatérale du président Sadate, et même s'il a affirmé que « *le temps des positions ambiguës et de la neutralité est révolu* ».

Plus étonnante a paru la condamnation par l'Egyptien Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, des accords de Camp David, parce que, a-t-il dit, ils n'assurent ni une paix globale, ni un Etat palestinien, ni le retrait de tous les territoires arabes occupés.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

L'affaire Darquier de Pellepoix

Le gouvernement prend position et recommande à la radio-télévision « la vigilance dans la présentation de l'histoire »

Le gouvernement a pris position à son tour dans le débat soulevé par la publication dans « l'Express » des propos violemment antisémites de Louis Darquier de Pellepoix. M. Raymond Barre a adressé jeudi aux présidents des trois chaînes de télévision et de Radio-France une lettre où il leur demande « d'être extrêmement vigilants quant à la manière dont l'histoire est présentée ». Le même jour, devant l'Assemblée nationale, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, s'est élevé contre « le caractère mensonger, ignoble, insupportable de ces déclaration » et a démenti formellement tout rapport entre les services officiels français en Espagne, et notamment l'ambassade de France à Madrid, et l'ancien commissaire général aux questions juives.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a, de son côté, réagi avec indignation contre un article de M. Claude-Henri Lévy dans « le Matin » qui l'avait cité en dénonçant l'antisémitisme.

Le Vilain

par JEAN PLANCHAIS

On recommence ? Oui, on recommence. Inlassablement. Les propos d'un vieil homme oublié et méprisé, même par ses amis politiques et ses alliés nazis, ont brusquement rouvert la plaie au cœur de l'Occident : la mort programmée de six millions de juifs. Certes le souvenir n'a pas surgi du néant. A travers les guerres qui se sont succédé au Proche-Orient, Israël n'a jamais laissé oublier qu'il doit sa naissance — et en bonne partie sa survie — aux persécutions dont furent victimes les juifs. Certes aussi, de l'autre côté de l'Atlantique, les discussions de Camp David et la sortie de la série télévisée « Holocauste » ont-elles suscité une redécouverte qui, comme toujours, traverse l'Océan.

Mais, cette fois, les Allemands ne sont plus seuls en cause. L'antisémitisme, on le découvre, n'était, n'est pas un phénomène strictement nazi. On s'en était aperçu lorsque, avec *Bonjour M. Zola*, le vieil antidreyfusisme de grand-papa était apparu sur les écrans. Mais on avait oublié que si Dreyfus était mort colonel, si la guerre de 1914-1918 avait pour un temps décimé côte à côte juifs et non-juifs dans les tranchées, il y avait eu des Darquier de Pellepoix pour, dès leur sortie de l'enfer, *le réclamer pour d'autres.* Et le jour venu, logiques dans leur délire, pour les précipiter dans celui que Hitler et Himmler avaient bâti.

On avait oublié qu'à part quelques protestations, comme celle du cardinal Salliège, qui ne purent, dans le silence forcé de l'opinion, avoir un large écho, à part un mouvement de solidarité clandestin et forcément restreint, les Français n'ont pas été frappés d'horreur. Un policier, dit-on, a démissionné, après avoir dû participer à la grande et criminelle rafle du Vel'd'Hiv. Les autres ont fait leur travail. Sans enthousiasme certes et même, pour la plupart, avec dégoût. Sans plus ; ils étaient Français.

(Lire la suite page 10.)

Lire page 10 :

LA « BÊTE IMMONDE »

par RENE-VICTOR PILHES.

Les grèves dans les transports

• Marins : négociations à la commission de conciliation

• S.N.C.F. : une semaine de perturbations

● A LA S.N.C.F., *le trafic de banlieue et des grandes lignes est réduit à la gare d'Austerlitz dès ce vendredi. Cette grève doit toucher le personnel des « roulants » du 3 au 6 novembre et les autres services S.N.C.F. du 5 au 11 novembre.*

● Dans la marine marchande, *la commission nationale de conciliation a ouvert ses travaux ce vendredi 3 novembre et réunit, en présence de représentants de l'administration, les armateurs et les syndicats de marins.*

L'embauche de quelques dizaines de personnes de nationalité indonésienne par la Nouvelle compagnie de paquebots « *dans le but d'alléger les prix de revient et éviter la vente de trois navires* » est au centre du conflit. Les syndicats en font une affaire de principe, parlent d'apartheid et refusent que des marins du tiers-monde soient utilisés sur des navires français à des conditions discriminatoires. Les armateurs, dont l'attitude est jugée en termes sévères par le ministre des transports qui les a accusés de ne pas prendre leurs responsabilités, assurent qu'il n'est pas question d'étendre cette procédure d'embauche à d'autres navires *que les paquebots.*

C'est un dialogue de sourds, dont l'Etat estime qu'il doit être réglé essentiellement de manière contractuelle entre les syndicats et les armateurs, ce que contestent ceux-ci. En toile de fond du conflit apparaissent à la fois la mise à jour éventuelle du code *du travail maritime, la concurrence* mondiale de plus en plus vive, et les difficultés financières et commerciales auxquelles sont confrontés la plupart des armements français.

(Lire pages 28 et 29 nos informations et l'interview du président des armateurs français.)

Espace-temps et chômage

par PIERRE DROUIN

Face au chômage, les gouvernements se battent la plupart du temps avec des armes de faible portée et dont le calibre s'adapte mal à une multitude de situations *locales disparates.* L'ensemble des pays de l'O.C.D.E. compte à peu près dix-sept millions de chômeurs. C'est comme si toute la population des *Pays-Bas et* de la Norvège réunie, des enfants au vieillards, se trouvait rassemblée dans un camp d'oisifs. Cette gigantesque « réserve », alimentée par des ressortissants de tous les pays industriels, donne le sentiment aux responsables nationaux qu'une *sorte d'épidémie* s'est abattue sur le monde développé et qu'il n'y a pas trente-six sortes de mesures prophylactiques à prendre pour l'enrayer.

Deux *catégories de dispositifs* sont mises en place :

1) Une politique macro-économique qui tend à exalter la *compétitivité des entreprises* afin de les placer au mieux sur les marchés internationaux. Comme la croissance mondiale *est lente, pour un temps indéterminé*, mais qui pourrait bien ne pas être court, les stratégies industrielles nationales tendent au *fond à essayer de repasser* le plus de chômeurs au voisin. Car, au grand jeu des exportations, indispensable, mais de plus en plus farouche, c'est celui qui s'imposera le mieux par ses prix, sa fiabilité, ses réseaux, etc., qui réduira ses propres sans-emploi.

Notons tout de même qu'il aura fallu pour arriver à ce résultat qu'il crée d'abord le plus souvent des chômeurs chez lui, en sacrifiant quelques secteurs dépassés de son industrie et en « dégraissant » des affaires qui tourneraient à peu près normalement en période de haute expansion ;

2) Une politique spécifique d'aide à l'emploi sous forme de subventions aux entreprises pour les inciter à embaucher des jeunes ou à s'implanter dans des zones spécifiquement menacées, ou à passer un cap difficile, etc. Il arrive, au reste, que ces amortisseurs de conjoncture aient, pour des raisons sociales parfaitement compréhensibles, une conséquence qui s'oppose précisément à la politique du premier type, c'est-à-dire celle qui consiste à augmenter la compétitivité des entreprises.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Vigilance, complaisance, ignorance

Quand M. Barre demande à la radio et à la télévision moins de complaisance et plus de vigilance lorsqu'elles évoquent notre histoire, vieille maintenant de plus d'une génération, cela part d'un bon sentiment, mais on peut craindre que la recommandation ne soit inopérante.

Ouvrir impitoyablement les yeux ou les fermer pudiquement ne sert à rien lorsqu'on est aveugle. Or tous les peuples, et les Français singulièrement, sont aveugles à leur histoire proche ou lointaine.

On ne peut pas les en blâmer. Sans cette bienheureuse ignorance, ils n'en finiraient pas de régler des comptes. On le voit bien quand il suffit, pour qu'ils commencent à le faire en paroles, que le vent d'une Espagne disparue apporte le relent nauséabond d'un sépulcre mal blanchi.

ROBERT ESCARPIT.

« FAUST », DE MARLOWE

Le retour de Jean-Marie Patte

Une décision pertinente de Michel Guy, lorsqu'il a établi le programme de théâtre de son Festival d'automne 1978, aura été de pressentir le metteur en scène Jean-Marie Patte.

Encouragé d'abord par Serreau, soutenu ensuite par André-Louis Perinetti, lorsque celui-ci animait le théâtre de la Cité internationale, Jean-Marie Patte s'est assez vite fait la réputation d'un metteur en scène *que son exigence d'absolu, poussée* à l'extrême, rend inaccessible.

Les spectateurs de cinéma et les *téléspectateurs connaissent de vue* Jean-Marie Patte : c'est lui l'homme de taille moyenne, de mine fermée et sévère, à la voix grise, qui interprétait *Louis XIV dans le film* que Rossellini a réalisé sur ce dirigeant.

A l'espace Cardin, Jean-Marie Patte présente aujourd'hui le *Faust* du dramaturge élisabéthain Christopher Marlowe.

La fermeté de caractère, la précision de jeu, la hauteur de vues, la *pureté* d'images, concourent à faire de ce spectacle un sommet de l'art dramatique. Ce *Faust* valide une fois de plus l'estime en laquelle le monde de notre théâtre tient Jean-Marie Patte, ermite intouchable de la scène, dont l'intégrité fait songer à celle du grand sage tibétain *Milarepa.*

Christopher Marlowe est né la même année que Shakespeare, en 1564. Il est néanmoins son précurseur : quand Marlowe, dramaturge déjà connu, meurt poignardé à vingt-neuf ans dans des circonstances mal définies, Shakespeare n'a pas encore écrit grand-chose.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

TRAVAIL

ESPACE-TEMPS ET CHOMAGE

(Suite de la première page.)

Il est possible que dans un environnement politique tout différent puisse être amorcée une autre thérapeutique, mais on est bien obligé de constater que, dans les pays occidentaux, quels que soient les partis au pouvoir (conservateurs, sociaux-démocrates, travaillistes), des nuances seules séparent les remèdes mis en place, au reste sans grand succès.

Le nez sur la crise, peut-être n'a-t-on pas assez regardé les courbes démographiques, qui, au moins autant qu'elle, expliquent le phénomène de croissance du chômage. Voyons le cas de la France. Un jeune normalien, Philippe Mahrer, en poste à la Banque de France, vient de publier une étude (1) qui fait au lecteur l'effet d'une douche écossaise, l'année-pivot se trouvant être l'année 1985.

Entre 1954 et 1974, la population âgée de vingt à soixante-quatre ans, c'est-à-dire, en gros, celle qui est en âge de travailler, s'accroissait en moyenne de cent quatre-vingt-deux mille personnes par an. Entre 1975 et 1985, l'augmentation annuelle est de trois cent treize mille unités ! Croissance sans précédent. Comme le remarque Philippe Mahrer, le phénomène est d'autant plus remarquable que les rythmes observés autour de 1960 incorporaient un fort courant d'immigration, alors que la projection vers 1985 suppose un solde migratoire nul avec l'extérieur. La France disposera jusqu'en 1985 d'une « réserve » de main-d'œuvre comme elle n'en a jamais connu, ce qui restera un des problèmes centraux de la politique économique.

La population totale, en revanche, devrait peu augmenter dans le même temps, à l'inverse de l'évolution observée depuis 1945. De l'inversion des rythmes de progression de la population totale et de la population active résultera une amélioration du rapport des inactifs aux actifs : alors qu'il y avait cent quarante-six inactifs pour cent actifs en 1968, on estime seulement à cent vingt-cinq la même proportion en 1985. « *C'est donc, jusqu'en 1985, à un allégement potentiel de la charge des inactifs qu'il faut s'attendre, contrairement aux idées largement reçues.* » Mais il ne s'agit là que d'une amélioration temporaire, puisque nous enregistrons depuis plusieurs années une baisse de la natalité.

« *Il faut donc retenir que l'économie française va devoir faire face dans un avenir proche à deux événements démographiques majeurs : l'arrivée massive de demandeurs sur le marché du travail jusqu'en 1985 ; par la suite, une contraction tout aussi massive des effectifs disponibles, tant que la natalité ne se sera pas suffisamment redressée pour compenser les départs en retraite.* »

Le drame est que cette force de travail nouvelle — qui a fait défaut à la France pendant les années d'expansion — arrive alors que la croissance de l'économie mondiale s'est ralentie.

Philippe Mahrer voit dans le phénomène démographique des prochaines années quatre conséquences mécaniques : l'alourdissement des charges qui pèsent sur les entreprises ; le ralentissement de la progression du revenu disponible par tête ; le développement des coûts et de la demande d'équipements collectifs, et l'incidence accrue, en termes d'emploi, de la contrainte du libre-échange international.

A l'heure actuelle, le tambour ne bat que pour l'exportation. Qu'il faille trouver des marchés nouveaux pour payer nos importations indispensables et desserrer le carcan du chômage, nul n'en disconviendra. Mais le regard porté sur l'exceptionnelle situation démographique de la France devrait conduire à ne pas négliger la stratégie de croissance tournée vers la demande intérieure dont l'augmentation viendrait de l'accroissement de la population adulte en âge de travailler. Ce qui signifie plus de logements personnalisés (maisons individuelles), plus de commandes publiques d'équipements et de services y afférant, compensant comme rôle moteur de la croissance la consommation privée, qui sera freinée par la faible augmentation du pouvoir d'achat des ménages.

Les « bassins d'emploi »

Comme la lorgnette du temps, celle de l'espace doit être mieux utilisée pour l'étude de l'évolution de l'emploi. Cela commence à venir, mais l'idée doit essaimer qu'il faut d'abord mener la lutte contre le chômage au niveau régional et départemental.

Le C.N.P.F. et ses délégués à l'emploi ont compris que rien ne remplace l'étude sur le terrain. « *Qui embauche qui et pourquoi ?* » Telle est la question à laquelle vont s'efforcer de répondre une quarantaine de groupes de travail de dix à vingt chefs d'entreprise, directeurs de personnel, des formateurs, etc., à la fin du mois de novembre à Deauville.

Il faut savoir aussi que, selon les « bassins d'emploi », et même à l'intérieur de chacun d'eux, les rapports de l'offre et de la demande de travail n'ont pas la « pureté » du discours des économistes. Un rapport un peu rugueux, mais dont le mérite est d'avoir été écrit à partir des données les plus concrètes, éclaire sur des cheminements jusqu'ici fort mal perçus. Il s'agit de l'analyse du cas de Rouen et de sa banlieue (2).

Les auteurs de ce document : Romuald Leclerc et Michel Valois, ont été « au charbon », ils ont enquêté auprès d'un grand nombre d'entreprises pour essayer de donner à la région de Haute-Normandie les outils nécessaires à une politique structurelle de l'emploi, visant non seulement à réduire le chômage, mais aussi les goulets d'étranglement des entreprises et à améliorer les possibilités de choix et de promotion de salariés.

On voit très clairement, par exemple, que, pour attirer telle catégorie de main-d'œuvre, les employeurs sont dans une situation inégale sur un marché local. Une opposition nette apparaît ainsi entre les industries qui travaillent en continu avec une forte valeur ajoutée et une faible valeur relative de la masse salariale et les industries de main-d'œuvre.

D'autre part, des chefs d'entreprise ont intérêt (« diviser pour régner ») à segmenter le marché du travail, à rejeter à la périphérie et donc sur des marchés secondaires « *des catégories de travailleurs qui, pour des raisons diverses, ne sont pas en mesure de conquérir un emploi relativement stable dans une entreprise ou une branche couverte par une solide convention collective* (3) ».

Ce sont donc les pratiques des entreprises qui déterminent le fonctionnement du système local d'emploi. Ce qui devrait préserver de la tentation d'un volontarisme simpliste qui réserverait aux seuls pouvoirs publics le soin de résoudre les problèmes de lutte contre le chômage.

Que de mécomptes sont apparus parce que l'on cherchait à répondre de façon globale et statique à l'angoissante question du chômage ! A Douvrain-la-Bassée, la première implantation qui a été réalisée sur une grande zone industrielle nouvelle, rendue nécessaire par les besoins locaux d'emploi, a été celle d'un établissement de construction automobile. Les « aménageurs » pensaient que cette installation, rendant la zone « crédible », servirait de locomotive, facilitant d'autres arrivées. Or la zone reste, depuis, désespérément vide. En effet, ce type d'usine exerce sur le marché de l'emploi une domination telle qu'elle conduit à des effets de répulsion sur des affaires qui craignent d'être trop gênées par cette concurrence.

Il ne s'agit pas de refermer les bassins d'emploi sur eux-mêmes. De nos jours, les marchés des produits sont rarement locaux ou régionaux, mais nationaux ou internationaux. Mais on est bien obligé de constater, avec les enquêtes de l'INSEE, que « *les changements d'emploi se font essentiellement dans la même commune, dans le même bassin d'emploi, et que ce sont les situations locales d'emploi qui sont le facteur majeur de la localisation des nouvelles implantations* ».

Les « études de cas », l'observation du style entomologiste des mouvements de main-d'œuvre ou, au contraire, des zones de stabilité (ici, telle entreprise rend ses salariés « captifs » par le transport qu'elle assure ; là, par la proximité domicile-travail, etc.) sont d'une grande richesse pour une politique active de l'emploi. C'est de la base que doivent partir les enseignements sur la meilleure façon d'endiguer le fléau du chômage. Au sommet, il se trouve, hélas ! qu'on bafouille.

PIERRE DROUIN.

(1) Revue *Banque*, octobre 1978.

(2) Fonctionnement des marchés locaux de l'emploi. Mission d'études pour l'aménagement de la basse vallée de la Seine, juillet 1978, 124 pages. Avant la publication de ce document, les premiers résultats avaient été analysés par Michel Michel Valois dans *le Monde de l'économie* du 28 mars 1978.

(3) Jacques Delors dans *N.R.S.* (*la Nouvelle Revue socialiste*), octobre 1978, n° 34.

Éloge de l'oisiveté

par GABRIEL MATZNEFF

« ENTRER à l'âge de cinq ans dans une filature ou toute autre fabrique et, depuis ce moment, rester là assis chaque jour, dix heures d'abord, puis douze, enfin quatorze, à exécuter le même travail mécanique, voilà qui s'appelle acheter cher le plaisir de respirer. Eh bien, ce sort est celui de millions d'individus, et des millions d'autres ont un sort analogue. »

De qui est ce texte ? de Engels ? de Marx ? Non, il est de Schopenhauer, dans le Monde comme volonté et comme représentation, *au chapitre intitulé « De la vanité et des souffrances de la vie. » Les historiens de la philosophie présentent toujours Schopenhauer comme un égoïste, dénué de charité et de compassion. Certes, il était égoïste, car l'égoïsme est la première* vertu *que doit acquérir un homme qui a une œuvre à faire. Mais cela dit, Schopenhauer était aussi sensible que d'autres aux injustices sociales, et c'est l'émotion provoquée par les douleurs de l'humanité qui lui a inspiré ce cri :* « Si un Dieu a fait ce monde, je n'aimerais pas être ce Dieu : la misère du monde me déchirerait le cœur. »

Pour avoir soutenu que le travail est le piège cardinal que nous tend la société afin de nous assujettir, je me suis fait gourmander, fort courtoisement, Par M. Thierry Maulnier (1). Le digne académicien me soupçonne d'être indifférent à ce qu'il appelle l'« aventure occidentale », qui est, selon lui, une aventure « essentiellement laborieuse ». En outre, la distinction que j'opère entre la société et la communauté lui paraît « bien fragile ».

En ce qui regarde ce dernier point, nous ne pouvons que renvoyer M. Thierry Maulnier à la sociologie allemande, et à la distinction qu'elle *établit entre* Gemeinschaft *(la communauté)* et Gesellschaft *(la société). Loin d'être fragile, une telle distinction est, au contraire, fondamentale, et nous nous étonnons qu'un esprit aussi averti que M. Thierry Maulnier puisse nourrir le moindre doute à ce sujet.*

De nos jours, on ne lit plus guère Edouard de Hartmann. On a tort. Philosophie de l'Inconscient, *paru voilà juste un siècle, demeure un excellent livre. Hartmann montre bien que tout ce qu'on peut écrire à la gloire du travail se réduit à célébrer ses avantages économiques et son action moralisatrice (la paresse étant, chacun le sait, la mère de tous les vices). Et Hartmann compare l'homme, qui accepte ce qu'il ne peut éviter et finit par aimer son état de servitude, à un cheval qui, une fois dressé,* « traîne avec assez de bonne humeur la charrette à laquelle il est attelé ».

M. Thierry Maulnier m'oppose le « souci d'efficacité dans l'organisation du monde » *qui, à ses yeux, caractérise le génie de l'Occident. Avant lui, Heidegger a célébré la maîtrise de la terre et du cosmos, qui figure l'aboutissement de la métaphysique occidentale. Disons, pour reprendre l'image de Hartmann, que nous sommes, en Occident, de très bons dresseurs de chevaux. Soit, et d'ailleurs personne ne le nie. Mais y a-t-il là de quoi pavoiser ? Quand nous considérons que les deux tiers au moins de la planète sont plongés dans les ténèbres de la misère, de l'esclavage et du malheur, nous nous interrogeons sur le succès de l'*« organisation du monde » *par l'Occident et frémissons à l'idée de ce que pourrait être sa* « maîtrise du cosmos ». *Pitié pour les Martiens !*

Chacun sait le mot fameux de Frédéric II : « Si mes soldats commençaient à penser, aucun d'eux ne resterait dans les rangs. » *Le roi de Prusse serait-il, lui aussi, un traître à l'aventure occidentale ? Ce qu'il disait hier de ses soldats, nous le disons aujourd'hui des travailleurs aliénés et fiers de leur aliénation. Ce n'est pas l'organisation du monde que nous devons enseigner à nos enfants, mais celle de leur propre vie ; ce n'est pas la maîtrise du cosmos qui manque à nos contemporains, mais la maîtrise de soi. Dans cet univers du bruit et de la dispersion qui est le nôtre, nous avons à réinventer le goût du silence et de l'inaction. Il nous faut réhabiliter l'oisiveté.*

(1) *Le Figaro* du 8 septembre.

TOUT LE MONDE EN CARTE

par MICHEL DRANCOURT (*)

UN député, ancien ministre, M. Michel Cointat, veut que les chefs d'entreprise aient un diplôme pour exercer leur métier.

Il est ancien énarque et conçoit certainement la société comme une immense administration où la place de chacun serait marquée par le niveau de ses grades universitaires.

Son intention est l'un des signes les plus graves de la menace qui pèse sur les libertés. Nul n'aurait le droit d'exercer une activité que reconnue par un titre.

Déjà, pour être agriculteur, il faut être né fils d'agriculteur. Pour être haut fonctionnaire, il faut être passé par un moule. Pour l'être petit, il faut être bachelier plus quelque chose.

Nous avons déjà connu dans notre histoire des époques où toutes les positions étaient figées dans des cadres légaux. Elles ont toutes débouché, heureusement, sur des révolutions.

A vouloir enfermer le talent dans des diplômes, on va tout droit à la société conformiste. L'artisan sera contraint de produire un « chef-d'œuvre » qui plaise à ses anciens. Le fonctionnaire sera soumis aux règlements et prendra l'habitude de confondre sa fonction avec le souci de les interpréter sans prendre de risque. Le chef d'entreprise sera gestionnaire et uniquement cela.

Oublie-t-on que ce qui est nécessaire pour réussir dans les affaires, c'est avoir le sens de l'innovation ? Les créateurs d'entreprise ne traversent jamais dans les clous. Ce qui fait leur qualité, c'est de ne pas suivre l'exemple des autres. Imaginez qu'un jeune (ou moins jeune) aille trouver un homme en place pour lui demander s'il peut créer une affaire textile. On lui répondra qu'il est fou ou inconscient.

Ainsi pour la plupart des métiers. Je n'en connais pas qui soient, *a priori*, ouverts. Le journalisme est bouché. Le cinéma aussi. La sidérurgie aussi. Toutes les bonnes places sont occupées sur le marché. Exigez que quelqu'un qui veuille démarrer se préoccupe d'abord de ses diplômes plutôt que de faire marcher son imagination, et il ne créera rien parce que tout le monde lui dira qu'il n'a aucune chance.

Nous n'avons pas besoin de diplômés supplémentaires. Nous avons besoin que des hommes et des femmes diplômés ou pas prennent des risques pour eux... et pour les autres. Si on réduit leurs chances, qui inventera les nouvelles activités ? L'Etat ? C'est une conception. On sait sur quoi elle débouche. Des milliards souvent jetés en l'air et des profits abusifs pour les malins qui se mettent sur les circuits.

M. Michel Cointat s'est trompé d'époque. Il faut de la créativité, il propose des contrôles. Nous devons favoriser l'initiative ; il réclame des commissions.

Il lui faut aller jusqu'au bout de sa logique. Fermer les frontières. Interdire les changements. Maintenir en activité toutes les entreprises. Exiger de chacun qu'il s'inscrive à un syndicat de garantie contre ce qui est nouveau. Et finalement admettre qu'un comité central décide de ce que chacun doit faire, manger, dire.

On rétorquera que des chefs d'entreprise font prendre, à des gens qui n'en peuvent mais, des risques. Mais à ce compte n'en prenons-nous pas tous les jours en acceptant que des hommes politiques gouvernent, des leaders syndicaux parlent en notre nom, des écrivains annoncent un futur que nous aimons ou n'aimons pas ?

Les entreprises subissent les sanctions du marché. C'est tant mieux. Il y va de la liberté. Le danger c'est que d'autres activités ne connaissent pas ce « feed-back » permanent. Danger, oui. Parce que, dans notre société où très naturellement chacun s'efforce de maintenir ses positions et ses droits acquis, on débouche sur la sclérose.

C'est le signe des sociétés décadentes.

Dans un monde où la sève de la jeunesse éclate de toute part et nous menace, nous, vieux pays, les préoccupations de l'« organisation » et des « contrôles » qui nous assaillent sont les symboles de notre peur de vivre.

Votez la proposition Cointat. Demain vous voterez contre tous les Fournier, Blanchet, Gattaz et autres créateurs d'entreprise qui permettent à la France de se développer. Et peu de temps après, vous voterez aussi pour interdire aux Picasso de demain d'éclore ou aux Sartre d'écrire.

(*) Vice-président de l'Institut de l'entreprise.

L'EMPLOI, POUR QUOI FAIRE ?

par HENRI MULLER (*)

CATASTROPHE pour le budget familial des chômeurs, le sous-emploi ne devrait pourtant pas faire problème tant qu'il n'en résulte pas un sensible abaissement du niveau des approvisionnements utiles. Or, eu égard à la dimension de nos gaspillages (pluralité des marques, diminution des durées d'usage, fabrications nuisibles ou superflues, prestations inutiles, etc.), il semble que la marge soit encore considérable entre le volume des emplois pourvus et celui des emplois simplement nécessaires.

En d'autres termes, notant que le million et quelques de chômeurs n'a pas vraiment réduit les quantités de produits offerts à la consommation, que maints secteurs agricoles se plaignent plus souvent de la mévente qui les ruine que de la pénurie qui les enrichit, on se demande ce qui retient les autorités responsables de tirer la conclusion qui s'impose.

« Pourquoi, *écrivait J.K. Galbraith, il y a dix-sept ans,* rendre la vie insupportable dans le but de fabriquer des produits sans importance ? Si les produits cessent d'avoir un caractère d'urgence, pouvons-nous sérieusement commander aux gens de quitter leur loyer afin de produire ces biens avec le maximum d'efficacité ? » *En bref : le plein emploi pour faire quoi ?*

Si le chômage apparaît comme le mal en soi, la faute en incombe à une règle du jeu combien aberrante puisque, associant le revenu à la durée de l'emploi, à sa permanence, elle fait du chômeur involontaire un sous-consommateur victime non pas d'une pénurie de biens mais d'une pénurie d'argent, privé des moyens d'acheter ce que d'autres cherchent en vain à lui vendre.

Tout serait simple pourtant s'il s'agissait simplement de répartir équitablement entre tous le travail strictement nécessaire à la satisfaction des besoins au taux le plus convenable, puis de distribuer, en guise de revenu, une monnaie-crédit gagée par les fruits consommables issus du travail commun.

« Deus ex machina »

Les tâches utiles, cependant, ne manquent pas : millions d'habitats anciens à rénover et à entretenir, industrie des loisirs à décupler, aides ménagères à former à l'intention de millions de personnes âgées, fatiguées ou impotentes, forêts à replanter, friches à épierrer, à cultiver, industrie géothermique à implanter et à exploiter en des dizaines de milliers de points, Paris à décentraliser, culture des océans, etc. Pour lors, l'emploi reste soumis au bon vouloir d'une multitude d'investisseurs privés. Pas d'investissements sans profits. Pas d'emplois sans débouchés rémunérateurs. Toutefois, des prix excessifs, raréfiant la demande, affectent l'emploi. Quant à l'abondance, elle entraîne l'effondrement des prix, incitant les investisseurs à retirer leurs billes. Elle est donc également une cause de chômage.

Formés aux disciplines classiques, les analystes économiques considèrent comme intangible le double rôle du profit, à la fois mode de formation des revenus d'une minorité privilégiée et mamelle des investissements. Leur rigorisme leur interdit toute approche dans la voie d'un changement de structures dont, pourtant, la littérature réformiste continue à s'enfariner. Ils comptent sur un Deus ex machina *pour relancer l'emploi.*

Quatre fois le miracle s'est déjà produit : la guerre mondiale des années 40 avec ses séquelles, celle de Corée en 1952, puis l'Algérie et le Vietnam. Ajoutons-y l'épisode de la « guerre froide » ainsi que les innombrables conflits localisés et sans cesse renaissants alimentés par le commerce des armes.

De recette pour assurer le plein emploi, les économies capitalistes et néo-capitalistes n'en ont jamais connu d'autre.

(*) Ecrivain.

Le Monde

étranger

ÉTATS-UNIS

LES ÉLECTIONS DU 7 NOVEMBRE

Une journée de démocratie directe en Californie

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Cette femme d'un *certain âge, assise dans un fauteuil* sur un trottoir d'un quartier de Westwood, non loin du campus de l'université *de Californie, ne profite pas* de la douceur automnale des bords du Pacifique. Là, comme dans de nombreux McDonald's ou Jack-in-the-Box — ces chaînes de restaurants qui débitent des dizaines de milliers de hamburgers par jour, — une simple table fait office de bureau d'enregistrement pour les élections générales du 7 novembre.

La tâche qui attend le citoyen californien n'est pas mince. Dans son isoloir, il devra non seulement choisir un gouverneur, mais encore élire ou confirmer dans leurs postes une trentaine d'hommes politiques et de magistrats, se prononcer sur huit propositions de lois ou d'amendements à la Constitution et, à Los Angeles, envisager la modification de vingt-deux des textes qui régissent le comté. Il lui faudra aussi envoyer un représentant à Washington — quarante-trois pour l'ensemble de la Californie, — mais cela semble passer au second plan : la capitale fédérale est bien loin, et l'on n'entend guère parler de ces *élections-là, sinon lorsque* se présentent les fils de Barry Goldwater ou de Gregory Peck. L'important, c'est l'Etat.

La démocratie directe est particulièrement développée ici depuis *qu'en 1912 le gouverneur* progressiste Hiram Johnson a introduit le droit d'initiative par lequel 5 ou 8 % *des électeurs, selon les cas,* peuvent soumettre à l'approbation générale tout texte qui n'est pas contraire à la Constitution des Etats-Unis. Pourtant, la participation électorale est traditionnellement faible (de l'ordre de 55 % en 1976). La politique intéresse peu le Californien.

De politique, il n'est d'ailleurs guère question au cours d'une *campagne qui a commencé* dès le mois d'août. Parce que *« l'important, c'est l'homme, pas son programme »*, *on ne parle guère* des grands problèmes locaux. Le 22 octobre, lors du second face-à-*face télévisé du gouverneur* démocrate, M. Jerry Brown, et du postulant républicain, l'ancien attorney *général* Evelle Younger, il ne fut dit mot du chômage, qui dépasse 7,2 %, et est infiniment supérieur chez les Noirs. Silence aussi sur la pollution atmosphérique, sur les centaines de milliers de Mexicains qui passent la frontière, légalement ou non, et s'intègrent si mal que les bulletins de vote sont désormais obligatoirement bilingues, anglais-espagnol. Mutisme encore sur l'avenir *énergétique* d'un Etat dont la prospérité apparaît, plus encore qu'ailleurs, fondée sur l'essence et l'électricité.

Le téléspectateur n'ignorait plus rien, en revanche, du *cumul* de pensions publiques du candidat républicain, de son voyage à Hawaï aux *frais du contribuable, non plus* que des salaires et des pensions des proches du gouverneur. L'audiovisuel — *et particulièrement la publicité* politique télévisée — accentue le caractère caricatural des idées.

La révolte des contribuables

L'absence de programme ne signifie pas que les élections soient dépourvues d'enjeu. Il y a d'abord le grand vent des réductions d'impôt. *« Uncle needs a diet »* (l'Oncle a besoin d'un régime) clame une affiche qui montre un Oncle Sam énorme et adipeux, tendant des doigts boudinés. Partie de Californie, le 6 juin dernier, la révolte des contribuables s'est propagée dans tous les Etats-Unis. Et lorsque, à New-Bedford, dans le Massachusetts, un commentateur de radio suggéra, le 17 octobre, à la population de marcher sur la mairie pour manifester contre une hausse de l'impôt immobilier, quatre mille personnes descendirent dans la rue.

En Californie, où ce mouvement *profondément conservateur* a été dédouanné par le slogan *« progressiste »*, mais ambigu *« small is beautiful »*, *la question est désormais* de savoir *« comment faire fonctionner l'Etat après la proposition 13 »*. *Limitée à 1 % de la valeur* marchande des propriétés, la taxe immobilière *(property tax)* a été *réduite de 60 %. Or elle était* redistribuée principalement aux écoles (45 %), (aux comtés 31 %) et aux *municipalités (21 %), et couvrait une* large partie de leurs dépenses. Chacun des candidats affirme donc *qu'il est le mieux à même de « faire plus avec moins »*. Mais il y a des limites. Losqu'un gigantesque incendie a *détruit, le 25 octobre,* cent quatre-vingt-cinq maisons parmi les plus luxueuses des collines boisées qui *surplombent* Los Angeles, des officiels ont affirmé que la compression des effectifs de pompiers *avait nui à la lutte contre le sinistre.* Si le gouverneur précise qu'il n'est pas question d'aller beaucoup plus loin dans la réduction des taxes et des impôts sur le revenu, son concurrent continue de promettre de nouvelles économies par supression du gaspillage.

En plus des choix d'hommes, le scrutin du 7 novembre porte sur des *propositions de lois qui, si elles étaient adoptées,* modifieraient l'image de la Californie. C'est de cet extrême Occident que sont venus tous les mouvements obsessionnels qui ont ensuite déferlé sur l'Amérique, puis sur le monde industriel, de la libération sexuelle à l'écologie, des hippies au skate board. *« Puisque le reste du pays regarde la Californie pour toutes choses, de la coupe des cheveux à la réforme fiscale, nous allons lui montrer que la moralité est de retour »*, affirme le rédacteur d'une lettre destinée à obtenir des fonds en faveur de la *« proposition 6 »*. Introduite par un sénateur républicain de l'Etat, M. Briggs, qui a dépensé 1 million de dollars pour récolter le nombre de signatures nécessaires pour qu'une telle mesure soit soumise à référendum, cette proposition tend à autoriser l'exclusion de l'enseignement des homosexuels notoires.

Le même sénateur Briggs et les mêmes forces conservatrices soutiennent une proposition de loi qui élargit les cas d'application de la peine de mort, initiative éminemment populaire que le gouverneur n'a pourtant pas hésité à désavouer.

Son *« indulgence pour le crime »* pourrait d'ailleurs *coûter* sa place au chef de la Cour suprême de Californie, Mme Rose Bird. Nommée à *ce poste le 12 février 1977 par* M. Brown, elle doit être confirmée pour douze ans par les électeurs. Opération banale et apolitique, qui se solde habituellement par une approbation massive. Mais, cette année, une coalition de vieux juristes mécontents de voir cette néophyte à la tête d'une Cour dont les décisions ont souvent tracé la voie à l'évolution du droit aux Etats-Unis, de fermiers emplis de rancœurs à l'encontre de cette ancienne secrétaire d'Etat à l'agriculture et de forces conservatrices menées par un ancien de la *« John Birch Society »* a fait de cette confirmation *« la question la plus importante du scrutin californien »*, selon le magazine *Esquire*.

Une image libérale écornée

Avec de multiples chèques de 49 dollars — le plafond pour les dons non déclarables, — le Comité *anti-Bird a lancé une campagne* télévisée si basse que certaines chaînes en ont refusé les films. L'un des *« spots », après avoir mis en* scène un viol, conclut : *« Le violeur retrouverait bien vite la rue si vous élisiez Rose Bird. »* Parce que sa fonction n'est pas politique, cette dernière se refuse à toute campagne, et l'inquiétude est vive, dans les milieux libéraux, devant cette intrusion excessive du politique dans le judiciaire.

Pris dans le tourbillon de ce conservatisme renaissant, le démocrate Jerry Brown a réussi à tirer son épingle du jeu, et les sondages lui donnent près de vingt points d'avance sur un candidat républicain particulièrement falot. Mais son image d'*« homme politique différent » — acquise par son allergie* au décorum, son activité en faveur de l'espace ou des énergies *« douces », ses penchants pour le zen* et la théologie — a été quelque peu écornée. Sa volte-face sur la réduc*tion des taxes — qu'il combattit dans* un premier temps, — sa prudence, les attaques personnelles auxquelles il s'est livré, l'ont montré assez près des politiciens traditionnels. Et quelques-uns de ses proches pourraient se ressentir de cette perte de charisme. Le lieutenant-gouverneur, un second qui préside le Sénat et remplace le gouverneur lorsque celui-ci s'absente de l'Etat, est particulièrement menacé. S'il était battu, les deux premiers personnages de Californie pourraient, pour la première fois depuis 1864, ne pas appartenir au même parti politique.

BRUNO DETHOMAS.

Chiliens et Argentins ne se sont pas accordés sur la question du canal de Beagle

La commission mixte qui, depuis six mois, étudiait le contentieux existant entre l'Argentine et le Chili à l'extrême sud de leurs territoires respectifs — notamment la question de la souveraineté sur trois îlots situés au débouché du canal de Beagle (le Monde du 3 novembre), — a paraphé deux accords, le jeudi 2 novembre, sans parvenir pour autant à rapprocher les positions sur les principaux points en litige entre les deux pays, annonce l'agence France-Presse de Santiago et de Buenos-Aires.

Les deux textes paraphés sont relatifs aux *« intérêts des deux pays dans l'Antarctique »* et aux *« moyens de promouvoir l'économie de cette région, y compris l'exploitation des ressources naturelles et la protection de l'environnement »*. Ce n'est, certes, pas négligeable compte tenu, d'une part, de l'intérêt grandissant que les puissances planétaires manifestent *envers* le continent antarctique, et, d'autre part, des richesses, réelles et probables, de ces confins atlantique-pacifique.

Sur les trois autres points soulevés lors de la rencontre de *Puerto-Montt, en février dernier,* entre les présidents Videla et Pinochet (en particulier sur le problème qui est à l'origine de tout ce remue-ménage politique, diplomatique et militaire de ces dernières semaines, le canal de Beagle), *les négociateurs* n'ont pas pu se mettre d'accord. Ni la question de la souveraineté sur les îlots Picton, Lennox et Nueva (situés au débouché oriental de la voie d'eau, et qu'un arbitrage international de mai 1977, contesté *par Buenos-Aires, avait attribué* au Chili), ni, en conséquence, celle de la démarcation maritime entre les deux pays dans ce secteur, n'ont pu être tranchées. La troisième question pendante entre Santiago et Buenos-Aires — *la libre circulation dans le* détroit de Magellan, voie d'eau parallèle au Beagle, un peu au nord, et relevant de la souveraineté chilienne — n'a pas davantage été réglée.

Pour la suite à donner, les *deux capitales sont en profond* désaccord. Les deux chefs d'Etat vont peut-être se rencontrer une troisième fois. Mais ni le général Pinochet ni le général Videla ne peuvent, et peut-être ne veulent, *sortir de lapin de leur casquette.* Santiago estime que la parole est désormais à la Cour internationale de La Haye, et Buenos-Aires affirme qu'il faut continuer les négociations bilatérales. Cette divergence n'est pas innocente.

Les Chiliens ont, *dans cette* affaire, le droit international pour eux après l'arbitrage rendu en leur faveur il y a dix-huit mois. Il est naturel qu'ils songent à en demander acte à des juges légitimes : l'étonnant est, plutôt, qu'ils n'aient pas fait appel plus tôt à la Cour de La Haye.

Les Argentins, au contraire, jouent le *fait accompli* : plus le temps passe en négociations, plus ils peuvent espérer retourner en leur faveur une situation et une opinion internationales qui leur sont, sur ce point, très adverses.

Les Argentins ont déjà remporté une victoire majeure. Non seulement, en effet, ils sont parvenus à éluder les conséquences *défavorables d'un arbitrage dont* ils avaient pourtant accepté le principe, mais ils ont obtenu d'élargir considérablement la discussion. Au départ, le débat ne portait que sur les trois îlots et sur la délimitation des eaux territoriales entre les deux pays. Désormais, c'est toute la question de la *« juridiction »* sur la *« zone australe »* — y compris donc des points aussi stratégiques que le détroit de Magellan et le cap Horn — qui est posée.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le congrès de l'Internationale socialiste à Vancouver

Les partis latino-américains et caraïbes pourraient contester la ligne majoritaire modérée

Correspondance

Vancouver. — En choisissant Vancouver comme siège de son quatorzième congrès, l'Internationale socialiste et son président, M. Willy Brandt, ont probablement voulu manifester un désir d'ouverture vers le Nouveau Monde et le Pacifique, de la part d'une organisation dominée par les pays industrialisés d'Europe occidentale.

La réunion du bureau exécutif de l'Internationale, *jeudi 2 novembre*, la veille de l'ouverture du congrès, a permis d'entrevoir une possible contestation de la ligne modérée inspirée principalement par le S.P.D. ouest-allemand, contestation qu'animeraient *les représentants des partis* socialistes d'Amérique latine et des Caraïbes. En plus du traditionnel examen des résolutions qu'il soumettra aux congressistes, le bureau de l'Internationale a jugé nécessaire de consacrer une partie de ses travaux à l'examen de la situation au Nicaragua.

Le bureau proposera au congrès une résolution d'action dont les termes n'ont pas été rendus publics, mais qui, selon certains délégués du tiers monde, prévoirait *l'octroi d'un aide en médicaments* et en vêtements, ainsi que d'une somme mensuelle de 50 000 dollars aux forces opposées au régime de M. Somoza. Cette résolution permettrait d'éviter une polémique publique sur la question des relations Nord-Sud, *en offrant* aux sociaux-démocrates de cette région du monde un exemple concret de la solidarité de l'Internationale.

L'absence du premier ministre jamaïcain, M. Michaël Manley, au congrès de Vancouver, risque cependant de priver le courant tiers-mondiste d'un chef de file éloquent. Le rôle pourrait échoir au dirigeant du parti révolutionnaire dominicain, M. José Francisco Peña Gomez, qui, lui aussi, représente un parti social-démocrate caraïbe parvenu au pouvoir.

La réaction des représentants de ce courant au compromis *que* pourrait constituer la résolution sur le Nicaragua se manifestera probablement lors du débat sur l'économie mondiale, et plus par*ticulièrement sur le projet* de résolution présenté par le groupe d'études sur les sociétés multinationales. Selon ce document, l'action de l'Internationale devrait favoriser la constitution d'une banque de données sur les multinationales, *en partie sous* l'égide des Nations unies.

La résolution demeure cependantdant insuffisante pour des pays comme la Jamaïque ou la République dominicaine en ce qui concerne les mesures concrètes susceptibles d'être prises contre ces compagnies.

DANIEL RAUNET.

● *M. Brejnev* a accepté le principe d'une rencontre entre la direction soviétique et le groupe *de travail de l'Internationale* socialiste sur le désarmement, a annoncé l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

L'île de la Dominique accède à l'indépendance

Roseau (A.F.P., Reuter). — *L'île de la Dominique, associée au Royaume-Uni, mais de langue française (751 kilomètres carrés et soixante seize mille habitants), a proclamé son indépendance le vendredi 3 novembre, jour de l'anniversaire de sa découverte par Christophe Colomb, en 1493.*

Ce petit grain du chapelet d'îles qui constituent les Caraïbes, situé au cœur de l'arc des petites Antilles, est encadré au nord par la Guadeloupe et au sud par la Martinique.

Une autre île lilliputienne, celle de Sainte-Lucie (616 kilomètres carrés, cent vingt mille habitants, capitale Castrie), accédera elle aussi à l'indépendance à la mi-décembre.

Français et Britanniques se sont disputé âprement ces deux îles que la France abandonna à l'Angleterre au début du dix-neuvième siècle. Mais l'influence française persiste dans ces îles fortement catholiques en dépit de la présence de nombreuses sectes anglo-saxonnes dotées de puissants moyens financiers. Les habitants parlent un dialecte très proche du créole des Antilles françaises.

Le chômage, particulièrement chez les jeunes, est préoccupant dans ce nouvel Etat dont les seules ressources sont la banane, la noix de coco et ses dérivés. Le manque d'infrastructures et l'état déplorable du réseau routier freinent le développement. Il faudrait que le nouvel Etat puisse obtenir l'aide des grandes puissances.

Les cérémonies marquant la proclamation de l'indépendance devaient durer plusieurs jours. Dans les jours qui ont précédé l'indépendance, les *rues* de Roseau, la capitale de la Dominique, sont restées étrangement calmes. Cette relative indifférence est apparue lorsque le premier ministre, M. Patrick John (travailliste), a pris la parole après que la princesse Margaret lui eut remis le texte de la Constitution. Le public n'a, de toute évidence, prêté que peu d'attention au discours du chef du gouvernement.

En revanche, le chef de l'opposition, M. Eugenia Charles, a surpris tout le monde en attaquant vigoureusement ce qu'il a appelé une parodie de la démocratie. Il a accusé le gouvernement d'avoir falsifié les listes électorales, empêché la minorité de s'exprimer, nié les droits de l'homme et refusé de faire bénéficier de logements publics les personnes qui n'appartiennent pas au parti majoritaire.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE QUOTIDIEN D'ALGER « EL MOUDJAHID », publiant pour la première fois, le jeudi 2 novembre, des informations sur l'état de santé du président Boumediène, rapporte les propos tenus à Bagdad par M. Bouteflika. Selon le ministre algérien des affaires étrangères, il est *« normal que le président Boumediène, n'ayant jamais pris un instant de repos, ait été fatigué »*. M. Bouteflika dément *« toutes les rumeurs alarmistes et malveillantes repandues ces derniers jours par les ennemis de la révolution algérienne »* et annonce que le chef de l'Etat reprendra prochainement ses activités.

Gabon

● M. OMAR BONGO, président de la République gabonaise, en visite privée en France, a déclaré, jeudi 2 novembre, après un entretien avec M. Giscard d'Estaing, qu'il avait évoqué avec ce dernier diverses questions internationales, telles que le problème de la Namibie.

Liban

● UN LIEUTENANT DE L'ARMEE LIBANAISE a été enlevé par les *« éléments armés »*, qui ont attaqué jeudi 2 novembre à Beyrouth l'escorte de M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères et de la défense, a annoncé le cinquième bureau de l'armée libanaise (*le Monde* du 3 novembre). Il précise que *« l'opération contre M. Boutros a été menée par deux cents éléments armés, membres de partis, à l'insu de la direction de ces partis. »* Le cinquième des précisions sur le bilan des pertes des deux côtés : quatre blessés, dont un grièvement, parmi les dix membres de l'escorte de M. Boutros, et deux morts parmi les assaillants. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● SIX AVIONS DE L'ARMEE DE L'AIR RHODESIENNE ont bombardé, jeudi 2 novembre, en Zambie, un camp de l'Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) situé à 15 kilomètres à l'ouest de Lusaka et abritant environ dix mille femmes et enfants. D'après un premier bilan rendu public vendredi, six personnes ont *été tuées* et plusieurs autres blessées.

D'autre part, à Londres, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a annoncé jeudi aux Communes que le montant de l'aide militaire de la Grande-Bretagne à la Zambie s'élèverait à environ 10 millions de livres. Le gouvernement zambien, a souligné M. Owen, a donné des *« assurances fermes »* que l'armement défensif reçu servirait notamment à protéger Lusaka. — *(A.F.P.)*

Somalie

● M. KENG PIAO, vice-premier ministre chinois, est arrivé jeudi 2 novembre à Magodiscio. C'est la seconde visite en trois mois d'un vice-premier ministre chinois en Somalie, après la venue, en juillet dernier, de Mme Chen Mu-Hua.

EUROPE

Espagne

Les attentats et les provocations ne feront pas sortir l'armée des casernes

déclare le ministre de la défense

De notre correspondant

Madrid. — L'armée ne tombera ni dans les provocations de l'extrême droite ni dans les pièges du terrorisme, affirme, en substance, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement et ministre de la défense espagnol, dans le rapport annuel qu'il vient d'adresser à toutes les unités militaires et qu'il a présenté à la presse le jeudi 3 novembre.

Dans son rapport, le lieutenant-général s'en prend longuement au « *catastrophisme* », aux « *calomnies* » et aux « *mensonges* » de ceux qui s'arrogent le monopole du patriotisme et qui s'efforcent sans cesse, dit-il, « *d'exciter nos esprits* » dans le but de « *faire sortir l'armée de ses casernes et de rompre son unité et sa discipline* ».

Après une allusion aux journaux qui mènent cette campagne d'excitation permanente des forces armées, et dont chacun en Espagne connaît les noms (il s'agit principalement de *El Imparcial* et de *El Alcazar*), le ministre critique au passage les « *compagnons* » qui se laissent influencer par « *l'hystérisme* » des provocateurs d'extrême droite.

Puis il en vient au problème posé par l'ETA. Il conclut des analyses politiques et des actions armées de l'organisation séparatiste basque que celle-ci cherche par tous les moyens à provoquer une situation d'affrontement de nature à empêcher « *l'installation de la démocratie au Pays basque* ». Les séparatistes ont compris, selon le ministre, que la démocratie dite « *bourgeoise* » signifierait le renforcement définitif de l'Etat espagnol et sonnerait le glas de la lutte indépendantiste.

L'offensive de l'ETA

C'est dans cette perspective, dit le lieutenant-général Gutierrez Mellado, que l'ETA a fait de l'armée sa « *cible prioritaire* ». Elle tente de « *l'exciter* » en multipliant les crimes en son sein afin de provoquer une « *répression sans discernement* » qui serait sa meilleure justification. Son objectif est clair : elle veut « *déstabiliser et pulvériser la démocratie* ».

« *Nous en sommes conscients* », dit le vice-président du gouvernement, qui réaffirme que l'action terroriste ne fera pas dévier les forces armées de leur devoir « *au service de l'Espagne sous l'autorité du roi et la direction du gouvernement.* »

Au cours de sa conférence de presse, le lieutenant-général Gutierrez Mellado a repris cette idée en disant : « *Ce qu'il faut démontrer au pays, c'est qu'il ne se passera rien. Ils peuvent tuer qui ils veulent, l'Espagne suivra son chemin.* »

Plusieurs opérations menées ces derniers jours indiquent que les guérilleros de l'ETA poursuivent l'offensive commencée il y a un mois, et qui s'est soldée par une quinzaine de morts.

Le jeudi 2 novembre, ils ont tué sur un chantier d'Irun le chef d'une entreprise de travaux publics, qui avait refusé de se soumettre à « *l'impôt révolutionnaire* » — nom donné par les séparatistes à la rançon qu'ils exigent des industriels et hommes d'affaires de la région. La victime, José Legasa, avait averti la police française au moment où il devait verser « l'impôt » dans un bar de Saint-Jean-de-Luz, ce qui avait abouti à l'arrestation de l'individu chargé de recueillir l'argent.

En outre, un commando du secteur politico-militaire de l'organisation a interrompu, le 1er novembre, les projections dans deux cinémas de Saint-Sébastien pour lire un communiqué recommandant de voter « *non* » lors du référendum constitutionnel. Le 30 octobre, un autre commando d'ETA politico-militaire avait interrompu les émissions d'une station de radio de Saint-Sébastien pour diffuser un communiqué de même sens.

D'autre part, après l'attentat contre le quotidien « *El País* », qui a coûté la vie à un employé et blessé deux autres personnes, plusieurs alertes à la bombe ont été enregistrées dans les dernières quarante-huit heures à Madrid, d'abord au siège d'*El País*, puis à celui des journaux *Ya* et *Pueblo*.

CHARLES VANHECKE.

Turquie

Mutinés à Istanbul

DES PRISONNIERS ONT RELACHÉ LEURS OTAGES

Ankara (*A.F.P.*). — Treize extrémistes de droite détenus dans la prison de Sagmacilar, à Istanbul, se sont évadés jeudi soir 2 novembre. L'annonce de leur évasion a aussitôt provoqué une mutinerie parmi les extrémistes de gauche également détenus dans cette prison. Les mutins ont pris huit gardiens en otages. Ils les ont relâché, tôt dans la matinée de vendredi, après avoir obtenu des autorités judiciaires des éclaircissements sur les circonstances qui avaient rendu possible l'évasion collective des activistes de droite, et la promesse que leurs conditions de détention seraient améliorées.

Différents autres actes de violence politique ont en outre été commis en Turquie jeudi. A Izmir, la police a démantelé un réseau terroriste d'extrême gauche accusé d'avoir commis des actes de sabotage et des attaques à main armée. L'un des animateurs de ce réseau, une jeune femme d'une vingtaine d'années, a été tuée pendant l'accrochage avec les policiers. Deux hommes ont été grièvement blessés. A Gaziantep, dans le sud-est du pays, un commissaire de police a été tué par deux hommes en voiture. Ceux-ci ont ouvert le feu au pistolet-mitrailleur sur le policier, avant d'être arrêtés par des collègues de la victime.

Grande-Bretagne

TREIZE ANS APRÈS SA MORT

Churchill suscite des jugements contradictoires et passionnés

De notre correspondant

Londres — A en juger par la violente polémique qui pendant deux semaines a agité les colonnes de la correspondance du *Times*, Churchill, treize ans après sa mort, soulève encore les passions. Ses anciens collaborateurs, ses intimes, une de ses filles, se sont rués en effet pour défendre l'homme d'Etat, attaqué par lord Boothby, qui dénonce dans ses Mémoires récemment publiés les « *aspects cruels et durs* » du personnage historique. « *Quand il renvoyait les gens et brisait leur carrière — et il en a brisé beaucoup, — jamais il ne les remerciait, et il les revoyait rarement. Tout simplement, il s'en fichait... Et même, dans certains cas, il prenait du plaisir à les briser...* » Lord Boothby parlait de sa proche expérience : il avait été obligé par Churchill, en 1941, de quitter le gouvernement à l'issue d'une affaire douteuse dans laquelle il était impliqué.

Venant de lord Boothby, ancien député et ministre conservateur, un personnage excessif qui défraya la chronique par ses relations avec lady Dorothy, femme de Harold Macmillan (apparemment, celui-ci ne lui en voulut pas, puisqu'il le fit baron), spécialisé dans les jugements sévères et sommaires (Eden, un « *vaniteux stupide* » ; lord Halifax, une « *misérable créature* » ; Laurence d'Arabie, un « *fumiste* »), ces remarques acidulées auraient pu être ignorées par les amis de Churchill. Mais en évoquant dans une interview la sénilité de l'homme d'Etat, en prétendant qu'il était devenu « *ga-ga* » (telle est l'expression anglaise), lord Boothby mit le feu aux poudres.

« Je n'avais pas de haine »

La controverse s'ouvrit par un *mano a mano* avec Sir John Colville, chacun se vantant de relations privilégiées avec Churchill. Lady Soames, la fille de l'homme d'Etat, arbitra la querelle, en faveur de Sir John, dans une lettre où elle soulignait qu'il n'était pas dans la nature de son Père (elle démontra sa révérence filiale en employant la majuscule réservée habituellement pour « celui qui est aux cieux ») de poursuivre Bothby de sa vindicte et de vouloir sa perte. Sir John précisa qu'en fait Churchill s'était opposé vigoureusement à ceux qui voulaient poursuivre Boothby en justice.

Martin Gilbert, un de ses biographes, affirma que Churchill aimait aider les gens en difficulté. Ainsi il aurait insisté pour signer l'ordre de destruction de la flotte française en 1940 afin d'éviter des ennuis à l'amiral Pound... M. Montague Browne, qui travailla avec Churchill, affirme qu'il était bon, qu'il répugnait à toute violence, et il fait état de son amour sincère des animaux, qui le poussa un jour à refuser d'assister à une corrida. Un avocat, Denis Kelly, engagé par Churchill pour des travaux d'archives, se souvient seulement d'un homme bienveillant, disant seulement à l'occasion quelques « vacheries », sans véritable méchanceté. Mais, pour le journaliste Alastair Forbes, Churchill était à l'occasion « *injuste en pensée, en paroles et en actes à l'égard de certains qui ne partageaient pas entièrement ses vues ou se laissaient trop vite persuader...* » Il cite cependant une déclaration de Churchill à lord Moran, son médecin : « *Vous savez combien j'ai de la peine à faire du mal aux autres... Je n'ai pu vivre aussi longtemps que parce que je n'avais pas de haine...* »

Quant à la sénilité du personnage, Sir John Colville affirme que Churchill n'était pas du tout diminué en 1951 comme le prétend lord Boothby, et il ajoute que les effets de l'attaque de 1953 ne se firent sentir que beaucoup plus tard. L'homme d'Etat rédigea lui-même entièrement les deux discours prononcés avant sa retraite en mars 1955. Pour M. Montague Browne, Churchill souffrait de sa surdité, mais plus encore du sentiment qu'il avait que « *beaucoup de son œuvre avait été inutile* ».

A travers tous ces témoignages, Churchill apparaît bien comme un personnage contradictoire aux multiples facettes. Quant à lord Boothby, affirmant : « *Je n'ai vraiment jamais aimé Churchill* », sa virulence même trahit ses sentiments d'admiration et d'affection envers l'ami de jeunesse, animé par le même idéal européen, le même esprit anti-munichois, mais qui, plus tard, l'avait déçu, personnellement et politiquement...

HENRI PIERRE.

LA DÉFENSE EUROPÉENNE

M. Druon renonce à ses fonctions de rapporteur à l'Assemblée de l'U.E.O.

M. Maurice Druon (député de Paris, R.P.R.) a annoncé, jeudi 2 novembre, à Rome, qu'il renonçait à ses fonctions de rapporteur à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. A l'occasion de la réunion dans la capitale italienne de la commission des affaires générales de l'U.E.O. (1), M. Druon a déclaré jeudi : « *J'ai constaté que la majorité des membres de la commission estiment que l'Europe n'est pas actuellement capable d'envisager une politique commune dans le domaine de la sécurité.* »

L'ancien ministre de la culture avait été chargé, en vue de la prochaine session de l'Assemblée de l'U.E.O. du 18 au 23 novembre, à Paris, de faire un rapport sur les conséquences de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal. Contrairement à d'autres personnalités R.P.R., M. Druon se montrait favorable à l'adhésion des candidats, mais soucieux, comme tous les gaullistes, de doter l'Europe d'une défense propre, il préconisait leur adhésion simultanée à l'U.E.O., seule organisation européenne juridiquement compétente (bien que pratiquement inactive) en matière de défense. Lors d'une précédente réunion à Paris, la commission politique de l'U.E.O. avait renvoyé le rapport de M. Druon à la réunion de Rome.

Les parlementaires des autres pays membres, notamment de la R.F.A., avaient fait valoir en substance que l'U.E.O. les intéressait peu, que la défense de l'Europe était assurée par l'OTAN et que, plus tard, une fois le Parlement européen élu, la Communauté européenne, organisation qui n'est pas simplement intergouvernementale comme l'U.E.O., mais qui sera de plus en plus intégrée, sera amenée inéluctablement à s'occuper de sécurité et de défense. On voit que ce qui a provoqué la démission de M. Druon soulève le problème fondamental qui a toujours opposé les gaullistes aux partenaires européens de la France. — M. D.

(1) Fondée en 1954, l'U.E.O. réunit les six fondateurs de la C.E.E. plus la Grande-Bretagne.

Du 15 au 17 novembre

M. KADAR FERA UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE

M. Janos Kadar, premier secrétaire du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois, fera une visite officielle en France du 15 au 17 novembre, à l'invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing, a annoncé, jeudi 2 novembre, M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée.

Ce sera la première visite en France de M. Kadar, qui est au pouvoir dans son pays depuis 1956.

Finlande

- LA FINLANDE NE RENVERRA PAS DANS LEUR PAYS trois citoyens polonais qui ont demandé l'asile politique aux autorités, après avoir gagné Helsinki cachés dans un camion embarqué sur un ferry-boat, a décidé le gouvernement finlandais. — (*A.F.P.*)

Pologne

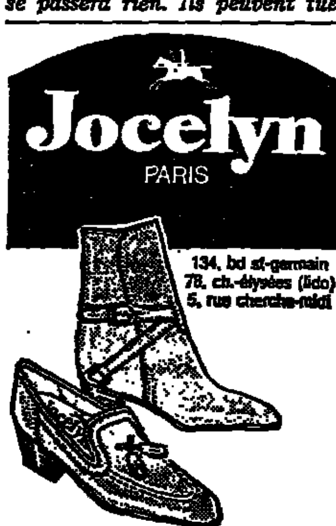
- M. GENSCHER, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, fait une visite officielle de trois jours à Varsovie depuis le jeudi 2 novembre. Il s'est entretenu avec le premier ministre polonais, M. Jarcszewicz de la « poursuite » et de la « consolidation » de la normalisation des relations entre les deux pays.

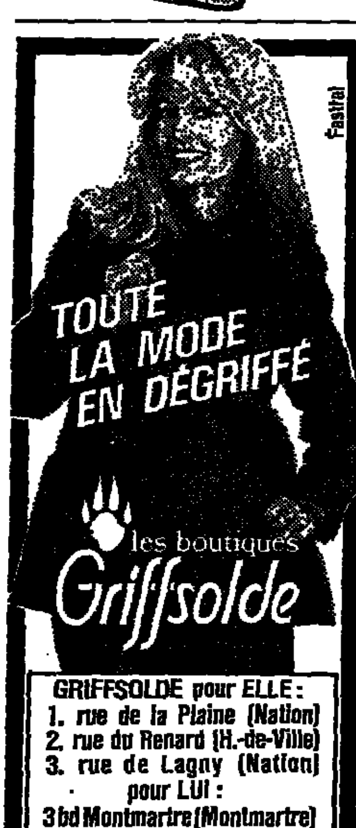
Tchécoslovaquie

- L'ACTEUR-AUTEUR TCHECOSLOVAQUE PAVEL LANDOVSKY, signataire de la Charte 77, a été autorisé à se rendre pendant deux ans en Autriche et en Allemagne fédérale pour y travailler. Le 13 octobre dernier, il avait été attaqué devant le Théâtre national par des « inconnus » qui le pourchassèrent sur le pont situé en face et lui brisèrent une cheville. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Union soviétique

- LE TITRE DE HEROS DE L'UNION SOVIETIQUE a été décerné, dimanche 29 octobre par décret du Soviet suprême, au maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la défense, à l'occasion de ses soixante-dix ans. — (*A.F.P.*)





PROCHE-ORIENT

Iran

Le chah serait prêt à rencontrer M. Sandjabi chef du Front national

L'armée a renforcé son dispositif à Téhéran ce vendredi 3 novembre, jour de congé en pays musulman, mais l'agitation semblait retombée en fin de matinée dans le quartier de l'université, où les forces de l'ordre avaient contenu une manifestation de plusieurs milliers d'étudiants jeudi soir, sans faire de victimes. A Abadan, dont la raffinerie est toujours occupée par les militaires, la hiérarchie religieuse locale a demandé la libération de tous les détenus politiques et l'abolition de la loi martiale, après avoir organisé une importante manifestation pacifique jeudi.

Tandis qu'un calme relatif prévaut dans le pays, on s'interroge toujours sur les *possibilités de règlement politique* de la crise.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le cabinet de M. Charif-Emami a commencé à lâcher du lest dans tous les secteurs. De substantielles *augmentations* de salaire ont été accordées et beaucoup se demandent déjà comment l'Etat pourra faire face à ses engagements.

Pressé par l'opinion, débordé par la multiplication des actions populaires, le gouvernement a quelque peu lâché la bride à la presse. Les journaux abordent des sujets qui étaient tabous il y a encore quelques semaines et publient des articles dont le ton tranche avec le conformisme en vigueur depuis un quart de siècle. On voit également en vente des livres qui atteignent d'importants tirages et qui, il n'y a guère, valaient à ceux qui les publiaient plusieurs années de prison.

Le chah paraît maintenant résigné à composer avec une partie de l'opposition pour assurer son maintien au pouvoir. En recevant l'ancien premier ministre Ali Amini, avec lequel il n'avait pas eu de contact depuis cinq ans, et en faisant entendre qu'il pourrait le rencontrer à nouveau, de même que d'autres opposants — tel M. Karim Sandjabi, secrétaire général du *Front national* (1), — le souverain a franchi un nouveau pas dans la voie des concessions. En effet, M. Amini a toujours expliqué qu'il n'accepterait de prendre les leviers de commande que s'il avait les *pleins pouvoirs, le monarque continuant* à régner mais ne gouvernant pas.

Lançant un ballon d'essai, *le Journal de Téhéran a expliqué,* jeudi 2 novembre, que certains dirigeants de l'opposition auraient « *accepté de participer à un gouvernement dirigé par M. Amini pour réaliser un programme semi-révolutionnaire* ». Le chah s'efforcerait ainsi de rallier le Front national et tenterait une nouvelle fois d'isoler l'ayatollah Khomeiny, qui réclame toujours le renversement de la dynastie et refuse toute alliance avec les éléments qui accepteraient de coopérer avec elle. Le souverain essaierait ainsi d'obtenir *par la conciliation ce qu'il n'a pu arracher* par la force. Il est loin d'être acquis cependant que la manœuvre réussisse. Le prestige du chef religieux chiite ne cesse de grandir ; son intransigeance a été payante jusqu'ici, et les éléments les plus actifs de l'opposition sont fermement décidés à obtenir un changement radical, qui, à leurs yeux, passe par le départ du chah. — P. B.

(1) *Le Monde* du 1er novembre a publié une interview de M. Sandjabi.

La production de pétrole a diminué de 75 %

L'ultimatum adressé par la direction de la raffinerie d'Abadan à ses ouvriers, pour qu'ils reprennent le travail dans trois jours, sous peine de licenciement, arrive normalement à expiration, samedi 4 novembre.

Sur le plan technique, la situation se présente de la façon suivante : alors qu'en temps normal la production journalière oscille entre 5,5 et 5,8 millions de barils (275-290 millions de tonnes/an), elle n'est, actuellement, selon le porte-parole de la National Iranian Oil Company, que de 1,4 à 1,5 million de barils (70-75 millions de tonnes/an), soit une baisse d'environ 75 %. Sur cette quantité, 600 000 barils sont traités par les raffineries de Téhéran, Tabriz et Abadan, le personnel s'étant engagé à assurer la consommation intérieure ; le reste est destiné aux pétroliers qui attendent en terminal, dans l'île de Kharg. Toujours selon ce porte-parole, 65 % du personnel est en grève, en particulier au principal champ pétrolifère, ce qui explique la baisse de la production. Le fonctionnement des installations est assuré par 35 % du personnel restant, qui travaille au rythme de deux fois douze heures. L'armée se contenterait de surveiller les installations, et la direction de la NIOC estime qu'en cas d'extrême nécessité les militaires pourraient assurer le pompage sous la surveillance des ingénieurs non grévistes. En attendant, quelque soixante-dix cadres de direction ont été envoyés à Abadan pour tenter d'accroître la production, les réservoirs ayant été vidés entièrement dès le début de la grève. — P. B.

[L'Iran a produit en 1977, 276,4 millions de tonnes de pétrole brut, soit 9,1 % de la production mondiale. La quasi-totalité de ce pétrole a été exportée. Les statistiques des sept premiers mois de 1978 montrent une grande stabilité (170 millions de tonnes contre 165 millions pour la période correspondante de 1977).

Les Etats-Unis sont l'un des clients privilégiés de l'Iran. Ils importent neuf cent mille barils par jour, soit 45 millions de tonnes par an ; l'Iran assure 5 % de leur consommation totale de pétrole. Autres clients importants : le Japon (45 à 50 millions de tonnes/an), l'Europe (une centaine de millions de tonnes au total), Israël et l'Afrique du Sud.

La France, pour sa part, achète de moins en moins de brut iranien. De 14,5 millions de tonnes en 1976 (12 % de l'approvisionnement total français), les importations sont tombées à 9,4 millions de tonnes en 1977 (8 % des importations totales). Cette tendance s'est encore amplifiée en 1978 puisque, pour les huit premiers mois de l'année, la France n'a acheté que 6,5 millions de tonnes de brut iranien, soit 7,6 % du total de ses importations.]

LA NÉGOCIATION DE WASHINGTON

Nous aurons prochainement un traité de paix entre Israël et l'Égypte, déclare M. Begin

Le président Carter a rencontré pendant une demi-heure, jeudi 2 novembre, à New-York, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, pour dissiper les rumeurs de brouille entre les deux hommes qui circulaient depuis une semaine. La Maison Blanche avait d'abord affirmé qu'il n'y aurait aucune rencontre entre M. Carter et M. Begin.

Au début de son entretien avec le président américain, M. Begin a *déclaré* : « *Nous aurons prochainement un traité de paix entre Israël et l'Egypte, ce sera un tournant décisif dans l'histoire du Proche-Orient.* »

M. Carter lui a répondu : « Je crois qu'il y aura la paix au Proche-Orient grâce à ces hommes braves qui ont eu le courage de faire face aux problèmes difficiles. »

M. Begin a ensuite exprimé le souhait que M. Carter assiste à la cérémonie de signature du traité israélo-égyptien.

De notre correspondant

Jérusalem. — La presse israélienne considère que la brève rencontre impromptue entre MM. Begin et Carter à New-York est sans grande importance et ne saurait dissiper tout à fait le malaise qui existe entre la Maison Blanche et Jérusalem depuis l'annonce du renforcement des implantations en Cisjordanie. *Haaretz* va même jusqu'à affirmer que M. Begin a en réalité été manipulé pour servir les intérêts du parti démocrate dans la campagne électorale qui se déroule actuellement aux Etats-Unis.

Les observateurs israéliens accordent beaucoup plus d'intérêt aux progrès qui semblent avoir été réalisés dans les négociations de Washington et pendant l'entrevue du premier ministre avec le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. On estime à Jérusalem que la demande de prêt américain faite par M. Begin *porterait sur un* montant d'environ 3 milliards de dollars. Récemment, le ministre israélien des finances, M. Simha Ehrlich — qui se rendra bientôt à Washington, — avait estimé le coût total de l'évacuation du Sinaï et du redéploiement de l'armée israélienne dans le Neguev à près *de 80 milliards de livres* israéliennes, soit 4,5 milliards de dollars.

Le retour à Jérusalem, ce vendredi, du ministre de la défense, M. Ezer Weizman, est interprété ici comme un « *très bon signe* ». M. Weizman doit rendre compte dimanche devant le conseil des ministres des derniers développements des pourparlers avec l'Egypte, et c'est peut-être, notent les commentateurs, pour obtenir une *approbation* avant le *paraphe* du traité de paix, dont l'élaboration paraît bien avancée.

D'autre part, certains journaux rapportent avec un certain optimisme les informations en provenance de la conférence de Bagdad, où l'influence des pays arabes modérés paraît contenir pour l'instant l'offensive des pays du Front de la fermeté.

FRANCIS CORNU.

LE SOMMET ARABE DE BAGDAD

Modération à l'égard de l'Égypte

(Suite de la première page.)

M. Mahmoud Riad a, par ailleurs, en quelque sorte, avalisé, au nom de la Ligue, le sommet de Bagdad en le déclarant ouvert. Mais, au fond, sa démarche *est moins surprenante qu'il* ne paraît, car les thèmes qu'il a développés sur les « *insuffisances* » de Camp David reprennent, dans les condamnations mêmes qu'ils expriment, les arguments des pays arabes modérés, notamment de l'Arabie Saoudite.

Vingt pays arabes et l'O.L.P. sont présents au sommet de Bagdad, mais dix chefs d'Etat seulement. On s'attendait à six absences : les rois Khaled d'Arabie Saoudite et Hassan II du Maroc, le sultan Qabous d'Oman, les présidents Boumediène (Algérie), Bourguiba (Tunisie) et Numery (Soudan). S'y sont ajoutées celles des présidents Hassan Gouled Aptidon (Djibouti), Ali Saleh (Yémen du Nord), Syaad Barre (Somalie) *et surtout* celle du président Kadhafi (Libye). L'absence de ce dernier traduirait un désenchantement et le désir de ne pas se compromettre dans une conférence vouée, apparemment, à la modération. Absent au moment de la séance inaugurale publique, le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, est en revanche arrivé à Bagdad en fin de soirée.

LUCIEN GEORGE.

DIX CHEFS D'ÉTAT SONT PRÉSENTS

Vingt pays siègent à la conférence de Bagdad. En voici la liste avec le nom de leur représentant :

- **Délégations présidées par des chefs d'Etat :**

Irak : M. Hassan El Bakr.
Syrie : M. Hafez El Assad.
Jordanie : le roi Hussein.
Liban : M. Elias Sarkis.
Koweït : le cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabbah.
Bahreïn : le cheikh Issa Ben Selmane Al Khalifa.
Emirats arabes unis : le cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyane.
Qatar : le cheikh Khalifa Ben Hamad Al Thani.
Yémen du Sud : M. Ali Nasser.
Mauritanie : M. Moustapha Ould Mohamed El Salek.
(La délégation de l'O.L.P. est présidée par M. Yasser Arafat.)

- **Délégations non présidées par des chefs d'Etat :**

Arabie saoudite : le prince héritier Fahd.
Yémen du Nord : le vice-président Abdel Karim Archi.
Algérie : M. Abdel Aziz Bouteflika (ministre des affaires étrangères).
Maroc : M. Ahmed Boucetta (ministre des affaires étrangères).
Tunisie : M. Mohamed Faytouri (ministre des affaires étrangères).
Libye : le général Abou Bakr Younes Jaber (membre du secrétariat général du Congrès du peuple et commandant en chef de l'armée).
Somalie : M. Abel Rahman Jaama Barre (ministre des affaires étrangères).
Soudan : M. Merghani Mobarak (ambassadeur au Caire).
Oman : M. Youssef El Alami Al Abdallah (secrétaire général aux affaires étrangères), remplacé provisoirement par Mossalem Ali (ambassadeur à Bagdad).
Djibouti : M. Moumin Bamdom (ministre des affaires étrangères).

LE ROI HUSSEIN : M. Sadate nous laisse en plan.

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire de Zurich *Die Weltwoche*, du 1er novembre, le roi Hussein de Jordanie déclare notamment :

« *Avant son départ pour les Etats-Unis, le président Sadate m'a écrit une lettre me promettant de rechercher une solution générale. Mais maintenant, les Egyptiens ne semblent plus intéressés que par le Sinaï.*

» *L'Egypte a une obligation morale envers nous, envers la Syrie et les Palestiniens ; après tout, nous avons aidé l'Egypte dans toutes les guerres contre Israël, et nous avons fait des sacrifices. Maintenant, M. Sadate nous laisse en plan.* »

Le roi Hussein assure, en outre, que « *Camp David l'a convaincu que les Israéliens ne s'intéressent pas à une solution véritable du problème du Proche-Orient.*

» *Mais tôt ou tard, ils découvriront qu'ils ne peuvent pas ne pas reconnaître les droits palestiniens. Il ne peut pas y avoir de doute à ce sujet* ».

ASIE

EN DÉPIT DE MAUVAISES CONDITIONS CLIMATIQUES

Le nombre de réfugiés fuyant le Vietnam a doublé au cours des dernières semaines

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le brusque gonflement du flot des réfugiés du Vietnam vers divers pays d'Asie du Sud-Est menace de rendre ce problème international, déjà grave depuis 1975, de plus en plus incontrôlable. Les Vietnamiens jusqu'à présent fuyaient à un rythme mensuel moyen de trois à quatre mille. Les arrivées ont été en septembre de plus de 8 500 dont 4 500 ont trouvé provisoirement asile en Malaisie. C'était là un record absolu depuis 1975, date de la fin de la guerre. Il a été *largement battu* en *octobre* : selon les statistiques officielles on a compté 8 720 arrivées de Vietnamiens dans la région entre le 1er et le 25 octobre.

Avec un programme d'accueil de 12 500 réfugiés vietnamiens entre 1978 et mars 1979, les Etats-Unis avaient estimé au début de l'année et en tenant compte des programmes des autres pays occidentaux et de l'Australie, que la quasi-totalité des « *boat people* » venus du Vietnam pourrait être absorbée. Or, il en est arrivé plus de 17 000 au cours des sept dernières semaines.

Les organisations internationales chargées de ces problèmes font valoir que cet accroissement considérable survient alors que la saison des pluies n'est pas encore terminée. Cela laisse supposer, d'une part, un nombre élevé de naufrages et, d'autre part, un exode encore plus massif une fois le beau temps revenu. Ces organisations sont débordées, les crédits sont insuffisants et les conditions d'hébergement de plus en *plus difficiles. Les pays qui* acceptent des réfugiés de l'ex-Indochine ne peuvent suivre le rythme. De plus, les pays de la région — ou du moins ceux qui acceptent de les accueillir provisoirement, notamment la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines et Hongkong, pour des raisons strictement humanitaires — sont excédés.

A l'instar de certains de leurs voisins (1) ces pays sont tentés de se débarrasser de ce fardeau devenu permanent en mettant en œuvre des mesures de dissuasion, avec ce que cela comporterait comme drames humains. De même, bien des navires mar*chands qui sillonnent la mer de* Chine méridionale préfèrent, ou ont pour consigne, d'ignorer les appels de bateaux de réfugiés en difficulté plutôt que de risquer de se voir interdire l'accès dans tel ou tel port ou de ne pouvoir débarquer leurs naufragés qu'après de longues tractations.

Depuis les mesures de nationalisation du commerce privé prises en mars dernier par les autorités vietnamiennes, la grande majo*rité des réfugiés — environ 70 %* — sont des Vietnamiens d'origine chinoise que Hanoï, dans sa querelle avec Pékin, considère comme des sujets vietnamiens à part entière. La plupart d'entre eux affirment avoir payé à prix d'or les complicités officielles indispensables à leur fuite.

Enfin, des négociations se poursuivent ici entre les autorités de Bangkok et celles de Hanoï pour le rapatriement de quelque *trente mille* Vietnamiens qui avaient trouvé asile en Thaïlande au cours de la première guerre d'Indochine, il y a vingt-cinq ans.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Notamment Singapour (N.D.L.R.).

ASIE

Chine

Secrétaire d'État français à l'agriculture

M. FOUCHIER A PRÉPARÉ A PÉKIN UN ACCORD DE COOPÉRATION

(De notre correspondant.)

Pékin. — Le secrétaire d'État français à l'agriculture, M. Jacques Fouchier, a quitté Pékin vendredi 3 novembre après un dernier entretien avec un des vice-premiers ministres chinois, M. Ku Mu. Les résultats de ses conversations ont abouti à la rédaction d'un procès-verbal sur différents thèmes de coopération dans les domaines scientifique et technique. Des missions d'experts vont être échangées dès le début de 1979, les accords conclus étant destinés à nourrir l'accord-cadre de coopération franco-chinois actuellement en cours de négociation.

Le secrétaire d'État français a fait coïncider son voyage en Chine avec l'exposition internationale de matériel agricole — la première de ce type en République populaire — qui s'est tenue du 20 octobre au 3 novembre à Pékin. Douze pays avaient été invités à participer à cette manifestation, et la foule compacte qui envahissait les stands témoigne d'un incontestable succès.

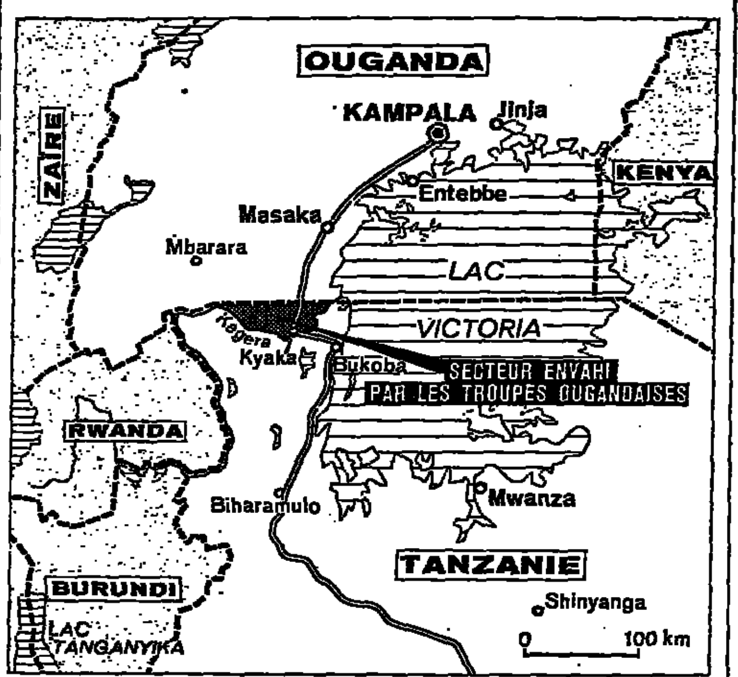
Cependant, la place occupée par les fabricants français a paru relativement modeste par rapport aux Japonais, aux Italiens ou aux Allemands. Les organisateurs font remarquer que la participation à une exposition à Pékin représente un effort considérable pour des constructeurs disposant souvent de moyens limités. On aurait pu malgré tout voir plus grand et montrer plus d'imagination. Rien n'empêchait, entre autres, de présenter les pompes à énergie solaire qui fonctionnent déjà en Afrique et qui répondraient particulièrement aux besoins d'une agriculture chinoise constamment à court d'énergie et périodiquement — comme cette année — en lutte contre la sécheresse.

ALAIN JACOB.

AFRIQUE

Le conflit entre l'Ouganda et la Tanzanie

Les limites du territoire annexé par Kampala



L'extension du territoire ougandais jusqu'à la « frontière naturelle » du fleuve Kagera est un vieux rêve du maréchal Amin. Dès 1972, un an après avoir pris le pouvoir, le dictateur ougandais avait exprimé le désir de « rectifier » cette limite coloniale qu'un accord entre Londres et Berlin a fixée, à la fin du siècle dernier, au milieu du lac Victoria Nyanza, sur le premier degré de latitude sud.

Les gouvernements britannique et allemand ignoraient à l'époque la configuration du terrain à l'ouest du lac. Par la suite, la limite entre la Tanzanie et le Rwanda fut reporté sur le cours du Kagera, qui coule du sud au nord. Ce fleuve sert également de frontière entre la Tanzanie et l'Ouganda, sauf en ce qui concerne un « saillant », sorte de triangle isocèle dont la pointe serait Kyaka, localité située sur la voie d'eau, à une trentaine de kilomètres au sud du poste frontière de Mutukula.

A Kyaka se trouve le seul pont praticable entre la frontière et la ville de Bukoba, chef-lieu de la province orientale du lac. Cette région boisée ne compte que quelques milliers d'habitants et ne possède pas de ressources naturelles connues, sauf des indices d'étain. Ses habitants sont proches des pasteurs nilotiques de l'Ankole, en Ouganda, parlant une langue bantoue similaire et pratiquent l'élevage et la culture du café.

Tunisie

LE POURVOI EN CASSATION DE M. HABIB ACHOUR EST REJETÉ

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le pourvoi en cassation de M. Habib Achour et des anciens dirigeants syndicalistes a été rejeté, le jeudi 2 novembre, ont annoncé leurs avocats.

La Cour de sûreté de l'État avait condamné, le 20 octobre (*le Monde* du 21 octobre), M. Achour et quatorze de ses collaborateurs à des peines de cinq à dix ans de travaux forcés, pour atteinte à la sûreté de l'État. Les quinze autres syndicalistes qui comparaissaient avec eux, sous la même inculpation, avaient été acquittés ou condamnés à des peines avec sursis.

M. Achour et ses amis demeurent incarcérés à la prison civile de Tunis, où l'ancien secrétaire général de la centrale syndicale a pu recevoir, mercredi 1er novembre, la visite de M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail. En début de semaine, M. Otto Kersten, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (*C.I.S.L.*), qui séjournait à Tunis, n'avait pu obtenir l'autorisation de voir M. Achour, mais la secrétaire qui l'accompagnait avait eu la possibilité de le rencontrer au parloir de la prison. — M. D.

● *La santé du président Bourguiba est « en nette amélioration »*, a annoncé, mercredi 1er novembre, M. Mohamed Sayah, directeur du parti socialiste destourien, qui venait de s'entretenir avec le chef de l'État à la clinique universitaire de Venusberg, à Bonn, où il se soigne depuis une semaine. — *(Corresp.)*

République Sud-Africaine

Le scandale du ministère de l'information menace de provoquer une crise

De notre correspondante

Johannesburg. — Le scandale de l'ancien département de l'information a été confirmé jeudi par le juge Mostert, chargé d'enquêter. Jusqu'au dernier moment, le premier ministre, M. Pieter Botha, a tenté d'empêcher le juge de montrer à la presse les documents en sa possession. Le magistrat a estimé que les contribuables avaient droit de savoir comment ont été utilisés les fonds publics.

Toutes les informations jusque-là divulguées par les journaux, principalement anglophones, se trouvent confirmées : le défunt département de l'information a tenté d'acheter, par l'intermédiaire d'un prête-nom, M. Louis Luyt, important producteur d'engrais, le groupe de presse auquel appartient le *Rand Daily Mail*, quotidien anglophone d'opposition. L'opération échouant, il décida de créer un journal destiné à le concurrencer. Douze millions de rands furent, dans un premier temps, accordés à M. Luyt par M. Eschel Rhoodie, alors secrétaire à l'information, par l'intermédiaire d'une banque suisse, pour lancer le *Citizen*, puis à nouveau 13 millions.

Cette dernière somme fut investie, semble-t-il, malgré l'avis de M. Rhoodie, dans la société de M. Luyt qui traversait des difficultés financières, les intérêts étant reversés au *Citizen*. Le journal ne pouvant toujours pas boucler son budget, un prêt de 2,7 millions de rands fut contracté à l'étranger.

Des noms importants sont cités dans cette affaire qui se révèle d'une gravité exceptionnelle. D'après une interview de M. Luyt par le juge Mostert, ce serait l'ancien premier ministre, M. Vorster, qui aurait proposé M. Luyt comme prête-nom. Selon les documents du juge, le général Hendrik Van Den Bergh, chef du bureau pour la sécurité de l'État (BOSS), le service de renseignements, aujourd'hui à la retraite, ainsi que le ministre responsable du département de l'information, M. Connie Mulder étaient les instigateurs de plusieurs des opérations litigieuses.

Ce scandale secoue pour la première fois, de façon importante, le parti national au pouvoir depuis 1948. La première réaction des partisans de M. Mulder — leader du parti au Transvaal — est de vouloir entraîner dans sa chute le premier ministre, M. Botha, qui, selon eux, ne pouvait pas être tenu complètement à l'écart des activités du département de l'information.

L'opposition, quant à elle, demande la création immédiate d'une commission d'enquête.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le conflit d'Érythrée

DES AFFRONTEMENTS ARMÉS OPPOSENT DEUX MOUVEMENTS NATIONALISTES

Beyrouth (*A.F.P.*). — Le Front de libération érythréen-Forces de libération populaires (F.L.E.-F.L.P.) a accusé, jeudi 2 novembre, le F.L.E.-Conseil révolutionnaire (F.L.E.-C.R.) d'avoir attaqué trois de ses camps militaires. Le F.L.E.-F.L.P. accuse le F.L.E.-C.R. de chercher à *« liquider les forces nationalistes au sein de la révolution érythréenne afin de dialoguer avec le régime fasciste d'Addis-Abeba au sujet du projet d'autonomie de l'Érythrée »*.

Le F.L.E.-F.L.P. souligne que cette attaque intervient au moment où le Soudan et la Libye déploient des efforts auprès de toutes les organisations de résistance afin de *« réaliser l'unité nationale érythréenne »*.

[Le Front populaire de libération (F.P.L.E.), troisième mouvement nationaliste érythréen, dont le chef, M. Ramadan Mohamed Nour, est à l'écart des affrontements qui opposent le F.L.E.-C.R. de M. Ahmed Mohamed Nasser au F.L.E.-F.L.P. de M. Ousmane Saleh Sabbeh.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Affaires étrangères : le débat européen

Jeudi 2 novembre à 15 heures, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale a examiné le budget des affaires étrangères, dont les crédits ont été présentés dans « le Monde » du 1er novembre.

M. MARETTE (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, explique les raisons (voir encadré) pour lesquelles il se refuse à présenter oralement les conclusions auxquelles il est parvenu et les observations adoptées par la commission des finances.

M. XAVIER DENIAU (apparenté R.P.R.) estime que le budget présenté est insuffisant pour traduire une volonté politique de la France. Il insiste particulièrement sur le domaine des émissions de radio vers l'étranger qui manque de moyens financiers.

M. CHANDERNAGOR (P.S.), rapporteur pour avis, indique que la commission des affaires étrangères a refusé cette année encore de *« cautionner l'état actuel de dégradation des moyens de nos diffusions culturelles, scientifiques et techniques à l'étranger ». « Les promesses n'ont pas été tenues »*, assure-t-il.

M. DEHEDDE (P.S.) explique pourquoi la commission des affaires culturelles a également émis un avis défavorable aux crédits des relations culturelles. Elle a notamment déploré le déclin accéléré de la langue française.

M. DE GUIRINGAUD : l'élargissement de la Communauté est une certitude

Après avoir répondu à M. Marette (voir ci-dessous), le ministre des affaires étrangères déclare : *« L'élargissement des Communautés est maintenant une certitude. La France se devait d'accueillir positivement les candidatures de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne qui voient dans leur adhésion la consécration de leur démocratie restaurée. Elle le devait d'autant plus qu'à maintes reprises, elle a souhaité la réalisation de cet élargissement vers le Sud, qui ouvre davantage l'Europe sur la Méditerranée et rend à la Communauté son équilibre. »* Le gouvernement mesure *« les risques »* que présente l'admission de *« pays dont les productions sont pour partie concurrentes des nôtre »*, mais *« nous avons déjà obtenu que soit engagée une réforme profonde de la réglementation applicable aux productions agricoles méditerranéennes — et notamment à la production viticole — qui doivent bénéficier enfin de garanties équivalant à celles que la politique agricole commune apporte à l'agriculture du nord de la Communauté ».*

Parlant des élections européennes de juin 1979, M. de Guiringaud indique que le gouvernement *« veillera donc à ce que les campagnes d'information ou de documentation, menées par les institutions européennes, ne conduisent pas à des ingérences dans une affaire qui relève du libre choix des Français ».* L'Assemblée européenne élue — dit-il — *« exercera les compétences que lui donnent les traités et, bien entendu, elles seules. Si des tentatives étaient faites pour entraîner l'Assemblée à sortir de son cadre, nous saurions couper court à des tels égarements. »*

Passant à l'Afrique, M. de Guiringaud déclare : *« J'observe aujourd'hui que les accusations dont notre politique, à un moment, était l'objet ont cessé ; car chacun a pu vérifier la sincérité des intentions que nous exprimions. Lorsque nous affirmions que nos actions de soutien s'exerçaient dans le strict respect de la souveraineté des Etats, comme de leurs options et qu'il appartenait aux pays africains de résoudre eux-mêmes leurs différends, nous ne cherchions pas à masquer je ne sais quelle ambition ou dessein (...). Nous nous félicitons de constater qu'au Tchad, l'entreprise de réconciliation nationale est aujourd'hui engagée, qu'entre le Zaïre et l'Angola, un rapprochement spectaculaire est intervenu, qu'au Sahara occidental, une évolution plus favorable à un apaisement s'est récemment dégagée, que l'Etat de Djibouti est parvenu à demeurer à l'abri des crises qui secouent son environnement régional. »*

A propos du Proche-Orient, M. de Guiringaud déclare : *« Un processus s'est engagé avec le concours personnel du président Carter qui, avec ténacité, s'efforce d'entretenir l'élan. Il s'agit, au moins à ce stade, d'une tentative fragmentaire puisqu'elle n'est le fait que de deux des parties directement concernées ; elle comporte donc beaucoup d'incertitude dans la mesure notamment où elle met en cause d'autres parties qui n'ont pas souscrit aux accords de Camp David.*

» Mais cette tentative existe. Elle doit être appréciée, non par rapport aux doutes, aux appréhensions ou aux espoirs qu'elle a suscités ici ou là, mais en fonction des principes qui seuls peuvent fonder un règlement juste et durable au Proche-Orient. (...) retrait des territoires occupés, reconnaissance du droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, (...) reconnaissance réciproque des frontières, établissement progressif des relations pacifiques entre les Etats. La paix à laquelle aspirent ceux qui négocient à Washington, mais à laquelle aspirent aussi l'ensemble des peuples de la région, dépend et dépendra nécessairement de ce qui aura été fait pour parvenir à ce règlement d'ensemble auquel devront être associées toutes les parties intéressées, y compris les représentants du peuple palestinien. »

« La situation au Liban, poursuit M. de Guiringaud, *ne peut se dissocier de celle du Proche-Orient. (...) Notre position constante à l'égard de la crise que subit ce malheureux pays depuis quatre ans est qu'il ne peut exister de solution qui ne soit fondée sur le respect de son unité, de son intégrité territoriale et de sa souveraineté.*

» Lors des tragiques événements qui ont eu lieu, il y a quelques semaines, aucun pays n'a plus fait que la France pour obtenir le cessez-le-feu. Nous l'avons fait, naturellement pour mettre fin aux combats et aux violences qui frappaient une malheureuse population civile déjà durement éprouvée ; nous avons aussi répondu à l'élan spontané de sympathie que nous avons tous éprouvé pour cette communauté chrétienne, si proche à tant d'égards et si menacée dans son devenir. Une fois paré au plus pressé, c'est ce devenir qui a retenu à nouveau notre attention. Pour nous, le devenir de la communauté chrétienne au Liban est aux côtés des autres communautés libanaises, dans le cadre de cet Etat souverain, indépendant et uni que le président Sarkis s'efforce de restaurer. Les tentatives conduisant à chercher, en dehors des voies que l'autorité légitime s'efforce de dégager, une solution qui méconnaîtrait le caractère profond du Liban, Etat arabe et multiconfessionnel, terre de tolérance et de liberté où coexistent pacifiquement des communautés différentes, ces tentatives menacent en fait la cause qu'elles prétendent servir ; elles ne peuvent avoir d'avenir.

» Au cours des dernières années, les populations libanaises ont trop souffert de leurs dissensions et de leurs affrontements fratricides pour que nos efforts ne tendent pas à les arracher à l'engrenage. A un moment crucial pour le Liban, il était du devoir de ses amis véritables de dire à certains : vous faites fausse route ; ne comptez pas sur un appui extérieur pour une entreprise aussi déraisonnable, appui dont le mirage entretient trop d'innocents dans des illusions suicidaires ; seuls, le dialogue et la réconciliation nationale peuvent rétablir la paix civile, restaurer l'Etat, lui permettre de renoncer à une sécurité empruntée pour se doter de moyens proprement libanais d'assurer l'ordre et la sûreté de tous. »

En terminant, le ministre des affaires étrangères rappelle les propositions de la France pour le désarmement et ses efforts pour relancer le dialogue Nord-Sud.

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R., Paris), président de la commission des affaires étrangères, juge d'abord le budget présenté. *« On y trouve,* précise-t-il, *du bon* (les crédits de fonctionnement) *et le pire : les crédits de l'action culturelle. »*

Après s'être félicité qu'en Afrique *« une action plus politique »* ait succédé à des *« actions militaires controversées »*, il évoque la situation au Liban. La survie du Liban, explique-t-il, c'est d'abord l'arrêt des combats. Ils ont cessé et notre diplomatie y a contribué. Mais la réconciliation nationale autour du chef de l'Etat, c'est-à-dire l'entente entre toutes les communautés est le seul point de départ possible de redressement qui permettrait à la fois de reconstituer l'unité du pays d'établir un *modus vivendi* avec les Palestiniens et de mettre un terme à l'occupation. Nous en sommes loin.

Abordant ensuite les problèmes européens, M. Couve de Murville évoque l'élargissement de la Communauté : *« A partir du moment où un premier élargissement a été accepté, il n'est pas imaginable de prendre une position de principe négative sur un second. Le problème est ensuite économique. Nos agriculteurs méditerranéens doivent obtenir toutes les garanties nécessaires. La négociation sera difficile, mais c'est sur son résultat que le Parlement pourra juger et devra décider. Ceci dit, à neuf, l'immobilisme est devenu presque de rigueur, tant il est difficile de décider. Qu'en sera-t-il à douze ? »*

M. GREMETZ (P.C.) : l'Europe, filiale de l'empire américain

Pour M. GREMETZ (P.C. Somme) *« le président de la République poursuit avec une remarquable constance son objectif de dilution de la France dans un conglomérat ouest-européen, une Europe du chômage, une Europe allemande, qui n'est rien d'autre qu'une filiale de l'empire américain ».* Il s'étonne ensuite que *« certains feignent de découvrir, pour s'en indigner, le financement par les institutions européennes des partis politiques, système connu depuis des années ».*

Pour M. Gremetz, *« l'Europe des Douze, ce serait non plus l'Europe des six millions, mais des neuf millions de chômeurs. Aucun préalable, aucune garantie ne sauraient suffire. Nous entendons opposer à l'Europe des multinationales et de l'atlantisme l'alternative d'une Europe démocratique, indépendante et pacifique, d'une Europe des travailleurs ».*

Evoquant ensuite la situation au Liban, il déclare : *« Nous n'avons jamais confondu la masse des chrétiens du Liban avec les milices de droite ou fascisantes, armées et financées par Israël et dont l'objectif est la partition du Liban. Nous nous félicitons des propos de M. de Guiringaud concernant leur rôle provocateur. Mais votre politique caractérisée par un appui à la stratégie de l'impérialisme américain ne va pas dans le sens de la paix au Liban. »*

M. FEIT (U.D.F., Jura) consacre une large part de son intervention à l'Europe. Il déclare notamment : *« Poursuivre la construction d'une Europe unie et forte assurera à l'avenir l'indépendance de la France. Certes, l'élargissement suscite des craintes légitimes, mais il appartient au gouvernement de mieux expliquer sa politique. Quant à l'élection de l'Assemblée de Strasbourg, elle permettra de sensibiliser nos compatriotes à l'importance des questions posées. »*

M. DEBRÉ (R.P.R.) : le droit de censure de l'Assemblée européenne

M. DEBRE (R.P.R., La Réunion) constate avec regret *« l'indifférence avec laquelle le gouvernement accepte la manière dont nous sommes traités par des autorités qui se veulent supranationales ».* Il précise : *« De l'argent a été soustrait pour financer la propagande électorale ; la manière dont la commission et l'Assemblée européenne se sont entendues pour répartir cet argent est scandaleuse ; il y aura de ce fait une différence d'audience entre les diverses tendances et les thèmes retenus ne sont pas ceux que le gouvernement avait présentés au Parlement. »*

L'ancien premier ministre fait ensuite trois prévisions : *« D'abord, la disposition du traité de Rome qui donne à l'Assemblée européenne la possibilité d'adopter une motion de censure n'ayant pas été modifiée, l'Assemblée ne manquera pas d'user de cette faculté et mettra en cause la souveraineté des gouvernements et des Parlements nationaux. Ensuite, l'Assemblée votera avant dix-huit mois une motion par laquelle elle demandera le retour à des prises de décision à la majorité. Enfin, alors que le Conseil constitutionnel a déclaré que toute division de la France en circonscriptions régionales mettrait en cause l'individualité de la République, nous avons signé un document selon lequel une deuxième élection pourrait se dérouler selon un mode de scrutin unique dans tous les pays de la Communauté. »*

M. COT (P.S.) : le mercantilisme derrière les beaux discours

M. COT (P.S., Savoie) observe que *« le dessein giscardien en matière de politique étrangère commence à se préciser ».* Il se résume en deux mots : une obsession et une ambition. L'obsession, précise-t-il, c'est qu'à la fin du siècle la population française ne représente plus que 1 % de la population mondiale. Quant à l'ambition, c'est celle qui conduit à insister exclusivement sur la nécessité de rattraper l'Allemagne et le Japon. Votre volonté de courir après les Allemands, demande-t-il, peut-elle tenir lieu de politique étrangère ? *« Dans l'ensemble,* estime le député, *votre politique abrite un mercantilisme robuste derrière de beaux discours. »*

En ce qui concerne les problèmes européens, les initiatives françaises lui apparaissent comme *« un moyen de ne pas parler du chômage et de l'inflation ».* Ainsi, face à la crise économique, *« la politique communautaire est défaillante ».*

Mme GOUTMANN (P.C., Seine-Saint-Denis) consacre son intervention au désarmement. Il est possible, affirme-t-elle, de freiner puis d'arrêter la course aux armements. Elle regrette que la France ne s'engage pas davantage dans ce processus, d'autant, fait-elle remarquer, que notre pays est un des plus gros vendeurs d'armes du monde.

M. SEITLINGER (U.D.F., Moselle) estime que face au triple défi que lance le monde actuel (démographique, énergétique, industriel) *« la chance de la France réside dans l'Europe ».*

M. JULIEN (apparenté P.S., Gironde) s'élève contre *« la dégradation persistante de nos moyens d'action à l'étranger ».* M. GORSE (R.P.R., Hauts-de-Seine) souhaite avoir des précisions sur les 14 milliards *« l'équivalent du déficit budgétaire »*, prélevés sur les recettes de l'Etat au profit de la communauté. *« Est-il exact,* demande M. COUSTE (apparenté R.P.R., Rhône) *que des milliers de personnes soient détenues au Vietnam dans des conditions abominables ? »*

En séance de nuit, M. SOURY (P.C., Charente) insiste *« sur l'inquiétude justifiée des agriculteurs face aux conséquences de l'élargissement du Marché commun ».* Mme MOREAU (U.D.F., Alpes-Maritimes) observe que l'opinion reconnaît qu'il n'est pas possible de vivre en vase clos. Pour M. LEMOINE (P.S., Eure-et-Loir) qui consacre son intervention à la politique africaine, *« il semble que du domaine réservé on soit passé au jardin secret ».*

Pour M. HUNAULT (non-inscrit, Loire-Atlantique), *« le chômage et le sous-développement ne pourront être réduits que dans le cadre européen ».*

M. SOURDILLE (R.P.R., Ardennes) juge inquiétant le recul de l'enseignement du français dans certains pays.

M. SABLE (apparenté U.D.F., Martinique) constate que les DOM sont exclus d'avantages dont bénéficient les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Pour M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), la défense du français est une des conditions de notre présence économique, donc du poids politique de notre pays dans le monde. Pour M. FREDERIC - DUPONT (apparenté R.P.R., Paris) *« l'Afrique du Sud est un bastion indispensable à la défense de l'Occident, un bastion menacé par les pressions soviétiques ».* M. Ehrmann (apparenté U.D.F., Alpes-Maritimes) relève que grâce à la Communauté, la France a connu la plus forte expansion économique d'Europe de 1954 à 1973. Aujourd'hui, reconnaît-il, un deuxième souffle *est nécessaire si l'on veut éviter* l'immobilisme. *« On ne dit pas assez,* estime M. VALLEIX (R.P.R., Gironde) *que l'Europe n'est pas la facilité, mais l'effort. »* M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) réclame pour l'an prochain *« un budget d'offensive pour le rayonnement de notre pays sur les ondes »*, notamment dans la Méditerranée.

Pour M. GOULET (R.P.R., Orne), les accords de Camp David sur le Moyen-Orient *« contiennent de nouveaux germes de mort, dans la mesure où ils excluent de la table de négociations le peuple palestinien ».*

M. LONGUET (U.D.F., Meuse) insiste sur la protection des Français à l'étranger et l'indemnisation des biens en cas de décolonisation. M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne), rappelle que son groupe a déposé une proposition de loi prévoyant que les Français seraient directement représentés, en tant que tels, au Parlement.

Après l'intervention de M. STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères qui précise notamment qu'en dépit de l'avis défavorable du Conseil d'Etat le gouvernement a l'intention de faire en sorte que les ambassadeurs soient vraiment les représentants à l'étranger de l'ensemble du gouvernement, M. DE GUIRINGAUD répond aux différents intervenants et évoque notamment les sujets suivants :

— L'élargissement de la Communauté : *« Le gouvernement n'est nullement opposé à la venue du débat à l'Assemblée nationale. »*

— Le système monétaire européen : *« Il ne sera absolument pas conduit au profit exclusif de l'Allemagne mais répondra aux intérêts de tous les Etats membres. Si l'un ou l'autre de ces Etats décidait de différer sa décision, il n'est pas question d'arrêter pour l'ensemble la mise en place d'un dispositif dont les événements ont démontré l'urgence. »*

— L'élection de l'Assemblée européenne : *« Le gouvernement est opposé à toute extension des pouvoirs de cette Assemblée. La motion de censure, est une arme tellement lourde qu'elle est difficilement utilisable et on ne voit d'ailleurs pas contre quelle instance elle le serait. La vraie menace réside au sein du Conseil, dans la possibilité qu'aurait une majorité d'imposer sa volonté. C'est là qu'intervient le compromis de Luxembourg : si l'intérêt vital d'un Etat est en cause, ce dernier peut refuser un vote à la majorité. Quant au cumul, rien n'interdit aux formations politiques de fixer des règles excluant le cumul des mandats de député européen. »*

Avant le vote des crédits, M. GUIDONI (P.S.) propose de supprimer les crédits nécessaires au financement d'un poste d'attaché culturel à l'ambassade de France en Argentine. Ce faisant, son groupe entend protester contre les propos tenus par l'attaché culturel en poste dans cette ambassade, *« ce dernier ayant pris la défense du régime dictatorial argentin ». « Ces propos,* indique M. STIRN, *ont été tenus à titre personnel et n'engagent pas le gouvernement, qui a d'ailleurs rappelé ce fonctionnaire à l'obligation de réserve. »* L'amendement socialiste est repoussé par l'Assemblée.

M. ODRU (P.C.) présente un amendement destiné à réduire la participation de notre pays aux organisations internationales européennes situées en France. Son groupe entend ainsi protester *« contre le contrat passé par la commission avec l'Agence Havas pour la propagande électorale en faveur de l'Assemblée européenne ».* M. CHANDERNAGOR (P.S.) indique que son groupe votera l'amendement. M. Stirn le combat et annonce que le gouvernement étudiera la proposition de loi déposée à ce sujet par le groupe R.P.R. et que ce texte sera discuté. L'amendement communiste est rejeté par 281 voix contre 202.

Pour terminer, l'Assemblée adopte un amendement de M. EHRMANN (app. U.D.F.) destiné à favoriser les effectifs des services extérieurs.

L'ensemble des crédits est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

La séance est levée vendredi à 1 h. 45.

PATRICK FRANCÈS.

M. Marette (R.P.R.) à M. de Guiringaud : vous avez le cœur sec

M. Jacques Marette, député R.P.R. de Paris, a expliqué jeudi, à la tribune du Palais-Bourbon, pourquoi il refusait, pour la première fois depuis onze ans, de présenter oralement son rapport spécial sur le budget des affaires étrangères. C'est, a-t-il déclaré, pour protester de la façon la plus solennelle contre « les déclarations inconvenantes, partiales et irresponsables » *faites par M. de Guiringaud devant la presse anglo-saxonne à propos du Liban.*

« Une contribution positive »

M. Marette a poursuivi : « Il n'appartient ni au Parlement ni à plus forte raison à un simple député de demander le départ d'un ministre, ce privilège étant réservé au président de la République sur proposition du premier ministre. Toutefois, en conscience, j'aurais honte d'accepter de jouer les Ponce Pilate en feignant de m'accommoder des explications embarrassées fournies par le ministre à la commission des affaires étrangères (...). Vous êtes un technicien de la diplomatie, ainsi le veut votre formation ; mais vous manquez de générosité. Vous avez le cœur sec. C'est, pour parler au nom de la France, un handicap insurmontable. »

Intervenant peu après, M. de Guiringaud devait déclarer :

« J'ai entendu, avec une certaine surprise, les déclarations de M. Marette. S'il participait aux travaux de la commission des affaires étrangères, il n'aurait pas qualifié, comme il l'a fait, mes déclarations du 16 octobre. Ses collègues, qui reviennent d'une mission à Beyrouth, lui diront que ces déclarations ont apporté une contribution positive aux efforts menés pour trouver une solution aux graves difficultés que connaît le Liban.

» Quant aux appréciations que M. Marette a cru pouvoir porter sur mes sentiments personnels, je les récuse absolument. Si mes propos du 16 octobre ont surpris, c'est sans doute parce que les déclarations très fermes que j'avais faites dans les semaines précédentes contre les bombardements systématiques dont étaient victimes d'innocentes populations civiles n'avaient pas reçu en France une publicité suffisante. Quant à mes sentiments, mon attachement personnel au Liban, les efforts que j'ai déployés en faveur de la paix dans ce pays, ils sont assez connus, et ils ont reçu à Paris, à New-York et à Beyrouth assez de publicité pour qu'on ne puisse avoir aucun doute, ni me faire aucun procès. Le ministre des affaires étrangères chrétien du Liban n'a, à cet égard, aucune hésitation, et les remerciements qu'il m'a adressés lundi dernier constituent pour moi un témoignage précieux. »

Plusieurs demandes de commissions d'enquête sont rejetées par la commission des lois

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, jeudi 2 novembre, sur le rapport de M. Garcin (P.C., Bouches-du-Rhône), la proposition de M. Hermier (P.C., Bouches-du-Rhône) tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation de la construction et de la réparation navales en France et l'utilisation des fonds publics alloués aux sociétés de ce secteur.

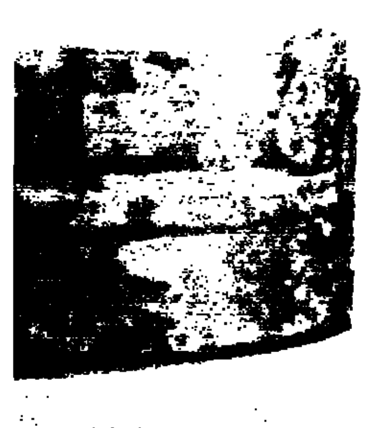
M. Aurillac (R.P.R., Indre) a souligné que la proposition du groupe communiste se situait dans une perspective historique très vaste et excédait par conséquent l'objet assigné aux commissions d'enquête. Il l'a donc jugée irrecevable. En revanche, il a estimé juridiquement possible de constituer une commission de contrôle, ainsi que le propose, sur le même sujet le groupe socialiste. Il a toutefois jugé souhaitable que la commission entende avant de se prononcer le ministre des transports. Pour M. Richard (P.S., Val-d'Oise), la création d'une commission de contrôle est indispensable dans la mesure *« où l'on ignore actuellement la répartition exacte des aides apportées à la construction navale ».* Finalement la commission a repoussé les conclusions favorables du rapporteur puis elle a ajourné sa décision sur la proposition socialiste de constitution d'une commission de contrôle en décidant d'entendre préalablement le ministre des transports.

La commission a ensuite rejeté, conformément aux conclusions du rapporteur M. Seguin (R.P.R., Vosges) la proposition communiste tendant à la création d'une commission d'enquête sur les pratiques des grandes sociétés sidérurgiques et l'utilisation des fonds publics qui leur sont accordés.

La commission a ensuite rejeté, sur le rapport de M. Seguin, la proposition communiste tendant à créer une commission d'enquête sur les fonds publics attribués aux entreprises.

Elle n'a pas non plus adopté les conclusions du rapport de M. Kalinsky (P.C.) favorable à la création d'une commission d'enquête sur le rôle de l'urbanisation et du manque de barrages-réservoirs lors des inondations en région parisienne. Enfin, elle a aussi rejeté, conformément aux conclusions de M. Aurillac, la proposition communiste tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles le gouvernement « a permis le démantèlement de l'industrie française du textile ».





POLITIQUE

Les progrès du parti socialiste éloignent les perspectives d'« ouverture » de la majorité

Le R.P.R. ayant, sinon rendu, du moins déposé les armes, en constatant que le chef de l'Etat et le premier ministre sont maîtres de la situation, l'examen du budget, au Parlement, ne donne lieu à aucune surprise. Qu'ils l'approuvent ou non, les députés gaullistes soutiennent la politique de M. Raymond Barre, sachant bien qu'une défection de leur part amènerait M. Valéry Giscard d'Estaing à dissoudre l'Assemblée nationale et que les électeurs feraient payer leur inconséquence à ceux qui renieraient ainsi la majorité sept mois après s'être présentés comme ses plus ardents défenseurs.

L'impasse où sont acculés M. Jacques Chirac et ses amis est, dit-on à l'Elysée, l'aboutissement logique de l'orientation qu'ils avaient prise le 5 décembre 1976. En choisissant d'être des rivaux, voire des opposants au sein de la majorité, plutôt que des alliés, les gaullistes se condamnaient à mêler une critique sans effet à une fidélité sans contrepartie. Certes, ils pouvaient escompter jusqu'à l'élection de mars qu'une aggravation de la conjoncture économique et l'incapacité des centristes et giscardiens à se rassembler permettraient au R.P.R. d'obtenir la préférence des électeurs de la majorité et d'imposer ses solutions et ses hommes au chef de l'Etat. Ces hypothèses ayant été démenties par les faits, il ne reste à l'état-major gaulliste qu'à préparer l'élection présidentielle de 1981.

Cette situation a pour conséquence que M. Giscard d'Estaing ne peut relâcher sa pression sur le R.P.R. Toute concession aux thèses gaullistes, sur l'Europe ou sur les projets de normalisation de la vie politique, qui sont l'objet des consultations menées par M. Barre, apparaîtrait comme une victoire pour M. Chirac. Or s'il paraît peu probable, aujourd'hui, que le maire de Paris devance M. Giscard d'Estaing en 1981, un écart de trois ou quatre points seulement entre les deux candidats signifierait l'échec du « recentrage » voulu par le chef de l'Etat. En attendant, comme le président du R.P.R. a fort à faire pour concilier l'extrême prudence de la plupart des députés de son groupe avec l'intransigeance des amis de M. Michel Debré, M. Giscard d'Estaing paraît assuré d'une complète tranquillité. Dans ces conditions, c'est à peine si l'on envisage, à l'Elysée, que les élections européennes puissent être l'occasion d'enfoncer un coin dans le bloc R.P.R. Autant vaut, dit-on, que chaque formation compte ses voix. D'ailleurs, si certains gaullistes faisaient liste commune avec l'U.D.F., tandis que d'autres suivaient M. Debré, cela n'empêcherait pas M. Chirac de réaffirmer son autorité sur le mouvement quelques mois plus tard.

L'avenir du premier ministre

Dans l'entourage du président de la République, on affirme ne pas encore s'être demandé quelles seraient les conséquences d'une défaite de la majorité aux élections de juin 1979. Cette question rejoint celle de l'avenir de M. Barre. S'il réussit dans son entreprise de redressement économique, le premier ministre pourra s'imposer comme le père d'un « miracle français » et devenir le fédérateur d'une majorité réconciliée. S'il échoue, il sera traité comme l'unique responsable d'une politique pourtant inspirée par le chef de l'Etat et soutenue par des députés qui, pour la plupart, avouent n'en avoir pas d'autre à proposer.

Qu'une prolongation des fonctions de M. Barre soit aujourd'hui envisagée, alors que le président de la République avait laissé prévoir, en avril dernier, son remplacement futur par un gouvernement d'« ouverture nationale », tient au fait que celle-ci est moins que jamais d'actualité. La « cohabitation raisonnable », souhaitée par M. Giscard d'Estaing entre la majorité et l'opposition, n'est guère entrée dans les mœurs parlementaires. Le chef de l'Etat a été accueilli à Clermont-Ferrand par un maire socialiste et un conseil municipal d'union de la gauche, mais les députés de l'opposition n'ont obtenu la responsabilité d'aucun rapport à la commission de la défense. Au demeurant, il semble que la « décrispation », qui s'est manifestée au niveau du président de la République et des dirigeants de l'opposition, ait surtout profité à ces derniers, et singulièrement au parti socialiste.

S'éloignant du parti communiste, le P.S. parvient à confirmer à la fois son opposition à la politique actuelle et son caractère de parti responsable, le seul qui puisse prétendre au pouvoir et qui, pour cette raison, n'hésite pas à dialoguer avec les vainqueurs d'aujourd'hui. Les conseillers de M. Giscard d'Estaing observent avec attention le travail du parti socialiste pour se donner le projet politique qui lui manque. M. Giscard d'Estaing souhaitait, dans la préface de l'édition de poche de *Démocratie française*, que le parti socialiste puisse « retrouver » et « exprimer » une « doctrine propre ». Toujours est-il que le P.S. s'installe dans le rôle de grand parti d'opposition auquel le destinent la rupture de l'union de la gauche et la crise de l'idéologie communiste.

Pendant cette phase, estime-t-on à l'Elysée, les socialistes ne pourront accomplir le moindre pas vers le pouvoir, car le parti communiste en profiterait aussitôt, et ils devront laisser dans l'ombre la question des alliances. Il suffira au président de la République de la poser, comme il l'avait fait, deux mois avant les élections législatives, à Verdun-sur-le-Doubs, pour montrer les limites des progrès du P.S., qui peut donc se développer sans que la majorité doive s'en inquiéter. Dépasserait-il 30 % des voix aux élections européennes qu'il ne serait pourtant pas en état de gouverner. Mais, dans cette perspective, l'échéance de 1981 paraît plus redoutable, car le candidat socialiste pourrait recueillir les suffrages communistes, au second tour, au prix d'un minimum de concessions. Tout dépendra de la personnalité de ce candidat. On considère, à l'Elysée, que M. François Mitterrand n'est pas, pour l'instant, sérieusement menacé à la tête du P.S., mais l'on se garde de tout pronostic sur sa succession.

Les élections de mars dernier ont clos une période de la vie politique pendant laquelle le programme commun de la gauche était au centre du débat. Ce programme exprimait une opposition au régime autant qu'à sa politique. Il semble à présent qu'une opposition ne peut se manifester avec quelques chances de succès que dans le cadre des institutions actuelles et de la pratique établie par M. Giscard d'Estaing. En insistant sur le thème de « *l'avenir de la France* », le chef de l'Etat s'attache maintenant à fixer le cadre idéologique des débats futurs.
JauFo

PATRICK JARREAU.

« L'Humanité » analyse longuement « l'Accident » livre de Maurice Goldring

« L'Humanité » du 3 novembre consacre, sous la signature de Michel Cardoze, une longue analyse à l'ouvrage de M. Maurice Goldring, « l'Accident », qui vient de paraître aux Editions sociales. La publication du livre et le commentaire auquel il donne lieu dans le quotidien communiste constituent un double événement pour le P.C.F.

A travers un parallèle avec un traumatisme dont a été victime sa fille à la suite d'un accident, l'auteur raconte en effet comment il a vécu le débat engagé au sein du P.C.F. au lendemain de l'échec électoral de la gauche. Il s'agit en quelque sorte d'un journal, d'un bloc-notes, sur lequel un intellectuel communiste exprime ses états d'âme, ses interrogations. Et elles sont nombreuses.

Il déplore en particulier que la direction de son parti ait sous-estimé la volonté de discussion de la masse des communistes, même s'il comprend qu'elle ait cherché à faire en sorte que la bataille politique principale soit celle de la responsabilité du P.S. dans l'échec de la gauche. Il reproche aussi la fermeture de la presse du P.C.F. à tout écho de la discussion en cours. Ce reproche est mentionné dans le compte rendu de l'*Humanité*.

M. Maurice Goldring ne reste pas inactif durant cette période. Il écrit à la direction de son parti, sans recevoir de réponse. Il propose, sans succès, un texte à la presse communiste. Il le fait publier dans *Témoignage chrétien*. Ce geste lui vaut de sortir de l'anonymat vis-à-vis de ses collègues d'université, mais l'utilisation qui est faite de son article le décide à ne plus s'exprimer hors de son parti. D'autant que la direction du P.C.F. entreprend de dénoncer le travail « fractionnel ».

Les remarques de M. Georges Marchais sur les intellectuels qui monologuent, assis derrière un bureau, le hérissent. Il s'étonne de constater qu'à chaque fois qu'il avait des critiques à émettre « *on plaçait sur leur chemin le bloc de certitudes politiques* », qu'il partageait, « *comme si elles s'opposaient à ces critiques alors que dans mon esprit elles en découlaient* ». Il explique :

« *Si nous voulons être un parti de masse, passer de 600 000 à un million, soyons assurés qu'en permanence il y aura 10 % de communistes qui seront en désaccord sur tel ou tel point de notre politique. Qu'en permanence, 1 % seront furieux contre l'ensemble de notre politique. Qu'un dixième de ces derniers iront jusqu'à violer les règles du centralisme démocratique et s'exprimeront à l'extérieur, par des articles, des livres, comme ils l'ont fait jusqu'à présent sans que cela soulève de difficultés majeures. Un pour mille, ce n'est pas beaucoup. De six cents à mille communistes dont les désaccords publics pourront être utilisés par l'adversaire. Mieux vaut s'habituer à vivre avec. Car, de deux choses l'une : ou bien leur point de vue sera totalement isolé dans le parti, et il n'aura rigoureusement aucune importance, et l'adversaire sera dans l'incapacité de l'utiliser ; ou bien il représentera un courant important, et ce courant devra être affronté dans une large discussion politique, et non pas transformé en bataille administrative ou juridique sur la défense de l'unité du parti.* »

L'Humanité adresse à l'auteur deux reproches. D'une part de paraître s'excuser d'être un intellectuel. D'autre part, de ne pas s'être attaché à préciser, « *à nommer* », les défauts, les imperfections du P.C.F. L'ouvrage resterait trop impressionniste.

On peut, sur ce point, renvoyer le quotidien du P.C.F. à d'autres ouvrages de communistes dans lesquels un effort d'approfondissement a été tenté. C'est le cas par exemple de MM. Molina et Vargas ou de M. Rony. Mais, ainsi que le note d'ailleurs M. Goldring, il n'y a eu aucun compte rendu de ces ouvrages dans la presse du P.C.F.

Dès lors, on peut se demander si les insuffisances relevées par *l'Humanité* n'expliquent pas que les Editions sociales, c'est-à-dire les éditions du P.C.F., aient accueilli le livre de M. Goldring, ouvrage qui demeure plus un reflet qu'une analyse, mais qui n'en mérite pas moins de retenir l'attention. — T. P.

★ « L'Accident », de Maurice Goldring, éd. Sociales, 185 pages, 39 F.

M. DEFFERRE INTERDIT LE MEETING DE L'EURODROITE A MARSEILLE

M. Gaston Defferre (P.S.), député, maire de Marseille, a interdit, jeudi 2 novembre, par arrêté municipal, le meeting de l'Eurodroite, prévu pour le 10 novembre. M. Defferre avait demandé au préfet de police, le 31 octobre, d'interdire cette réunion, organisée par les responsables du Midi de l'Eurodroite, tels que M. Joseph Ortiz, ancien dirigeant de l'O.A.S., et le général Buisson. L'Eurodroite regroupe trois mouvements d'extrême droite : le Parti des forces nouvelles (P.F.N.), le Mouvement social italien (M.S.I.), et la formation espagnole Fuerza Nueva.

Un collectif d'organisations d'extrême gauche s'est constitué mercredi, à Marseille, pour empêcher la tenue de ce meeting. De leur côté, les dirigeants du P.F.N. ont annoncé qu'ils porteront plainte contre M. Defferre pour diffamation.

A l'appui de sa décision, le maire de Marseille invoque l'article L 131 du code des communes, ainsi que la jurisprudence du Conseil d'Etat, qui autorisent le maire à interdire les manifestations de nature à troubler l'ordre public.

● *M. Bernard Stasi*, vice-président du Centre des démocrates sociaux, a évoqué, jeudi 2 novembre, devant la presse, l'absence de représentants de l'U.D.F., non membres du C.D.S., à l'Eurofestival organisé le 28 octobre par son parti. Il a regretté cette « *légère bouderie* » et ajouté : « *C'est dommage (...). L'Eurofestival a montré la vitalité du Centre des démocrates sociaux (Ceux qui l'avaient déjà enterré se sont trompés) et son audience parmi la jeunesse. Ce rassemblement a également mis en évidence que l'Europe est un thème mobilisateur.* »

M. DIJOUD VEUT METTRE FIN AUX PRIVILÈGES « HÉRITÉS DE LA COLONISATION »

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, a évoqué, jeudi 2 novembre, devant l'Association de la presse eurafricaine, l'avenir de l'outre-mer français. A cette occasion il a notamment indiqué : « *L'outre-mer, c'est la France, mais ce n'est pas encore la société française. (...) Pour certains, c'est encore trop souvent des privilèges hérités de la colonisation.* » Il a ajouté que, si ces privilèges ne sont pas supprimés, et si se perpétue la division « *entre des communautés qui ne se comprennent pas* », il est probable que « *les affrontements souterrains éclateront au grand jour* ».

C'est pourquoi le secrétaire d'Etat a affirmé sa détermination de surmonter ces difficultés afin de faire des DOM-TOM « *une vitrine de la France* » grâce à un ensemble de projets à long terme, pour lesquels il souhaite mobiliser tous les responsables locaux.

Evoquant l'avenir de Mayotte, M. Dijoud a rappelé que les populations choisiront, le moment venu, « *en toute connaissance de cause* ». Il a précisé : « *Nous devons aviser la population des avantages et des inconvénients de son choix, compte tenu des données géo-politiques. Mais mon sentiment est que les Mahorais choisiront d'être français.* »

Enfin M. Dijoud a déclaré s'associer aux paroles que M. Chirac a prononcées lors de sa visite en Martinique, selon lesquelles l'outre-mer donne à la France « *une dimension supplémentaire* ».

● *M. Marc Plantegenest*, député non-inscrit de Saint-Pierre-et-Miquelon, a annoncé, mercredi 1er novembre à Saint-Pierre, qu'il avait donné une délégation de vote au groupe socialiste de l'Assemblée nationale pour les prochains scrutins de la session parlementaire. Rentrant de Paris où il avait participé à une « table ronde » sur l'avenir politique du département, organisée par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud, M. Plantegenest a estimé que le destin de l'archipel français dépend toujours de l'assistance de la métropole. « *Dans ces conditions*, a ajouté le député, *je m'estime dégagé de l'obligation morale, et non pas politique, que je m'étais faite depuis mon élection, de soutenir par mes votes à l'Assemblée le gouvernement actuel.* »

● *M. Jean Charbonnel*, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès (gaulliste d'opposition), a vivement critiqué, jeudi 2 novembre, la déclaration faite par M. Jacques Chirac au cours de son voyage aux Antilles, selon laquelle « *il est plus important pour la France d'avoir des DOM et des TOM que d'avoir la Corrèze, car c'est ici que se trouve réalisée la vocation internationale de la France* » (*le Monde* du 31 octobre). M. Charbonnel a demandé à M. Chirac de « *choisir entre le jugement qu'il a sur l'importance de la Corrèze et des Corréziens et l'honneur de les représenter* ».

M. Gérard Denecker, premier secrétaire de la fédération socialiste du département, est intervenu dans le même sens.

De son côté, M. Chirac a estimé que les Corréziens « *jugeront par eux-mêmes la bassesse de cette manœuvre* ».

● *Une délégation du parti communiste français* conduite par M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du P.C.F., est arrivée à Fort-de-France, jeudi 2 novembre, et a été accueillie par plusieurs membres du parti communiste martiniquais.

M. Etienne Fajon participera samedi à un rassemblement populaire à Macouba (commune située à 60 kilomètres de Fort-de-France). Le thème de ce rassemblement sera la lutte des travailleurs de France et l'action du parti communiste français (les partis communistes des DOM sont indépendants du P.C.F. et considérés comme des partis frères).

L'avenir des DOM-TOM

M. CHIRAC : respecter l'égalité

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — M. Jacques Chirac visite, vendredi 3 et samedi 4 novembre, la partie montagneuse de la Guadeloupe appelée la Basse-Terre, avant de se rendre dimanche dans les îles des Saintes et de la Désirade.

Arrivé jeudi à Pointe-à-Pitre, venant de la Martinique, l'ancien premier ministre a consacré sa première journée en Guadeloupe à la visite de Grande-Terre. Accueilli avec chaleur dans les municipalités gaullistes comme Gosier, dont le maire est M. Jean Hélène, ancien député U.D.R., ou à Anse-Bertrand, dont le maire est M. José Moustache, député R.P.R., il a été reçu avec égards par la municipalité socialiste du François et par le maire U.D.F.-réformateur du Moule. Tous ces élus ont insisté sur le rôle international que la France devrait développer dans cette région du monde grâce à ses départements antillais, allant ainsi au devant des vœux de leur visiteur. Dans ses réponses, M. Chirac est revenu chaque fois sur deux thèmes. Il a indiqué tout d'abord que « *la France ne peut être grande que si elle existe à l'extérieur des frontières de l'Hexagone, car elle n'est pas comme d'autres pays européens égoïstement refermée sur elle-même* ». Il a aussi développé le thème de l'égalité en affirmant : « *Si les départements d'outre-mer font partie intégrante de la République, il faut y développer une action pour que l'égalité entre tous les départements français soit respectée* », ajoutant que, dans la défense des intérêts des DOM, la France « *doit respecter les particularités de chacun sans mettre en cause les fondements de la nation* ».

A Pointe-à-Pitre, dont le maire communiste ne l'a pas reçu, M. Chirac a tenu jeudi soir, devant une foule nombreuse, un meeting au cours duquel il a notamment évoqué les arguments des opposants en déclarant : « *N'écoutez pas les marchands de bonnes paroles et d'illusions qui, dans une totale irresponsabilité, offrent toujours des lendemains meilleurs et des paradis imaginaires.* » Evoquant les difficultés de l'économie guadeloupéenne, M. Chirac a souligné la nécessité de « *défendre sans relâche* » à Bruxelles la réglementation française du rhum puis il a promis que, lorsque les accords de Lomé (conclus entre les pays d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes avec l'Europe) seront soumis à renégociation, il veillera à la défense des avantages que connaissent les DOM.

Il a enfin évoqué le problème de la desserte aérienne des Antilles, distinguant entre le transport d'un pays étranger vers les Antilles, pour lequel il souhaite que « *la concurrence joue réellement sans obstacle direct ou indirect* », et les transports entre la métropole et les départements d'outre-mer.

ANDRÉ PASSERON.

PRESSE

MEMBRE DU GROUPE HERSANT

M. Pierre Janrot devient P.-D.G. de « l'Aurore »

Le nouveau conseil d'administration de la S.A. Editions France libre (éditrice de « l'Aurore » et de « Paris-Turf »), réuni ce vendredi matin 3 novembre, a élu M. Pierre Janrot au poste de président-directeur général de la société, en remplacement de Mme Francine Lazurick, démissionnaire. Depuis 1976, M. Pierre Janrot fait partie du « brain-trust » de M. Robert Hersant.

L'assemblée générale des actionnaires de la société éditrice de *l'Aurore*, réunie le mardi 31 octobre, avait enregistré les « départs » de Mme Lazurik, de MM. Henri Cunin (qui représentait les intérêts de M. Boussac) et Jean-Louis Descours, P.-D.G. des chaussures André, qui constituaient le conseil d'administration. Ont été appelés à leur succéder : MM. Pierre Janrot, également administrateur des imprimeries Richelieu, Roger Alexandre, directeur administratif de *l'Aurore*, et Alexandre Reza, P.-D.G. de la société des joailleries Reza-Gem.

Par ailleurs, la S.A. des imprimeries Richelieu tient ce même vendredi 3 novembre, sous la présidence de M. André Boussemart — membre du directoire du groupe Hersant, — une assemblée générale destinée, notamment, à ratifier l'entrée au conseil d'administration de MM. Boussemart et Janrot.

La mainmise du propriétaire du *Figaro* et de *France Soir* sur *l'Aurore* est désormais quasi totale.

M. Roland Faure directeur-rédacteur en chef

Sur le plan rédactionnel, on apprend que M. Roland Faure — seul rescapé de l'équipe de direction de *l'Aurore* après les démissions de Mme Lazurick, de MM. Van den Esch, Robert Guilleminault et Dominique Pado — qui assumait en fait la responsabilité du journal depuis deux mois, est nommé directeur-rédacteur en chef.

M. Roland Faure, qui a rendu visite, le lundi 30 octobre, à M. Marcel Fournier, P.-D.G. des magasins Carrefour et président de la société Franpresse, en compagnie de M. Pierre Janrot, subordonnait son acceptation au maintien de la ligne politique de *l'Aurore* et de son indépendance. Il voulait aussi avoir l'assurance de disposer des moyens lui permettant de maintenir la capacité rédactionnelle du quotidien et avoir la possibilité de remplacer les journalistes démissionnaires.

Depuis un mois en effet, outre les départs de MM. Guilleminault et Pado, *l'Aurore* a enregistré les départs volontaires de plusieurs collaborateurs, notamment MM. Philippe Bernert, rédacteur en chef, Céderic Goury-Laffont, sous-chef du service politique, Jean Dumas, chef du service des sports, Jacques Lesinge, grand reporter, Jean-Michel Saint-Ouen, chef des informations générales.

Les sections syndicales journalistes S.N.J., C.F.D.T. et F.O. de *l'Aurore* doivent avoir, ce vendredi, une réunion commune avec les responsables nationaux de ces organisations syndicales pour fixer leur position face à la situation nouvelle créée par ces nominations à la tête du groupe de presse de la rue Richelieu et pour obtenir des assurances sur le maintien des effectifs, les avantages acquis et la garantie de l'emploi. — C. D.

[Né le 19 mars 1921 à Paris, M. Pierre Janrot, licencié en droit, a été secrétaire de rédaction à « Paris-Journal » (1957), puis chef des informations régionales aux « Echos » (1960). En 1970, il est nommé directeur général du « Journal du Centre », puis du « Populaire du Centre ». Enfin, il devient directeur-gérant du quotidien « France Antilles » de 1976 à 1978.]

● *L'hebdomadaire « Midi olympique »*, spécialisé dans le rugby et édité à Toulouse (diffusion : 140 000 exemplaires), vient d'être racheté par le quotidien *la Dépêche du Midi*, que dirige Mme Evelyne Baylet. Fondé en 1919, *Midi olympique* avait reparu en 1947. Il était, jusqu'en 1973, imprimé par *la Dépêche du Midi*. A cette date, M. Laborie, son directeur, avait créé une imprimerie offset à Toulouse et une société, la SOMI (Société occitane moderne d'impression), qui éditait *Midi olympique*.

● *Le nouveau mensuel « Alpinisme et Randonnée »* traite de tous les problèmes de la montagne et des randonnées (68 p., 8 F). On y trouve des articles ou des chroniques sur l'escalade, les bergers, le matériel, des conseils pour lire une carte, un « écho » des sentiers, même une « radio-montagne » qui reçoit des petites annonces gratuites.

Les grands de la Hi-Fi au prix Darty.



Quelques exemples de chaînes* au prix Darty : les prix les plus bas, garantis par le remboursement de la différence.

1550 F **SCOTT** Ampli A 407 2 x 18 Watts. **GARRARD** Platine tourne-disque GT 20. **DYNAMIC SPEAKER** Enceintes DS 30 2 voies 30 Watts.	**1990 F** **TOSHIBA** Ampli-tuner SA 220 L 2 x 11 Watts. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL 210. **SIARE** Enceintes BX 22 2 voies 20 Watts.	**2490 F** **SCOTT** Ampli-tuner R 306 L 2 x 15 Watts GO-MF. **KENWOOD** Platine tourne-disque KD 1033 B. **TECHNICS** Enceintes SB 90 2 voies 25 Watts.	**2600 F** **NIKKO** Ampli NA 360 2 x 20 Watts. **PHILIPS** Platine tourne-disque AF 677. **3A** Enceintes Alphase 2 voies 35 Watts.
3050 F **HITACHI** Chaîne compacte SDT 7825 - 2 x 16 Watts équipée d'une platine tourne-disque, d'une platine cassette, d'un tuner PO-GO-OC-MF. **SIARE** Enceintes BX 22 2 voies 20 Watts.	**3100 F** **PIONEER** Ampli-tuner SX 550 2 x 20 Watts. **SHURE** Cellule M 75-6 S. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL 2000. **KENWOOD** Enceintes LSK 200 2 voies - 40 Watts.	**3790 F** **MARANTZ** Ampli 1072 2 x 36 Watts. **SONY** Platine tourne-disque PS - T1. **TECHNICS** Enceintes SB 4 500 2 voies 45 Watts.	**3950 F** **KENWOOD** Ampli KA 3700, 2 x 25 Watts. **AKAI** Platine cassette CS702 D MK II. Meuble de rang. GC 141. **GARRARD** Platine tourne-disque GT 20. **WHARFEDALE** Enceintes Linton 3 XP 3 voies - 30 Watts.
4100 F **PIONEER** Ampli-tuner SX 650 2 x 35 Watts. **ORTOFON** Cellule FF XE MK II. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL 3200. **3A** Enceintes Apogée 2 voies - 50 Watts.	**4450 F** **SONY** Ampli TA-F4 A 2 x 40 Watts. **AKAI** Platine disque A 306. **SIARE** Enceintes DL 200 3 voies 50 Watts.	**4750 F** **JVC** Chaîne compacte MF 55L 2 x 25 Watts. Platine disque. Platine cassette Super ANRS. Tuner PO-GO-MF. **3A** Enceintes Alphase 2 voies 35 Watts.	**5300 F** **TECHNICS** Ampli SU7300 2 x 41 Watts. **TEAC** Platine cassette A 103. **AKAI** Platine disque AP 206. **MARTIN** Enceintes Gamma 311 3 voies - 50 Watts.
5950 F **TECHNICS** Ampli SU 7700 2 x 50 Watts. Platine disque SL 2000. **TEAC** Platine cassette A 103. **ADC** Cellule QLM 30. **J.B. LANSING** Enceintes L 19 2 voies 60 Watts.	**6250 F** **KENWOOD** Ampli KA 7100 2 x 60 Watts. **SHURE** Cellule M 95 D. **TECHNICS** Platine disque SL 1501. **3A** Enceintes Adagio 3 voies - 75 Watts.	**6850 F** **SONY** Ampli-tuner STR-V-4L 2 x 50 Watts. **PHILIPS** Platine AF 877. **MARTIN** Enceintes Gamma 315 3 voies 60 Watts.	**7450 F** **NIKKO** Ampli NA 550 - 2 x 45 Watts. Tuner FAM 450 PO-MF. **SHURE** Cellule M 95 ED. **HITACHI** Platine cassette D 220. **TECHNICS** Platine disque SL 1700. **MAJA** Meuble de rang. Hit 3429. **3A** Enceintes Apogée 2 voies - 50 Watts.
8350 F **SCOTT** Ampli A 457 - 2 x 60 Watts. Tuner T 527 L. Platine cassette CD 67. **SHURE** Cellule M 91 ED. **TECHNICS** Platine disque SL 3200. **WHARFEDALE** Enceintes E 50 3 voies 70 Watts.	**8850 F** **HITACHI** Ampli de puissance HMA 7500 - 2 x 75 Watts. Préampli HCA 8300. **ADC** Cellule XLM MK III. **TECHNICS** Platine disque SL 1401. **VERIT** Enceintes LB 800 3 voies 100 Watts.	**9990 F** **TECHNICS** Ampli SU 8080 2 x 72 Watts. Tuner ST 8080. Platine magnéto RS 673 US. Meuble de rang. GC 144. **AKAI** Platine disque AP 306. **3A** Enceintes Adagio 3 voies 75 Watts.	**11100 F** **TECHNICS** Ampli puissance SE 9060 2 x 70 Watts. Préampli SU 9070. Egaliseur SH 9010. **HITACHI** Platine disque HT 353 Q. **WHARFEDALE** Enceintes E 70 3 voies - 100 Watts.

Offrez-vous votre chaîne dès aujourd'hui avec 20 % du prix Darty. Le solde payable sans frais le 5 janvier 1979.

(Offre valable jusqu'au 9 novembre 1978.)
Pour profiter de cette offre, après acceptation du dossier, il vous suffit de disposer d'un compte bancaire ou d'un compte-chèque postal.

Attention ! Cette offre est limitée à un report de paiement de 10.000 F maximum. Pourquoi attendre plus longtemps pour écouter la musique que vous aimez sur la chaîne dont vous rêvez ?

PARIS - 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine.
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville. Mo Couronnes.
13e : 168, avenue de Choisy. Mo Place d'Italie.
14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, avenue du Maine, Entrée directe par le Mo Gaîté.
15e : Front de Seine. Centre Commercial Beaugrenelle. 71, quai de Grenelle.
18e : 128, avenue de Saint-Ouen. Mo Porte-de-Saint-Ouen.

RÉGION PARISIENNE - 78-Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest.
78-Parly 2 : Centre Commercial - Parly 2 (Le Chesnay).
91-Les Ulis 2 : Centre régional "Les Ulis 2".
91-Morsang-sur-Orge : Autoroute du Sud. Sortie Savigny. Direction Sainte-Geneviève-des-Bois. Route de Corbeil.
92-Asnières : Carrefour des 4 Routes. 384, avenue d'Argenteuil. RN 309.
92-Puteaux : Parvis de la Défense. A côté du C.N.I.T.
92-Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin. RN 306.
93-Aubervilliers : Centre Pariféric. Porte de la Villette.
93-Bagnolet : Porte de Bagnolet. Mo Gallieni. Au pied du Novotel.
93-Bondy : 123-155, avenue Gallieni. RN 3.
93-Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades".
93-Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine. RN 1.
94-Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro. La Fourchette. RN 4.
94-Créteil : Centre Régional "Créteil Soleil".
94-Thiais-Rungis : Centre Régional "Belle Epine". RN 7.
95-Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines".
60-Beauvais : 2 à 4, rue du Franc-Marché.
60-Creil : Centre Commercial de Creil-Nogent.

* Les prix des chaînes mentionnées sont des prix garantis jusqu'au 9 novembre 1978 ; offres valables dans les magasins Darty de Paris et de la région parisienne.

L'AFFAIRE DARQUIER

LA « BÊTE IMMONDE »

par RENÉ-VICTOR PILHES

Une vieille araignée brune, tapie à l'étranger, fournit soudain l'occasion à une société écrasée par l'argent et minée par ses artifices de se refaire une vertu. Et l'on nous rappelle à son de trompe que naguère des millions d'êtres humains furent menés à l'abattoir. Impressionnant sursaut d'indignation. Cure de remords rassurante. Que l'on montre les photos des camps et des charniers, s'il est vrai que notre jeunesse ignore ce passé, est à coup sûr plus que salutaire. Encore que les parents de la France dite « profonde » feraient mieux d'informer et d'éduquer leurs enfants sans attendre le secours de ce Darquier de Pellepoix. Je vous assure que les miens connaissent Hitler.

Mais, la « bête immonde », c'est qui et c'est quoi ?

Interrogeons nos aînés : politiciens, cardinaux, écrivains, juges, généraux, professeurs, banquiers, patrons, ouvriers, commerçants, paysans : cette fameuse « bête », où se cachait-elle ? A-t-elle surgi sans crier gare à Auschwitz ? Ou, au contraire, avait-on perçu ses grognements longtemps à l'avance ? Et alors, pourquoi ne l'a-t-on pas débusquée et abattue ? Et où est-elle aujourd'hui cette « bête » ? Est-elle morte ? Où traîne-t-elle ses bottes, ici et là, sous de nouveaux oripeaux ? Et, en ce cas, comment la reconnaître ? Que signifie la clameur : plus jamais ça ! Que désormais on gardera raison et qu'on ne tuera plus de juifs ? Mais alors, une « bête » qui ne dévorerait plus de juifs se muerait-elle en agneau ? Hitler sans Auschwitz devient-il honorable ? Pourquoi six millions de juifs assassinés feraient-ils de l'ombre aux régimes politiques, aux dictatures fascistes qui ont engendré les meurtres ?

Hitler édifia son pouvoir sur les décombres d'une économie, et aussi sur une montagne de lâchetés, d'égoïsmes et d'aveuglements. C'est de ce gigantesque tas d'ordures que se nourrit la « bête » et non point seulement du génocide. C'est pourquoi cette « bête » hiverne en permanence dans le giron des communautés humaines. Expliquer le goulag par la personnalité de Staline constitue, on le sait, une gageure empoisonnée. Il en va de même pour le nazisme : on ne peut le réduire à Hitler. Car on est toujours le « juif » de quelqu'un.

Voici que l'on proclame : nous jurons de ne plus laisser massacrer les citoyens juifs ! Mais si la « bête » existe et qu'elle a encore faim, qui mangera-t-elle ? Et c'est là que, juif ou non, personne n'est plus d'accord, que chacun voit ou feint de renifler la « bête » chez son voisin, ce qui est la meilleure manière de la réveiller et de préparer sa réapparition. Ainsi, une certaine classe politique, plus « archaïque » que toutes les autres, relève cependant la tête, ostensiblement. En cette fin de siècle, et en Occident, de beaux jours qu'elle croyait révolus s'ouvrent, derechef, devant elle. Afin de blanchir sa patte, elle condamne avec beaucoup de trémolos et de véhémence les fours crématoires. Elle répudie bruyamment ses Darquier de Pellepoix. Elle gomme, de la sorte, son passé trouble et lourd. Maintenant, elle retire des fourreaux ses armes rouillées et les fourbit en toute impunité. Ne faut-il pas, n'est-ce pas, éviter le goulag à la France ?

A cette « France profonde » qui tient à la peine de mort comme à la prunelle de ses yeux, qui s'habitue à ses « affaires » étouffées, à ses « bavures » policières, qui penche vers l'autodéfense, réclame le « mitard » et la suppression des permissions, qui guette du coin de l'œil « terroristes », « marginaux », chevelus en tous genres, qui se méfie de sa jeunesse, et qui, quoiqu'on en dise ou pense, ne déteste pas, à la fin des repas de communion, goûter du juif au dessert. Cette France que flattent trop, et trop souvent, la plupart des « médias », la publicité, la propagande officielle. Cette France où la liberté de la presse disparaît à grands pas, qui permet à M. Hersant de violer la loi et de bâtir un empire formidable, redoutable, qui, sans aucun doute, « évitera le goulag à la France ».

On ferait bien de se préoccuper de cette France à la mémoire courte que l'on voudrait, paraît-il, « libérale et paisible ». Hier, la « bête » se cachait là. Elle se cache encore là aujourd'hui. Elle se cache aussi au fond de chacun d'entre nous. Elle vit de ce que nous avons en nous de pire : notre part de bêtise et de lâcheté. C'est là qu'il faut chercher la « bête » et non dans les sectes et groupuscules d'extrême droite qui servent de commode exutoire.

Et si la crise « profonde et durable » donnait, un beau matin, à cette France-là un étrange visage ? Comme dans la *Métamorphose*, de Kafka, elle pourrait se réveiller l'œil hagard et des poils sur la figure.

J'ai écrit dans l'un de mes livres, précisément intitulé *la Bête* : « *L'immense majorité du peuple tenait pour acquis que la barbarie, l'inquisition, la coercition physique et intellectuelle, ne remonteraient plus à la surface des pays libres de l'Occident. Elles s'étaient éteintes pour toujours à Berlin, dans un bunker, le 30 avril 1945, à 3 h. 30. Il ne restait plus aux pays civilisés qu'à s'occuper des pauvres de la planète pour que la misère ne vienne point trop déranger l'ordre industriel. Non, nul n'aurait cru au réveil de la bête.* » Mais de cette « bête »-là, on ne veut pas entendre parler. Par manque de courage et de lucidité. Ce qui, justement, est le signe d'une démission collective. On évacue à pleins poumons l'assassinat de six millions de juifs. Mais on veille sur son magot. Et l'on conserve intact le concept d'ordre et celui du recours. Puis, on ferme les yeux, les mains sur le ventre. Pourtant, cette « bête » que couve et qu'engraisse la « guerre économique », c'est bien ce même animal qui, naguère, étrangla et déshonora l'Europe. Mais voilà qui complique tout. N'est-ce pas ?

CORRESPONDANCE

La loi peut coïncider avec la morale

Nous avons reçu de M. Berthold Goldman, président de l'université Paris-II, la lettre suivante :

Dans son article relatif à l'« affaire » Darquier (*le Monde* du 2 novembre), M. Philippe Boucher paraît considérer qu'une poursuite ou une condamnation pénale n'est pas juridiquement possible contre le directeur responsable de *l'Express*, et qu'à ne pas admettre cette vue, fût-elle fondée sur des « *arguties* » plus que sur le bon sens, l'on mettrait en péril la liberté de la presse, puis, de proche en proche, toutes nos libertés.

Pour des motifs que je vous serais reconnaissant de porter à la connaissance de vos lecteurs, afin de compléter et d'équilibrer leur information, je crois que cette thèse n'est pas conforme aux règles et aux principes de droit.

En tenant les propos publiés par *l'Express*, M. Darquier a commis, quant à lui, quatre infractions, toutes prévues par la loi du 29 juillet 1881, complétée par les lois du 5 janvier 1951 et du 1er juillet 1972 : je ne donnerai, de chacune d'elles, qu'un seul exemple, parmi ceux qui y foisonnent.

— L'*apologie* (c'est-à-dire la *justification*) des crimes de guerre et des crimes et délits de collaboration avec l'ennemi : « *Il fallait à tout prix se débarrasser de ces étrangers, de ces métèques, de ces milliers d'apatrides qui étaient à l'origine de tous nos maux.* » (Page 171.)

— La *provocation à la haine raciale* qui éclate, à vrai dire, à toutes les lignes : « *On ne pouvait pas, à l'époque* (dans les années 30) *aimer son pays, vouloir la paix, sans se dresser contre les juifs.* » (Page 195.)

— La diffamation raciale : « *Ils voulaient la guerre, les juifs.* » (P. 191).

— Enfin, *l'injure raciale* : « *... Ils sont comme ça, les juifs. Il faut toujours qu'ils mentent* » (P. 175).

En faisant ou en laissant publier les déclarations de M. Darquier, le directeur responsable de *l'Express* peut être considéré comme coauteur des mêmes infractions, puisque celles-ci se caractérisent par l'emploi d'un des moyens énoncés à l'article 23, soit en particulier « *des... imprimés...* vendus ou distribués, *mis en vente ou exposés dans des lieux... publics.* » A tout le moins, à mon avis, s'en est-il juridiquement rendu complice par fourniture de moyens (c. pén., art. 60, al. 2) — ici, par fourniture de l'instrument de la publication et de la diffusion des déclarations délictueuses.

Votre collaborateur écrit, il est vrai, qu'il appartiendrait « *aux éventuels plaignants de prouver que* l'Express *a sciemment servi de véhicule à des appels à la haine raciale : ou encore que c'est par malignité et non par souci d'information que, grâce à lui, l'abjection a eu la parole* ». J'écarte, comme M. Boucher, la malignité raciste : mais le directeur d'une publication lit ou doit lire ce qui y paraît, si bien que c'est, d'évidence, sciemment qu'il accepte d'en faire le véhicule des propos rapportés. Sinon, pourquoi serait-il presque toujours poursuivi, et éventuellement condamné, pour diffamation, bien que les écrits diffamatoires ne soient le plus souvent pas de sa plume ? Et pourquoi la chambre criminelle aurait-elle décidé, le 14 janvier 1971, que la connaissance du texte publié suffit à établir le caractère intentionnel de l'apologie de crimes ou délits ?

Je n'ai bien évidemment pas à conseiller ni à recommander à quiconque des poursuites. Mais j'ai ressenti le devoir impérieux de dire, en mon nom personnel, ce que la loi me paraît défendre et sanctionner ; et aussi qu'à l'appliquer on ne méconnaîtrait ni ne menacerait la liberté de l'information. Celle-ci, en effet, n'exigeait pas que l'opinion se vît rappeler les vues de M. Darquier, assez concrètement manifestées par lui quant il en avait le pouvoir : et il n'est de liberté que dans le respect de la loi, lorsque celle-ci est elle-même non seulement respectueuse, mais protectrice des droits de l'homme.

Il arrive, alors, qu'elle coïncide avec la morale...

[Ainsi que le reconnaît M. Goldman, nous avions évidemment mentionné l'éventualité de poursuites contre Louis Darquier de Pellepoix pour le contenu de son interview à « l'Express ». Le président de Paris-II voudra bien convenir : 1) que les conséquences pratiques en seraient nulles ; 2) que de telles poursuites paraîtraient bien dérisoires au regard des crimes dont l'ancien commissaire aux questions juives, s'est rendu coupable. — Ph. B.]

Le Vilain

(Suite de la première page.)

Ne reflétaient-ils pas, au fond, cette indifférence qui entourait les arrestations massives, fussent-elles de femmes et d'enfants, bientôt arrachés de leurs mères ? Les juifs payaient pour tout le monde. Vieille habitude, depuis tant de siècles. Personne ou presque ne savait qu'ils allaient au crématoire, bien sûr. Mais s'en souciait-on beaucoup ?

Seuls quelques Darquier, choisis pour faire la besogne en raison de leur bêtise même, quelques fanatiques applaudissaient vraiment. Mais l'antisémitisme semé en France depuis la fin du siècle précédent leur avait suscité des millions de complices silencieux ; il avait provoqué des réflexes qui n'ont pas disparu : ne s'indigne-t-on pas rétrospectivement de la déportation de soixante-quinze mille Français juifs en oubliant — très involontairement — les milliers de juifs réfugiés qui furent arrachés à l'asile où ils avaient cru pouvoir s'abriter et livrés par la France de Vichy à l'Allemagne de Hitler. Les premières pelletées de victimes dans la gueule du Moloch : ils étaient « apatrides ». Après quoi, tous les juifs, en appliquant la méthode Darquier de dénationalisation rétrospective devinrent apatrides. En attendant que le devinssent tous les Français ne répondant pas aux critères de la race aryenne

Cela s'est passé en France. Mais la France se trouvait, à la libération, du « bon côté », celui des vainqueurs. On a fusillé les plus compromis des hommes politiques, quelques écrivains, quelques policiers devenus gangsters, quelques gansgters devenus policiers. Darquier est allé couler des jours discrets et douillets auprès de son ami Franco. Les consciences étaient en paix. Le crime allemand était si gigantesque, si avéré, qu'il cachait les petits crimes français, les petites lâchetés, les doubles peux conusus de fil blanc des hauts fonctionnaires habiles à ménager l'avenir, les accaparements des biens juifs.

Voilà que l'octogénaire, parvenu au-delà des prudences, hurle ses fantasmes : il n'a pas changé, lui. Horrible faute de goût : l'antisémitisme, tout le monde le sait, est supposé n'exister plus qu'ici où là, à l'Est...

Il reste à savoir si la campagne d'information sur l'« holocauste », réclamée par beaucoup de bons esprits, est le seul moyen de gommer tous les racismes. Des piles de cadavres décharnés, n'en a-t-on pas vu, mois après mois, à la télévision ? Sur les camps de concentration, n'a-t-il pas paru d'innombrables livres, et qui sont lus ? Le large succès du *Tunnel*, d'André Lacaze, le montre. Les visions d'horreur, les dénonciations les plus justifiées, les plus argumentées, ne s'annulent-elles pas par leur répétition même ? Entre un oubli inadmissible et un matraquage redoublé des esprits, même s'il est suscité par les plus pures intentions, n'existe-t-il pas d'autres moyens de tuer les démons sans cesse renaissants ? En apprenant, par exemple, jour après jour, la tolérance ?

JEAN PLANCHAIS.

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE RÉCLAME L'EXTRADITION

Le Grand-Orient de France « *ayant pris connaissance avec consternation des déclarations honteuses de l'ancien commissaire aux affaires juives du gouvernement de Vichy* » rappelle que la France, par la loi du 26 décembre 1964, a introduit dans son système juridique la résolution de février 1946 de l'Assemblée des Nations unies, établie par le tribunal international de Nuremberg en 1945, qui dit que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles.

« *Il souhaite en conséquence qu'une demande d'extradition soit faite par le gouvernement français pour les actes ignobles commis en France par le criminel Darquier de Pellepoix, salue respectueusement la mémoire des hommes, vieillards, femmes et enfants victimes du génocide racial et de toutes les répressions nazies et invite tous les hommes épris de liberté de conscience à une vigilance constante contre toute résurgence de la ségrégation raciale, toute atteinte à la dignité de l'homme et au libre choix de ses croyances et de ses convictions.* »

● *La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes* (F.N.D.I.R.P.) a fait une démarche au ministère des affaires étrangères pour que le gouvernement français engage une procédure d'extradition.

★ 10, rue Leroux, Paris-16e.

DE PELLEPOIX

L'Assemblée nationale exprime son indignation

L'« affaire » Darquier de Pellepoix a été évoquée jeudi 2 novembre à l'Assemblée nationale par des députés appartenant aux quatre groupes parlementaires. Au nom du R.P.R., M. Jean Falala, député de la Marne, a élevé « *une solennelle protestation contre des écrits sacrilèges qui abusent scandaleusement de cette liberté pour laquelle ont combattu les victimes du nazisme* ». M. André Lajoinie (P.C. Allier) a affirmé que « *Darquier, ayant été condamné par contumace pour crimes de guerre, la prescription ne joue pas* ». Il a ajouté : « *Est-il exact que Darquier avait ses entrées à l'ambassade de France à Madrid ? Qu'attend le gouvernement pour demander son extradition ? Qu'attend la France pour adopter la convention internationale interdisant la forclusion des crimes de guerre ?* ».

M. Jean-Marie Daillet (U.D.F. Manche) a déclaré : « *Il faut se souvenir que de tels hommes se sont encore plus abaissés que leurs maîtres nazis. L'on pouvait espérer qu'au moins aucun organe de presse ne se laisserait aller à leur faire la part belle et à favoriser subrepticement la réhabilitation de crimes abominables.* » M. Alain Savary (P.S. Haute-Garonne) a affirmé : « *Il est indispensable que la voix de la vérité, qui fut celle de la Résistance, s'exprime à la radio et à la télévision dans les conditions normales de la démocratie.* »

M. Louis de Guiringaud a rappelé la déclaration faite devant le conseil des ministres le mardi 31 octobre par le président de la République et il a poursuivi : « *Permettez-moi de trouver singulier, pour ne pas dire odieux, qu'alors que tous s'accordent à dénoncer le caractère ignoblement mensonger des propos de ce personnage, certains estiment à peu près véridiques ceux qui ont trait à de prétendus contacts avec l'ambassade de France en Espagne. De ces propos abominables qui ont provoqué l'indignation générale, on ne paraît ne considérer comme dignes d'intérêt que ceux qui touchent à la représentation française en Espagne. C'est diffamatoire pour les agents de mon département sur lesquels on fait planer des soupçons révoltants.* »

M. Guy Ducoloné (P.C. Hauts-de-Seine) a accusé le ministre des affaires étrangères d'avoir « *utilisé un faux-fuyant* » en ne répondant que sur un point et en ne disant pas si le gouvernement va « *appliquer les accords d'extradition passés avec l'Espagne* », accords qui, a-t-il ajouté, ne s'appliquent pas aux crimes et délits politiques mais devraient s'appliquer aux crimes contre l'humanité.

M. de Guiringaud n'a pas répondu.

[Notons simplement qu'au cours du débat entre MM. Jean-François Revel et Albert Lévy, lors de l'émission « Le téléphone sonne » du 1er novembre, Jean-Louis Hubarti, correspondant de France-Inter en Espagne, avait déclaré : « Au cours des années 60, 61, 64, avec la venue du nouvel ambassadeur, le baron de Boisséson, la situation des réfugiés politiques, des collaborateurs, aussi bien que des gens réfugiés d'Algérie s'est améliorée. » M. Robert Barbara de Labelotterie, baron de Boisséson, a été ambassadeur de France à Madrid, de 1964 à 1970.]

● *Le quarantième anniversaire de la « nuit de cristal »,* au cours de laquelle, le 9 novembre 1938, les troupes d'assaut hitlériennes lancèrent leur première attaque massive contre les juifs, sera célébré le dimanche 5 novembre, à 10 h. 30, devant le monument commémoratif de Drancy. Le CRIF s'associera à la cérémonie organisée par l'Amicale des anciens déportés juifs de France.

● *A Bobigny,* chef-lieu du département où se trouvait le camp de Drancy, une centaine de membres de la direction de l'action sanitaire et sociale ont tenu, le 31 octobre, une réunion au cours de laquelle a été adoptée une motion reprenant les termes de la déclaration de Mme Veil.

M. Georges Marchais s'estime « injurié de la manière la plus basse qui soit »

Le Matin avait publié, dans ses éditions du 1er novembre, une interview de M. Bernard-Henri Lévy dans laquelle celui-ci affirmait notamment : « *L'antisémitisme, à lire vrai, n'a jamais disparu. Il est là, fantôme discret et familier, à rôder dans telle déclaration de Georges Marchais, telle intervention de Michel Droit, une couverture de* Charlie-Hebdo *ou le douteux humour d'un quotidien d'extrême gauche.* »

M. Georges Marchais a adressé, jeudi 2 novembre, au directeur du *Matin* une lettre dans laquelle il se déclare « *injurié de la manière la plus basse qui soit* ». Il ajoute : « *Pesant mes mots, l'homme que je suis dit à Bernard-Henri Lévy : pour avoir commis contre moi une telle ignominie, vous êtes un lâche. Et à vous, monsieur Perdriel, pour avoir participé à une telle entreprise, je dis : oui, vous aussi vous êtes un lâche.* »

Le bureau politique du P.C.F. a adopté une résolution dans laquelle il « *s'élève avec la plus grande indignation contre l'attaque portée contre Georges Marchais* ». « *Le P.C.F.,* souligne-t-il, *a toujours combattu et combat toutes les manifestations de l'antisémitisme, où qu'elles se produisent et quels que soient leurs auteurs.* »

MM. Pierre Villon, ancien député, membre fondateur du Conseil national de la résistance, et Marcel Paul, ancien ministre, ancien commandant des F.T.P., ont également adressé des lettres de protestation au *Matin*.

***

M. Michel Droit, vendredi, à France-Inter, après avoir déclaré que « *ce que peut dire ou écrire, même sur un sujet aussi grave* [M. Bernard-Henri Lévy], *n'a strictement aucune importance* », a poursuivi : « *Je vous dirai simplement que les combats dans lesquels j'ai été engagé — et ceci à une époque où M. Bernard-Henri Lévy n'était pas encore né, — les attitudes que j'ai été amené à prendre depuis, mon appartenance à des organisations et mes écrits dans des journaux qui n'ont d'autre objet que de lutter contre le racisme et l'antisémitisme sont des réponses suffisantes aux accusations d'un irresponsable.* »

[M. Bernard-Henri Levy, que nous avons interrogé, nous a indiqué que son propos visait une phrase de M. Marchais s'en prenant, le 3 mai 1968, à « l'anarchiste allemand Cohn-Bendit ».]

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES JURISTES DÉMOCRATES : une incitation à la haine raciale.

« *Les propos tenus par Darquier de Pellepoix constituent une incitation à la haine raciale, délit réprimé par la loi du 1er juillet 1972,* déclare dans un communiqué l'Association française des juristes démocrates, qui *souligne la responsabilité des organes de presse, la diffusion de tels propos ne pouvant en aucune manière être justifiée par la prétendue objectivité de l'information, mais portant au contraire atteinte à une objectivité véritable par le caractère tendancieux et même mensonger des propos relatés.*

» *Elle s'indigne de l'outrage fait à la mémoire de millions de personnes par l'un de ceux qui se sont associés dans notre pays à ce génocide et qui a été maintenu depuis lors à l'abri de toute mesure d'extradition.*

» *Elle rappelle les principes affirmés par la jurisprudence de Nuremberg condamnant le crime contre l'humanité et la Résolution n° 95-I de l'Assemblée générale des Nations unies du 11 décembre 1946, confirmant unanimement le jugement de ce tribunal.* »

★ 59, rue Nicolo, 75016 Paris.

Une lettre de M. Barre aux présidents des chaînes de radio et de télévision

Dans une lettre adressée aux présidents de Radio-France et des trois chaînes de télévision : Mme Jacqueline Baudrier, MM. Jean-Louis Guillaud (TF 1), Maurice Ulrich (Antenne 2) et Claude Contamine (FR 3), M. Raymond Barre s'émeut de la façon « parfois complaisante » avec laquelle sont évoqués, par les médias, certains sujets traitant du nazisme, et demande aux responsables de l'information d'être vigilants.

Voici le texte de la lettre du premier ministre :

Monsieur le président,

J'ai constaté, au cours de ces derniers mois, une tendance de certains organismes de presse et d'information à consacrer, de façon parfois complaisante, des articles ou des émissions à des sujets traitant, directement ou indirectement, du nazisme et de ses plus graves manifestations.

Je me permets d'appeler votre attention sur l'émotion légitime suscitée dans l'opinion publique française par tout ce qui peut apparaître comme une justification de faits ou de personnages dont notre pays et sa population ont particulièrement souffert au temps de leur malheur et de leurs épreuves.

Naturellement, il ne peut être question de jeter un voile sur ces faits et ces personnages. Je suis le premier à comprendre l'intérêt et les exigences de la recherche historique, et il me paraît capital que les générations issues de l'après-guerre disposent d'une connaissance précise et lucide de l'ensemble des actes et des idées qui ont formé le nazisme. Cette connaissance est le meilleur moyen de prévenir la résurgence de tels phénomènes.

Mais dans notre pays, où ne peut s'effacer le souvenir de la guerre et de l'occupation, les responsables de l'information, et particulièrement ceux qui assument un service public, doivent demeurer extrêmement vigilants quant à la manière dont l'histoire est présentée. Il me paraît souhaitable d'éviter que par goût du spectaculaire ou d'une excessive originalité une trop grande place soit faite à des émissions qui risqueraient d'être ressenties comme une réhabilitation d'une philosophie et d'un système que nous condamnons pour les atrocités qu'elles ont engendrées.

Selon la loi, il vous appartient, ainsi qu'à votre conseil d'administration, de définir les mesures et les précautions à prendre sur de tels sujets. Mais il m'a paru nécessaire, en tant que chef du gouvernement, de vous exprimer une préoccupation qui est, j'en suis sûr, partagée par la grande majorité des Français.

Un appel de M. Marek Halter pour la diffusion d'« Holocauste »

M. Marek Halter, peintre et écrivain, lance l'appel suivant :

La France découvre, stupéfaite, à la suite d'un entretien avec l'ancien commissaire aux questions juives sous l'occupation, que le fascisme n'est pas mort et que son plus sûr allié est l'ignorance ou l'oubli.

Voici quelques jours, elle n'en reconnaissait même pas la manifestation quand trois hommes torturaient, pendant des heures, un quatrième qui était algérien.

Antisémite, anti-arabe ou anti-noir, la violence raciste est quotidienne. Après plus de trente ans de censure, il est temps de l'affronter sans quoi elle nous submergera.

A tous ceux qui disaient : « Auschwitz y en a marre », il faut répondre : « Jamais ». Car Auschwitz, c'est vous, c'est nous, et notre meilleure défense contre la bestialité est la mémoire.

Il est regrettable que la télévision française n'ait pas cru devoir diffuser le télé-film américain sur l'époque nazie et l'extermination des juifs, « Holocauste », qui a bouleversé des millions d'Américains et qui sera bientôt projeté en Allemagne.

Les représentants de la première et de la deuxième chaîne préfèrent, disent-ils, des documents bruts ou des créations. Que ne les programment-ils pas ?

Quant à la troisième chaîne, qui vient de nous offrir une heure sur les amours troublées de M. et Mme Adolf Hitler, elle prétend n'avoir pas les moyens d'acheter ce film.

Je propose donc à tous les antifacistes de se cotiser, afin de permettre aux Français de revivre une page d'histoire qui est toujours présente et dont la connaissance nous aidera peut-être à éviter le retour.

★ Adresser les dons au Fonds Holocauste, Crédit lyonnais, agence AH 433. Compte 57 334 W.

● *L'agence Tass* fait état jeudi 2 novembre de la « profonde indignation » qu'a suscitée la publication des déclarations de Darquier de Pellepoix. Dans une dépêche de son correspondant à Paris, l'agence soviétique a qualifié ces déclarations de « *pseudo-révélations impudentes* » et leur auteur de « cynique criminel nazi ». — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

« L'Église de Pologne et l'antisémitisme »

Plusieurs de nos lecteurs, Polonais d'origine, ont réagi vivement à la lettre de M. Alexandre Minkowski « L'Eglise de Pologne et l'antisémitisme » (« le Monde » du 21 octobre). Nous donnons ci-dessous des extraits de leurs lettres.

Une phobie antipolonaise

L'historien polonais Adam Michnik, l'un des animateurs du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et de l'université volante organisée par les dissidents, nous adresse de Varsovie la lettre suivante :

J'ai pu lire que l'Eglise catholique polonaise s'est toujours signalée par son antisémitisme, qu'elle avait organisé, avant 1918, des pogroms et des massacres de la population juive et qu'elle avait continué à le faire après 1918, en collaboration avec le gouvernement fasciste de Pilsudski. Il est rare de trouver dans un texte aussi bref une telle quantité de contresens historiques. M. Minkowski ne sait-il pas que « pogrom » est un mot russe et qu'avant 1918 les pogroms étaient organisés sur le territoire polonais par les tsars ? L'Eglise n'a jamais organisé de pogroms, ni de massacres des juifs, ni avant 1918 ni après. Les récits des parents de M. Minkowski constituent une source historique et un argument trop faible en la matière.

Le gouvernement de Pilsudski (après 1918) n'était pas un gouvernement fasciste, et d'ailleurs l'Eglise catholique, liée plutôt au parti national-démocrate, le combattait. La Constitution adoptée par la Diète polonaise, en 1921, était parmi les plus démocratiques en Europe, et la Pologne était alors une démocratie parlementaire. Ce n'est que plus tard que le régime polonais se mit à évoluer, comme dans nombre d'autres pays européens, vers des formes autoritaires. Néanmoins, l'historiographie tout entière, la soviétique exceptée, se refuse à considérer ce régime comme fasciste. Quel fascisme tolère-t-il la pluralité des partis et de la presse, l'indépendance des syndicats et le droit de grève ?

Je suis loin de vouloir idéaliser le passé de la Pologne. Il y avait une question juive difficile à résoudre : il y avait des tendances à l'antisémitisme. Les juifs constituaient près de 10 % de la population et presque 30 % de la population urbaine. Telle était la base sociale des conflits. Il n'est bien entendu pas question de justifier les tendances antisémites, mais on est en droit d'en analyser les causes historiques. Ces tendances ont en effet concerné une partie du clergé et des politiciens se réclamant du catholicisme, mais il est malvenu d'étendre à la totalité d'une population en majeure partie catholique la responsabilité des actes commis seulement par une partie d'entre elle. Les pogroms étaient rares et étaient l'œuvre de groupes fascisants marginaux, tionaliste, mais pas religieux. Je L'Eglise en tant qu'institution n'a jamais rien eu à voir dans de telles entreprises.

Je suis Polonais d'origine juive. L'antisémitisme n'est pas un sujet abstrait pour moi. J'ai eu à le subir à maintes reprises, le plus fréquemment de la part des organes de la police politique et de la propagande officielle. Des éléments de cette propagande ont trouvé l'oreille sympathique de certaines personnes se réclamant de la religion catholique. Mais il sied de rappeler que les évêques polonais qui, depuis trente ans, s'opposent à la mise au pas totalitaire de notre société se sont prononcés à ce sujet. En la mémorable année 1968, le primat de Pologne condamnia « *les séances de haine* » et « *l'ombre effrayante du racisme renaissant* ». Il est regrettable que M. Minkowski n'ait pas eu connaissance de ces faits. Ils l'auraient peut-être incité à renoncer à sa lettre, empreinte d'une phobie antipolonaise aussi déplorable que la phobie antisémite.

Les pogroms sont russes

Le docteur Isabelle Bednarska (la Celle-Saint-Cloud) écrit :

L'Eglise polonaise n'a jamais persécuté aucune religion, car il existait en Pologne une liberté d'expression la plus grande, et toutes les ethnies étaient libres de pratiquer leur croyances.

Il est universellement connu que les juifs se convertissaient au catholicisme pour échapper aux déportations par les Allemands, et l'Eglise polonaise n'était pour rien dans ces baptêmes. L'Eglise polonaise protégeait et secourait les pauvres gens et les juifs aussi sans discernement. Comme récompense, plus de deux mille prêtres polonais ont péri au camp de mort à Dachau.

Les pogroms imputés à l'Eglise polonaise et aux Polonais [sont] une spécialité russe et non polonaise. Les pogroms des juifs étaient pratiqués au temps des tsars en Russie et plus tard par Staline et compagnie.

Pilsudski n'était pas fasciste

M. Félix Muntel, avocat à la cour de Varsovie qui se présente comme « Polonais d'origine juive non converti », écrit notamment, à propos de Pilsudski, dont il fait l'inventaire.

Après 1918 la Pologne a commencé d'être indépendante et les premiers gouvernements de Pilsudski étaient progressistes et socialistes. Pilsudski n'a jamais été fasciste. En 1926 Pilsudski, par un coup d'Etat, conquit le pouvoir et gouverna plus ou moins comme de Gaulle après 1958. Les successeurs de Pilsudski ont mené une politique d'alliance avec les forces ultranationalistes et antisémites.

Pilsudski ne collabora jamais avec l'Eglise. Il était loin d'être antisémite — il était marié avec une Polonaise d'origine juive — et il tenait l'Eglise écartée du gouvernement. Après sa mort en 1935 l'Eglise résista contre l'enterrement de sa dépouille mortelle dans la crypte royale de la cathédrale à Cracovie.

Les Polonais ont sauvé des massacres hitlériens environ cent mille juifs, souvent avec un grand risque pour eux-mêmes et pour leurs familles. Ils ont sauvé toute ma famille, de façon désintéressée.

Les persécutions hitlériennes étaient complètement indépendantes du climat racial en Pologne.

Pendant la guerre, l'Eglise a aidé les juifs à se sauver dans les couvents et églises. L'attitude anti-hitlérienne du cardinal Sapieha et l'attitude anticommuniste du cardinal Wyzsynski et du cardinal Wojtyla ont renforcé l'influence morale de l'Eglise polonaise.

Une reprise de vieux slogans

M. L.S. Owczarek (Paris) écrit :

Le sentiment que le professeur Minkowski semble nourrir pour la Pologne lui fait reprendre à son compte la théorie selon laquelle les camps de concentration n'ont été possibles en Pologne que grâce à l'antisémitisme polonais.

Les trois millions de Polonais non juifs, en quasi-totalité catholiques, dont un tiers du clergé polonais, qui ont péri dans ces camps et qui les ont occupés les premiers, ne semblent pas avoir existé dans l'esprit du professeur.

M. Minkowski se fait l'écho du vieux refrain d'une propagande que nombre de ses coreligionnaires qui connaissent mieux que lui la Pologne, ou qui y ont vécu, se refusent d'admettre.

Que les juifs n'aient pas toujours été aimés en Pologne, c'est certain. Mais une approche moins superficielle de cette question, et l'étude d'une documentation juive sérieuse, apporteraient au professeur Minkowski des éléments d'appréciation autrement valables d'une reprise de vieux slogans éculés.

L'exemple du P. Kolbé

M. Jerzy Borkowski (Paris), après avoir rappelé le rôle éminent des juifs dans l'histoire de la Pologne depuis le quatorzième siècle, où ils y trouvèrent un refuge, poursuit :

Les causes des pogroms des juifs en Russie tsariste sont connues. L'immixtion dans l'assassinat d'Alexandre II de la jeune juive Hesse Helfmann devint le prétexte à l'administration de monter les habitants des villes russes contre les juifs. Sur huit cent quatre-vingt-sept pogroms majeurs et trois cent quarante-neuf « mineurs » en Russie dans les années 1881-1921, quelques-uns ont eu lieu à Varsovie, gouvernée par les Russes. D'autres à Bialystok (Russie blanche) et à Jitomir (Ukraine). Il est difficile d'accuser l'Eglise polonaise, d'autant plus que les pogroms avaient pour cause profonde le conditionnement économique, social et nafais remarquer à cette occasion que l'Eglise polonaise s'est déclarée l'adversaire farouche de la Russie orthodoxe.

Les années 30 (et non pas 20, comme le suggère A. Minkowski) ont résonné en Pologne des bruits d'un nationalisme croissant, et des troubles ont éclaté à l'université de Varsovie. Les victimes étaient souvent des étudiants juifs (autrement c'étaient des communistes). Sans doute on aurait trouvé une partie du clergé engagé dans le mouvement chauviniste, et par conséquent antisémite, mais cela ne touchait pas la majorité du clergé ni *a fortiori* l'Eglise catholique en Pologne, qui se rappelait les répressions récentes des occupants.

Quant à l'accusation scandaleuse selon laquelle l'Eglise polonaise constituait une base morale pour les criminels nazis n'a pas pu échapper à l'attention du lecteur. Pour mémoire, je signale que les Allemands ont exterminé plus de six millions de Polonais, dont des milliers de prêtres, de religieux et de séminaristes (entre autres cinq évêques). Que l'on prenne pour exemple le Père Kolbé, qui a échangé son sort pour celui d'un prisonnier condamné à mourir de faim.

Bravo !

M. Minkowski nous communique, avec l'accord de ce dernier, la lettre qu'il a reçue de M. Raymond Lindon :

C'est avec chaleur que je vous dis bravo. D'abord, parce que je crois que ce que vous avez déclaré est la vérité. Ensuite et surtout parce que votre initiative qui va à contre-courant d'un torrent de louanges conformistes est un acte de courage. Et enfin, parce que, si parmi les dirigeants timorés de la communauté, il s'en trouve pour déplorer vos propos et redouter qu'ils n'aient de regrettables conséquences, je désire que vous sachiez qu'il y a, en revanche, des gens qui vous approuvent et vous admirent.

***

Le professeur Minkowski, à qui nous avons signalé les réactions soulevées par sa lettre, nous a adressé la note suivante :

A la suite de la publication, par *le Monde* du 21 octobre, de ma lettre « l'Eglise de Pologne et l'antisémitisme », j'ai reçu un important courrier, comprenant des lettres injurieuses personnelles. D'autre part, beaucoup de témoignages de juifs polonais vivant à Paris m'ont été donnés pour confirmer, ou même aggraver mes déclarations, dont je n'ai rien à retirer. Je tiens à signaler qu'une conséquence intéressante de cette lettre est l'invitation qui m'a été faite par le président des Amitiés judéo-chrétiennes de Neuilly de faire, dans ce cadre, une conférence au mois de décembre pour expliquer les faits que je relate, et qui ont retenu mon attention.

Le Monde

société

ÉDUCATION

Les parents élisent leurs délégués dans soixante-deux mille écoles

Depuis un mois, l'enseignement public est le théâtre d'une vaste opération électorale. Quand elle sera terminée, le 18 novembre, elle aura mis en jeu quelque deux cent cinquante mille enseignants du second degré, leurs élèves, et les parents de dix millions huit cent mille élèves de l'enseignement public. Autant dire près de la moitié des Français.

Dans le secondaire, les personnels, puis les parents ont élu, avant le 27 octobre, leurs représentants dans les conseils d'établissement, et les élèves leurs délégués de classe. C'est maintenant le tour des parents d'élèves du premier degré. Dans chacune des soixante-deux mille écoles maternelles ou élémentaires, un comité de parents doit être élu, en application de la réforme Haby. Le scrutin aura lieu dans la plupart des écoles le samedi 4 ou le samedi 18 novembre.

Les « comités » de la désillusion

En neuf ans, les élections aux conseils d'établissement sont passées dans les mœurs du second degré. Dans le primaire, la mise en place des comités de parents, l'an dernier, avait suscité intérêt et parfois passion. Intérêt puisque, auparavant, aucun organisme officiel de participation n'existait dans les écoles. Passion, en raison des antagonismes révélés par la réforme Haby. Les organisations opposées à la réforme avaient fini par jouer le jeu des comités de parents, au moins pour *« occuper le terrain »*. Si bien que la participation atteignit 51 % (*le Monde* du 14 décembre 1977) alors qu'elle ne dépassait guère 40 % dans le second degré.

Mutisme officiel

Qu'en sera-t-il cette année ? Les responsables des associations de parents sont prudents dans leurs pronostics. Tous reconnaissent que les comités de parents ou, plus exactement, les conseils d'école qu'ils constituent en se réunissant avec les maîtres ont mal fonctionné l'an dernier. L'attitude du Syndicat national des instituteurs (SNI), qui avait « gelé » les conseils d'école au premier trimestre pour obtenir la satisfaction de certaines de ses revendications, n'y fut pas étrangère. Mais aussi, chez beaucoup de parents élus, la désillusion croissante, le sentiment d'une inefficacité évidente, y compris sur des points qui ne bouleverseraient pas la pédagogie, puisque celle-ci n'est pas de la compétence des conseils d'école.

Le mutisme officiel à propos de cette consultation électorale, en tout cas, irrite les dirigeants de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., présidée par M. Lagarde). *« Un silence qui ressemble à un enterrement »*, dit l'un d'eux. M. Lagarde y voit le signe que la participation n'intéresse pas le ministre de l'éducation. Il faut bien reconnaître que M. Christian Beullac ne s'est jamais présenté comme le « ministre des parents ».

La crainte de la Fédération Lagarde est à la mesure de ce que fut son espoir l'an dernier. Car, si personne ne songe aujourd'hui à faire marche arrière et à remettre en cause l'existence des comités de parents, la P.E.E.P. fut le principal supporter de M. Haby en cette affaire. La Fédération des conseils de parents d'élèves, présidée par M. Cornec, et, à l'autre bout de l'horizon politique, l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (U.N.A.A.P.E.) désapprouvaient la création des comités de parents. La seconde parce qu'elle y décelait le risque de bloquer, en les institutionnalisant, les contacts personnels entre parents et enseignants. La première parce qu'elle y trouvait *« une caricature de participation »*, et surtout l'intention inavouée de M. Haby de mettre en place une structure qui « fasse l'économie » des associations de parents.

Les résultats de 1977-1978 ont rassuré la Fédération Cornec. Avec 51 % des voix et 45 % des sièges elle confirmait qu'elle était bien la première fédération de parents ; la Fédération Lagarde, avec 10,5 % des voix et 7,60 % des sièges, se consolait en observant qu'elle partait « de zéro » dans les écoles du premier degré. Les autres ne recueillaient que 0,70 % des voix et 0,55 % des sièges, ce qui ressemblait à un écrasement. Restaient les listes d'union et les « indépendants » : 37,80 % des voix, 43 % des sièges. Le ministre de l'éducation les présenta comme les grands triomphateurs. Il apparut peu à peu que cette appellation d' « indépendants » recouvrait, à côté de candidats soucieux de ne rien devoir à un appareil, des parents qui, parce qu'ils habitent un village ou une zone rurale, ne se constituent pas en associations. Et d'autres aussi, qui n'avaient pas choisi leur camp avant les élections ; certains ont, par la suite, rejoint une fédération. La P.C.P.E. a ainsi « récupéré » 44 % des élus « indépendants » de l'Ain.

D'autres associations en lice

Cette année encore, des associations familiales ou de quartier présenteront des candidats. La Confédération syndicale des familles (C.S.F.) n'abandonne pas la partie *« là où existe déjà une chance de pouvoir poser les vrais problèmes scolaires »*, quand l'équipe pédagogique travaille dans l'esprit des méthodes Freinet par exemple. De même, la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), qui affirme avoir eu deux cents élus l'an dernier, entrera à nouveau dans la bataille cette année pour *« agrandir la brèche et mieux permettre aux travailleurs en tant que tels, et non plus aux seuls parents, d'avoir leur mot à dire dans l'école »*. Le problème juridique n'est pas tranché de savoir si ces associations ont le droit de se présenter ès qualité puisque les textes précisent que, *« s'ils le désirent, les candidats et leurs suppléants peuvent porter, à l'exclusion de toute autre, la mention de leur appartenance éventuelle à une association de parents d'élèves »*.

Si de telles organisations attachent du prix aux comités de parents, c'est que leur pouvoir peut ne pas être nul, en dépit des limitations de leurs prérogatives aux tâches post ou périscolaires ou aux problèmes d'intendance (cantine, horaires, classes de nature...). Pour cela, beaucoup d'obstacles doivent encore être surmontés : il faudra que les instituteurs acceptent la collaboration avec tous les parents. C'est ce que réclame la Fédération Lagarde, préoccupée par les liens privilégiés qui unissent le Syndicat national des instituteurs et la Fédération Cornec. Il faudrait aussi qu'un statut de délégué-parent permette aux élus de s'absenter de leur travail sans perte de salaire, comme le revendique la Fédération Cornec. Enfin, que le matériel soit fourni aux candidats, car ceux-ci doivent payer de leurs deniers les « déclarations d'intention » et les bulletins de vote.

CHARLES VIAL.

UNE CIRCULAIRE SEXISTE

Dans leur souci de préciser à l'intention des directeurs et directrices d'écoles les instructions officielles au sujet des élections aux comités de parents, certains inspecteurs d'académie n'ont pas lésiné sur le détail. Ainsi, celui de Seine-et-Marne a-t-il rédigé une note de huit pages dactylographiées où rien n'est laissé au hasard : le paragraphe sur les candidatures prévoit, entre autres, que « les femmes mariées se présenteront sous le prénom de leurs maris ».

M. l'inspecteur doit savoir que la loi ne fait pas obligation aux femmes mariées de porter le nom de leur conjoint. A plus forte raison le prénom...

LE P.S. ORGANISE UNE « DÉCADE D'ACTIONS » CONTRE LA POLITIQUE SCOLAIRE

Du 6 au 16 novembre, le parti socialiste organise une « décade d'actions » pour obtenir une solution aux problèmes chroniques de rentrée, des moyens pour un enseignement de qualité, une formation professionnelle qualifiée pour tous, une participation réelle des usagers à l'équipe éducative et la promotion du rôle des universités dans la vie de la nation. Le P.S. estime que *« l'éducation est devenue une contre-priorité pour le gouvernement »*.

Le P.S. soutiendra les rassemblements des parents d'élèves de la Fédération Cornec prévus pour le lundi 13 novembre devant l'Assemblée nationale à Paris, et dans les départements. Il appuiera les actions organisées à partir du 6 novembre par plusieurs organisations syndicales de l'enseignement supérieur contre les décisions du ministère des universités sur les carrières des enseignants.

● *L'UNEF* (Union nationale des étudiants de France, proche des communistes), s'élève une nouvelle fois contre l' *« asphyxie financière »* à laquelle la condamne, selon elle, le ministère des universités. L'UNEF, qui évoque l'éventualité d'une cessation d'activité, accuse le gouvernement de *« manier les subventions avec un arbitraire cynique et scandaleux »*.

PROTESTATIONS SYNDICALES CONTRE LES MESURES EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE

Les mesures adoptées par le conseil des ministres du 25 octobre en faveur de l'apprentissage (nos dernières éditions du 26 octobre) ont provoqué des réactions de trois syndicats :

— LA FEN estime que ces mesures *« comportent, outre de nouveaux avantages pour les entreprises embauchant des apprentis, une augmentation du nombre de classes préparatoires à l'apprentissage qui amènent les jeunes à échapper à l'obligation scolaire dès la fin de la classe de cinquième »*.

— LA C.F.D.T. déplore l'*« allègement »* de la procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage et l'exclusion des apprentis des effectifs comptabilisés pour l'application de certaines dispositions du code du travail ou du code de la Sécurité sociale. Cette exclusion, estime la C.F.D.T. *« confirme la volonté du gouvernement de remettre en cause les droits acquis des travailleurs en matière de représentativité »*.

— LE SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (C.G.T.) déclare : *« Il ne s'agit pas en fait de donner une formation à la jeunesse, mais de faciliter au maximum la politique de déqualification des travailleurs et de déclassification des emplois. C'est une politique aux conséquences catastrophiques pour l'avenir de la jeunesse, l'avenir économique du pays. »*

UNE COMMISSION VA EXAMINER LES DÉBOUCHÉS DES ÉTUDIANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Une commission comprenant des étudiants en éducation physique va être créée par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, pour examiner les débouchés offerts à ces étudiants. M. Jean-Pierre Soisson, qui recevait, mardi 31 octobre, une délégation du Syndicat des étudiants libéraux de France (SELF, proche des Jeunes giscardiens), a également indiqué que des *« passerelles »* seraient établies entre la formation des professeurs adjoints formés en deux ans dans des Centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS) et celle des professeurs formés en quatre ans dans les Unités d'enseignement et de recherche d'éducation physique et sportive (UEREPS).

D'autre part, sous le titre *« Premier recul de M. Soisson »*, le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP, affilié à la FEN) a publié un communiqué pour *« prendre acte »* de la décision du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs de demander la création au Parlement de postes de professeurs en 1979 (*le Monde* daté 29-30 octobre). Le SNEP rappelle cependant ses deux revendications principales : l'abandon du « plan Soisson » et la création au prochain budget de deux mille cinq cents postes de professeurs et de six cents de professeurs adjoints.

● *M. Jacques-Emile Dubois* est nommé pour trois ans, par arrêté publié au *Journal officiel* du 1er novembre, directeur de l'Agence universitaire de documentation et d'informations scientifiques et techniques. La création de cette agence, annoncée au conseil des ministres du 4 octobre, a été faite par arrêté du ministre des universités le 14 octobre (*le Monde* du 17 octobre). Elle aura notamment pour mission de permettre un meilleur accès à la documentation actuellement répartie entre les bibliothèques générales et spécialisées, la création de banques de données, etc.

[Docteur ès sciences physiques, professeur à l'université de Paris VII, M. Dubois est, depuis 1965, directeur des recherches et moyens d'essais à la délégation générale pour l'aménagement.]

● *Une commission d'étude sur le développement des relations entre les universités françaises et étrangères* est créée par arrêté du premier ministre publié au *Journal officiel* du 1er novembre. La commission sera présidée par M. Christian Chavanon, président de section au Conseil d'Etat. En seront membres : MM. Paul Gautier, Rémy Leveau, Jacques Picart et Jean Portos. Les rapporteurs de la commission seront MM. Jean Cellié, conseiller technique du directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques, et Jean Dersy, administrateur civil au ministère des universités.

MÉDECINE

La prévention doit être une intention quotidienne et non une spécialité

AFFIRMENT LES PRATICIENS DU S.M.G.

Ils furent, il y a trois ans, quelques jeunes médecins décidés, en créant un Syndicat de la médecine générale (S.M.G.) (1), à modifier leur pratique sans attendre les échéances politiques ou les négociations tarifaires autour de quelques principes simples : exercice en groupe, médecine lente, tiers-temps consacré à la formation permanente. Leur quatrième congrès, qui a rassemblé du 29 octobre au 1er novembre, à Chantilly, quelque deux cents militants et des délégués de la C.F.D.T. et de la C.G.T., témoigne qu'ils ont gagné leur premier pari : celui de durer.

Force de réflexion, le S.M.G. deviendra-t-il une structure d'accueil ? Les atouts ne lui manquent pas en ce sens. La démographie médicale galopante fait en effet de la modification des conditions d'exercice de la profession médicale plus qu'une hypothèse d'école. Or le S.M.G. propose aux jeunes généralistes le modèle d'une médecine de groupe régénérée qui, écartant les spécialistes, affirme avec force le rôle de l'omnipraticien et revendique le paiement à la fonction. Au-delà, le S.M.G. est décidé à ménager des transitions avant d'accueillir les médecins non généralistes, notamment hospitaliers, pour lesquels il a été décidé de créer des « collectifs », premier jalon d'une éventuelle confédération. Le Syndicat de la médecine générale ne veut pas, en devenant trop vite un syndicat général de la médecine, perdre ce qui fut sa raison d'être : une réflexion approfondie et une transformation radicale de l'exercice médical de ville.

La prévention est-elle malade de la médecine ? C'est en ces termes un peu provocants que les militants du S.M.G. se sont démarqués des discours habituels sur la prévention, qui était le thème central de leur quatrième congrès. S'agit-il, ont-ils demandé, de maintenir en forme lesp ersonnes âgées en leur imposant des seances de gymnastique plus ou moins contraignantes comme cela est le cas au Québec actuellement ? Faut-il, sous couvert de prévention, mettre en place des systèmes de surveillance des mères de famille, tenant compte de la bonne tenue des carnets de santé ou de l'intérêt de la mère pour l'enfant, comme cela se fait dans le quatorzième arrondissement de Paris ? Peut-on imaginer que des campagnes de prévention sur le tabac ou sur la nutrition modifient en profondeur les conditions de travail ou de logement, véritables agents pathogènes de nos sociétés ? Cette dénonciation des excès ou des insuffisances des politiques de prévention a mené quelques fois à de sévères procès d'intention. Si les syndicats médicaux affirment qu'ils s'intéressent à la prévention ce serait, ont dit certains, pour pallier les effets de la démographie médicale sur le niveau d'activité des praticiens. Et le ministère de la santé et de la famille, d'après quelques autres, mènerait des campagnes d'éducation sanitaire, simplement pour culpabiliser les travailleurs afin de mieux leur faire admettre une éventuelle diminution de la couverture sociale.

Les médecins du S.M.G. en tout cas combattent la naissance d'une seconde médecins axée sur la prévention ou l'apparition de spécialistes de l'éducation sanitaire. Il s'agit beaucoup plus pour eux d'investir toute leur pratique, mais rien que leur pratique, d'une juste philosophie de la prévention. *« Nous faisons de la prévention dans toute notre activité*, devait déclarer l'un d'eux, *à travers nos consultations lentes, notre formation continue, le suivi des malades à l'hôpital ou les réunions d'information sanitaire. »*

La diffusion de ces informations prend ici ou là des formes originales, qu'il s'agisse de groupement des malades atteints d'une même pathologie, des réunions dans les campagnes sur les effets néfastes des insecticides ou encore des discussions entre mères de famille sur les affections de leurs enfants. Mais un accord s'est dessiné entre les membres du S.M.G. pour refuser, en tant que médecins, de combattre les causes sociales de la maladie. Les représentants présents de la C.F.D.T. et de la C.G.T. ont d'ailleurs rappelé que leurs organisations ne demandaient en aucun cas aux praticiens de jouer un tel rôle.

« Prendre en charge l'individu dans sa globalité mais dans les limites de la médecine », telle est, semble-t-il, la définition de la prévention pour la plupart des médecins de ce syndicat. Cet état d'esprit se traduit d'ores et déjà, dans de nombreux cabinets médicaux, par une diminution de la prescription des médicaments ou de la durée des hospitalisations. Au mois de mai dernier le professeur Denoix, qui était alors directeur de la santé, souligna tout l'intérêt qu'il portait au type de médecine pratiqué dans les cabinets de groupe du S.M.G. Il a laissé, en partant du ministère de la santé et de la famille, au mois de septembre dernier, sur le bureau de son successeur, le professeur Sournia, un dossier important sur ce sujet. Les idées du S.M.G. suivent, semble-t-il, leur chemin.

NICOLAS BEAU.

(1) Le Syndicat de la médecine générale, B.P. nº 8, 92 220 Bagneux.

UNESCO

La France demande la modification du projet sur la libre circulation de l'information

La vingtième session de la conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris depuis le 24 octobre au siège de l'organisation, poursuit ses travaux, notamment le projet portant sur la contribution des organes d'information au renforcement de la paix. La thèse des pays occidentaux et celle des pays en voie de développement (soutenue par l'Union soviétique) s'opposent assez nettement (*le Monde* du 1er novembre). Cependant, un compromis rédactionnel du texte pourrait être trouvé et une réunion devait avoir lieu à cet effet ce vendredi 3 novembre.

Dans le sens des principes essentiels

Pour sa part, le gouvernement français, par l'entremise du Quai d'Orsay, vient de faire connaître sa position officielle, qui s'articule autour de trois points :

1) Attachement particulier aux principes de diversité des sources d'information et de libre concurrence entre les agences ;

Liberté de circulation de l'information et indépendance de la presse.

Sur ce dernier point, notamment, le projet soumis à la vingtième session de la conférence générale de l'UNESCO n'est pas acceptable en l'état, estime le gouvernement. L'article 11-1, en particulier, est ambigu. (*« Il incombe aux Etats de faciliter l'application de la présente déclaration et de veiller à ce que les organes d'information, juridiquement placés sous leur autorité, s'y conforment. »*)

Il se peut que, dans l'esprit de ses auteurs, ce texte vise surtout les Etats où les organes d'information sont soumis à l'autorité gouvernementale. Mais il pourrait également être interprété comme ayant une portée générale et comme reconnaissant aux Etats un pouvoir de contrôle sur les organes d'information, quel que soit le régime politique en vigueur.

Aussi, la délégation française a-t-elle reçu pour instructions de demander des modifications au projet levant ces ambiguïtés, dans le sens des principes qui nous paraissent essentiels. Elles ne saurait approuver un texte qui resterait en contradiction avec ceux-ci.

2) Si le projet actuel n'est pas satisfaisant, le gouvernement français prend acte des améliorations qui lui ont été apportées par rapport au texte précédent de Nairobi, en 1976, qui conférait aux Etats une responsabilité systématique à l'égard des organes d'information, améliorations qui sont dues, en grande partie, à l'action personnelle du directeur général.

D'autres progrès pourraient permettre de recueillir une très large adhésion sans laquelle, de toute façon, aucun texte ne saurait avoir de portée réelle.

3) Consciente des difficultés matérielles que rencontrent les pays en voie de développement dans le domaine de l'information, la France se montrera favorable à ce qu'une aide technique leur soit apportée.



هكذا في الأصل

Les magistrats hostiles au recrutement « au tour extérieur »

L'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) et le Syndicat de la magistrature se déclarent « préoccupés » par l'éventuelle institution d'un recrutement des magistrats « au tour extérieur ». Cette pratique rendrait obligatoire, à tous les niveaux de la hiérarchie judiciaire, un certain nombre de nominations en dehors des voies normales d'accès à la profession de magistrat.

Actuellement, il existe trois formes de recrutement des magistrats :

— Le recrutement direct : l'entrée, sur concours, à l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.);

— Le recrutement par contrat, de trois, cinq ou sept ans. Il est réservé à des retraités — de la police, de l'armée, de la magistrature — qui « reprennent du service ». Ce recrutement temporaire, établi par une loi de juillet 1970 (*le Monde* du 14 mai 1970), devrait prendre fin en 1980 ;

— Le recrutement dit « latéral » : il est essentiellement le fait d'avocats désirant être intégrés à la magistrature.

Le conseil des ministres a adopté, le 18 octobre dernier, un projet de loi tendant à élargir et à diversifier le recrutement direct, c'est-à-dire celui de l'Ecole nationale de la magistrature. Le concours externe sera désormais ouvert à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou d'un diplôme de même niveau ; le concours interne, jusqu'ici limité aux fonctionnaires des catégories A et B de l'Etat justifiant de cinq ans de services publics, sera étendu à tous les fonctionnaires de l'Etat, aux agents des collectivités territoriales et des établissements publics justifiant de cinq années de services publics (*le Monde* du 19 octobre).

Les magistrats ne sont pas hostiles à cet élargissement du rercrutement, mais craignent qu'on n'y ajoute ce « tour extérieur » — projet toujours différé, mais jamais abandonné par le ministère de la justice — qui serait en quelque sorte une extension du recrutement latéral. Cette idée a été une nouvelle fois évoqué, le 24 octobre dernier, lors de la discussion du budget de la justice à l'Assemblée nationale, par M. Michel Aurillac, député de l'Indre (R.P.R.).

Selon le Syndicat de la magistrature, « *cette possibilité d'intégrer des gens — désignés par un acte non entouré des garanties classiques — à des postes de responsabilité dans la magistrature ne peut être qu'inquiétant* ». Pour l'U.S.M. « *le tour extérieur aboutirait à un véritable démantèlement de l'institution judiciaire* ». Cette organisation estime que les modes de recrutement, contractuel et latéral, qui fonctionnent déjà permettent de « *pallier les difficultés actuelles de gestion du corps judiciaire* ».

« *La participation des magistrats à la mise en œuvre de ces dispositions statutaires*, ajoute l'U.S.M., *suffit à écarter l'accusation tendancieuse de corporatisme qui leur est faite et dont le garde des sceaux s'est fait l'écho lorsqu'il a mis en cause la représentativité de la magistrature au sein de la nation.* » M. Peyrefitte a en effet insisté sur le caractère fermé et figé de la magistrature, sur la nécessité de « *mieux adapter à la réalité actuelle de ce monde clos qui évolue lentement et souffre d'immobilisme convulsionnaire* » (*le Monde* du 13 octobre).

A Toulouse

TROIS MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON FERME

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Trois anciens membres du groupe d'action révolutionnaire Gari, MM. Gérard Derbresse, vingt-sept ans, insoumis ; Ernest Martinez Loscos, vingt-neuf ans, et Mme Hélène Camalongo, vingt-cinq ans, ont été condamnés jeudi 2 novembre par le tribunal de Toulouse respectivement à dix-huit mois d'emprisonnement ferme, dix mois de la même peine et un an d'emprisonnement avec sursis. Arrêtés le 12 juillet dernier à Toulouse au cours d'une opération « coup de poing », ils étaient inculpés de « *détention d'armes et munitions de la première catégorie (armes de guerre) et de la quatrième catégorie (armes de défense)* », ainsi que de « *falsification de documents administratifs à usage personnel et de recel* ».

A MONT-DE-MARSAN

Deux associés de la S.A.R.L. Landaise d'import-export sont écroués pour escroquerie

De notre correspondant

Mont-de-Marsan. — A partir de renseignements de la police judiciaire de Clermont-Ferrand et des plaintes de nombreux éleveurs grugés, le S.R.P.J. de Bordeaux a, au terme d'une rapide enquête, arrêté deux personnes : M. Joseph Grasso, âgé de quarante-deux ans, résidant à Lavardac (Lot-et-Garonne), et de M. Franck Sentou, quarante-trois ans, représentant en produits vétérinaires, domicilié à Grenade-sur-l'Adour (Landes). Présentés au juge d'instruction de Mont-de-Marsan, les deux hommes ont été inculpés d'escroquerie et placés sous mandat de dépôt.

Agissant en qualité d'associés dans la S.A.R.L. landaise d'import-export — actuellement en voie de constitution à Mont-de-Marsan — spécialisée dans le commerce du bétail, ils effectuaient, soit en personne, soit par des intermédiaires, d'importants achats de veaux destinés à l'Italie et à l'Espagne, payés avec des chèques sans provision. C'est ainsi que de nombreux éleveurs du centre de la France, mais aussi du Lot-et-Garonne, du Gers et de l'Ariège semblent avoir été volés.

Dans l'intention de maintenir, pendant un temps, une apparence de rentabilité à leur entreprise, MM. Grasso et Sentou avaient initialement alimenté le compte de leur société avec une partie de la vente des veaux de leurs premières opérations frauduleuses, prélude à des achats massifs effectués ceux-là sur une très courte période. Les chèques, jusqu'à ce jour présentés à l'encaissement, avoisinent les 2 millions de francs.

Parmi les « retombées » de l'escroquerie, deux wagons, contenant une cinquantaine de veaux partis de La Souterraine (Creuse), ont été récupérés avant de passer la frontière franco-espagnole en dans le Gers, les gendarmes de Mirande ont récupéré cent six têtes de bétail.

Trente-six œuvres d'art ont été volées à la Maison de la culture de Rennes

De notre correspondant

Rennes. — Trente-six œuvres d'art (toiles, dessins, tapisseries) présentées depuis le 12 octobre à l'exposition « Jacques Damase, trente ans d'édition », dans la grande galerie de la Maison de la culture de Rennes, ont été dérobées dans la nuit du mardi 31 octobre au mercredi 1er novembre. Treize dessins destinés à une future édition ont également disparu. Le vol a été découvert jeudi matin 2 novembre.

Il est fort probable que les malfaiteurs se sont laissés enfermer dans l'une des salles, mardi, au moment de la fermeture, à 22 h. 20. Les toiles arrachées à la hâte des cadres brisés et abandonnés sur place ont été enroulées par les cambrioleurs. Certaines ont été retrouvées au centre de la galerie, prêtes pour le transport, ce qui donne à penser que les voleurs ont été dérangés.

Parmi les œuvres dérobées figurent des peintures de Robert et Sonia Delaunay, dont la célèbre *Tour Eiffel rouge* (1924), et l'auto-portrait de Robert Delaunay à l'estampe japonaise (1905), quatre dessins de Man Ray, deux Uriburu, un dessin de Jean Cocteau, des gravures de Bacon, Hogarth, Valentine Hugo, David Hochney, des dessins de Patrick Raynaud et un tableau de Kijno.

● *A Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)*, un tapis d'Aubusson de près de 20 mètres carrés a été volé mercredi 1er novembre en fin d'après-midi dans une chapelle de la cathédrale.

● *A Verneuil-en-Bourbonnais (Allier)*, trois tableaux et divers objets ont été dérobés dans un château pendant la nuit du mardi 31 octobre au mercredi 1er novembre. Parmi les tableaux figurent un *Molière* de Mignard et le *Conseiller au Parlement* de Le Brun.

FAITS ET JUGEMENTS

Un détenu observe une grève de la faim depuis le 6 octobre.

Youssef Kismoune, qui a toujours nié être l'auteur du meurtre pour lequel la cour d'assises de l'Oise l'a condamné à vingt ans de réclusion criminelle en 1977 (*le Monde* daté 22-23 mai 1977) est à l'hôpital de Fresnes depuis le 21 octobre. Il refuse de cesser la grève de la faim qu'il a commencée le 6 octobre pour obtenir la révision de son procès — son pourvoi en cassation ayant été rejeté le 14 décembre 1977 (*le Monde* du 16 décembre 1977).

Son défenseur, Me Gisèle Halimi, qui lui a rendu visite jeudi 2 novembre, a dû « *faire un incident* ». « *On voulait*, dit-elle, *que je parle avec lui, qu'on avait amené couché, dans un parloir muni d'un hygiaphone* », parloir habituellement destiné aux familles et non aux avocats. Youssef Kismoune a demandé à ne pas être placé sous perfusion, affirmant « *ne plus vouloir reculer désormais* ».

Le comité pour la défense de Youssef Kismoune, que préside M. Claude Mauriac, réunira une conférence de presse lundi 6 novembre à onze heures au siège de la Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, à Paris (14e).

★ Comité de défense de Youssef Kismoune : MM. R. Barthes, G. Bedos, C. Bourdet, J.-P. Chabrol, P. Emmanuel, A. Lanoux, A. Lévy, B.-H. Lévy, M. Leforestier, H. Noguères, Mme F. Sagan, MM. J.-P. Sartre, Mme S. Signoret.

● *Suicide d'un détenu à Dijon.* — En détention depuis le 31 octobre, un jeune homme âgé de dix-sept ans, Guy Girardin, s'est pendu, jeudi matin 2 novembre, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Dijon. Il venait d'être incarcéré à nouveau. Il avait été libéré le 27 octobre après avoir effectué une peine de quinze jours d'emprisonnement pour le vol d'une moto. C'est le trente-neuvième suicide de détenu depuis le 1er janvier 1978. — *(Corresp.)*

● *Un détenu de la maison d'arrêt de Nevers*, Adolphe Ferbault, cinquante-deux ans, s'est suicidé en se pendant dans sa cellule mercredi 1er novembre. Adolphe Ferbault, qui était en détention préventive depuis la mi-septembre, devait être jugé prochainement pour attentat à la pudeur sur une mineure.

Un hôtel de la Drôme détruit par un incendie.

Un incendie a gravement endommagé, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 novembre, un hôtel de Saint-Marcel-lès-Valence (Drôme). L'établissement, à l'enseigne du « Royans », était fermé depuis une semaine et devait rester sans client durant toute la saison d'hiver. Les enquêteurs semblent devoir retenir l'hypothèse d'un incendie criminel. Un autre hôtel de la région de Valence a en effet été détruit dans des conditions identiques quelques semaines plus tôt. Ces actes pourraient aussi répondre à une opération anti-racket déclenchée depuis le début de l'automne par la police et à la tentative de création d'une association de défense par des exploitants d'établissements de nuit de la région de Valence.

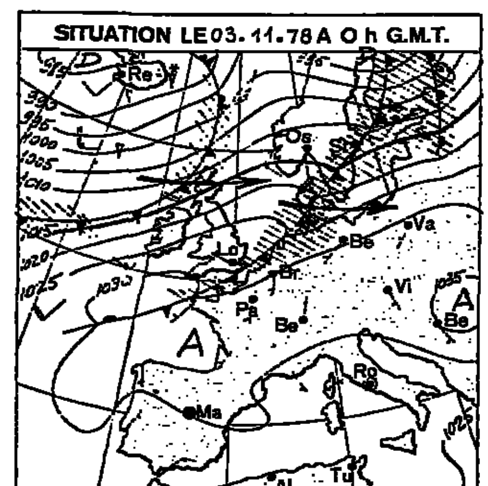
● *Vengeance contre un propriétaire de bar à Grenoble.* — Des inconnus ont saccagé, jeudi 2 novembre, un bar de la place Vaucanson à Grenoble. Utilisant une table de terrasse, ils ont brisé la baie vitrée de *l'Oxford* et brisé le matériel du café, avant de repartir avec le contenu du tiroir-caisse. La vengeance semble être à l'origine de cet acte de vandalisme, le propriétaire du bar, M. Jacques Charousset, ayant en effet tué, le 16 septembre, un malfaiteur, Ali Gougache, qui lui réclamait une somme d'argent (*le Monde* du 20 septembre).

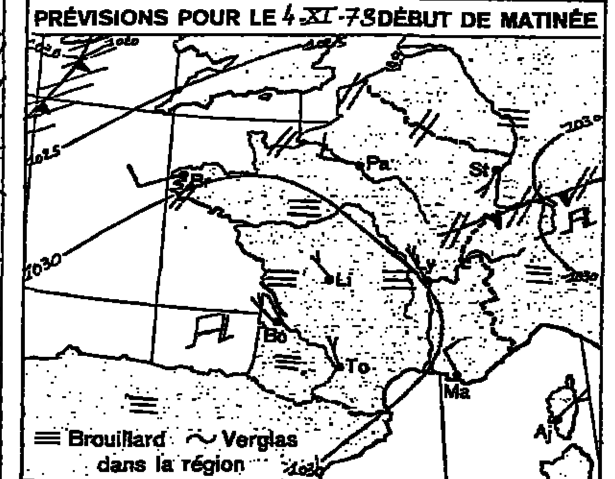
● *Une condamnation pour « séquestration » d'un directeur de société* a été prononcée par le tribunal de grande instance de Rennes, soit 1 000 francs d'amende. MM. Olonzo, Mocquet et Guinard, selon l'accusation, avaient, en janvier 1978, avec quarante de leurs camarades, retenu contre son gré, pendant trois heures, M. Vankerbroucke, directeur de la société Ducassou, dans son bureau de Rennes, pour obtenir une augmentation de leurs primes de panier et de déplacement.

● *Gaz toxique à Clichy : une seconde victime.* — M. Michel Ricardon, trente-sept ans, l'un des ouvriers victimes jeudi 26 octobre d'une émanation de gaz toxique survenue dans les égouts de Clichy (Hauts-de-Seine), est décédé mercredi 1er novembre des suites de ses blessures. Le directeur de l'entreprise, M. Philippe Fayole, avait été la première victime (*le Monde* du 28 octobre).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 novembre à 0 heure et le samedi 4 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions, qui persisteront de la péninsule Ibérique au massif alpin et au nord des Balkans, maintiendront la France en dehors du rapide courant perturbé qui circule à la latitude des îles Britanniques. Par contre, ces hautes pressions, avec des vents faibles, seront favorables au maintien du temps très brumeux.

Samedi, de la Bretagne à la Flandre, ainsi que du nord-est de la Seine aux Vosges, le temps sera très nuageux et brumeux. Le matin, on notera quelques bruines éparses, mais l'après-midi le développement de quelques éclaircies est probable. Les vents du secteur ouest seront faibles à modérés et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, les brouillards et les nuages bas seront encore très nombreux le matin dans les vallées et les régions de plaine, sauf près de la Méditerranée où l'on notera de belles éclaircies, comme d'ailleurs en moyenne et haute montagne. Ces formations brumeuses, parfois denses, pourront persister dans certaines vallées ou, au contraire, faire place l'après-midi à des éclaircies. Les vents seront faibles. Les températures varieront peu en général. Il fera frais le matin et quelques gelées blanches sont à prévoir au lever du jour sur le Massif Central et le Centre-Est. Une bonne amplitude des températures diurnes sera observée dans les régions bénéficiant d'éclaircies.

Vendredi 3 novembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était, à Paris, de* 1 031,1 millibars, soit 773,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 novembre : le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 10 et 7 ; Brest, 15 et 13 ; Caen, 16 et 13 ; Cherbourg, 15 et 13 ; Clermont-Ferrand, 16 et —1 ; Dijon, 4 et 2 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 8 et 7 ; Lyon, 7 et 4 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 5 et 4 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice, 19 et 10 ; Paris-Le Bourget, 7 et 6 ; Pau, 10 et 9 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 16 et 13 ; Strasbourg, 7 et 5 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 8 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 10 et 3 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 9 et 6 ; îles Canaries, 28 et 20 ; Copenhague, 10 et 7 ; Genève, 7 et 5 ; Lisbonne, 22 et 11 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 6 et 2 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 18 et 10 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 19 et 7 ; Stockholm, 12 et 6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 221

HORIZONTALEMENT

I. Est simple tant qu'on n'a rien passé ; Qualifie une pièce souvent réservée aux nouveaux mariés. — II. Qui sont donc dans le brouillard ; On les met en partant, mais c'est assez vulgaire. — III. Avaient la peau rugueuse ; Se livre à une opération qui évoque un coup de torchon. — IV. On peut traiter de mollusque celui qui n'en a pas ; Un saint qu'on a dans la Manche ; Où l'on ne voit aucun accident ; A redouter par celui qui tient la barre. — V. Permet d'y voir clair ; N'est pas très remuant ; Vulgaire depuis qu'elle est chrétienne. — VI. Est souvent préférée à un morceau de ficelle ; A des mouvements plus audacieux qu'un rat ; Terminaison pour un savant. — VII. Peut être considéré comme naturel ; Mot qui peut évoquer un fameux lapin. — VIII. N'a rien d'un agrément à Londres ; Livre qui intéresse les grands. — IX. Peut servir pour les barbues. — X. Pas précieux ; Traiter comme un chapelet ; Etre bien ouvert (épelé). — XI. Etre en plein examen ; Abréviation indiquant qu'il n'y aura pas de croissant ; Poisson rouge. — XII. Peut amener des restrictions ; Attendrit ; Ne dédaignait pas. — XIII. Nom qui vient souvent à l'esprit quand on évoque la campagne ; Obtenus. — XIV. Au monde ; Peut être un piège à loups ; Fis du nouveau. — XV. Rendu plus lourd ; Endroit où l'on peut faire la planche.

VERTICALEMENT

1. Mot qui peut convenir à celui qui recherche un adjectif au poil ; Fait mal quand on l'a de côté. — 2. Agir comme un commissaire ; Qui ne cache donc rien. — 3. Qui n'a pas été baptisé ; N'est parfois qu'une grimace ; Figurent souvent à côté des fraises ; Roi. — 4. Susceptible d'être réformé. — 5. Ne poursuit pas ; Nom de dame. — 6. Bien roulée ; Qui n'est donc nullement dans la gêne ; Entre des cellules. — 7. Dans une biographie ; Qui suppose donc un grand écart ; Note. — 8. Article ; Sans effets ; Qui ont donc été renversés. — 9. Doit être blanc pour qu'on puisse foncer ; Autrefois, pouvait amener la tempête ; Qui n'ont pas fait l'objet d'une citation. — 10. Paresseux ; Condé y fut victorieux. — 11. Rendu plus hermétique ; Indispensable pour la chasse ; Va souvent avec ça. — 12. Fit preuve d'attachement ; La moitié pour Jacob ; Qui manque d'honnêteté. — 13. Peut être à coulisse ; Entre pas à pas ; Possessif ; Fin de verbe. — 14. Quand il arrive, il n'y a pas lieu de prendre des gants ; Agir comme une rosse ; Marchai comme un diable. — 15. Préposition ; En mettant beaucoup de piment ; Pronom.

Solution du problème n° 2 220

Horizontalement

I. Opinions. — II. Réparée. — III. Ere ; Aigre. — IV. Inca ; Lait. — V. Liane ; Tau. — VI. L.C. ; Nubile. — VII. Eider. — VIII. Seulement. — IX. Uré ; Esau. — X. Osé ; An ; Gé. — XI. Restaurés.

Verticalement

1. Oreilles ; Or. — 2. Pernicieuse. — 3. Ipéca ; Dures. — 4. Na ; Annelé. — 5. Ira ; Eure ; Aa. — 6. Œil ; Menu. — 7. Négatives. — 8. Rial ; Nage. — 9. Vêtue ; Tues.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Chasse

LE PRIX TONY-BURNAND ATTRIBUÉ A « LA BILLEBAUDE » D'HENRI VINCENOT

Le prix Tony-Burnand, décerné annuellement par l'Association des journalistes de la chasse, a couronné, le vendredi 3 novembre, le livre d'Henri Vincenot, *la Billebaude*. L'ouvrage s'était affirmé comme le best-seller de l'été dernier (*le Monde* du 6 octobre).

Une mention a été attribuée à *la Chasse au vol* (Hachette, Réalités), document inspiré du *Traité de fauconnerie* que l'on doit à H. Schlegel et A. H. Verster de Wulverhost (1845).

La Dernière Chasse, d'Henri de Grandmaison (J.-C. Lattès) ; *Voyage de chasse*, de M. Van Havre (Crépin-Leblond) ; *Camps sauvages en brousse africaine*, de Jean Alhinc (Presses de la Cité) ; *Pesticides et Gibier, maladies du gibier* (Gauthier-Villars), avaient été également présentés au choix du jury.

★ *La Billebaude*, d'Henri Vincenot. Denoël, 336 p., 45 F.

Visites, conférences

SAMEDI 4 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 27, avenue Friedland, Mme Oswald : « Hôtel Potocki ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 45, métro Hôtel-de-Ville : « Autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 6, place des Vosges, Mme Ferrand : « Evocation de Victor Hugo en sa maison » (entrées limitées).

15 h., porte Barbet-de-Jouy, musée du Louvre : « Religion et magie dans la sculpture grecque » (Histoire et Archéologie).

15 h., 1, place Malesherbes, Mme Hager : « Banque de France ».

15 h., façade de l'église, M. de La Roche : « L'église Saint-Gervais ».

15 h., métro Solférino : « Hôtels et couvents rue du Bac » (Paris inconnu).

15 h., 53, rue Saint-Dominique : « Hôtel de la princesse de Kunsky » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Rabeyrin : « Pourquoi sommes-nous si tristes ? » ; MM. J. Descola et R. Massip : « Il y a quarante ans : Munich » ; professeur Luc Le Bourcier de Carbon : « La primauté du social sur l'économique » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. P. Goret : « Les maladies lentes à virus en pathologie comparée ».

15 h., 21, rue Cassette : « Les loisirs des Romains » (Arcus).

16 h., 26, rue Bergère, Emmanuel : « C'est écrit dans la Bible » (L'homme et la connaissance).

SPORTS

CYCLISME

LES SIX JOURS DE GRENOBLE

Patrick Sercu n'a pas eu à forcer son talent

De notre envoyé spécial

Grenoble. — « Vous, les vieux, on vous aurait mis à quinze tours... » *Alain Van Lancker, l'un des derniers « pistards » français véritablement spécialisés, qui parlait en ces termes, reçut cette réponse cinglante du vétéran Georges Wambst* (1) : « Peut-être, mais on ne se serait pas couchés avant de vous les avoir repris... »

L'anecdote, qui n'est pas nouvelle, est plus que jamais d'actualité.

Considérés à l'origine comme une épreuve d'endurance sur piste, les Six Jours émargent aujourd'hui au registre du sport cycliste. Autrefois, les coureurs se livraient une bataille d'usure d'autant plus meurtrière qu'ils roulaient vite et longtemps, avec la possibilité de dormir seulement deux ou trois heures par nuit. Maintenant, ils s'accordent de larges périodes de repos dans le cadre d'une compétition intermittente et programmée.

Les nostalgiques du vieux Vel'd'Hiv' de la rue Nélaton qui viennent à Grenoble pour assister à la seule course du genre organisée en France et retrouver leurs émotions passées n'en croient pas leurs yeux. Les chasses — trois par jour — ont lieu à heure fixe et ne dépassent guère les cinquante minutes. Entre-temps se déroulent des intermèdes qui n'ont aucun rapport avec la course à l'américaine, surtout lorsque Karstens et De Boosher, les forfeius du peloton, demeurent seuls en piste pour s'adonner à leurs pitreries.

Certes, les Six Jours ne peuvent plus être ce qu'ils étaient, ne serait-ce qu'en raison de l'appauvrissement caractérisé de l'activité des « pistards », un phénomène auquel l'absence de vélodrome couvert à Paris n'est pas étrangère. Les temps ont changé, les coureurs également, et il faut vivre avec son époque, ainsi que le proclament les partisans de la nouvelle formule. Au demeurant, la notion de sport-spectacle n'est pas péjorative en soi. Encore faut-il que le spectacle soit de qualité. Or nous avons l'impression — une impression partagée par nos confrères Pierre Chany et Richard Diot — que le spectacle à Grenoble s'est fortement dégradé depuis les premiers Six Jours de 1970.

Les chasses manquent de vigueur et les sprints manquent de punch. Quand on chronomètre des tours de piste (210 mètres) en 15 secondes et plus, on ne peut s'empêcher de penser que les féminines descendent régulièrement en dessous de 13 secondes aux 200 mètres et que les amateurs confiés à Daniel Morelon réalisent des prouesses infiniment plus convaincantes. Témoin désabusé de ces évolutions, Bernard Gauthier, surnommé « M. Bordeaux-Paris » après quatre victoires dans cette épreuve, nous rappelait qu'il y a vingt ans les chasses des Six Jours de Paris se prolongeaient parfois de 18 heures à 1 heure du matin et qu'elles recommençaient à l'aube quand d'aventure des hommes de sa trempe se mettaient en tête de *« casser la baraque »*. Tout paraît désormais trop bien réglé.

Il n'est pas question de revenir en arrière, certes, mais plutôt de s'interroger sur l'avenir d'une activité utile qui permet aux routiers, principalement aux jeunes, d'enrichir leur bagage technique, la piste étant d'abord un exercice de style, une école où l'on cultive l'élégance du geste et la virtuosité. Même lorsque les Six Jours sont assimilés aux variétés.

« Il est nécessaire de former de nouveaux coureurs, surtout en France, remarque Patrick Sercu. *L'élan sera peut-être donné si l'on reconstruit un vélodrome à Paris.* » Ce roi de la spécialité a de moins en moins d'adversaires sur les pistes européennes, où il participera cet hiver à dix-sept épreuves de Six Jours. Associé à l'Allemand Thurau, ex-maillot jaune du Tour de France, il a remporté ceux de Grenoble, qui ont souffert du déséquilibre des forces et qui se sont terminés mercredi 1er novembre. Victoire normale : l'équipe germano-belge était de loin la meilleure et elle n'a pas eu à forcer son talent face à une opposition des plus faibles.

JACQUES AUGENDRE.

(1) Van Lancker a remporté les Six Jours de Grenoble en 1971 et 1972. Georges Wambs, un des grands noms de la piste, avait gagné ceux de Paris associé à Lacquehay en 1926 et 1928.

TENNIS

PATRICK PROISY RESTE LE SEUL FRANÇAIS EN LICE A COUBERTIN

L'étudiant en pharmacie Dominique Bedel a opposé, jeudi 2 novembre, une belle résistance à l'Américain Brian Gottfried, favori de l'OPEN de Coubertin, vainqueur en trois manches (4-6, 6-1, 6-4). Après s'être payé le luxe de prendre le premier set au numéro 7 mondial, le jeune Français céda dans le deuxième set devant la puissance et la régularité de l'Américain, sans pour autant s'avouer vaincu. Dans la troisième manche, en effet, il effectua une remontée spectaculaire, sauvant deux balles de match, pour finalement s'incliner sous les ovations du public.

Patrick Proisy, qui pensait se consacrer exclusivement aux affaires il y a quelques semaines encore, est donc le dernier Français en lice dans le tournoi. Il devait rencontrer, ce vendredi après-midi, en quart de finale, le gaucher américain Tom Gullikson (frère jumeau de Tim), qui occupe le cinquante-quatrième rang au classement par ordinateur de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.). Dans les autres quarts de finale, Brian Gottfried rencontrera le Britannique Robin Drysdale ; l'autre joueur d'outre-Manche, Mark Cox, affrontera l'Américain John Austin, et le vétéran de l'épreuve Robert Lutz jouera contre l'Allemand Ulli Pinner.

∴

SIMPLE MESSIEURS. — Lutz (E.-U.) bat Moore (Af. du Sud), 6-4, 6-3 ; Gottfried (E.-U.) bat Bedel (F.), 4-6, 6-1, 6-4 ; Drysdale (G.-B.) bat Gimenez (Esp.), 7-5, 6-4 ; Pinner (R.F.A.) bat Bengtsson (Suède), 4-6, 7-6, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS (huitièmes de finale). — Haillet-Moretton (Fr.) b. Gimenez-Soler (Esp.), 6-4, 7-5 ; El Shaffei-Moore (Eg.-Af. du Sud) b. Bedel-Proisy (Fr.), 4-6, 6-3, 6-4 ; Austin-Hardie (E.-U.) b. Drysdale-Lewis (G.-B.), 7-6, 6-2 ; Lutz-Smith (E.-U.) b. Fritz-Roger-Vasselin (Fr.), 6-4, 6-4.

Quarts de finale. — Manson-Pattison (E.U. - Rhodésie) b. Haillet-Moretton (Fr.), 6-3, 7-6.

FOOTBALL. — *Pierre Alonzo, entraîneur par intérim de Paris-Saint-Germain, quinzième au classement du championnat de première division, a décidé, jeudi 2 novembre, de mettre fin à ses fonctions et de reprendre celles qu'il exerçait au centre de formation de la troisième division. Pierre Alonzo reproche à Francis Borelli, président de Paris-Saint-Germain, d'avoir pris des contacts avec un autre entraîneur, Marcel Domingo, sans le tenir au courant de ses intentions.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	153 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde des loisirs et du tourisme

A 20 000 KILOMÈTRES DE LA FRANCE

Les Nouvelles-Hébrides, aux escales de Bougainville, de Cook et de La Pérouse

SAMEDI matin sur une piste défoncée du côté de Sulphur Bay, dans le sud de l'île de Tanna, aux Nouvelles-Hébrides. Décor : la forêt tropicale et le volcan Yasur en toile de fond, qui toussote et crachote des ronds de fumée grise. La land-Rover de Joseph saute de trou en trou entre les sabres des pandanus pour éviter une longue file de Canaques endormis qui se traînent comme s'ils revenaient de l'usine. Les femmes portent sous leurs bras des jupes en fibres colorées et quelques hommes remorquent à bout de bras des instruments de musique qui ressemblent à des violons ou quelque chose comme ça peints en rouge.

« C'est la danse de John Frum, *dit Joseph en bichelamar (1)*, bambaï mi go tanis mitou... J'irai danser moi aussi... » *Vendredi prochain. Car la fête de John Frum n'a lieu qu'une fois par semaine. Et le chauffeur embraye sur l'histoire extraordinaire que voici. Avant la dernière guerre, les Canaques, qui n'avaient pratiquement jamais eu de contacts — missionnaires exclus — avec la civilisation, possédaient du monde une idée bien précise : personne d'entre eux n'aurait imaginé que l'on puisse tirer de la nature autre chose que des ignames et des taros pour vivre et des fibres de pandanus pour se vêtir et s'abriter. Avec le kawa (2) quotidien des hommes pour rêver, l'existence était ce qu'elle était. Or voilà qu'un jour des choses volantes et des maisons qui avançaient sur la mer accouchèrent de marchandises qui, n'ayant pas leur source dans la nature, ne pouvaient être que d'essence supra-humaine, sinon divine : réfrigérateurs, conserves, bière, cigarettes, chocolat et autres boîtes marquées d'une croix rouge, dont le mystérieux contenu guérissait les maladies comme par miracle.*

Bien entendu, les Blancs en place s'évertuèrent à expliquer que l'acquisition de cela ne présentait aucune difficulté particulière pour peu que l'on abandonnât des mœurs de sauvage, comme se promener tout nu et ce qui s'ensuit, et que l'on fasse connaissance avec les vertus rédemptrices du travail sur les plantations de cocotiers. Et voilà nos Canaques, sans aucune idée de ce que pourrait être le profit, ne mâchant pas leur peine... pour s'apercevoir finalement que tant de mal ne leur était compté que pour un peigne, du tabac, un couteau, c'est-à-dire quelque chose sans commune mesure avec les biens espérés et détournés par les Blancs qui, tout en ne faisant rien, en jouissaient pourtant sans contrainte.

Le culte de John Frum

Ainsi orientées par ces exemples peu conformes à la doctrine chrétienne de l'égalité des hommes prêchée par les mêmes Blancs, les choses, en plusieurs endroits, évoluèrent très mal, et on ne sait comment elles auraient évolué si, durant la dernière guerre, le débarquement massif des Américains pour stopper l'avance japonaise n'avait retourné le cours des évènements. La générosité de ces hommes tous appelés John, tous habillés de la même manière, qui distribuaient n'importe quoi sans contrepartie, confirmait la provenance divine de marchandises extraordinaires et la réalité d'un paradis situé quelque part derrière l'horizon, que des centaines d'avions et de cargos reliaient régulièrement à Tanna.

Ainsi les Canaques démunis de l'île se mirent-ils à défiler l'abondance et la consommation. Mais comme les Américains se sont retirés depuis longtemps en les rendant au régime taros-ignames, les Man-Tanna — les hommes de Tanna, avec une majuscule — continuent-ils à célébrer avec ferveur le culte de John Frum (3) en espérant son retour comme celui du Messie : un embryon de piste est entretenu pour y attirer d'éventuels avions ; on peut même voir, dans la forêt, du côté de Sulphur Bay, un étrange lieu de culte enfermant un perchoir où s'agrippent une fruste maquette de bimoteur en bois et un aigle bien entendu américain, tandis que, plantée en terre, une marionnette en forme de pilote casqué guette le ciel à côté d'une grande croix rouge et d'une « tour de contrôle » aux antennes de bambou ce qui fait que le « contact radio » n'est jamais tout à fait perdu avec John Frum, sans l'avis duquel la communauté ne prend aucune décision, quelle qu'elle soit.



★ Dessin de PLANTU.

Situées quelque part au large de l'Australie, dans le Pacifique sud, à 20 000 kilomètres en gros de la France, les treize îles principales qui composent l'archipel des Nouvelles-Hébrides commencent à attirer les visiteurs. En marche vers une indépendance qui les libérera de la tutelle combinée franco-britannique vers 1980, conscients que l'élevage et le coprah ne sont pas d'un rapport suffisant pour équilibrer un budget national, les Néo-Hébridiens, ou du moins la fraction des quatre-vingt-douze mille habitants qui portent chemise et pantalon, commencent eux aussi à concevoir le retour de John Fum, mais avec un appareil photo dans une main et des traveller's cheques dans l'autre.

Si les Australiens parviennent ici en trois ou quatre heures d'avion pour ne fréquenter guère autre chose que les hôtels et les plages des îles de Vaté ou Santo, les voyageurs européens ne sauraient faire vingt-huit heures d'avion pour pratiquer seulement la bronzette sous les cocotiers. Et c'est là que le mot et l'idée de « voyage » reprennent leur noble sens. Car, en marge d'un Extrême-Orient atomisé dans les catalogues des tours operators, la Mélanésie, que son prix de revient soustrait au vacarme des charters, offre de passionnantes ressources à ceux que Bougainville, Cook et Lapérouse entraînent toujours dans le sillage de leurs récits : « ... Le 22, à l'aube du jour, comme nous courions à l'ouest, on aperçut de l'avant à nous une longue et haute terre... Elle reçut le nom du jour : île de la Pentecôte... (4) ».

La voici donc, cette île de la Pentecôte, avec son nom qui sent encore l'embrun et l'aventure, plus un supplément dont Bougainville n'avait pas eu connaissance : le saut du Gaul. Fin mai, début juin, au moment où la récolte des ignames signifie que les lianes ont atteint leur solidité maximum, les Canaques de l'île, vêtus du seul étui pénien — le namba, — qui est le costume régional, ont accroché à un grand arbre une tour d'une trentaine de mètres faite d'un bric-à-brac de branches, bambous, plates-formes dont la robustesse dément l'apparente fragilité. Attaché aux chevilles par des lianes, ils se lancent dans le vide de telle manière qu'à l'arrivée leur tête frôle le sol. Ce très spectaculaire saut de la mort, qui exige une formidable maîtrise de soi, vaut aux acteurs honneurs et considération durable de la tribu : il paraît en effet que la prochaine récolte des ignames dépend du courage des héros du jour.

LOUIS DOUCET.

(Lire la suite page 17.)

(1) Le bichelamar est le langage véhiculaire des Nouvelles-Hébrides. Dans ces îles soumises à la double tutelle franco-britannique (le condominium), où la langue officielle est obligatoirement double elle aussi, un pidgin dérivé de l'anglais avec adjonction de mots espagnols et français se superpose aux cent trente dialectes locaux et permet à tous de se comprendre. À peu près.

(2) Mâchée par les jeunes et crachée dans des feuilles, la racine du kawa, allongée d'eau, produit un liquide que les hommes puisent à l'aide d'une demi-noix de coco. Tout devient alors des plus bizarres : les yeux se rétrécissent, la bouche et la langue s'insensibilisent, l'acteur nage dans une sorte d'euphorie qui le pousse à raconter des histoires apparemment passionnantes. L'étranger de passage — femmes exclues : tabou ! — est admis sans façon à participer.

(3) Le culte de John Frum est un des multiples visages du « cargo-culte » répandu dans toute la Mélanésie depuis la fin du dix-neuvième siècle. Cependant, à Tanna, personne n'a jamais pu donner d'explication valable à propos de l'origine du nom de « Frum ».

(4) *Journal* de Bougainville, 22 mai 1768.

Nouvelles cibles pour le tir à l'arc

Le tir à l'arc, qui rencontre une vogue certaine, n'est pas un simple jeu d'adresse : la tension de la corde d'un arc étant en moyenne de 20 kilos, les concurrents qui tirent cent cinquante flèches par jour, en comptant les essais, ont « déménagé » près de 6 tonnes en deux jours de concours.

LE visage fendu du nez au menton par la corde, les bras tendus dans le strict alignement des épaules, les pieds solidement campés, l'archer voudrait que son sang s'arrête de couler, que son cœur cesse de battre, que son corps et son esprit restent tout entiers figés : il tend à l'immobilité absolue de son être avant de lâcher dans un déchirement de l'espace et du temps un trait droit vers la cible. Tel un insecte maléfique, l'arc est tout hérissé d'antennes métalliques destinées simplement à absorber les vibrations parasites provoquées par la corde détendue.

Il y a dans ce rituel exaspérant, dans cet attirail à la fois archaïque et sophistiqué une accumulation d'images et d'instants riches en couleurs, mais pauvres en émotions. De quoi faire de belles photographies, de quoi désespérer le spectateur le plus assidu ! C'est sans doute pourquoi le tir à l'arc reste à l'écart des passions du grand public et ne perce, si l'on ose écrire, que lentement.

Or ce sport a bien autant sinon plus de quartiers de noblesse que n'importe quelle discipline athlétique. L'arc le plus ancien, qui a été retrouvé près de Rothenhaussen en Suisse, a près de cinq mille ans. Les compagnies de tir à l'arc françaises ont été fondées en 825 par l'évêque de Soissons, dépositaire des reliques de Saint-Sébastien. La fédération française fut créée en 1898 et la fédération internationale en 1933, sous l'impulsion des dirigeants français.

Toutefois, excepté aux Etats-Unis, où il jouit d'une popularité certaine — la chasse à l'arc est très en vogue et quelques tireurs exercent même leurs talents dans les rangs professionnels, — le tir à l'arc reste un sport mal connu. Son retour dans la famille olympique en 1972 ne lui a guère procuré plus qu'un succès d'estime et de curiosité. Certes, le nombre des licenciés a quasiment doublé en huit ans en France, mais il n'a fait que passer de sept mille en 1970 à près de treize mille en 1978. Près de trente mille tireurs pratiquent surtout en dilettante dans les clubs de vacances qui offrent de plus en plus cette discipline à leur « menu de loisirs sportifs ». Au reste, aucun champion national n'est parvenu à s'imposer sur la scène internationale où règnent les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Japon. Ce manque de réussite a d'ailleurs conduit M. Jean Smith, directeur technique national depuis 1970, a donné sa démission début octobre. Il est remplacé, à ce poste, par Patrick Monier jusqu'alors entraîneur national.

La domination américaine qui s'exerce à la fois sur les plans technique et sportif complexe d'ailleurs passablement les archers français. Pour M. Monier cela constitue un handicap déterminant dans les compétitions internationales tant les émotions du tireur influencent ses performances. Une parfaite maîtrise de soi est en effet indispensable pour réussir. C'est ainsi que, au Japon, le tir à l'arc, qui relève des arts martiaux comme *le kendo (sabre)* est avant tout une discipline ascétique.

Trois disciplines

Sans aller jusque-là, le tir à l'arc peut être un sport attrayant, qui offre plusieurs possibilités d'expression sans rester un simple jeu d'adresse. En France, le tir à l'arc se pratique essentiellement de trois manières.

« *Bien de chez nous*, puisqu'il est connu uniquement dans l'Hexagone, le tir au beursault est traditionnel dans le « pays d'arc », c'est-à-dire l'Oise, l'Aisne, la Somme et la Marne.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 17.)

Loisirs au super-marché

DES VACANCES DANS LE CADDY

SUR le tourniquet, au milieu des rayons, les pochettes aux photos ensoleillées appellent à la rêverie... « bon marché ». Une semaine aux Baléares, voyage et séjour en hôtel trois étoiles, pour 850 F. Une semaine en location pour deux ou trois personnes à Tignes ou à Cannes, 400 F... La firme Euromarché — 39 « grandes surfaces » implantées en France et 10 000 salariés — a lancé, le jeudi 2 novembre, les « vacances orange », cent unième produit « orange » après une année de fonctionnement de ce système de « discount », au meilleur rapport qualité-prix sur des produits de grande consommation.

Sur chacune des formules proposées, que ce soit le Maroc, la Tunisie ou les Baléares ou les stations de montagne ou de bord de mer françaises, ce discount s'élèverait à 20 %. Ces « vacances en boîte », selon l'expression de M. Gérard Seul, directeur général, se paient comptant à une quelconque caisse du grand magasin. Le client remplit un formulaire, indique trois dates de départ au choix et par ordre de préférence, et paie. Il recevra dans les quarante-huit heures qui suivent la confirmation et la date de son départ. En cas de désistement, le client ne récupère qu'une partie de son versement.

A proximité du tourniquet, on ne trouve pas de brochures mais une bande magnétique donnant quelques informations complémentaires ; on ne rencontre pas non plus d'agent de voyages, mais un conseiller se tiendra à la disposition du client durant le premier mois de lancement. Serait-ce pour ne pas trop déconcerter les futurs voyageurs ?

Objectif : cinq mille forfaits en six mois

« *On ne vend pas un voyage comme on vend une savonnette...* » Ce professionnel, l'un des *principaux tour-opérateurs* français, sans se prononcer — et pour cause, — sur les résultats éventuels de la nouvelle formule, souligne l'importance qu'ont pour le client en puissance les informations et conseils obtenus en agence. Au Syndicat des agents de voyages (SNAV), les réactions sont, elles aussi, prudentes. Certes, on s'y déclare favorable au développement des ventes. En outre, Sirtam, l'agence de voyages qui s'est associée à Euromarché pour cette initiative, est membre du SNAV.

Et pourtant... des réactions plus officieuses, mais plus virulentes, ont accueilli l'initiative gardée secrète jusqu'au dernier moment : cette « bombe » va-t-elle casser les prix ? Pour certains, l'agrément pour le Comité consultatif des agences de voyages auprès du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs n'aurait pas encore été demandé.

DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 16.)



CHIFFRES D'AFFAIRES

Meurice International aux Etats-Unis

De grands hôtels d'« inspiration française » seront construits, d'ici cinq ans, aux Etats-Unis par la chaîne Meurice International Hotels, a annoncé son président, M. Georges Mossé.

La chaîne, qui compte plusieurs établissements dans la capitale (le Meurice, le Prince-de-Galles, le Grand-Hôtel et le Café de la Paix), a récemment ouvert un bureau dans Manhattan, au Rockefeller center.

Dans un premier temps, elle construira des hôtels à New-York, Chicago, Boston, Los Angeles et Houston. D'autre part, elle a prévu de réaliser une cinquantaine d'« auberges » d'une capacité moyenne de deux cents chambres, soit à la périphérie des grandes villes, soit à proximité d'aéroports. M. Mossé a indiqué, enfin, que des négociations étaient en cours, qui pourraient déboucher sur la construction d'autres Meurice en Amérique latine.

Campanile noté par ses clients

Chaîne d'hôtels de catégorie deux étoiles créée en 1976, Campanile compte aujourd'hui vingt enseignes (sept cent quatre-vingt-sept chambres) nombre qui sera porté à vingt-sept lorsque Belfort, Chantilly, Challes-les-Eaux, Manosque, La Rochelle, Cléon-Elbeuf et Sablé ouvriront leurs portes.

D'une vaste enquête-sondage menée auprès de sa clientèle, il ressort que 93 % des personnes interrogées ont jugé les prix (85 F, taxes et service compris, pour deux personnes, et repas variant de 32 F à 41 F, tout inclus) en rapport avec les prestations. Priés de donner des notes à la restauration, au confort des chambres et à l'accueil, les clients leur ont respectivement décerné 8,3/10, 8,6/10 et 8,8/10.

Le Négresco fait peau neuve

Le Négresco fermera ses portes en novembre, tout un mois, le temps d'un « coup de jeunesse ». Le célèbre palace de la promenade des Anglais, classé monument historique, va se refaire une beauté. La façade (5 756 m2) et les couloirs seront repeints, les quelque deux cents portes de bois revernies, et rénovés les décors des fenêtres, lambrequins et voilages.

Concession au modernisme : après la climatisation, les fenêtres à la française seront remplacées par des baies coulissantes en aluminium doré, équipées de glaces insonorisantes, et les volets seront commandés électriquement depuis la tête du lit.

Mais le rétro de luxe n'a pas été relégué pour autant aux accessoires : les balcons seront dorés à la feuille et, clin d'œil au « new style », une série de chambres 1925 va être réalisée.

M. V.

Le tourisme et son « bel avenir »

« En tant qu'industrie de services, le tourisme a un bel avenir », *a indiqué M. Gérard Eldin, secrétaire général adjoint de l'O.C.D.E., lors d'une session spéciale sur le tourisme et l'environnement, tenue à Salzbourg du 16 au 20 octobre.*

M. Eldin a rappelé, à cette occasion, quelques chiffres significatifs. Estimés à 25 millions d'arrivées en 1945, les mouvements touristiques internationaux sont passés à 115 millions en 1965 pour atteindre 240 millions en 1977. Ainsi, en l'espace de trente ans, le nombre d'arrivées de touristes étrangers a été pratiquement multiplié par dix.

Quant aux revenus afférents à ce succès, on retiendra que les paiements au titre du tourisme international dans la zone O.C.D.E. — qui représente environ 70 % des mouvements — sont passés de 5 milliards de dollars en 1960 à 10 milliards en 1966, à 20 milliards en 1972 et ont dépassé les 40 milliards en 1977.

Etats-Unis : entrées en hausse

Le nombre de visiteurs étrangers entrés aux Etats-Unis pendant le premier semestre 1978 s'est élevé à 8,6 millions, soit 7 % de mieux que l'année dernière. Selon le département du commerce américain, auteur de ces statistiques, ce sont les touristes originaires d'outre-mer (c'est-à-dire venant d'ailleurs que du Canada et du Mexique) qui tiennent la tête, avec 23 % d'augmentation.

Le Japon passe le cap du million de visiteurs

En 1977, le Japon a reçu 1 028 140 touristes étrangers, soit une augmentation de 12,4 % par rapport à 1976. En 1970, année de l'exposition universelle d'Osaka, 854 419 personnes avaient visité le pays.

Le taux d'augmentation des voyageurs de l'an dernier se répartit comme suit par nationalités : Espagne, + 37,6 % ; Norvège, + 25,5 % ; Allemagne fédérale, + 20,6 % ; Suède, + 18,2 % ; Grande-Bretagne, + 17,5 % ; Malaisie, + 17,5 % ; + 15,6 % ; France, + 12,3 %. A noter enfin : 56 % des voyageurs étaient des touristes, 30 % des hommes d'affaires et 14 % des passagers en transit.

Les Allemands et leurs dépenses

Les dépenses des Allemands de l'Ouest à l'étranger devraient atteindre quelque 28 milliards de DM cette année, vient d'indiquer la Commerzbank. Selon les bilans qu'elle a établis, les dépenses de nos voisins d'outre-Rhin hors de leurs frontières dépassent d'environ 16 milliards de DM celles des étrangers entrés en République fédérale allemande.

Le Portugal boudé ?

En 1973, 4 079 712 personnes avaient franchi les frontières du Portugal mais, en 1977, leur nombre n'a pas excédé 3 055 238. Dans le même temps, le parc hôtelier portugais est passé cependant de 86 538 lits à 99 906 lits.

Pour ce qui concerne les Français, ils étaient 248 567 en 1973 et 172 352 l'an dernier, qui ont « consommé » 434 586 unités sur un nombre total atteignant 6 166 909.

Locations de vacances : des résultats encourageants

Swiss Chalets - Inter Home, l'une des plus importantes organisations de locations de vacances en Europe (22 filiales dans 8 pays), a réalisé un chiffre d'affaires global de 225 millions de francs durant son dernier exercice, clos le 30 septembre, soit une progression de 34 % par rapport au précédent.

Lors de cet exercice, le nombre total de nuitées s'est élevé à 3 175 204, ce qui correspond à une augmentation des ventes de l'ordre de 30 %. 81 % du chiffre d'affaires ont été réalisés dans les pays suivants : Belgique (+ 41 %), Pays-Bas (+ 34 %), France (+ 24 %), Allemagne fédérale (+ 18 %).

DES VACANCES DANS LE CADDY

(Suite de la page 15.)

En fait il a été accordé voilà trois semaines. Euromarché aura un correspondant Sirtam dans chacun de ses magasins. Pour d'autres, l'expérience ne serait pas aussi nouvelle que le dit la publicité. Et de rappeler diverses réalisations étrangères, ou encore l'opération « Vacances à 1 000 F » faite, il y a trois ans, par Euromarché et Sirtam, et qui fut, de l'aveu même de ses promoteurs, un échec.

Mais cette fois-ci il ne s'agit plus de vendre à 1 000 F des inscriptions de dernière minute. Le projet est différent. On envisage de vendre environ cinq mille forfaits-vacances en six mois pour un petit nombre de destinations particulièrement fréquentées et à un prix de vente inférieur d'environ 20 % à celui pratiqué dans les agences « classiques ». Comment est-ce possible ? Selon les organisateurs, le calcul est simple : Euromarché assure la distribution d'un produit fabriqué par un seul fournisseur, Sirtam, agent agréé. Les frais de matériel, de personnel et de publicité sont donc assurés par Euromarché ; Sirtam finance les autres charges (arrhes à verser aux hôteliers, aux sociétés propriétaires d'appartements et aux compagnies aériennes pour la réservation des « blocks-sièges », etc.), soit, au total, 1 million de francs environ.

Les départs ont lieu chaque mercredi, jour creux des départs aériens. La marge commerciale prise par Euromarché et par Sirtam serait identique, selon leurs responsables, s'élevant à 6 % au lieu des 20 à 35 % pratiqués actuellement par les agences, ces dernières incluant en effet dans le prix de vente une marge de sécurité couvrant le montant des éventuels invendus. Mais « *mieux vaut renoncer à ce matelas de sécurité,* précise Gérard Alm, directeur général de Sirtam, *et vendre sur une grande échelle* ».

L'optimisme affiché des promoteurs pour « démocratiser les vacances » est-il justifié ? Dans les chaînes de grands magasins où une agence plus traditionnelle propose les voyages de divers tour-opérateurs, ou dans les chaînes de vente par correspondance auxquelles s'apparente la formule « vacances orange », on n'envisage pas, semble-t-il, dans l'immédiat, de concurrencer Euromarché et sa nouvelle « race » de voyageurs...

DANIELLE ROUARD.

AUX ESCALES DE BOUGAINVILLE, COOK ET LA PÉROUSE

(Suite de la page 15.)

Tout l'archipel est ainsi fait de petits univers fortement individualisés où l'on peut rencontrer sans trop de difficultés quelques-uns des derniers primitifs que la terre compte pour combien de temps encore. De Port-Vila, dans l'île de Vaté, les petits Islanders d'Air Mélanésie tracent d'île en île leurs sauts de puce.

Erromango, *qui donna son nom à un roman de Pierre Benoit : les pilleurs de bois de santal du siècle dernier inspirent un violent sens de la propriété aux indigènes, face à un seul Blanc servi par des petits Japonais en smocking. Un moment de bravoure tel qu'on n'oserait même plus en fabriquer au cinéma.*

Tanna : *la concurrence des multiples missions catholiques, évangéliques, presbytériennes, adventistes, etc., donne une telle image du message chrétien qu'une forte majorité de Canaques s'accrochent désormais à leur propre interprétation du monde à travers le culte de John Frum. Les étrangers peuvent y assister à condition de ne toucher à rien et de respecter les tabous, comme ne pas ramasser les pierres du volcan Yasur voisin, qui contiennent la Sagesse, la Vérité, la Connaissance et toutes autres vertus propres, comme chacun sait, à assurer la supériorité d'un peuple sur un autre.*

Vaté : *Port-Vila : les meilleurs hôtels, les meilleures plages, un aéroport* dispatching *pour les autres îles ; des vaches françaises pour tondre les pelouses anglaises sous les cocotiers ; un concours périodique de ramassage d'escargots (1 890 kilogrammes pour le vainqueur en mai dernier) ; et la plus extraordinaire collection d'art océanien qui soit au monde, réunie dans un endroit indéfinissable, ouvert aux vents, aux fleurs, aux oiseaux, à la mer, par le peintre Michoutouchkine, qui vit lui-même dans un arbre.*

Malikolo : *c'est le refuge des tribus Big et Small Nambas, désignées ainsi à cause de la taille — qui ne préjuge de rien d'autre — de leur étui pénien. Leurs villages se situent dans la montagne entre trois et huit heures à pied depuis la côte. C'est assez dur, mais faisable. D'anciennes histoires de cannibales leur ont fait une réputation de terreur qu'ils ne méritent (peut-être) plus. Seuls et nus face à la nature, ils rythment leur existence selon un cérémonial précis dans lequel les grands tambours-totems sculptés, les masques peints et les crânes des ancêtres, auxquels ils ont redonné, en argile, le visage de leur ex-propriétaire, jouent un rôle considérable. Un art spontané absolument superbe qui fait la joie des collectionneurs. Contrairement aux cochons, dont les dents, qui poussent en boucle, constituent leur fortune, leurs femmes, habillées d'une seule perruque, ne portent pas de nom.*

Ambryn : *un des plus beaux volcans de la chaîne des Nouvelles-Hébrides avec Lopévi, son voisin toujours empanaché. Pour peu que l'on ne fasse pas une affaire d'un sérieux supplément de bagages, on peut en ramener des masques en fougères arborescentes et des tambours monumentaux à visages humains, dont certains font plusieurs mètres de hauteur.*

Santo : *elle avait été choisie par les Américains comme base avancée pour stopper l'avance des Japonais jusqu'à Guadalcanal. L'histoire ne témoigne pas de la façon dont quelques-uns d'entre eux, pour s'être aventurés trop près des hommes vivant dans la forêt, furent amenés à être portés disparus. Ce sont du moins des affaires que l'on raconte dans les bars de Luganville, la délicieuse petite capitale de l'île, en regardant s'activer, si l'on peut dire, les équipages des drôles de coquilles qui font le copreh et ravitaillent en bière et en contes à dormir debout les îles sus-nommées, plus quelques autres qui ne manquent pas d'attraits pour les amateurs d'aventures hors catalogue.*

Les crânes des ancêtres : ne pas toucher, tabou !

Cela dit, les Nouvelles-Hébrides n'étant accessibles qu'à partir de Nouméa, reliée directement à la France par les DC-10 d'U.T.A., on profite généralement de l'escale pour visiter la Nouvelle-Calédonie, que les « Caldoches » appellent affectueusement « le Caillou » ou encore « Grande Terre », par rapport aux îles Loyauté toutes proches, qui lui sont administrativement rattachées : la merveilleuse île des Pins (avec ce qui reste du pénitencier destiné aux déportés de la Commune), île dont les natifs paient le prix du silence en s'opposant à l'implantation d'un club Méditerranée ; Lifou et ses mystérieux trous en communication avec la mer ; Ouvéa avec ses 30 kilomètres de plages polynésiennes et quelques humides falaises madréporiques dans les anfractuosités desquelles les crânes des ancêtres — ne pas toucher, tabou ! — veillent assez mollement aux faits et gestes des vivants.

Autre point d'intérêt : les montagnes découpées en fantastiques escaliers rouges par les mines à ciel ouvert de la société Le Nickel. Or, voilà que ce nickel — synonyme de Nouvelle-Calédonie et vice versa, — qui fut une vraie manne pour les commerces locaux en tous genres, multipliés par dix pendant la courte période (1968-1972) dite du « boom » due à une forte activité militaire dans le Sud-Est asiatique, voilà que ce nickel, donc, n'est plus que nostalgie. Mais les habitudes acquises ici, telle entre autres celle d'importer la salade d'Australie, l'eau minérale de France et quelque 300 millions de francs-Pacifique (1 milliard 800 millions anciens) par an de poulets congelés en provenance du Marché commun, jointes aux cent quarante-cinq restaurants de Nouméa (une ville à peine plus grande qu'Auxerre), font que les touristes sont assurés d'un accueil d'autant plus empressé que la désertion des techniciens du cher métal a converti le front des hôteliers — à l'exception d'un ou deux — et des boutiquiers en un nouveau Mur des lamentations.

Alors, après avoir noté par ailleurs que cette île magnifique, longue de 400 kilomètres, possède trente-cinq aérodromes (soit un pour trois mille trois cents habitants, compte tenu de celui de Touho, qui reçoit jusqu'à vingt passagers par semaine !...), le voyageur attentif ne manque pas de tirer quelques propos d'une haute densité philosophique concernant le mythe de la consommation et ses effets, selon qu'on l'examine par un bout ou l'autre de la lorgnette.

LOUIS DOUCET.

★ *Hôtels.* — Seuls, aux Nouvelles-Hébrides, les hôtels Intercontinental et le Lagon à Port-Vila (île de Vaté) et Santo (île de Santo) peuvent être programmés dans un voyage de haut de gamme. Il en est de même en Nouvelle-Calédonie de l'hôtel Château-Royal (chaîne U.T.H.), de l'Isle-de-France à Nouméa, des relais de brousse le long des côtes et du sympathique relais de Kanuméra, dans l'île des Pins.

★ *Renseignements.* — Plusieurs organisateurs de voyages s'intéressent à ces destinations. Questionner le Commissariat à la promotion des investissements dans les DOM-TOM, 83, bd du Montparnasse, 75006 Paris, tél. 352-80-40.

LU

● **« Montagnes magazine » : trop alpin.** — Un mensuel consacré à la montagne, « Montagnes magazine », paraîtra au mois de novembre pour la première fois. Dirigée par M. Michel Drapier, qu'assiste M. Gilles Chappaz, rédacteur en chef, la nouvelle publication ambitionne de raconter les montagnes françaises et les sommets d'ailleurs.

Regrettons que pour son numéro 1 « Montagnes magazine » parle de spéléologie, de parcs naturels, des guides, du gypaète barbu, de la Thaïlande et de l'Himalaya et qu'il ne soit nulle part question, en tant que tels, des Pyrénées, du Massif central, du Jura et des Vosges.. Une publication — pour l'instant — très chamoniarde et trop alpine.

★ Editions Symbiose, 122, rue des Alliés, 38100 Grenoble. Abonnement : 70 F par an.

● **Non-pêcheurs s'abstenir.** — Un nouveau magazine consacré à l'un des passe-temps favoris des Français vient de voir le jour. « Connaissance de la pêche » — tel est son titre — est une publication des Editions Larivière. Luxueusement présenté, abondamment illustré, le premier numéro de ce périodique réalisé au format commercial européen (21,5 cm × 29,5 cm) consacre ses 92 pages tant à des reportages — telle la pêche des tarpons au Costa-Rica ou les truites d'Afghanistan — qu'à des études techniques sur les mouches et leur montage, à des interviews de champions, à la gastronomie qu'inspire si souvent le poisson.

Ce premier numéro, dont le prix a été fixé à 10 francs, fourmille d'informations pratiques, et le tout est présenté dans une mise en page claire et séduisante.

Nouvelles cibles pour le tir à l'arc

(Suite de la page 15.)

On s'y exerce entre deux buttes de tir distantes de 50 mètres placées face à face entre deux haies. Le tir s'effectue alternativement d'une butte à l'autre sur une « carte » (cible) de 45 centimètres de diamètre, qui est divisée en trois zones concentriques. Chaque tireur lance quarante flèches qui, fichées correctement dans la cible, comptent pour des « honneurs ».

Ayant la faveur du plus grand nombre des archers français, il y a une dizaine d'années seulement, le beursault est désormais concurrencé par le tir aux distances international. Appelé elliptiquement « FITA », il s'effectue sur quatre distances pour les messieurs (90, 70, 50 et 30 mètres) et pour les dames (70, 60, 50 et 30 mètres). Les cibles, dont les diamètres sont de 1,22 mètre et de 0,80 mètre selon l'éloignement, sont divisées en cercles concentriques et colorés. Chaque archer tire 36 flèches par volée de trois à chaque distance, soit 144 au total. Le record absolu est donc de 1 440 points, le record du monde est de 1 304 chez les dames et de 1 318 chez les hommes. Le tir « FITA », qui est la discipline olympique, a depuis quelques années deux variantes : le tir en salle à 25 et 18 mètres et le tir fédéral disputé uniquement sur les courtes distances, 50 et 30 mètres.

Enfin, le tir en campagne, qui tient du parcours de golf et du ball-trap, fait de nombreux adeptes. Il se pratique sur terrain accidenté, où sont disposés quatorze blasons (cibles) dans des conditions analogues à celles d'un parcours de chasse, c'est-à-dire dans des sous-bois avec des contre-jours. L'archer effectue deux parcours, mais pour corser la difficulté, le premier périple (hunter) s'effectue sans que soit indiquée la distance des cibles de diamètre variable ; au cours du second parcours (field), les distances de tir sont connues. Chaque concurrent lance quatre flèches par blason, soit cent douze au total, le score maximum étant de 560. Il existe deux classements selon que la compétition s'est déroulée avec des arcs équipés ou non de viseurs. Et une variante du tir en campagne est pleine d'avenir : le tir de chasse. Les quatorze cibles représentent alors du gibier, gros ou petit, et sont placées à des distances variant entre 5 et 40 mètres. Le poids des flèches et le temps de tir sont précisément réglementés, mais ces règles évoluent rapidement, car la discipline est très récente.

Variété, silence, contact avec la nature, équilibre intellectuel, les dirigeants de la Fédération de tir à l'arc insistent sur ces caractéristiques, en espérant gagner un plus grand nombre de pratiquants attirés par l'aspect « écologique » de l'arc. D'un autre côté, ils craignent cependant que l'arrivée de nouveaux pratiquants ne se fasse dans de mauvaises conditions, car l'infrastructure technique — un directeur technique national, un entraîneur national, huit conseillers techniques régionaux — est d'ores et déjà insuffisante pour l'animation des quelque six cent cinquante clubs.

ALAIN GIRAUDO.

★ La liste des clubs et des fédérations régionales peut être obtenue auprès de la Fédération française de tir à l'arc, 14, boulevard d'Ornano, 75018 Paris, tél. 606-46-87.

HORIZON 1984

M. Jacques Perrillat, directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, a nommé, sur proposition de M. Massary, président de la Fédération française de tir à l'arc, M. Patrick Monier, directeur technique national (D.T.N.), à dater du 1er novembre, en remplacement de M. Jean Smith, démissionnaire. Jusqu'alors entraîneur national, M. Monier conservera la responsabilité de la préparation olympique des meilleurs archers français. De son côté, M. Claude Duchatel, professeur d'éducation physique, nommé adjoint au D.T.N., sera plus particulièrement chargé de la préparation physique des athlètes et de l'encadrement des espoirs en vue des Jeux de 1984.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

06500 MENTON

HOTEL DU PARC *** NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc.

06000 NICE

HOTEL GOUNOD, 3, rue Gounod. Annexe du Sofitel. Chambres climat., radio, TV, mini-bar, tél. automat. Calme. Tél. (93) 88-26-20.

Hôtel VICTORIA, 22, bd Victor-Hugo, tél. (93) 88-39-60. Neuf, près mer, 40 chambres avec bain complet. Télévision. Parc ombragé. Calme. Conf.

VILLEFRANCHE-SUR-MER

HOTEL WELCOME *** N.N. Repas bord de l'eau. Belles chambres vue mer. - Ecrire ou tél. (93) 80-88-81.

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite île (20 km sur 10 km, 75.000 habitants) au climat d'une grande douceur (Gulf Stream).

Dans ce curieux petit Etat indépendant, situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la Couronne d'Angleterre, les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe.

Vous apprécierez le calme, la nature, les petits ports, les immenses plages, la campagne, les auberges, les pubs et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Portbail, Granville. Par car-ferry : Saint-Malo. Par avion : grandes villes de l'Ouest, Paris. Jersey est à 70 minutes de Paris-Orly Sud (B.I.A. Réservations Tél. 934-50-08).

C'est la bonne idée pour un long week-end ou un petit séjour.

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,70 F à Office National du Tourisme, Service France LM 3, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard, (92) 45-82-08. Chambres de 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Hiver : ski = piste, fond.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Stations thermales

LE BOULOU (Pyr-Or.) 66160

La station du foie et de la vésicule, migraines, allergies, séquelles d'hépatite, cure de 12 à 20 jours. Mer à 15 km. HOTEL DES SOURCES ** NN.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL, 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington. F 80-90. breakfast anglais, taxe incluse. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589.8288.

Suisse

AROSA

HOTEL BELLAVISTA **** Tél. 1941/81/31-24-21. Piscine couverte, 28 °C (17×8 m.). Excellente cuisine. Situat. tranquille. Transport grat. au Skilift.

HOTEL EDEN**** Tél. 1941/81/31-18-77 Situat. centrale et tranquille. Proximité skilift et patinoire. Cuisine française. Bar-Dancing au sous-sol.

HOTEL VALSANA Première catégorie 1 semaine forfait de ski dès 575 F. Piscine et patinoire couv. Tx 74 232.

CH-1938 CHAMPEX-LAC Valais

HOTEL-CLUB SUNWAYS ** N.N. 1.450-2.200 m. Ski - Fond et desc. de Noël à avril. 7 jours Noël pens. compl. dès 728 F.F. Gard. enf. Réduct. enf. 20/50 % et 50 % sur remont. méc. Ecr. Sunways ou tél. 19 41.26.411.22.

CH 3963 CRANS-MONTANA (VALAIS)

HOTEL BEAU-SITE. Tél. 19-41-27-41-33-12. Vavances-détente et ski au soleil. A proximité des remontées mécaniques, cuisine soignée. Prix spéciaux en janvier et mars demi-pension. Fr. Fr. 125 par jour.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

FORFAIT 7 jours/6 nuits en demi-pension dès 306 F suisses, remontées mécaniques comprises. Piscine et patin. couv. GRATUIT. Office du Tourisme, CH-1854 LEYSIN. Tél. : 19-4125/62244.

HOTEL MONT-RIANT, 36 lits. Confort. Services personnalisés. Pension compl. T.T.C. dès 110 F.F. Tél. 1941/25/6 22 35.

CH - 3961 ZINAL (VALAIS)

1 670-2 900 m. alt., 30 km au sud de Sierre. Vacances et liberté Forfaits de ski 7 jours, logem. + accès à la piscine, dès F 406. Pens. et demi-pens. sur demande. Location d'appartements (2 à 6 pers.) dès F 60. la semaine et personne et accès à la piscine Set-Zinal. Tél. : 19-41/27/65-18-81.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (FLORIDE)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bains, w.-c., T.V., plage et piscine privées, restaur., bar, etc. Directeur français. Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Floride 33141 USA, dépliant gratuit

Motocyclisme

Motos volées

LE vol des deux-roues devient toujours plus préoccupant et atteint maintenant des proportions alarmantes (1), à tel point que les spécialistes — comme certains constructeurs — se demandent si le marché, jusque-là prospère, ne risque pas d'en pâtir. En effet, les jeunes motocyclistes doivent faire face à des dépenses de plus ne plus importantes dues à l'augmentation du prix d'achat des machines, à un entretien de plus en plus onéreux et... à des primes d'assurance « galopantes ». Les primes ont quasiment triplé en quatre ans, et, dorénavant, il faut compter près de 3 500 francs pour une grosse cylindrée assurée en tierce-collision. Et, bien sûr, la tous-risques n'existe pas en la matière... Dans ces conditions, il va de soi que l'on peut craindre un écœurement des usagers.

Ces vols sont avant tout le fait de « professionnels » opérant en vue de commercialiser les motos démontées. En effet, les pièces détachées étant onéreuses et les services après-vente de certains constructeurs ne se révélant pas toujours au point, les clients ne manquent pas. Il s'agit donc d'une vente parallèle aux circuits officiels et qui s'effectue de bouche à oreille. L'ampleur de ce marché est telle que les concessionnaires en ressentent durement les contrecoups. Bien évidemment, les machines utilisées pour ce vil commerce ne sont jamais retrouvées et constituent approximativement 40 % des délits.

D'autre part, on évalue également à 40 % les motos faisant l'objet d'une fausse déclaration de vol ! Les primes d'assurance grèvent tellement le budget des jeunes qu'ils les considèrent comme un investissement facilement rentabilisé pour peu que leur véhicule disparaisse : une moto volée est une moto bien vendue ! Il semblerait que rivières et canaux contiennent bien des carcasses abandonnées et que de belles montures sont reconstituées à partir d'épaves (seuls le cadre et le carter moteur sont numérotés).

Trouver les remèdes

Une nouvelle race de malfrats a fait en outre son apparition : des truands qui « empruntent » des motos puissantes pour réaliser cambriolages ou hold-up. Une cruelle réalité qui correspond à 10 % des vols, pourcentage élevé que nous a indiqué la brigade de répression du banditisme. Quant aux autres disparitions, elles sont le fait des maquilleurs d'épaves et des emprunteurs occasionnels.

Cette liste qui tente de recenser les principaux genres de délits laisse transparaître un élément fondamental : les machines volées sont rarement retrouvées par les services de police. A cela, plusieurs raisons : les pièces détachées ne sont pas identifiables; leur commercialisation s'effectue en milieu fermé, et les motos sont aisément maquillables; la vente de particulier à particulier est autorisée par la loi, et les machines sont rapidement subtilisées en pleine rue, embarquées et transportées le plus souvent dans des camionnettes. En outre, force est de constater qu'il n'existe pas de service de police spécialisé dans la recherche des véhicules à deux roues et que les pouvoirs publics et les tribunaux ne semblent pas particulièrement sensibilisés par le problème.

Cette situation est, à juste titre, très mal acceptée par les adeptes des deux-roues, qui doivent non seulement consacrer une grande partie de leur budget à l'achat et à l'entretien de leur véhicule, mais aussi prendre le risque de le voir soudainement disparaître à jamais. Contribuables à part entière, ils considèrent, à bon droit, que toutes les parties concernées (justice, pouvoirs publics, compagnies d'assurance, constructeurs, etc.) se doivent de trouver les remèdes capables de guérir ce mal. Des solutions rationnelles et efficaces existent certainement. Des enquêtes récentes menées par le magazine *Trafic*, puis par *Moto-Revue* et l'organisation Pratique-Sécurité-Moto, ont mis en évidence une somme d'idées auxquelles il ne manque plus qu'une mise en application : stages de policiers chez les constructeurs, comme il en existe pour l'automobile ; numérotage d'un plus grand nombre de pièces sur les motos ; création de stationnements protégés dans les agglomérations ; interdiction de la redistribution des épaves et de leurs cartes grises ; élaboration d'un super antivol ; stricte application de la loi par les tribunaux; lutte contre la négligence des usagers par des campagnes d'information.

Si ces conditions étaient réunies simultanément, il ne fait aucun doute que le vol cesserait d'être un si grand fléau pour des motocyclistes qui pourraient alors bénéficier de primes d'assurance moins fantaisistes. Ce double résultat tant attendu par des milliers de jeunes — et de moins jeunes — ne constitue pas une chimère, il est parfaitement réalisable. Et puis, les motards, c'est tout de même une demi-million de bulletins de vote. Un effectif qui n'est pas à négliger sur l'échiquier électoral !...

JEAN-PIERRE STEINER.

(1) Dès 1960, on ne comptait pas moins de 12 345 vols de deux-roues (toutes catégories) dans la seule région parisienne, qui se distingue particulièrement. Mais, avec la renaissance de la moto en Europe, on assiste à un net regain de cette forme de délinquance, puisqu'on enregistre la bagatelle de 23 622 machines disparues en 1968 ; 38 248 en 1973, et 38 100 en 1977, toujours pour cette même région.

Au niveau national, 243 000 véhicules ont été déclarés volés, sur un parc de 6 400 000 unités, dont 15 289 motocyclettes, pour un parc de 410 000 unités (soit 3,7 % de machines volées), et ce au cours de l'année 1976.

● *Le dernier-né des casques Nolan, l'« Easy rider »* est un intégral dont la qualité première est une capacité d'absorption des chocs importante. L'augmentation du matériau amortisseur (qui atteint 46 millimètres d'épaisseur aux parties frontale et occipitale) garantit en effet une protection accrue. L'écran encastré réglable en trois positions — fermé totalement, entrouvert ou relevé — se manœuvre aisément à l'aide de gros ergots qu'une main gantée n'a pas de peine à contrôler même à grande vitesse.

De ligne très étudiée, l'« Easy rider » est vendu en trois coloris : bleu, rouge ou blanc dans les tailles 54, 56, 58, 60 et 62 à un prix se situant aux alentours de 400 F.

● *G.P.A. : nouveaux décors.* — Les casques G.P.A. ont récemment fait l'objet d'une nouvelle décoration. Le blanc, le vert, le bronze, le nacré, le rouge, le bleu, se combinert harmonieusement avec le noir ou le marron, le bleu et l'or. De 182 F (modèle enveloppant G-4) à 606 F (intégral DC) en passant par l'intégral G-1, vendu 424 F.

L'ARME ABSOLUE ?

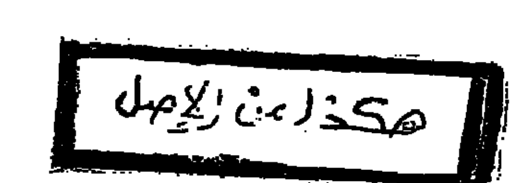
LA mise en vente d'un antivol vraiment efficace est, logiquement, la première étape à franchir dans la lutte contre les vols de motos. Eh bien, ce super-antivol est né, grâce à l'électronique. Au dernier salon de la moto, Gadgex présentait en effet un accessoire parfaitement au point, le Sidex !

Composée d'une centrale et d'un coffret-sirène, cette arme absolue enregistre en les sélectionnant les secousses subies par la machine avant de déclencher une alarme sonore. Pour trouver une parade au système les voleurs auront fort à faire : tous les éléments du Sidex sont autoprotégés ; toute effraction de serrure (y compris celle dont est munie la centrale), toute tentative de mise à la masse, tout sectionnement de fils, déclenchent immédiatement la sirène. Et si la batterie, source d'alimentation principale de l'antivol, était cependant neutralisée, des piles enfermées dans le coffret prendraient aussitôt le relais pour provoquer l'alarme.

Le dispositif comprend aussi un contact de protection (autoprotégé, lui aussi), destiné à « piéger » la béquille ou le cache latéral. Enfin, il n'est pas possible de réduire la sirène au silence par un jet de mousse à raser puisqu'elle est à l'abri d'une grille. La centrale, du format d'un paquet de gitanes, peut prendre place n'importe où, mais le coffret, plus volumineux, sera installé au détriment de la trousse à outils.

Le Sidex devrait être commercialisé chez les motocistes à partir du 15 décembre au prix de 600 F.

★ Antivol Sidex, Sté Gadgex, 28 bis, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris. Tél. : 271-71-30.



BLOC-NOTES

● **Mieux connaître le Lot.** — Le Comité départemental du tourisme du Lot vient de faire paraître deux documents qui permettront aux touristes de mieux découvrir ce beau département.

Le Topoguide des randonnées équestres dans le département du Lot, imprimé sur un support de synthèse hydrofuge et indéchirable, contient tous les renseignements utiles aux randonneurs, ainsi que le relevé des pistes équestres, reproduites sur cartes au 1/100 000. Il est disponible au Comité départemental, dans les syndicats d'initiative et les principales librairies du Lot, au prix de 15 F. La série intitulée « Chemin de Saint-Jacques » comprend trois jeux de cartes et brochures : outre les données historiques (itinéraire historique principal et variante), chaque jeu comporte des renseignements touristiques variés (itinéraires de randonnées, possibilités d'hébergement : hôtellerie, gîtes d'étape et ruraux, camping...). Ces éditions, réalisées sous l'égide du SEATER et des Comités du tourisme des départements traversés, sont disponibles au prix de 15 F le jeu (1 carte + 1 brochure), auprès des syndicats d'initiative et des librairies des régions concernées. La collection complète (45 F les trois jeux) est fournie par le Comité départemental du tourisme du Lot.

★ Comité départemental du tourisme du Lot, Chambre de Commerce, quai Cavagnac, 41001 Cahors. Tél. : (65) 35-07-09.

Hippisme

VISITE AUX JOCKEYS PERDUS

« HEUREUX qui, comme Ulysse, a fait un long voyage... » *Heureux le chroniqueur qui était loin quand l'actualité a couvert de boue ce qu'il aime... Il reste que la boue est là, bien tenace, et qu'il faut la gratter pour retrouver le vrai contact des pistes. Grattons, à l'image de ce président — bonhomme, quasi paternel, mais qu'on pressent impitoyable — de la dix-septième chambre correctionnelle.*

Ils sont tous là, sur les bancs de moleskine verte des prévenus libres (délicat protocole judiciaire : les détenus s'assoient sur des bancs de bois), les jockeys perdus de notre bel Auteuil d'antan.

Voici le roux Ciravegna des grandes heures de l'écurie Adèle — celle de la trinité Prodhomme-Drieu-Ciravegna. Il a reconnu (tardivement) avoir « tiré » Ginger Bread. Il travaille maintenant « dans l'informatique ». Voici Costes, arrivé à vingt ans de son Béarn pour conquérir Paris, comme les cadets de jadis, et qui, à vingt-cinq, avait, sinon tout à fait Paris, du moins Auteuil à ses pieds. Il fut celui dont la complicité fut estimée au plus haut prix : Laouira lui proposa, avoue-t-il, 70 000 F (qu'il ne toucha jamais) pour retenir son cheval, alors qu'avec un autre jockey il marchandait entre 2 000 et 4 000 F. Il est redevenu lad. Il prépare, le matin, à l'entraînement, des chevaux que d'autres montent en course et qu'il ne peut jamais voir gagner que de loin, ou à la télévision : il n'a pas le droit d'entrer sur les hippodromes. Voici Mathelin, qui, probablement, passa près de la plus grande chance : il fut, un temps, le jockey de l'entraînement Pollet, alors que cette écurie — qui avait, un peu plus tôt, révélé Sea Bird — régnait sur toute l'Europe hippique. Fatal déclin.

Il a évoqué — mais en termes qui n'ont pas su émouvoir, car ce n'est pas un sentimental — ce toboggan d'une carrière de jockey : après le Derby d'Epsom, car le poids est venu, les chausse-trapes d'Auteuil, d'où l'on est assuré d'aller à l'hôpital deux ou trois fois par an mais où, au moins, on trouve des montes à 63 kilos, alors qu'il ne faut pas dépasser 53 pour continuer une carrière de plat. Après chaque réparation de clavicule — voire de tibia ou de fémur, — les montes qui se font plus rares : les propriétaires n'aiment pas les jockeys qui ont été souvent blessés ; ils pensent qu'ils sont moins hardis en course ; un jockey qui veut essayer de durer doit taire ses blessures, comme des tares. Cependant, parfois, par fierté, on a gardé le train de vie du temps du Derby. On croit parer aux fins de mois difficiles en jouant. Tout de même, on connaît les chevaux, et tous les bruits de coulisse ; on ne peut pas se tromper... Si. On s'enfonce davantage. Alors, quand apparaît un Laouira qui propose 20 000 F pour ne pas essayer de gagner, c'est-à-dire pour, cette fois, ne pas prendre de risques...

Voici Jathan. Il fut probablement le plus doué. Il était, à cheval, le jockey immobile. Qu'il s'agît de sauter la rivière des tribunes ou le rail ditch, sa silhouette — pourtant très haut juchée, comme celle d'un jockey de plat — ne bougeait pas d'un iota. Tout juste devinait-on l'ondulation de la colonne vertébrale déplaçant le centre de gravité dans les différentes phases du saut.

Les chevaux devaient lui être reconnaissants de cette discrétion, qui épargnait leur colonne vertébrale à eux : ils se livraient, avec lui, mieux qu'avec aucun autre. Dans le prix Bride Abattue, ses services ont été estimés, comme ceux de Mathelin, à 20 000 francs. Maintenant il est pompiste. Comme Mathelin, il a dit aux juges la glissade que peut être une carrière de jockey, la solitude des moments difficiles quand, à la suite d'une blessure, on a été trois mois absent, qu'on est oublié, et que les dos se tournent : « Non, pas ce jockey-là. Maintenant, il va avoir peur : il va appeler les taxis (1)... »

L'ombre de Patrice des Moutis

Pendant une suspension d'audience, nous bavardons. Il paraît sans passion. Il parle aussi calmement que naguère, quand nous analysions la course d'un cheval, de part et d'autre de la rambarde qui, dans l'ancien Auteuil, séparait la tribune des journalistes de celle des jockeys et des entraîneurs. Mais il éprouve une grande amertume. Il dit : « Les courses, je ne veux plus connaître. Il m'arrive, le dimanche, d'aller dans les prés, pour approcher les chevaux, les toucher mais, quand ma route passe près d'un hippodrome, je fais un détour. »

Et puis, voici Biard, Renard, Jean-Pierre Philipperon... Et voici, onze fois, la même déclaration, ou à peu près : « Oui, ils ont « tiré » leur cheval dans le prix Bride Abattue. Robert Laouira leur avait remis — ou promis — une enveloppe pour ce « service. » Et, Laouira rétorque, en substance : « C'est faux. On monte une conspiration contre moi, et je ne comprends pas pourquoi. »

Comme on comprend encore moins, on est évidemment tenté — et sans doute le tribunal s'est-il déjà engagé dans cette voie — d'admettre la version des onze autres. Mais tout ne s'éclaire pas pour autant. Car qui commanditait et téléguidait Laouira ? A cette question, s'enchaîne aussitôt une autre, pour qui a connu la géographie de l'Auteuil des années 60 : pourquoi Laouira ne met-il pas en cause feu Patrice des Moutis, qui monta des opérations de ce genre, fut condamné de ce fait et se suicida voilà deux ans ? Laouira le connaissait. Il avait été son commissionnaire dans d'autres cas. En se réfugiant derrière son ombre, il limiterait à nouveau son rôle à celui d'un simple démarcheur et réduirait d'autant les peines dont la menace pèse sur lui. Si, comme l'accusation va probablement le soutenir à l'heure du réquisitoire, il a agi pour le compte d'une mafia, voire de la Mafia, il dresserait devant celle-ci un rideau de fumée, alors que ses dénégations sans nuance ne peuvent qu'inciter à continuer les recherches.

Il y a deux hypothèses : qu'il s'agisse d'une habileté de défense, celle-ci gardant l'atout pour une autre phase de la partie ; que Laouira veuille garder une arme à l'égard des « cerveaux » de l'opération. S'il mettait en cause feu Monsieur X, il fermerait le dossier vis-à-vis d'eux. En s'en tenant au silence, il laisse ouvert un crédit de reconnaissance. Jeu dangereux, où l'on ne sait plus qui est dupe ou le sera.

C'est d'ailleurs une question qu'on se pose souvent au cours de ces débats. Ainsi, on voit s'esquisser à travers les déclarations des prévenus un argument qui, sans doute, va nourrir les plaidoiries : certes les jockeys perdus ont accepté de l'argent, mais pour retenir des chevaux dont la majorité n'avaient aucune chance. Alors, qui a été trompé ? On devine déjà les plaidoiries : et si, à la limite, les « cerveaux » avaient payé pour un résultat qui ne pouvait guère être différent ?... Ainsi, la boucle serait bouclée. Comme la piste.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Le jockey en équilibre instable lors du saut d'un obstacle lève parfois son bras, qui lui sert de contrepoids. On dit, en argot de métier, qu'il « appelle un taxi ».

Plaisirs de la table

COUPS DE FUSIL

Il est bien vrai que certaines additions, au restaurant, dépassent l'indécence et quelquefois relèvent du vol à main armée (d'un couteau de cuisine !). Et non plus seulement à Paris comme hier encore ; la province s'est mise à l'heure capitale, le « petit trou pas cher » relève aujourd'hui du mythe.

Sans doute, la bonne cuisine coûte cher, les bons produits sont de prix élevés. L'indignation doit donc viser d'abord ceux qui comptent au prix du premier choix l'ersatz où le médiocre. J'étais, l'autre matin, chez *Edgard* (rue Marbeuf) au moment où son acheteur de Grandcamp téléphonait pour dire le prix à la criée des premières saint-jacques débarquées à Port-en-Bessin. Je parle des coquilles « en coquille ». Elles valaient 12,50 F le kilo, sur place (hors taxe) et on en compte 6 ou 7 au kilo. A la même heure les saint-jacques sous vide, décoquillées ou surgelées valaient quasi moitié moins.

Sans doute aussi, les charges de la profession sont-elles énormes, généralement. Rue de Rivoli, on vous considère facilement comme fraudeur si vous ne multipliez pas par 3 ou 3 1/2, voire par 4 les prix d'achat. Et si d'aventure un altruiste (ou un fou !) s'avisait de vendre 40 F ce qu'il a payé 20, il aurait bien du mal à éviter d'être imposé sur un chiffre d'affaires de 60 F. Il en est de même pour les vins. Et il est sot, voire peu honnête, d'opposer les prix d'un même vieux millésime chez l'un où l'autre. Cela dépend souvent du prix d'achat de ces bouteilles. Au plus le restaurateur est coupable d'avoir mal acheté. Mais qui peut prétendre deviner les variations, et surtout les spéculations, sur les Bordeaux (où ça recommence comme avant le scandale) par exemple ?

Mais mon propos vise les additions monstrueuses, non point des « grands » (beaucoup moins chers en proportion, on va le voir) mais des faux grands, des petits bistrots dans le vent, des néo-génies de la poêle, dont la devise semble être « plus l'assiette est grande plus minuscule la portion ». Ils n'ont pourtant pas les charges des grandes maisons ! Ils travaillent dans le verre et la faïence plutôt que dans le cristal et le Limoges, ils servent « à l'assiette » ce qui évite de la main-d'œuvre et cette main-d'œuvre n'est souvent pas qualifiée... Mais leurs prix sont plus élevés que chez un *Carton* ou un *Lasserre !*

Des maisons exceptionnelles

Et c'est pourquoi il faut le répéter : les « grands » de Paris sont (malgré les insinuations quelquefois intéressées) les moins chers des restaurants. J'ai entendu assurer au micro, l'autre matin, qu'il fallait compter 500 F pour un repas à la *Tour d'Argent*. J'ai lu dans un hebdo que les membres du Maxim's Business Club payaient leur déjeuner 175 F, soit « le tiers d'un repas normal » chez *Maxim's*, ce qui mettrait le déjeuner rue Royale à plus de 500 F, ce qui est également faux. De même que fausse est la légende qui veut que *Laurent* soit le restaurant le plus cher de Paris.

Alors, je suis allé chez les « grands » cette quinzaine. A chaque fois j'ai déjeuné d'une entrée (et pas d'une simple salade de tomates, mais d'une entrée copieuse : chez *Lasserre*, par exemple, la sole Bagatelle), d'un plat (partout j'ai choisi un rognon de veau, abat coûteux et exigeant une grande fraîcheur et une grande qualité), d'un dessert, d'une demi-bouteille de vin rouge (le premier prix de la carte) et d'un café. Cela a donné : *Tour d'Argent*, 238 F ; *Lasserre*, 205 F ; *Taillevent* et *Grand Véfour*, 180 F. Ajoutez-y le pourboire, cela montait les additions de 220 à 280 F. C'est cher, sans doute. On est loin des chiffres annoncés, pourtant. Et je sais nombre de bistrots où l'addition vole et le client et plus haut !

Car nous sommes ici dans des maisons exceptionnelles, de cadre, de luxe, avec un service parfait, exigeant un personnel trié sur le volet, double et quelquefois triple (en cuisine comme en salle) de celui de Paris et de province. Alors quand je vois, dans une échoppe du Marais, compter 24 F une tranche de gâteau, ailleurs 90 F une portion de turbot ou 30 F deux œufs pochés dans du vin rouge, je m'insurge !

Comme vous vous insurgez aussi, j'imagine ?

LA REYNIÈRE.

P.S. — J'en parlerai plus longuement, mais courez vite au *Saintongeais* (62, rue du Faubourg-Montmartre, 9e ; tél. : 280-39-92). Un jeune, excellent cuisinier, vient de s'installer ici. Il joue devant des tables vides, hélas ! Mais justement, lui, sert largement et à prix honnête. Sa femme est aimable, son garçon sympathique et la cuisine de son terroir mérite d'être connue comme lui d'être encouragé.

Philatélie

N° 1559

FRANCE : Série Croix-Rouge.

Vingt-neuvième année consécutive, une série, composée de deux valeurs avec surtaxe, est émise en faveur de la Croix-Rouge française. Depuis 1952, les mêmes timbres sont également présentés en carnets. L'émission de cette année sera en vente générale le 4 décembre (73e et 74e/78). — Retrait probable le 6 juillet 1979.

1,00 F + 0,25 F, brun, vert et rouge : le Lièvre et la Tortue.

1,20 F + 0,30 F, vert, brun et rouge ; le Rat de ville et le Rat des champs.

Formats 22×36 mm. Dessins et gravures de Claude Andréotto. Tirages : 3 millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Ces deux timbres seront également présentés par carnet contenant quatre valeurs de chaque, soit au prix de 11 F. Tirage : 850 000 exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Les 2 et 3 décembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle des fêtes Blanchard, à Château-Thierry. — Oblitération « P.J. » à l'encre rouge.

— Le 2 décembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Château-Thierry principal. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Le guichet philatélique de Paris-41 est fermé

A l'intention de nos lecteurs qui s'adressent régulièrement au guichet philatélique de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris, signalons qu'il est fermé — depuis le 1er novembre — en raison de travaux de transformation qui vont durer plusieurs semaines.

C'est pour cette raison que les habituelles ventes anticipées — les samedis matin — seront interrompues avenue de Saxe, et cela peut-être jusqu'à l'année prochaine.

Bureaux temporaires

⊙ 75008 Paris (Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon), les 11 et 12 nov. — 32e Salon philatélique d'automne.

⊙ 14330 Le Molay Littry (salle des fêtes), les 11 et 12 novembre. — Première exposition cartophilique régionale.

⊙ 59210 Coudekerque Branche, le 12 novembre. — Inauguration du nouvel hôtel de ville.

⊙ 25200 Montbéliard (halle polyvalente au champ de foire), les 11 et 12 novembre. — Soixantième anniversaire de l'armistice de 1918.

⊙ 45400 Fleury-les-Aubrais (salle François-Villon), les 11 et 12 novembre. — Semaine des postes et télécommunications.

⊙ 88150 Thaon-les-Vosges (salle Verdun), les 11 et 12 novembre. — Soixantième anniversaire du 11 novembre 1918.

⊙ 80380 Villers-Bretonneux (Maison pour tous), le 11 novembre. — Soixantième anniversaire de l'armistice de 1918.

⊙ 17400 Saint-Jean-d'Angély (hôtel de ville), les 11 et 12 novembre. — Exposition philatélique « Jeunes ».

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 786

UN PION POUR L'ATTAQUE

(46e championnat de l'U.R.S.S., Achkabad, novembre 1978).

Blancs : S. MAKARITCHEV.
Noirs : L. ALBURT.
Défense Alekhine.

1. é4	Cf6	15. C×é6!!(l)	f×é6
2. é5	Cd5	16. é×d6	Ff6(m)
3. ç4	Cb6	17. D×é6+	Rd8(n)
4. ç5(a)	Cd5	18. Tf-é1	D×d4(o)
5. Fç4(b)	ç6(ç)	19. Fa5+!	b6(p)
6. Dé2!(d)	Da5!(é)	20. Té4	Dç5(q)
7. Cf3	D×ç5(f)	21. b4!	C×b4
8. d4	Db4+	22. F×b4	D×b4
9. Cb-d2(g)	d6	23. Ta-é1	Tf8
10. 0-0!(h)	Fg4	24. Fb3!	Da3
11. h3	F×f3(i)	25. Fd1(r)	Da6(s)
12. C×f3	é6	26. Fg4	Db7(t)
13. Cg5	Fé7(j)	27. Dé8+	ab.
14. Fd2(k)	Db6		

NOTES

a) « L'attaque des deux pions » est une variante assez rarement jouée dans les grands tournois. En avançant leur pion ç en ç5, les Blancs entendent exploiter leur avantage spatial, quitte à sacrifier le pion ç5 pour obtenir un meilleur développement et des perspectives d'attaque. Une autre idée, plus ancienne, est 4. b3 avec les suites possibles 4..., d6 (ou 4... ç5 ; 5. Fb2, Cç6 ; 6. Cf3, d5 ; 7. é×d6, D×d6 ; 8. d4, ç×d4 ; 9. C×d4, C×d4 ; 10. D×d4 D×d4 ; 11. F×d4, Ff5 ; 12. Cç3, é5 ; 13. F×é5, 0-0-0) ; 5. é×d6 (et non 5. Fb2, d×é5 ; 6. F×é5, Cç6 ; 7. Fb2, é5 ; 8. Cç3, Ff5 comme dans la partie Spielmann-Landau, 1933), D×d6 ; 6. d4, Cç6 ; 7. Fé3, Dg6.

b) Une autre continuation est 5. Cç3, é6 ; 6. Fç4, F×ç5 ; 7. F×d5, é×d5 ; 8. d4, Fb4 ; 9. Dg4, Rf8.

ç) Ou 5..., é6 ; 6. d4, d6 ; 7. ç×d6, ç×d6 ; 8. Dé2, d×é5 ; 9. d×é5, Cç6 ; 10. Cf3, Ca5 ; 11. F×d5, D×d5 ; 12. 0-0, Dç4 ; 13. Dd1 (après 13. Dd2, Cç6 ; 14. Dg5, h6 ; 15. Dg3, Cé7 ; 16. Ca3, Dd3 ; 17. Fé3, Cf5 ; 18. Df4, g5 ; 19. Dç4, D×ç4 le jeu est égal Gurguenidze-Mikenas championnat de l'U.R.S.S., 1968), Fd7 ; 14. Fd2, Cç6 ; 15. Fç3, Td8 ; 16. Cb-d2, Dd5 ; 17. Té1, Fé7 ; 18. Té4, 0-0 ; 19. Tg4, h5 et rien n'est clair (Gurguenidze-Ciocaltea, Tbilissi, 1970).

d) Une idée du spécialiste de la variante, Gurguenidze, jouée contre Breitman en 1968. On poursuit généralement par 6. Cç3, d6 ; 7. ç×d6, é×d6 ; 8. Db3, d×é5 ; 9. C×d5, ç×d5 ; 10. F×d5, Dç7 ; 11. Cf3, Fd6 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. d3, Cç6 avec une partie agréable pour les Noirs (Dubinin-Kopylov, 1946).

é) Les Noirs sont conduits, bon gré, mal gré, à accepter le sacrifice du pion ç5, ce qui leur fait perdre du temps. Si 6..., d6? ; 7. é×d6 et si 6..., é6 ; 7. d4.

f) Dans la partie Gurguenidze-Breitman, la suite fut 7..., é6 ; 8. 0-0, F×ç5 ; 9. d4, Fé7 ; 10. Fg5, Dd8 ; 11. F×é7, D×é7 ; 12. Cb-d2, f5 ; 13. é×f6, g×f6 ; 14. Ta-ç1, 0-0 ; 15. F×d5, ç×d5 ; 16. Ch4, Cç6 et il reste aux Blancs à démontrer s'ils ont une compensation pour le pion sacrifié.

g) Il est déjà clair que les Blancs disposent d'une grande avance de développement.

h) Meilleur que 10. a3, Db6 ; 11. é×d6, é6.

i) Si 11..., Fh5 ; 12. é6!

j) Une imprécision qui ne paraît pas évidente. 13..., d×é5 était plus solide.

k) Achevant le développement sans craindre 14..., D×b2 qui serait suivi de la même réfutation.

l) Ce sacrifice du C complète élégamment l'idée du sixième coup (6. Dé2).

m) Et maintenant si 16..., F×d6 ; 17. D×é6+, Fé7 ; 18. Fg5, Dç7 ; 19. Tf-é1 !

n) Ou 17..., Rf8 ; 18. Tf-é1, Ca6 ; 19. d7!

o) Voici qui facilite la tâche des Blancs mais sur 18..., Cd7 la réplique 19. Fd3! menaçant 20. Ff5 restait gênante. Si 19..., D×d4 ; 20. Ff5, Cd-b6 ; 21. Fa5! et si 19..., g6 ; 20. Té4, D×b2 ; 21. Ta-é1.

p) Si 19..., Cb6 ; 20. Ta-d1.

q) Si 20..., D×b... ; 21. Ta-é1, b×a5 ; 22. F×d5, ç×d5 ; 23. D×d5.

r) Menace de mater sur ç8 après 26. Fg4.

s) Tentant désespérément de récupérer la case d7. Si 25..., Cd7 ; 26. Dé8+, T×é8 ; 27. T×é8 mat.

t) Aucune pièce noire ne peut bouger sous peine de mat. Si 26..., Cd7 ; 27. Dé8+ ; si 26..., Da5 ; 27. Dç8 mat et si 26..., T ad libitum ; 27. Dé8+.

SOLUTION DU PROBLEME No 785

I. KRICELLI, 1975.

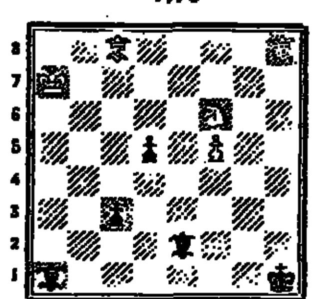
Blancs : Rd1, Tb3 et f2, Fç8, Pé2, f3, g4, b2. Noirs : Rh3, Té8, Fé7, Ca6, Pa4, ç7, d2, é5, g7, h5, h4. Mat en huit coups.)

Essais : 1. Té3?, Fç5! ou 1. Tç3?, Fb4 ; 2. Td3, Cç5 ; 3. Té3, T×ç8! ou 1. Ff5?, g5 ; 2. Tç3, Fb4 ; 3. Td3, Td8!

1. Fd7!, Td8 ; 2. Fé6!, Td6 ; 3. Ff5, Tf6 (si 3..., g6 ; 4. Té3, Td3 ; 5. é×d3, Fç5 ; 6. d4, F×d4 ; 7. Fd3!) ; 4. Tç3, Fb4 ; 5. Td3, Cç5 ; 6. Té3, T×f5 ; 7. f4+, R×g4 ; 8. h3 mat.

I. KRICELLI

1973



BLANCS (5) : Ra7, Fç8 et h8, Cf6, Pf5.

NOIRS (5) : Rh1, Fa1 et é2, Pç3, d5.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE

bridge N° 783

L'ATTAQUE DE MARRAKECH

Tandis que se déroule le second Festival de Marrakech, organisé par le Club Méditerranée, voici une des meilleures donnes du Festival de l'année dernière. Elle montre combien il est parfois difficile de trouver l'attaque mortelle contre un chelem.

Nord : ♠ A R 4 3 2 / ♥ 2 / ♦ A R 10 9 4 3 / ♣ 4

Ouest : ♠ 10 9 8 / ♥ R 10 7 5 4 / ♦ D 5 2 / ♣ V 6

Est : ♠ D 7 6 / ♥ D 6 / ♦ 8 7 / ♣ R 10 8 7 5 2

Sud : ♠ V 5 / ♥ A V 9 8 3 / ♦ V 6 / ♣ A D 9 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Danan	Benab.	Camb.	Damiani
passe	1 ♣	passe	1 ♥
passe	2 ♦	passe	3 ♣
passe	3 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♥	passe	6 SA...

Ouest, estimant que sa dame de carreau était condamnée, entama cette couleur, et le déclarant chuta car il ne fit pas l'impasse.

A cartes ouvertes, c'est l'entame à cœur qui fait chuter. Toutefois, si le déclarant laisse passer la dame de cœur et si Est continue cœur, le contrat peut gagner. Après la première levée à cœur et la continuation à cœur prise par l'as, *comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant fait l'impasse à carreau, puis il tire tous les carreaux sur lesquels il jette deux cœurs, un trèfle et un pique. Obligé de garder trois trèfles, Est ne peut défausser que... trois trèfles, et il doit donc jeter un pique, tandis que Ouest garde trois piques et le roi de cœur. Mais, après l'impasse à trèfle, Sud tire l'as de trèfle et *Ouest est à son tour squeezé :*

Nord : ♠ A R 4 3
Ouest : ♠ 10 9 8 ♥ R
Sud : ♠ V ♥ V ♣ A 9

Pour ne pas libérer le valet de cœur, Ouest jette un pique, et c'est le troisième pique du mort qui devient maître...

LA PRESSION INVISIBLE

Sur une donne publiée dans un hebdomadaire, le fameux « problémiste » Robert Lattès avait bâti ce problème où le contrat va être différent suivant que le déclarant est en Nord ou en Sud. Dans les deux cas, la solution est un bon exercice de technique.

Nord : ♠ A R 10 8 7 5 4 3 / ♥ 6 / ♦ 9 8 / ♣ 6 2

Ouest : ♠ V / ♥ A R 8 5 3 / ♦ R V 3 / ♣ A V 9 3

Est : ♠ 9 / ♥ V 10 9 7 / ♦ 10 7 5 4 2 / ♣ D 10 5

Sud : ♠ D 6 2 / ♥ D 4 2 / ♦ A D 6 / ♣ R 8 7 4

Première question :

Ouest ayant entamé le valet de pique, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE SANS ATOUT (dix levées) contre toute défense ?

Deuxième question :

Est a entamé le valet de cœur et il a rejoué le 10 de cœur, *comment Nord peut-il gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Si Nord est donneur, il doit ouvrir de « 4 ♠ ». Toutefois, vulnérable, certains experts préfèrent ouvrir de « 3 ♠ » seulement parce qu'il n'y a que sept levées de jeu sûres. Sur une ouverture de « 3 ♠ », Sud peut répondre « 3 SA » sur lesquels Nord passera.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 45

TOUT SIED A LA JEUNESSE

(Suite de notre chronique n° 40 du 26 août.)

« Tout sied à la jeunesse », *dit Kafka dans* la Colonie pénitentiaire, *aphorisme particulièrement justifié au Scrabble. Le PLI et Bescherelle sont d'accord sur le défectif SEOIR : SIED, SIEENT, SEYAIT, SEYAIENT, SIERA, SIERONT, SIERAIT, SIERAIENT, SIEE, SEANT, E, SIS, E. Ils ne le sont pas sur ASSEOIR : B... recommande les formes calquées sur celles de SEOIR : ASSIEDS, ASSIED, ASSEYONS, etc. ; ASSEYAIS, etc. ; ASSIERAI, ASSIERAIS, etc. ; que j'ASSEYE, etc. Le PLI et le règlement international acceptent aussi les formes refaites sur l'infinitif : ASSOIS, ASSOIT, ASSOYONS, etc. ; ASSOYAIS, etc. ; ASSOIRAI, etc. ; ASSOIRAIS, etc. ; que j'ASSOIE, que nous ASSOYIONS, etc., dont certaines offrent des rajouts intéressants à deux formes de subjonctif du verbe être (SOYONS, SOYEZ). En revanche, le R.I. et B... refusent* asseyerai, *et., et* asseyerais, *etc. Notons, enfin, le subjonctif imparfait ASSISSE, S.*

OU SCRABBLER EN BANLIEUE ?

Châtenay-Malabry, école T.-Mazarik, lundi, 21 heures (630-16-91).
Versailles, Bridge-Club, 3, boulevard du Roi (921-23-52). Inauguration le 10 novembre, à 20 h. 30.
Boulogne, Top-Club (604-29-95).
Villeneuve-le Roi, mercredi 21 heures (597-49-11).
Massy, mardi, 14 heures, et jeudi, 20 h. 30 (920-30-27).
Saint-Maur, la Boucle, premier et troisième vendredi (283-28-85).
Choisy, foyer G.-Philipe, troisième vendredi, 20 h. 45 (884-02-60).
Maisons-Alfort, deuxième et quatrième dimanche, Chelem-Club, 55, rue du 11-Novembre, à 14 h. 30 (378-01-55).

TOURNOI DU COMITE DE PARIS

Orly Holiday-Inn, 15 octobre. Troisième manche.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	N M E G E A N			
2	— O I ? N R U P	MENAGE	H 4	20
3	L E S N S A ?	PURO(T)IN (a)	10 F	73
4	A V U B E I C	NAS(A)LES (b)	11 G	82
5	B I U + T E B I	CAVE	3 G	27
6	B I I + R A E F	TUBE	12 L	22
7	I I + E C D O A	BAFREE (c)	O 7	33
8	E I + M U E T I	CODAI	2 J	38
9	E I U + R U X A	ITEM	O 1	30
10	U U + R L S N A	EXCAVERAI (d)	3 E	55
11	A N L I O U O	NEURULAS (e)	E 2	66
12	A I N O O + S T	LUX	F 1	18
13	O + R E S H I G	NOTAIS	12 C	30
14	G O + T S W A J	HERSAI	8 A	30
15	— M P T G E U T	JOUA	4 C	35
16	G P T + K N S E	MEURT	5 B	31
17	G K T + Z R D E	PENES	9 G	28
18	G K R T + F Y E	CEDEZ	J 2	37
19	S F G R T + V E	YAK (f)	7 G	41
20	S G V + H I L O	REJETER	C 2	30
21	F G I L V + T E	OH	B 2	19
22	F G I L V + O Q	TEK	I 5	27
23	G L O Q V + L I	IF	A 1	21
24	Fin de la partie.	OVNI	C 10	14
25			TOTAL	807
26				
27				

NOTES

a) Individu dans la misère, seul scrabble sec. IMPOR(T)UN, 4 G, 70. Sur le 1er E de MENAGE, ERUP(T)ION, POIN(T)EUR, POIN(T)URE, ou EP(A)NOUIR, 68. PUNIRON(T), 6 F, 67. PARU(T)ION, 7 G, 63. PURGION(S), 8 E, 60. *b)* ALES(O)NS, M 7, 75. Sur le I de PURO(T)IN, NAS(A)LISE, SAL(E)SIEN, ENL(I)SAIS, ENS(I)LAIS, LES(I)NAIS), 78. *c)* Nombreux zéros avec REAMENAGER, qui ne figure dans aucun dictionnaire, sauf dans le *Harrap's Standard* français-anglais ; *d)* Ce magnifique rajout collé est un solo de Plalat, qui avait également trouvé NAS(A)LES. ORAUX, K 2, ne perd que 6 points ; *e)* Quatrième stade embryonnaire, succédant à la MORULA, la BLASTULA et la GASTRULA ; *f)* Bat LYRE, 1 F, de 2 points.

Résultats : 1. Plalat 789 ; 2. J.-P. Brulé, 755. 3. Saintjean et Brice, 744.

Résultats finals (tournoi homologué) : 1. Plalat. 2. Yvonne Brulé. 3. Hannuna. 4. Brice. 5. Charlemagne. 6. Mlle Kassis. 7. Bouet. 8. Lormant. 9. J. Kourotchkine. 10. Worms.

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A E O U Y N T - A E U L P R S - A E E M N N S - A I L N N S T - A E O U M Q S.

Solution proposée : plus de 550 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 44

TSIGANE, H 5, 66 - INTENTAI, 7 A, 60 - OBTENAIT, 5 A, 70 - BOUTOIRS, 5 A, 93 - RHIZOBI (U) MS (bactéries symbiotiques), A 1, 356. — Total : 645 points.

Contre-solution : GITANES, H 6, 68 - TEINTANT, 8 A, 77 - OBTENAIT, E 1, 70 - BOUTOIRS, 12 A, 76 - RHIZOM (E) S, 1 A, 320. — Total : 611 points.

Le Monde daté du 7 novembre donnera les résultats des Championnats du monde francophone.

● Dieppe, hôtel la Présidence. Tournoi par paires en deux séances, le 26 novembre à 10 heures.

● Le Rouen-Scrabble est désormais au 10-18, rue Saint-Julien. Tournoi le mardi à 20 h. 15. Tél. : 74-18-24.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées. 75020 Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

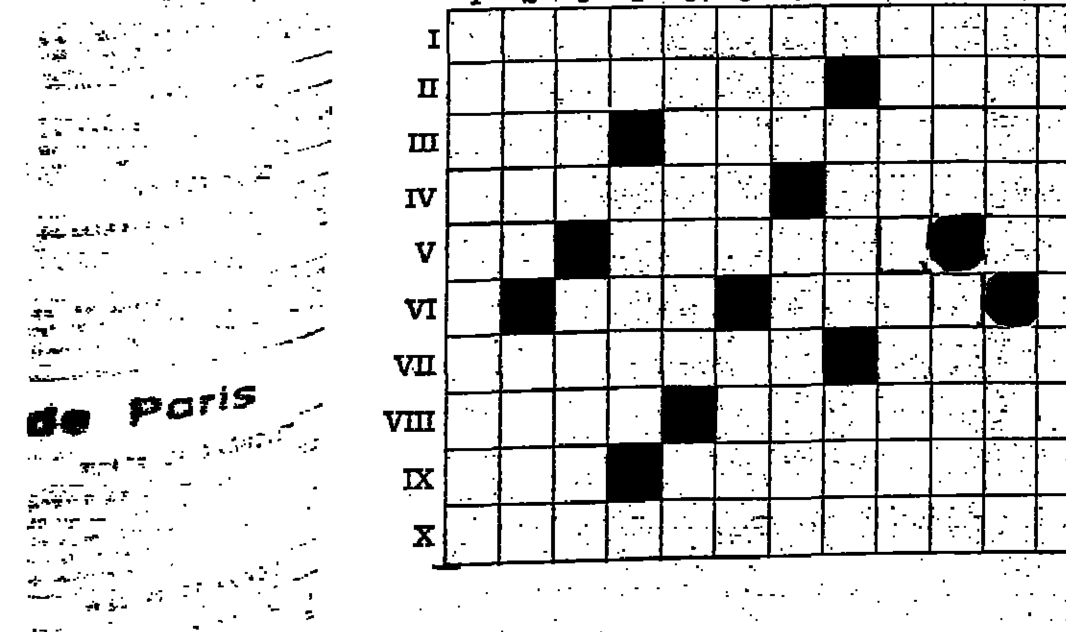
N° 13

Horizontalement

I. En a vu, des glorieuses. — II. Dérobe le buste mais non les pieds ; Golfe. — III. Voyelles ; On ne peut dire qu'il soit frais. — IV. C'est toujours la même histoire ; C'est encore la vieille histoire. — V. Va et vient ; Pourquoi seraient-ils sales ? ; A elle. — VI. N'a plus de problème ; Côté n'importe comment. — VII. De ces Rabutin là, l'une est béatifiée, l'autre glorifiée ; Un peu. — VIII. On peut en tomber ; Manque de tout. — IX. Jésus-Christ ; Attrape des poissons. — X. Avec celui-là, vous êtes livrés corps et âme.

Verticalement

1. L'ordre en un sens et le sens de l'ordre. — 2. Il plie et ne rompt pas ; Eut le Nobel. — 3. Moût en pagaille ; Beaucoup trop ambitieux. — 4. En miel ; Activiste. — 5. Consiste à vider des endroits généralement désertés ; Interpellation. — 6. Rapports ; Quelle pomme ! — 7. Dans un verrou ; Au-dessus et au-dessous. — 8. Employée ; Sur la table. — 9. Eclairent ou, parfois, assombrissent. — 10. On s'y promène mais en remontant ; Dite. — 11. C'est selon ? ; Comment s'en sortir ? — 12. Précède, harcèle.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 12

Horizontalement

I. Montparnasse. — II. Opéré ; Eric. — III. Dirigés ; Rapt. — IV. Enfermer ; Ner. — V. Ris ; Eprendre. — VI. No ; Evitait. — VII. Incantatoire. — VIII. Emir ; Sen. — IX. Ménagères ; Nu. — X. Electrisante.

Verticalement

1. Modernisme. — 2. Opinion ; El. — 3. Nerfs ; Cène. — 4. Tris ; Hamac. — 5. Pègre ; Nigt. — 6. Empêtrer. — 7. Réserva ; Ri. — 8. Nr ; Rettres. — 9. Air ; Nto ; Sa. — 10. Scandais. — 11. Périrent. — 12. Entretenue.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 13

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre (aucune indication n'est cependant donnée pour les mots de moins de sept lettres). Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille dans les deux sens. Le chiffre qui suit certains tirages correspond au nombre d'anagrammes que comporte le mot à trouver. La solution de ce problème, qui figurera avec le prochain, indiquera ces anagrammes entre parenthèses.

NOTA. — *Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du* Petit Larousse illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

(*) Jeu déposé.

Horizontalement

1. EIMNORSU (+ 2). — 2. EINOPRTU (+ 2). — 3. EILLOOUV. — 4. DEINORT (+ 1). — 5. AABERUV (+ 1). — 6. AFIINTU. — 7. AEGINUX (+ 1). — 8. DEIOSSU (+ 2). — 9. AEENPRTY (+ 2). — 10. AGIMNRT (+ 1). — 11. AEEIMRS (+ 4). — 12. EIINQSU. — 13. DEEORSX. — 14. AEEERSV. — 15. DEEIPST (+ 1)

Verticalement

16. AABILMT (+ 2). — 17. AEIOPST (+ 1). — 18. EINORRU. — 19. EEIPRTY. — 20. ACILNOU. — 21. AEFGIPU. — 22. AEEPRSS (+ 5). — 23. DINNORS. — 24. EEINSUUX. — 25. DEIOPRT (+ 4). — 26. ADIIMORR. — 27. BEILORTT. — 28. EINNNOTV. — 29. AENOSTU (+ 1).

SOLUTION DU PROBLEME N° 12

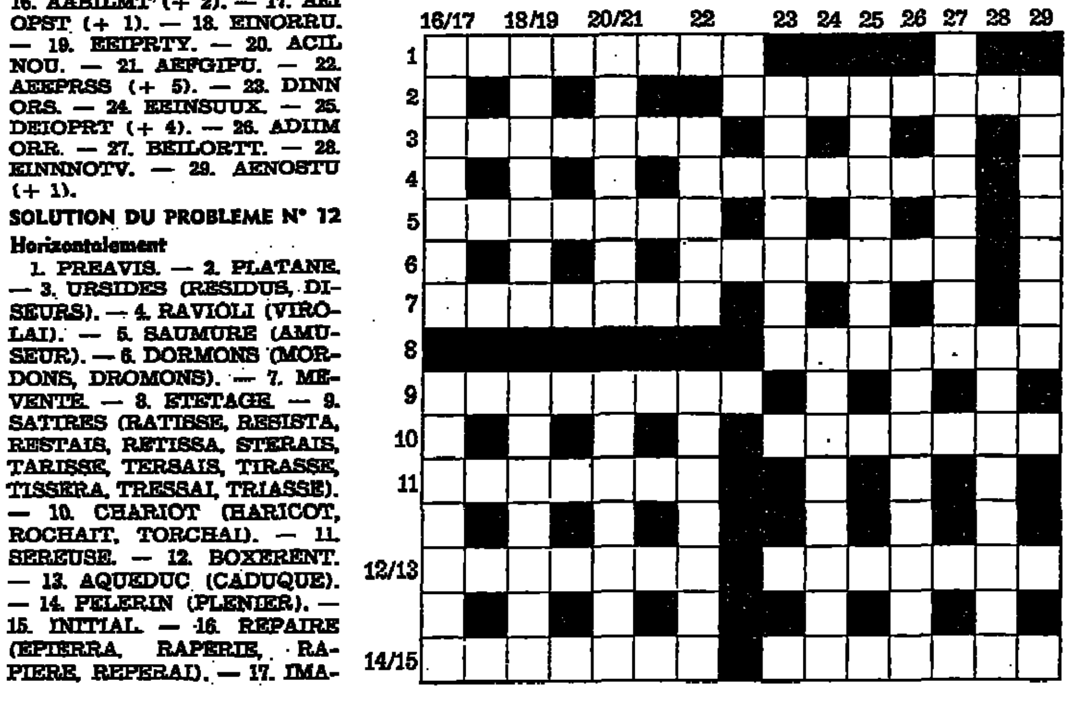
Horizontalement

1. PREAVIS. — 2. PLATANE. — 3. URSIDES (RESIDUS, DISEURS). — 4. RAVIOLI (VIROLAI). — 5. SAUMURE (AMUSEUR). — 6. DORMONS (MORDONS, DROMONS). — 7. MEVENTE. — 8. ETETAGE. — 9. SATIRES (RATISSE, RESISTA, RESTAIS, RETISSA, STERAIS, TARISSE, TERSAIS, TIRASSE, TISSERA, TRESSAI, TRIASSE). — 10. CHARIOT (HARICOT, ROCHAIT, TORCHAI). — 11. SEREUSE. — 12. BOXERENT. — 13. AQUEDUC (CADUQUE). — 14. PELERIN (PLENIER). — 15. INITIAL. — 16. REPAIRE (EPIERRA, RAPERIE, RAPIERE, REPERAI). — 17. IMAGERA (MARGEAI, MARIAGE).

Verticalement

18. PARADIS (DIAPRAS, DRAPAIS). — 19. CLAPPER. — 20. ETHIQUE. — 21. ENVIRON (INNOVER). — 22. ARPEGERA. — 23. VIOLONS (VOILONS, VOLIONS, LOVIONS). — 24. OBUSIER (BOISEUR, BOUSIER). — 25. SUISSES. — 26. TOCANTE (OCTANTE). — 27. PSAUMES. — 28. SEPTIDI. — 29. METAYER. — 30. ADJUVAT. — 31. REEDITA (EDITERA, DATERIE). — 32. REGIMENT (EMIGRENT, GEMIRENT, MEGIRENT). — 33. ASSENER. — 34. UTERINE. — 35. ENTIERS (ETREINS, INERTES, NITREES, RETEINS, RETIENS, RETINES, SENTIER, SERIENT, TERNIES). — 36. ENUCLEA.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La vie de Taha Hussein à l'écran.

Enfin un film égyptien qui ne montre ni danseuse du ventre ni fille de la campagne épousée par un riche citadin et qui, ô surprise ! rencontre un immense succès auprès du public populaire cairote. Les studios égyptiens qui avaient déjà ressuscité des sultans, des almées ou des héros nationalistes viennent pour la première fois de faire revivre dans Vainqueur des ténèbres *la figure d'un poète : Taha Hussein, le régénérateur de la littérature arabe, mort au Caire en 1973, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans* (le Monde *du 30 octobre 1973).*

Le réalisateur, Atef Salem, est un spécialiste des mélodrames à l'égyptienne, mais il a travaillé cette fois sur un excellent canevas du scénariste syrien Rafik Sabban, inspiré par le Livre des jours, *l'œuvre autobiographique de Taha Hussein.*

Ardue était l'entreprise de restituer la vie austère d'un petit paysan de Haute-Egypte, rendu aveugle à l'âge de huit ans par la bêtise d'un charlatan de village, décrochant plus tard le premier doctorat délivré par l'Université égyptienne, avant d'obtenir aussi un doctorat en Sorbonne, devenant ensuite le maître des lettres arabes et le promoteur haï de l'enseignement gratuit en Egypte.

La censure imposée par l'université islamique d'Al-Ahzar — après un demi-siècle, elle n'a toujours pas pardonné à Taha Hussein d'avoir dit que la période anté-islamique n'avait pas été qu'ignorance — a malheureusement empêché le réalisateur de conter les démêlés de l'écrivain avec la célèbre université.

Art et essai à Rouen.

Pratiquement classé X, au moins dans les mentalités rouennaises, jusqu'en septembre 1976, le « France », cinéma du centre de Rouen, fait aujourd'hui partie du petit nombre de salles homologuées d'art et d'essai. Un classement en « salle de recherche » vient de lui être attribué, qui permet, grâce à des subventions du C.N.C., l'organisation de débats et animations diverses. Des films de qualité remplacent les westerns-spaghetti, pornos, karaté d'hier.

Ce changement est dû à un groupe de cinéphiles qui a su convaincre le directeur, M. Antoine Boutigny, de la rentabilité de l'opération. Il y a deux ans, ils avaient proposé de programmer trois jours par semaine des films de qualité. Essai concluant.

Avec des places à 13 F, une publicité efficace réalisée par l'intermédiaire d'associations locales et de « la Tribune », hebdomadaire aujourd'hui disparu, l'entreprise se révéla parfaitement bénéficiaire. Conciliant sans compromissions les impératifs commerciaux et le souci d'un travail de recherche, ces amateurs du septième art ont ainsi détruit l'image tenace qu'un cinéma rapporte plus avec des films de karaté qu'avec des films d'essai. Beaucoup le disaient certes. Mais que certains le prouvent n'est pas inutile. — (Corresp.)

L'Europe à Grenoble.

Grenoble a accueilli de 1972 à 1976 le Festival du court métrage, qui a ensuite émigré à Lille. Afin de combler le vide laissé par ce départ, la Maison de la culture de Grenoble et l'Atelier-Cinéma du Dauphiné présenteront du 4 au 11 novembre le premier Festival du cinéma européen. Ses organisateurs ont décidé de réunir vingt-six films, longs, moyens et courts métrages, réalisés dans douze pays ouest-européens par des auteurs déjà connus ou totalement ignorés. Ils essaieront de répondre à la question : existe-t-il une identité cinématographique européenne ?

Aucun prix ne sera décerné à l'issue de ce festival. Ses animateurs préfèrent acquérir les droits de diffusion non commerciale de certains films afin de pouvoir constituer une cinémathèque locale qui sera mise à la disposition des associations et qui pourrait ainsi circuler dans tout le département de l'Isère. — (Corresp.)

Théâtre

« Faust », de Marlowe

(Suite de la première page.)

Les deux hommes ont habité le même quartier de Londres, ils se sont sans doute rencontrés, peut-être même Marlowe a-t-il pris part à l'écriture de l'*Henri VI* de Shakespeare. Ils n'ont cependant aucun point commun. Marlowe est révolutionnaire, iconoclaste, hasardeux, attentiste, précoce, il semble s'être compromis dans des actes « *contraires à la sûreté de l'Etat* », et il n'est pas exclu qu'il ait été assassiné par des émissaires du pouvoir. Shakespeare, en comparaison, est calme, conservateur, libéral, indulgent, tardif.

Faust est la dernière pièce de Marlowe, qui avait lu, vers 1590, une traduction anglaise de la première biographie allemande du personnage : *l'Histoire du docteur Jean Faust*, parue à Francfort-sur-le-Main, en 1587.

Marlowe porte donc pour la première fois à la scène ce *Faust*, doué d'un si grand avenir. Mais, d'emblée, ne retenant de l'œuvre allemande que quelques éléments simples, Marlowe place le débat à une altitude spirituelle qui ne sera plus atteinte par la suite.

Ecœuré par les sciences officielles, logique, philosophie, médecine, droit, théologie, dont il fait une critique précise, Faust décide de pratiquer désormais les connaissances interdites.

Faust va donc se lier à Lucifer. Mais l'originalité de Marlowe est une analyse ambiguë et sélective du Bien et du Mal.

Plus loin que le Diable

L'amitié qui se noue entre Faust et Méphistophélès est très fine. Méphistophélès ne cache pas que la fréquentation de Dieu, avant la chute, avait ses bons côtés, disons son confort. La certitude lui manque, il vit maintenant dans la peur : il souffre, bien plus que naguère, pour autrui.

Faust est parfois étonné par certains désarrois de Méphistophélès. En vérité, Méphistophélès, comme son patron Lucifer, a fait, au Ciel, de la contestation, que Dieu n'a pas admise : ils ont été interdits de séjour. Faust s'est interdit lui-même, il ne culpabilise pas.

C'est presque pour prouver à Méphistophélès le bien-fondé de sa révolte que Faust discute souvent avec lui d'une question alors brûlante : la cosmogonie.

L'ombre du moine « marginal » Giordano Bruno plane sur ces discussions. Avant d'être brûlé plus tard à Rome, Giordano Bruno est venu, vers 1583, en Angleterre, où Marlowe l'a rencontré. Bruno prenait parti pour Copernic contre Ptolémée. Faust, c'est-à-dire Marlowe, fait de même, et il essaie de montrer à Méphistophélès que la position du « Diable », condamnée par l'Eglise, est la position juste, vraie.

Lorsque le Faust de Marlowe, de passage à Rome, envoie une paire de gifles au pape, il prend presque Méphistophélès de court. Et, parce qu'il va plus loin que le Diable, Faust va éprouver plus violemment que lui, à ses heures, et surtout à l'heure de mourir, le doute et la peur.

Quelle que soit la matérialité, nette et aiguë, des faits et gestes de ce *Faust*, la totalité de la pièce de Marlowe n'a pas lieu dans des chambres, des campagnes, des palais : elle a lieu dans la conscience. Cette pièce est un grand poème spirituel concret, seul de sa nature. Les pièces de Shakespeare en comparaison, même *Lear*, sont de l'épopée feuilletonesque avec beaucoup de concessions. Nous disons : « En comparaison. »

La mise en scène que Jean-Marie Patte a faite de ce *Faust* de Marlowe est, nous l'avons dit, un sommet de l'art dramatique, parce que pas une seconde ce qui se passe sur la scène ne trahit la substance spirituelle du texte.

Le regard d'une maison

Il existe un petit nombre de choses, ou d'œuvres, qui sont réelles, matérielles, mais dont n'émane que de l'esprit. Une rose (Rilke l'avait bien vu). La lumière du matin sur le mur gris uni d'une architecture cistercienne (Sénanque, mais aussi des abbayes en Catalogne, en Arménie). Le texte imprimé, sur du papier blanc, d'une phrase d'Héraclite.

Le spectacle qu'a fait Jean-Marie Patte est doué de cette pure énergie spirituelle. Trois toiles blanches circonscrivent l'espace. Une construction de bois frais, pas trop grande, on dirait le visage ou plutôt le regard d'une maison, tourne par moments sur un axe, comme peut tourner le ciel, comme peut changer aussi la position de l'esprit.

La lumière est égale, très blanche. Les acteurs, vêtus de choses qui ne se remarquent pas, d'une coupe sans âge, évoluent sans à-coups dans des poses simples, sont souvent assis ou étendus, immobiles, naturels. Les voix sont humaines, justes, très dépouillées : on n'y entend aucune interférence bizarre ou particulière, et il faut dire que Jean-Marie Patte (Méphistophélès) donne l'exemple parfait d'un jeu transparent, absolument pur.

La miracle, car c'est tout de même un miracle, tient à la musique silencieuse de toutes ces composantes, à l'équilibre des volumes, des paroles, à l'entente profonde qui s'établit entre un portant de bois blanc, son angle, le dessin d'une épaule, la clarté d'une ligne de texte, l'aplomb de la lumière, les dix pas d'un ange qui passe, et l'intelligence infinie et modeste qui perfuse le mouvement de ces « créatures » diverses.

Il ne nous vient pas à la mémoire d'exemple d'une transcendance si achevée, d'un texte dramatique si entièrement et fidèlement servi.

Maria Casarès, décrispée (elle joue Faust), Eléonore Hirt, Miloud Khetib, François Kuki, Georges Boitard, Michel Baudinat, assistent Jean-Marie Patte dans cette entreprise rare qui constitue à ce jour ce que l'art du théâtre peut donner de plus beau, mais dont le détachement extrême ne concerne que les spectateurs d'une exigence elle aussi extrême, ou d'une innocence entièrement ouverte — celle de l'enfance sauvegardée.

MICHEL COURNOT.

★ Espace Cardin, 20 h. 30, en alternance avec *Rodogune*, de Corneille.

Notes

Jazz

B. B. King

Il y a trois grands « King » dans l'histoire du blues : Freddy King, aujourd'hui disparu, Albert et B. B. King. Le style de B. B. King est ce qu'on nomme le « Chicago blues », le plus répandu de nos jours, le plus proche du rock and roll, et pour cause : Eric Clapton, Alexis Korner, Keith Richards et en général toute une génération de musiciens devenus aujourd'hui des stars ont été influencés à leurs débuts par ce style Chicago, expression des Noirs venus du Sud, le plus souvent du Mississippi, vers les grandes villes industrielles du Middlewest, le blues « country » se transformant au contact de la réalité urbaine. B. B. King et sa légendaire guitare, « Lucille », portent depuis des années le message d'une minorité raciale à travers le monde. Le blues n'apparaît pas seulement comme un mode musical lorsqu'il est chanté et joué par B. B. King, mais comme une dynamique de l'existence, un recul systématique devant l'expérience vécue dont n'est jamais absente une pointe d'humour.

Etonnamment puissante et rocailleuse lorsqu'elle attaque une phrase, sa voix prend peu à peu des inflexions plus douces. A ses côtés, pour ponctuer ses riffs, se tient une section de trois cuivres venant renforcer la rythmique : orgue basse, guitare, batterie. Au Théâtre Mogador, à Strasbourg, à Lille, B. B. King a conté au public européen ses aventures, transmettant, tel un griot, la sagesse populaire de son peuple, qu'il a rendue exemplaire.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Théâtre

« Good Day » d'Emmanuel Peluso

Un étudiant en médecine, fauché, reçoit une convocation d'une femme qui a un travail à lui proposer.

Il se présente. La femme est très âgée, et apparemment très riche. Elle ne lui demande pas de lui faire des piqûres, mais tout simplement de répondre à ses questions, en échange de sommes énormes.

Argument simple : la solitude, la liberté, l'argent, la jeunesse e tson contraire. La pièce d'Emmanuel Peluso, bien adaptée de l'américain par Alain Roland, est forte. Dialogue plein, d'un humour rapide.

M*rie Keime donne une interprétation frappante de la vieille milliardaire : calme, entièrement décalée et délirante, mais d'une évidence irrécusable. Cette actrice mérite la visite.

M. C.

★ Sélénite, 18, rue Dauphine, 21 h.

Musique

Schubert, Beethoven, Prokofiev par Abbado

Après son merveilleux Simon Boccanegra, *Paris a vraiment adopté Claudio Abbado, comme l'ont prouvé les ovations qu'il a reçues jeudi soir avec l'Orchestre de Paris. Il n'a cependant pu sans doute pousser son travail aussi loin qu'avec l'Orchestre de l'Opéra, et l'on est resté un peu sur sa faim par moments.*

On espérait beaucoup de la Symphonie inachevée, *de Schubert. Mais le temps assez lent, un peu trop démultiplié, a enlevé de l'« élasticité » au phrasé, de la vivacité à la luminosité visionnaire de cette œuvre sublime. L'interprétation souterraine, un peu effacée, comme par humilité, atteignait à la beauté réelle mais sans transparence malgré certains admirables solos de hautbois et de clarinette ou la phosphorescence des sonorités de fond.*

Dans l'ouverture de Leonor n° 3, *de Beethoven, Abbado retrouvait d'emblée un climat dramatique, même dans l'atmosphère de tension diffuse du début, chargée de plus en plus d'intensité, ouverture superbement architecturée, pleine de feu et de lyrisme, où cependant l'orchestre restait un peu pesant avec certaines attaques d'une homogénéité douteuse, sans compter les trompettes dans les coulisses assez mal accordées.*

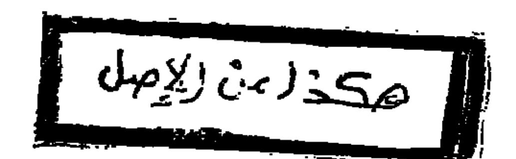
Alexandre Nevski, *la cantate de Prokofiev tirée de sa musique pour le film d'Eisenstein, bénéficiait d'une mise au point très supérieure. Les visions se succédaient, fulgurantes, tragiques, pathétiques, avec une lisibilité exceptionnelle. Arthur Oldham avait façonné de vrais timbres russes avec les voix du chœur de l'Orchestre de Paris, même si on ne pouvait leur demander, chantant dans la langue originale, la même agilité qu'à des chœurs russes. Et le profond contralto de Lucia Valentini-Terrani, aux riches vibrations ébranlant toute l'étoffe vocale, prêtait au chant des morts une puissante expression.*

Pourtant, on ne s'abandonnait qu'à demi à cette belle interprétation. Peut-être parce que, avec le temps, on discerne mieux le côté un peu fabriqué et sur commande de l'œuvre de Prokofiev qui a voulu « faire russe » et y a trop bien réussi. Sans doute aussi parce que Abbado ne peut avoir encore toute la dimension ethnique intérieure de cette œuvre, la nudité glaciale des paysages, l'originalité foncière de l'âme slave, dure comme la pierre, et pourtant bouleversée dans les profondeurs ; c'est du moins ce qui apparaissait de façon aveuglante dans le film d'Eisenstein ou dans telles anciennes interprétations soviétiques, et qu'on n'a pas retrouvé tout à fait jeudi soir.

JACQUES LONCHAMPT.

(*) Ce programme sera redonné samedi 4 novembre à 10 heures au Théâtre des Champs-Elysées.

■ La direction des programmes et services musicaux de Radio-France vient d'annoncer qu'au terme d'un concours trois violoncelles solos viennent d'être recrutés : pour l'Orchestre national de France, Roland Pidoux, premier prix du Conservatoire, membre de l'Orchestre de l'Opéra de Paris depuis 1969 et du Nouveau Trio Pasquier, et Hervé Derrien ; pour le Nouvel Orchestre philharmonique, Daniel Raclot, premier prix de Conservatoire, premier prix du Concours international Maria Canals à Barcelone, diplômé du concours Tchaïkovski à Moscou, membre de l'Orchestre de Paris.



هكذا زمن الأمل

Expositions

LE RÉVEIL DE LA TOSCANE AU XIXe SIÈCLE

Les « Macchiaioli », primitifs de l'Italie nouvelle

C'est, c'était, une opinion souvent exprimée, et dans la Péninsule même, que l'Italie a raté son dix-neuvième siècle. Certes, il y a eu le « Risorgimento », Cavour, Garibaldi, Verdi, l'épanouissement du drame lyrique, qui demeure une des plus fortes pensées rétrospectives de l'Occident, « Arrigo Beyle milanese », un peuple « inondé de lumière » qui découvre sa liberté, un pays qui, au milieu des convulsions de l'ère industrielle, semble intact dans sa douceur et sa beauté. C'est l'Italie des Fiancés, de Senso, du Guépard, à laquelle Visconti a donné figure immortelle.

Mais l'Italie de l'Ottocento, c'est aussi un pays encore féodal, écrasé par un héritage souvent vécu comme un remords, un pays qui souffre de n'être plus, de Byron à Ruskin, que le tiers-monde culturel de l'Europe et qui affronte la modernité dans un discours incohérent où le repli provincial alterne avec la plus accablante rhétorique. C'est l'Italie, encore présente chez Fellini, des vaines paroles, des maigres amours, des places vides où caracolent des bouffons empanachés, de tous ces projets absurdes qui ont défiguré le cœur des villes anciennes, affligé Rome du plus lugubre exemple de mégalomanie architecturale que l'on ait vu avant l'ère fasciste et stalinienne. De tout cela, le futurisme sera la conclusion à la fois aberrante et salutaire et l'on comprend, à la limite, Marinetti proposant de détruire Venise (nous nous en chargeons) et de construire une autoroute sur le Grand Canal.

Les « barbouilleurs » du café Michelangiolo

La vérité est intermédiaire. Le monument à Victor Emmanuel II n'est pas toute la culture italienne du dix-neuvième siècle et, même après le brillant épisode néo-classique, il y a eu dans toute l'Italie de bons sculpteurs, des architectes, des urbanistes de grand talent (à Milan, à Florence, à Turin surtout), une bourgeoisie libérale, éclairée, généreuse, qui, malgré la fin, après 1870, de bien des rêves, a fait de son mieux pour donner identité et espoir à l'Italie nouvelle. Il y a eu une peinture qui, aujourd'hui dispersée dans les galeries provinciales, révèlera, lorsqu'elle sera mieux connue, d'étonnantes ressources de sensibilité, de charme et de métier. Il y a eu surtout ces peintres qui travaillèrent en Toscane dans la seconde moitié du siècle, que l'on nomma par dérision Macchiaioli, *et que l'on peut voir depuis quelques jours à Paris dans une exposition aussi remarquable par sa justesse scientifique que par l'élégante réserve de sa présentation.*

Macchiaioli *vient de macchia, qui veut dire « tache ». Ne traduisons pas* Macchiaioli *par tachistes : le terme serait anachronique, et « barbouilleurs » correspondrait mieux à l'intention du critique qui baptisa le groupe en 1862 avec autant de malveillance que fut baptisée « impressionniste » en 1874 la peinture de Monet et de ses amis. Restons-en donc à* Macchiaioli. *Les plus connus d'entre eux sont Silvestro Lega, Telemaco Signorini et Giovanni Fattori, dont les gravures sont actuellement exposées à l'Institut italien. Mais leur célébrité ne doit pas porter ombrage au talent poétique d'artistes comme Giovanni Abbati, Odoardo Borrani, Giovanni Costa, Raffaello Sernesi. Sans oublier Boldini et Zandomeneghi, qui firent, à Paris, la carrière que l'on sait.*

Sans oublier surtout Diego Martelli, personnalité remarquable de générosité et de liberté d'esprit (il vécut toute sa vie avec une prostituée rencontrée dans une maison close de Florence). Diego Martelli fut le critique du mouvement, aida les Macchiaioli *de toutes ses ressources, bataille pour faire connaître l'impressionnisme en Italie et devint ami intime de Degas, lequel a laissé de lui un merveilleux portrait conservé à Edimbourg (on se demande vraiment ce qu'il fait là).*

Les Macchiaioli *n'étaient pas tous toscans. Mais la plupart se retrouvèrent à Florence entre 1855 et 1863 au café Michelangiolo, qui fut un peu le café Guerbois du mouvement. Quelques-uns d'entre eux étaient allés à Paris lors de l'Exposition universelle, et connaissaient bien la peinture de Corot, de Decamps, des paysagistes de Barbizon. D'où des discussions passionnées, sur le réalisme, opposé à la tradition « puriste » qui, sous l'influence du sculpteur Lorenzo Bartolini, d'Ingres et de ses élèves, domine la Toscane de la première moitié du siècle. La comparaison entre les deux portraits d'Antonio Puccinelli accrochés au début de l'exposition montre bien avec quelle rapidité les jeunes peintres italiens des années 50 sont passés de la distinction un peu sèche d'Amaury-Duval à la vitalité bon enfant des Méry-Laurent et des belles bourgeoises charnues de l'ère flaubertienne.*

La recherche de la couleur

Pourtant, si importante qu'ait été l'influence française (celle encore de Troyon, de Rosa Bonheur, de Jules Breton), le réalisme des Macchiaioli *ne présente aucun des aspects de monumentalité, de provocation épique qui caractérisent l'œuvre de Courbet : discrétion provinciale, silence, petits formats où fleurit la chanson exquise du quotidien. Il serait plutôt le contraire. Mais le climat politique était le même.*

Les Macchiaioli *sont des patriotes libéraux, le café Michelangiolo était, selon Signorini, le rendez-vous « de* presque tous les peintres qui avaient fait la campagne de Lombardie en 1848, défendu Bologne, Venise et Rome en 1849 ». *Et deux toiles de Borrani,* Le 26 avril 1859 *(une jeune femme coud un drapeau tricolore) et* les Chemises rouges *(les chemises rouges des garibaldiens), évoquent de façon très touchante la ferveur démocratique de tous ces peintres qui n'avaient pas plus de tendresse pour les princes et les prêtres que pour les pontifes et les poncifs de l'art académique.*

Et la « macchia » dans tout cela ? Rien à voir, tout au moins au début, avec le flochetage impressionniste. La « macchia », c'est, après la diète puriste, la recherche de la couleur, des effets lumineux observés sur les motifs les plus humbles, et, comme chez Manet à la même époque, des vives oppositions de clairs et de sombres, ainsi dans les toiles minuscules et délicieuses exécutées par Abbati ou Sernesi, à Florence, au début des années 1860. La lumière abolit les contours, dissimule les détails, réduit les formes à des silhouettes mouvantes saisies dans le hasard d'un geste suspendu. Et ce sont les chefs-d'œuvre de la période livournaise de Fattori (la Femme à l'ombrelle, la Rotonde des Palmieri), *les portraits de plein air, les merveilleux paysages* (les Maraîchers, les Barriques rouges, Cheval noir au soleil), *exécutés plus tard à Castiglioncello avec une telle acuité visuelle, un lyrisme si intérieur que l'on se dit que, porté par un autre milieu, Fattori aurait pu être l'égal des plus grands peintres de la fin du siècle.*

Le paysage a été la grande affaire des Macchiaioli. *Quel paysage ? Un paysage qui tourne le dos à l'histoire, et il est remarquable que* le Cloître de Santa-Croce, *d'Abbati, soit le seul lieu historique, le seul monument évoqué dans notre exposition. Certes, l'histoire contemporaine est présente dans les tableaux militaires de Fattori, grandes machines (que l'on aurait pu montrer) ou silhouettes de sentinelles, de soldats français campant aux Cascine, aperçues avec un détachement, un refus du pathos, une objectivité morose ou ironique qui auraient ravi Stendhal.*

Mais, pour l'essentiel, le paysage des Macchiaioli *est d'une totale indifférence au pittoresque, à l'effet, à l'immense répertoire d'émotions historiques que l'Italie offrait aux peintres depuis le dix-septième siècle. Une prairie où picorent des poules, quelques meules, un bœuf sur la plage, une rue ensoleillée, une place de village, suffisent à la délicatesse, à la simplicité de leur cœur. On pense, bien sûr, à Corot, à Sisley, à Pissaro, et la comparaison ne paraîtra nullement excessive si l'on regarde avec l'attention que, telle une miniature, ils méritent, les jardins de Lega, les vues de Settignano de Signorini ou ce véritable enchantement que sont les paysages exécutés à Castiglioncello par Borrani, dont le format en longueur évoque les prédelles de ces peintres primitifs qui, par-delà la Renaissance de papa, si l'on peut dire, sont la source profonde de l'art des* Macchiaioli.

La mélancolie de Lega

Des paysages, des portraits, souvent remarquables (ainsi l'étonnant Diego Martelli, *de Boldini), des scènes de genre. Ici triomphe Silvestro Lega avec la fameuse* Pergola, *que l'on peut seulement comparer, a-t-on dit, aux plus beaux paysages de Flaubert ou de Manzoni, et qui est aussi très proche (sans qu'il y ait eu influence directe) des scènes contemporaines de l'impressionnisme. Mais avec une réserve, une mélancolie, une sorte d'immobilisme sentimental qui, peut-être lié au tempérament toscan, forme le plus parfait contraste avec la joie de vivre, l'épicurisme triomphal et juvénile dont s'enchantent, à la même époque, les peintres parisiens. Ni canotiers ni compagnons de promenade aimables et galants : une peinture de femmes seules.*

Cette mélancolie, cette résignation, ce sentiment de solitude, de distinction cordiale et un peu froide, on les retrouve dans les autres chefs-d'œuvre de Lega, la Visite, la Ritournelle *(la robe de la jeune pianiste !), que Dario Durbé a commentés de façon excellente. On les retrouve encore, avec un je ne sais quoi d'étrange, de mystérieux, de coupable, dans les toiles d'Adriano Cecconi : un ange un peu pervers n'est pas très loin d'y déflorer l'innocence des préraphaélites ou des nazaréens dont les* Macchiaioli *sont parfois sentimentalement très proches. On pense à Vallotton, à Balthus, à tous les jalons que les* Macchiaioli *ont posés entre le primitivisme du dix-neuvième siècle et la peinture « métaphysique » des années 20.*

Il faudrait encore évoquer les dernières œuvres de Signorini et de Fattori. Finies les ritournelles et les brises marines. Signorini lève le masque, si l'on peut dire (celui qu'a si longtemps porté la bourgeoisie italienne), dans ces toiles brutalement naturalistes que sont la Salle des agitées *et* la Toilette du matin, *une scène de maison close très proche de Degas, dont Visconti a repris la composition dans un des épisodes les plus cruels de* Senso. *Quant aux derniers Fattori, le portrait de sa belle-fille et, surtout,* le Repos, *avec cette grande charrette rouge dressée devant un paysage à la Van Gogh, ils disent la solitude d'un homme que seuls la terre et le repli sur les valeurs du monde rural consolent de la faim de ce beau rêve artistique et politique que fut l'aventure des* Macchiaioli.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Grand Palais, jusqu'au 8 janvier. Catalogue de Dario Durbé auquel on doit, sur le même sujet, un ouvrage somptueusement illustré publié aux éditions Vilo. Les gravures de Fattori sont exposées à l'Institut culturel italien, 50, rue de Varenne.

Eaux-fortes de Fattori

En marge de l'exposition des *Macchiaioli*, une quarantaine d'eaux-fortes de Fattori ont été rassemblées à l'Institut culturel italien. Elles appartiennent aux vingt dernières années du peintre (il meurt en 1908, à quatre-vingt-deux ans). S'y inscrit une technique, une maîtrise tranquille de la corrosion par l'acide, dont il utilise généreusement toutes les ressources. Le choix même du procédé, qui réapparaît alors depuis peu de temps dans une Italie longtemps vouée à la fidélité au burin, à une gravure de simple reproduction, ce choix révèle assez bien la franchise de Fattori, aux deux bons vieux sens de ce terme. Liberté et sincérité, violence contenue aussi, se retrouvent dans les eaux-fortes du peintre comme dans ses dernières toiles, mais peut-être plus accentuées encore. Quant aux sujets, s'il s'agit bien de sujets (le temps a donné à sa démarche ethnographique une saveur nouvelle), ce sont aussi les mêmes bœufs carrés et souples, taches blanches bien plantées sur leurs pattes, les mêmes paysannes, les mêmes paysages que ceux de sa peinture.

Des *Macchiaioli* on retrouve bien les taches, mais elles sont d'ombre et de lumière, mais elles dénient la vieille péjoration du mot ; on se perd dans la précision des lignes, dans les lacis méticuleux qui recomposent les sols, mers et ciels de Toscane,

On se laissera peut-être séduire par la belle apparence et le prix modique du catalogue. On ne saurait pourtant assez conseiller de l'acheter avant la visite de l'exposition, pour mieux constater la médiocrité de ses reproductions. L'écart est tel entre les œuvres et leurs images que le passage des unes aux autres a laissé perdre sans doute tout le talent de Fattori.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Institut culturel italien, 50, rue de Varennes, jusqu'au 30 novembre.

Les Alinari, fonctionnaires de l'image

A Florence, au Fort du Belvédère, une importante exposition retraçait, il y a un an, l'activité photographique des frères Alinari, de 1852 à 1920. Une grande partie de cette exposition est reprise, jusqu'au mois de janvier, par le service iconographique de la bibliothèque publique d'information au Centre Georges-Pompidou. Jusque-là, les photos présentées dans cet espace étaient resserrées dans une succession de labyrinthes. Cette fois, on a fait des trouées entre les panneaux, et il y a de la place pour bien regarder.

André Fermigier a déjà rendu compte du travail — considérable, puisqu'on a compté environ sept mille documents — des frères Alinari (*le Monde* du 20 octobre 1977). L'exposition du Centre Georges-Pompidou a conservé le découpage du catalogue initial : photos de la famille Alinari et de leurs ateliers, vues de Florence et des autres villes d'Italie à la fin du dix-neuvième siècle, reproductions d'œuvres d'art, portraits. Ces photos vraiment belles, plairont à tout le monde : aux amateurs d'art, aux photographes, aux historiens, aux architectes, aux cinéastes, au simple promeneur. Les frères Alinari étaient des artistes malgré eux, c'est-à-dire d'abord des artisans qui avaient des commandes de princes, de collectionneurs, d'établissements publics, et qui faisaient le négoce d'images, éditaient des catalogues, des cartes postales, vendaient en magasin ou par correspondance. Devenue, en 1920, société anonyme, cette entreprise, qui employait une centaine d'ouvriers, existe encore à Florence.

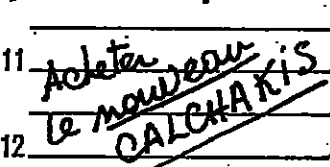
En définitive, on a une image exacte de l'Italie sur une cinquantaine d'années : les paysages, les maisons, le peuple, le marché à bestiaux, les vendeurs de lait à la pie, les tailleurs de marbre, à la fois les riches qui venaient se faire photographier sous des verrières tamisées de tulles, et les pauvres qui étaient là dans la rue, qui travaillaient. Les petites filles bien mises venaient au studio en amazones, avec leur ombrelle ou leur chien, les enfants mendiants jouaient pieds nus dans les rues de Gênes.

Grâce aux Alinari, qui étaient des « repéreurs » de génie et nous livrent un matériel de reconstitution cinématographique, on pénètre dans des lieux fabuleux : un institut physiothérapique, le dortoir d'un pensionnat de jeunes filles, les baignoires où des bonnes sœurs plongent des orphelins. On s'aperçoit, cent ans plus tard, que ces photos de commerce, d'archives, presque l'œuvre de fonctionnaires, sont plus fortes que les photos qui, au même moment, revendiquaient l'inspiration.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 8 janvier.

Samedi



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Simon Boccanegra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Foyer, 20 h. 30 : Prélude à un déjeuner sur l'herbe. — Gémier, 20 h. 30 : Lanz.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar ; 21 h. 30 : la Star des oublis.
TEP, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Centre Pompidou, 21 h. : Le cinéma berlinois aujourd'hui.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Rinaldi ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Davly.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia. — Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du cheval lent.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : l'Epreuve.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Picasso, connais pas ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-19-06)

EXPOSITION

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

Espace Cardin, 20 h. 30 : Rodogune.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Elle est là.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Remagen.

DANSE

Musée des arts décoratifs, 15 h. et 18 h. : Tanaka Min.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de Marseille R. Petit.

Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen city. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30, Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Zadig.
Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobs.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 22 h. 30 : Histoires belges.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Point-Virgule, 18 h. : Bajazet.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Patate.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

Vendredi 3 novembre

Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre Saint-Médard, 21 h. : Vie à Pablo Neruda.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : la République de M. Dupont ;
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

La danse

Atelier 102, 20 h. 30 : Susan Resnick.
Montparnasse, 18 h. 30 : Danse traditionnelle kathak (Maya Basu Ray).
Théâtre Edouard-VII, 21 h. : Ensemble national de Birmanie.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 15 : la Tour Vandanesie ; 22 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : le Bonbon magique.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Vous qui passez.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : J. Sommer ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. : le Miroir de Molly ; 21 h. : Paris-Munich.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
Petits Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : la Crosse en l'air ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 19 h. : Un vieux Peter Pan ; 22 h. : les Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes.
La Tanière, 22 h. 30 : J. Barthez.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J.-C. Montells ; 21 h. 30 : l'Eau en poudre ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Campagne-Première, 22 h. 30 : Crise au colombarium.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : C. Collard, piano, C. Courtois, violon (Brahms, Tartini, Fauré, Schumann, Bach, Beethoven Prokofiev) ; 21 h. : Ensemble Dardanus (Chambonnières, Boismortier, Haendel, Hotteterre).
Palais des Arts, 20 h. 30 : les Ménestriers (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Noëlle Spier, clavecin (Couperin).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Académie de musique ancienne de Londres (Vivaldi).
Salle Gaveau, 21 h. : M.-C. Milan, piano (Schumann, Debussy).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Quatuor Parrot (Bach, Corelli, Haendel, Vivaldi).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : Chœur de la cathédrale de Brunswick, dir. H. Kruse (Mozart, Bach, Kodaly, Bruckner, Mendelssohn).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Alan Silva big band ; 22 h. 30 : Human Arts Ensemble Featuring C. Bobo Shaw et J. Bowie.
Rose Bonbon, 18 h. 30 et 23 h. : Electric Callas warm gun Quartet.
Stadium, 21 h. : J. Monde.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dickie Thompson et Orchestre Rof Quintet.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Mike Westbrook Brass Band.
Club Zed, 21 h. 30 : les Haricots rouges.
Petit Opportun, 22 h. : Nazare Pereira et son groupe brésilien.
Olympia, 18 h. : Tiempo Argentino.
Palais des Arts, 18 h. 30 : Beausoleil Broussard.
Le Patio, 22 h. : Eddy Davis, Harry Edison.

En banlieue

Arcueil, salle J.-Vilar, 21 h. : la Route vers demain.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Si jamais je te pince.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : le Jeu de l'amour et du hasard.
La Courneuve, C. C. J.-Houdremont, 21 h. : les Deux Nobles Cousins.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Ballet Hispanico de New-York ; stade L.-Blériot, 20 h. 30 : Festival national du cirque.
Montreuil, salle des fêtes, 21 h. : Kolinda.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.
Ris-Orangis, salle R.-Desnos, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 22 h. 30 : Kabaret.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : la Brise l'Ame.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., cinéma hongrois ; 19 h. 30 : la Prairie, de P. Chauvaud ; 21 h. et 22 h. 30, cinéma suisse (21 h. : Die Früchte der Arbeit, d'A.-J. Seiler ; 22 h. 30 : Drift ; Une dionée, de M. Rodde).
Beaubourg, 15 h. et 17 h., cinéma suisse (15 h. : Risque d'évasion, de M. Imhoof ; 17 h. : Eléments de grève, de F. Godet) ; 19 h. et 21 h., films allemands 1912-1932 (19 h. : Liebelei, de M. Ophüls ; 21 h. : Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It. v.o.) : Lucernaire, 6e (544-14-27).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ARRET DU MILIEU, LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-58-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DESPAIR (All.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40)
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FEDORA (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).



SPECTACLES

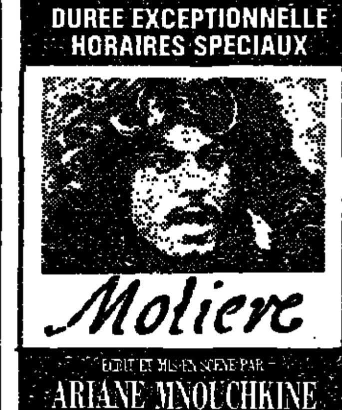
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
GOOD BYE, EMMANNUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).

Les films nouveaux

SCENIC ROUTE, film américain de Mark Rappaport (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'AUTOMNE EN ALLEMAGNE, film collectif allemand de R. W. Fassbinder, A. Kluge, V. Schlondorff, H. Boll... ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Olympic, 14e (542-67-42). Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DERNIER MONDE CANNIBALE, film italien de R. Deodato (v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Maxéville, 9e (770-72-86). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33). Lord Byron, 8e (225-04-22).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, (326-65-13).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — v.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Boul'Mich, 5e (033-48-29). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Orléans, 14e 540-45-91). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). La Clef, 5e (337-90-90). Panthéon, 5e (033-15-04). Olympic, 14e (542-67-42).
PETER ET ELIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage 8e (359-15-71). La Royale, 8e (265-82-66). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36). Berlitz, 2e (742-60-33). George-V, 8e (225-41-46). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — v.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Marbeuf, 8e (225-47-19). v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Rotonde, 6e (633-08-22). Ermitage, 8e (359-15-71). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (288-99-75). Les Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97). Biarritz, 8e (723-69-23). Athéna, 12e (343-07-48). Mistral, 14e (539-52-43). Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Mayfair, 16e (525-27-06). Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67). St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46). St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).





REPRISE DU TRAVAIL DANS LES SEPT SOCIÉTÉS

Le travail devait reprendre ce vendredi 3 novembre dans les sociétés de radiotélévision. La décision a été prise jeudi après-midi, « à une très large majorité », au cours d'une assemblée générale des sociétés, qui s'est tenue à la Bourse du travail à Paris et qui réunissait un millier de personnes environ. Toutefois, des préavis de grève continuent à être déposés pour les jours suivants, afin que le personne, puisse être en situation de *« réagir à toute évolution de la situation concernant la Société française de production »*.

Ce vendredi, M. Bertrand Labrusse, président par intérim de la S.F.P., devait rencontrer les syndicats pour une *« mission d'investigations »*. D'autres rendez-vous sont pris notamment pour mardi prochain.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont annoncé qu'une réunion intersyndicale est prévue mercredi pour un compte rendu de cette rencontre. Des assemblées générales du personnel sont prévues jeudi prochain à 12 heures, dans tous les centres de radio-télévision.

M. VIVIEN : la S.F.P. est suréquipée.

M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a estimé, jeudi 2 novembre, au micro de R.T.L., que *« trop souvent ceux qui font la télévision, en particulier la production, c'est-à-dire la Société française de production, ont donné l'impression aux téléspectateurs qu'ils faisaient des programmes pour exprimer leur point de vue sur tel ou tel sujet social. Le choix de ces programmes, qui d'après la loi devait revenir aux sociétés Antenne 2 et TF 1, ils considéraient que c'était le leur ; il y a eu confusion des gens et des responsabilités »*.

M. Vivien a ajouté : *« Les programmes sont de la responsabilité des conseils d'administration et des directeurs des sociétés de programme et la Société française de productions est le prestataire de service, ceux qui doivent les fabriquer, mais non pas les concevoir. En réalité, que se passait-il ? La S.F.P. avait des moyens de production et tous, aussi bien une ménagère ou un industriel, comprendront que si vous avez trop de machines électro-ménagères dans votre appartement, vous ne pouvez pas vous payer la voiture, vous ne pouvez pas acheter les meubles pour le salon. Si à l'usine vous êtes suréquipé en vieilles machines, vous ne pouvez pas vous moderniser. Donc, c'est au détriment de la rentabilité, mais également du service qu'on attend de vous, et cette fonction de service public a été totalement abandonnée (...).*

» L'analyse du personnel permet de voir qu'au moment où le cinéma mondial va vers les décors naturels, à la S.F.P., nous sommes suréquipés, en décorateurs, en grands studios. On reconstitue à grands frais. Les personnels de la S.F.P. considèrent qu'on peut faire de la qualité à n'importe quel prix ; la rentabilité n'a jamais existé, la notion d'économie dans certains cas pour sortir un meilleur produit dans un autre cas n'existe pas. Cela est fini. Nous sommes en concurrence internationale. Il y a une qualité de production française qui tournait par moments au perfectionnisme. »

A propos de « Patrons-télévision »

L'INA RÉPOND A ANTENNE 2

Après la décision prise par la direction d'Antenne 2 de déprogrammer la série « Patrons-télévision », coproduite par l'Institut national de l'audio-visuel et la société Laura productions (*le Monde* du 2 novembre), l'INA précise, dans un communiqué publié jeudi, que *« la société Laura productions, producteur délégué, a recueilli, comme elle s'y était engagée par convention avec l'Institut et conformément aux usages professionnels, les autorisations habituellement exigées de la part de chacune des personnalités interviewées »*.

L'INA rappelle, d'autre part, qu'un film d'une heure trente, *la Voix de son maître*, distribué cet hiver en salles (*le Monde* du 25 février) et une émission de trois heures, en avril, sur France-Culture, réalisés à partir du même matériel, n'ont suscité aucune protestation.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 4 NOVEMBRE

— Le magazine *Vécu* est consacré à « Charles de Gaulle, hier, aujourd'hui, demain », sur France-Inter, à 12 h. 5.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, président d'honneur du P.R., est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 3 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Le Nouveau Testament, de S. Guitry, mise en scène R. Manuel. Avec P.-E. Deiber, B. Dautun, M. Dalmes, etc.

Présentée en 1936 au théâtre de la Madeleine, cette pièce drolatique s'achève sur la déconfiture de deux couples : les partenaires s'étaient menti.

22 h. 30, Magazine : Expressions (Un vaccin contre le temps ; Petit lever de rideau ; Pont-Aven ou les « dévots » de la peinture ; Made in Japan (Le Festival d'automne) ; Sibelius nous était conté.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Annie Cordy) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (premier épisode : l'affaire Boiscoran).

Une affaire policière bien ficelée se terminant par un procès à rebondissement et surtout des personnages passionnants.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (A quoi croyez-vous ?).

Avec Mme F. Giroud (« Ce que je crois »), MM. J.-M. Domenach (« Ce que je crois »), S. Friedlander (« Quand vient le souvenir »), L. Pauwels (« Comment devient-on ce que l'on est »).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, Ciné-club FILM : L'ESPRIT S'AMUSE, de D. Lean (1945), avec R. Harrison, C. Cummings, K. Hammond, M. Rutherford, H. Wakefield, J. Carey (v.o. sous-titrée).

Un romancier anglais est aux prises avec le fantôme de sa première épouse, qu'une femme médium a tirée de l'au-delà, et qui veut briser son nouveau ménage.

Spirituelle comédie de Noël Coward, adroitement transposée.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le Nouveau Vendredi : Un trafic pas comme les autres.

Un ancien trafiquant d'animaux sauvages a filmé dans les jungles de l'Asie l'embarquement de ces bêtes rares pour les zoos de l'Occident. L'équipe du Nouveau Vendredi s'est rendue sur place pour interroger ceux qui vivent de ce commerce, trois fois supérieur, en volume financier, au trafic de l'opium.

21 h. 30, La France musicale : musique dans le Nord-Pas-de-Calais.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture : Renée Vivien ; 21 h. 30, Musique de chambre : Arma, Messiaen, Vercken, Hasquenoph ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : répétition de Molière.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... émis de Sarrebrück : « Trois nocturnes » (Debussy) ; « Rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy) ; « Scaramouche » (Milhaud) ; « l'Apprenti sorcier » (Dukas), par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück ; 22 h. 15, Ouvert la nuit, des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Musique enregistrée ; 1 h., Douces musiques.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto 1 ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magie-Magique (spectacle enregistré à l'Olympia) ; 21 h. 35, Série : Le voyage dans l'inconnu (n° 3) ; 22 h. 30, Sport : Téléfoot 1.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 30, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et le tueur), de G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, H. Quester, M. Herbault, etc.

Un étudiant a été tué. Le commissaire Maigret réussit un brillant coup de filet.

22 h., Sur la sellette, par P. Bouvard ; 22 h. 45, Terminus les étoiles, par E. Vicaire et J. Andoir.

Noces imaginaires avec un clown québécois.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (l'Attentat de la rue Saint-Nicaise), adapt. : A. Decaux, réal. : V. Vicas ; avec H. Mailfort, J.-P. Zehnacker, F. Dyrek, J.-F. Rémi, H. Joly, E. Dandry, D. Kapour.

Avant-dernière émission de la série « Les grandes conjurations », qui retrace l'attentat manqué du 24 décembre 1800 contre Napoléon Bonaparte, par un groupe de chouans.

22 h., Journal.

22 h. 20, Cavalcade : Le cheval Hunter en Irlande.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le Pont des Arts ;

14 h. 5, Voltaire, Rousseau à l'épreuve du vingtième siècle, par R. Auguet, réal. : A. Pollet ; 16 h. 20, Livre d'or : au Festival estival de Paris, l'Orchestre de chambre Tchécoslovaque (Stamitz, Caldara, J.-C. Bach) ; 17 h. 30, Pour mémoire : les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 : les romans-cinéma ;

20 h., Théâtre américain : « le Mabou Mines », avec M. Lonsdale et J. Bollery ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Hippolyte et Aricie » (Rameau) ; 16 h. 45, En direct du studio 105... Musique au présent : œuvres de M. Monnet, Taïra, Levinas, Kœring, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; 19 h., Magazine des amateurs ;

20 h. 5, Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné en la chapelle du château de Versailles (Festival estival de Paris) : œuvres de G. Forster, Hassler, de Lassus, Dowland, Rosseter, Bennett, Morley, Paladin, Monteverdi, Gastoldi, Campian, Bartlet, Pilkington, Bonnet, Sermisy, Certon, Isaac, par l'Ensemble vocal de Fribourg, dir. W. Schafer, avec P. Melzer, ténor, F. Muhlholzer, luth ; 23 h., Ouvert la nuit... Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la chapelle des religieuses de l'Assomption à Paris, préd. Père Philippe Dagonet.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1 - TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 3) ; 16 h. 25, Sport : Sports première ; 17 h. 50, Série : Au plaisir de Dieu (Les frères ennemis) ; 19 h. 25, Les animaux du monde (Ma caméra chez les abeilles) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES, de F. Zinnemann (1953), avec B. Lancaster, M. Clift, D. Kerr, D. Reed, F. Sinatra, P. Ober, M. Shaughnessy, H. Bellaver, E. Borgnine (N., rediffusion).

Les problèmes psychologiques de soldats américains en garnison aux îles Hawaï, en 1941, dans les mois qui précédèrent l'attaque japonaise sur Pearl-Harbour.

Tiré d'un roman de James Jones, un film hollywoodien célèbre, qui reçut huit oscars. Tableau jugé audacieux, à l'époque, de la société militaire, à la veille de la guerre du Pacifique.

22 h. 30, Les grands mystères de la musique : Schubert (La jeune femme et le masque).

Comment traduire par l'image l'essence immatérielle de la musique ? Michel Dumoulin l'a tenté, sinon vraiment réussi, en composant un « lied imaginaire en hommage à Franz Schubert ».

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Kojak (La victime), de A. Boretz, réal. D. Friedkin.

21 h. 30, Document de création : 1918, le dénouement, par J. Anjubault, réal. F. Caillaud, commentaire de J. Legris.

La guerre civile en Russie, la préparation des zeppelins, l'entrée des alliés à Bakou, la constitution de l'armée arménienne... vus grâce à des documents inédits, pour la première fois prêtés par les archives soviétiques.

22 h. 55, Courts métrages : Le rêve, de P. Foldes ; Spirales, de C. Ikam ; Facture, de P. et G. Brizzi.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage au Portugal (création d'une coopérative agricole dans un petit village du Minho).

16 h. 30, Espace musical : Camille Saint-Saëns, avec l'Orchestre phil. de Londres ; 17 h. 30, Danses traditionnelles d'Alsace ; 18 h., L'invité de FR 3 : le tennis, de J.-P. Alessandri et D. Reznikoff, réal. Y. Barbara.

Pour les amateurs de tennis : D. Reznikoff reçoit Guillermo Vilas et les jeunes espoirs français, J.-P. Loth et J. Mills ; avec des séquences de matches historiques.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM : La Réunion ; 20 h., Document : La vie qui nous entoure, l'instinct maternel.

Les gestes maternels et le développement intellectuel.

20 h. 30, 1958, de G. Elgey, R. Rémond et F. Hubert.

On n'en finit pas de célébrer le vingtième anniversaire de la naissance de la Ve République mais on nous promet, cette fois-ci, des documents inédits tirés des archives personnelles de M. Lucien Neuwirth.

21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Feuillade ; 22 h., Ciné-regards.

Avec des interviews de J. Rouffio et G. Cauchon (à propos du film le Sucre*) ; d'O. Muti et U. Tognazzi (pour* Dernier Amour*) et de D. Toscan du Plantier, dir. général de la société Gaumont (sur les mesures concernant l'aide au cinéma).*

22 h. 30, FILM : Cinéma de minuit (aspects du cinéma fantastique américain) : DOCTEUR JEKYLL ET Mr HYDE, de V. Fleming (1941), avec S. Tracy, I. Bergman, N. Turner, D. Crisp, I. Hunter, B. McLane (v.o. sous-titrée. Nouv. rediffusion).

En 1887, à Londres, un médecin libère, par un breuvage de sa composition, son double maléfique, qui se livre, en toute impunité, aux mauvais instincts qu'il refoulait.

Sans valoir la précédente adaptation de la nouvelle de Stevenson (Rouben Mamoulian, 1932), celle-ci est intéressante par ses truquages et l'interprétation angoissée de Spencer Tracy.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Nostalgie camarade » de F. Billetdoux ; 16 h. 10, La musique turque contemporaine ; 17 h. 30, Escalades de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : C. Ollier ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « le Tombeau d'Anatole », de S. Mallarmé ; 23 h., Black and blue : musiques des îles ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Goux.

FRANCE-MUSIQUE

11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : M. Nordmann, harpe ; M. Debost, flûte (Bach, Haendel, Dussek, Chopin, Spohr) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Brahms ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Salomé » de Richard Strauss (deuxième partie) ; 17 h., Concert lecture : Autour de L. Berio ; 18 h., Opéra-Bouffon : « Princesse Czardas » (Kalman) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : « Les dernières tentations », extraits (Kokkonen) ; « Concerto pour violoncelle » (Sallinen) ; « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. O. Kamu ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h., filiations.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85 00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux

RHONE - ALPES
Groupe de construction sociale (construction, vente, location et crédits 140 personnes)
recherche
UN RESPONSABLE
ayant de solides connaissances financières et de gestion, le sens de la coordination et l'esprit de synthèse.
Le poste est chargé, en liaison avec la direction générale et à la tête d'une petite équipe, de l'analyse des possibilités financières, de la mise au point et de la tenue d'un contrôle de gestion, ainsi que d'une contribution à la définition d'un plan pour l'entreprise.
Une contribution aux relations extérieures opérationnelles sera aussi apportée par ce responsable de haut niveau.
Une expérience sérieuse en immobilier, ainsi que des relations inter-services est nécessaire.
Envoyer lettre man., C.V., photo et prétentions, à C. MOUTON - C.I.V. - B.P. 106 - 38503 VOIRON.

ENERTEC
Schlumberger
POITIERS
Offre :
POSTE DE RESPONSABLE
d'un service de montage de produits électromécaniques, formation arts et métiers ou équivalents. 30 ans minimum.
Adresser curriculum vitae à ENERTEC, avenue de Bordeaux - 86009 POITIERS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION matériel électrique
recherche
pour les services techniques de son usine de LYON
JEUNES INGÉNIEURS
débutants diplômés E.S.E. Centrale A.M. ou similaire
Ecrire : HAVAS LYON sous nº 1.538

PAEZ FRERES rech. d'urgence pour contrat longue durée PROVINCE
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR 61/60
UN INGÉNIEUR 64
UN INGÉNIEUR 66
DEBUTANTS S'ABSTENIR
Envoyer C.V. à PAEZ Frères, 13, rue Cail. — 75010 PARIS. (Discrétion et réponse assurées.)

Cabinet EXPERT COMPTABLE 22000 SAINT-BRIEUC, rech. COLLABORATEUR Niveau D.E.C.S., responsable dossiers. Expér. min. de trois années ds cabinet indispensable. Env. C.V. détail., photo, prét., à nº T 9049 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

capitaux ou proposit. com.

CONSEIL JURIDIQUE raison santé cède cab. honoraires : 250.000 F Côte d'Azur, Havas 4, r. des Iris MONTE-CARLO nº 2 695.

travaux à façon

PEINTRES
10 ans d'expér. à votre service. Devis gratuit. Téléph. : 844-54-60.

occasions

A SAISIR
Pianos droits et queues. Clavecins 1 et 2 claviers avec très importantes remises DU 5 AU 30 NOVEMBRE avant déménagement et travaux d'atelier. Neufs d'exposition, légers défauts d'aspect, occasions en stock. Livraisons et garantie assurées.
PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, Paris-8e. TEL : 522-30-90.

offres d'emploi

Société industrielle recrute pour laboratoire de recherches
INGÉNIEUR ESPCI
Préférence physicien débutant
Lieu de travail : 40 km Nord Orléans
Adresser C.V. et photo, à nº 4.356, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS IBM 360-370 (Cobol-ANS) Méthode JCL s/OS
INSET 95, rue Saint-Lazare (9e) 281-33-33

CENTRES VACANCES TOURISME SOCIAL MONTAGNE et MER recherchent
DIRECTEURS
grandes unités d'hébergement, capables animer équipes, responsables gestion, animation, restauration.
Profil : expérience collectivités indispensable.
Adresser C.V. manuscrit + photo (retournée) à nº 5.910 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, qui transm.

INGÉNIEUR COMMERCIAL INFORMATIQUE
Débutants acceptés
Tél. pour rdez-vous : 953-60-08

Cabinet d'Expertise Comptable recherche pour son bureau de Paris
1) 1 ASSISTANT CONFIRME
titulaire D.E.C.S. 3 ans expérience cabinet.
2) 1 STAGIAIRE
1 an expér. cabinet ou entrep. Adres. C.V. et lettre manuscrite. Écr. nº T 09204 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

représent. offre

IMPRIMERIE CONTINU-ETIQUETTES
cherche
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
pour région parisienne
— Exp. de la vente souhaitée.
— Formation technique assurée par nous.
— Disponible rapidement.
Adresser C.V. + photo à : EDITIONS LE LORRAIN B.P. Nº 49 57014 METZ CEDEX.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

EXCEPTIONNEL Immeuble XVIIIe
REPUBLIQUE - 5 P., 120 m2 + 13 m2 balcon. A rénover. 390.000 F. - 325-75-42.

4e arrdt.

26, rue des TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX DU STUDIO AU 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN.
S/place ts les jours, 13 à 18 h.

5e arrdt.

22, BD SAINT-MICHEL
2 Pièces. Stand. Refait neuf. 665.000 F - Vendredi et samedi, 14 heures à 18 heures.

5, R. FREDERIC-SAUTON 2-3 PIECES et 4-5 PIECES Visite les jeudis et vendredis, 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57

MONGE - 62, rue Mouffetard Charme. Séj., ch., terrasse. Vis. sam., lundi, 12-17 h. ODE. 42-70

FACULTE DES SCIENCES
A RENOVER 42 m2. Imm. XVIII
149.000 F. - 325-77-33.

PRÈS MOUFFETARD
DIRECT PROMOTEUR
Petit imm. neuf grand luxe
Reste quelques 3 pièces SUD. 470.000 F. 331-32-32.

JDIN DES PLANTES (Poliveau) récent, stdg, 3 p. 82 m2, calme, soleil, chambre sur cour-jardin. TEL. : 535-86-37.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Dans imm. rénové, 5 niveaux en 5 APPTS à aménager. Duplex possib. Asc. - Samedi, 14 h.-17 h., 11, r. de l'Echaudé

Mº SAINT-PLACIDE
Imm. ravalé, 3e étage, calme
STUDIO entrée, petite cuisine, salle d'eau, w.-c.
PRIX INTERESSANT. Tél. 75, rue du CHERCHE-MIDI Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

ST-ANDRE-DES-ARTS - Asc., stand. Séjour + chambre, caractère, calme. 385.000 F. « TAC » - 329-33-30.

MABILLON, ODE. 95-10. Séj. + chbre 50 m2.
A SAISIR 33 M.

7e arrdt.

63, RUE DE GRENELLE (entre Bac et Raspail)
Magnifiques appartements
— 60 m. environ : 560.000 F.
— 100 m. environ : 950.000 F.
5e ét. 50 m. balc. : 500.000 F.
6e ét. avec terrasse : 750.000 F.
6e ét. duplex : 1.200.000 F.
Duplex (r.de.c. + 1er étage 13 m à rénover).
Plusieurs appts occupés loi 1948. Visite sur place tous les jours. Tél. pptaire : 326-98-66.

BARBET-DE-JOUY
entouré de ministères et ambassades, site classé, bel hôtel XIXe luxueusement remis à neuf, 2 appts de 4 P., 176 et 183 m2, superbe récept. gd confort, service, park. A visiter sur place samedi 4, 11 h. à 15 h. 30. 26, RUE BARBET-DE-JOUY ou sur R.-V. FRANK ARTHUR, 134, bd Haussmann. 766-01-69.

12e arrdt.

MAIRIE SAINT-MANDE. Séj. + salon, entrée, 1 chbre, cuis., w.-c., s. de bains, chauf., asc., balc. 278.000 F. 346-63-85.

Mº DUGOMMIER
IMMEUBLE RAVALE. 3e étage
2 P. à rénover, alcôve, entrée, cuis., w.-c.
3.000 F LE M²
26, rue CORIOLIS
Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

12e, Mº St-Mandé, bel immeuble, soleil, calme, 33, av. Quihou, je vends directem. mon vrai 2 P., entr., cuisine, bains, wc, téléph. (224-02-86), état neuf, 135.000 F. LIBRE de SUITE. S/pl., 3e étg., 14 à 16 heures, tous les jours.

13e arrdt.

PARC MONTSOURIS (Près) 3 P., calme, charme, standing. Jamais habité. Cuis. équipée. S/pl. sam., dim. 14-19 h. Entrée 102, bd Kellermann.

15e arrdt.

FELIX-FAURE - Bel imm. 10, RUE JEAN-MARIDOR
2 P. CONFT 199.000 Sam. 14-16 h.

Mº CONVENTION
Bon imm., asc., chauff. central
STUDIO entrée, cuisine, salle de bains, w.-c.
PRIX INTERESSANT. Tél. 5, rue François-Mouthon Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

SÈVRE-LECOURBE
Neuf magnif. studio, cuis. Salle de bains, parking. Prix : 365.000 F. 734-36-17.

91 - Essonne

A VENDRE F 3, Epinay-sous-Sénart, 30 min. gare de Lyon, ds petite résid. de 4 étages av. balc., cellier, cave, park., près centre cial et gare. URGENT. Téléphone : 068-41-61.

92 Hauts-de-Seine

VENTE AUX ENCHERES
Neuilly-sur-Seine :
atelier d'artiste 105 m2 + 70 m2.
Crédit possible par C. F. F.
Me M. Ducamp : 292-10-66.

MEUDON BELLEVUE
Imm. récent. Gentil 4 PCES. tt conft. Vue dégagée. 275.000 F. MARTIN Dr Droit - 742-99-09 bureaux - 775-95-63 domicile.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY GOUVIEUX
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn de Paris-Nord. INVESTISSEM. SUR et SOLIDE petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité, appartements de 1 à 6 p., quelques duplex, 4.200 F le m2.
Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. Téléph. : (4) 457-32-62

VINCENNES
face au bois
LE SAINT LOUIS
métro bérault
●
une résidence de grand standing
du studio au 5 pièces, avec loggias et balcons
prestations très soignées
●
visite de l'appartement-décoré
tous les jours sauf mercredi et
jeudi de 14 h à 18 h et sur rendez-vous.
40, avenue des Minimes - VINCENNES - 374.94.01
réalisation Sogéprom provimo

BALCON : 8,19 m² — CUISINE 16,15 m² — CHAMBRE 1 12,75 m² — CHAMBRE 2 12,24 m² — 4 p — ENTRÉE 7,47 m² — placard — SÉJOUR 29,48 m² — CHAMBRE 3 10,85 m² — BALCON : 14,18 m²
SURFACE TOTALE : 106,77 m²
BALCONS : 22,37 m²

Pour recevoir une documentation gratuite sur le Saint Louis, adressez ce coupon-réponse à Provimo S.A., 60 rue de Courcelles Paris 8ème.
Nom ______
Adresse ______
______ Tél. ______

8e arrdt.

PRES PARC MONCEAU
dans imm. ravalé, beau 2 P., entrée, cuis. ent. équip., s. bns, w.-c., tissus. Prix : 255.000 F. SIM. 020-45-30.

8e Appt luxueux se composant réception + bureau + chbre, 2 sanitaires, cuisine équipée, 78 m2, 5e étage, asc. 650.000 F. Samedi de 11 à 16 h : 15, RUE DE SURENE

11e arrdt.

Part. vd 2 P. cuis., s. bns., w.-c. entrée, cave, tél., 3e ét. porte face. Bât. A, 44, r. Servan-11e. Px. 170.000 Vis. 15-20 h. 700-87-67.

Part. vend **PL. NATION** R.E.R. Ds imm. p.det. Beau 2 p., cuis. amén., s. bns, wc, cave, tél., ref. nf. 280.000 F Tél. 376-53-35, après 18 h.

RÉPUBLIQUE
Gd séj., 4 chbres, 125 m2, confort. 560.000 F. PIRALI. 227-70-81.

IMMEUB. NEUF SANS FRAIS MAGNIFIQUE SEJOUR 2 CHAMBRES, 2 sanitaires, cuisine équipée (luxe). Tél., parkg. 680.000 F - Visite vendredi, samedi, 14 h. à 18 heures : 25, rue Rosenwald.

16e arrdt.

ORIGINAL 150 m2
Liv. + 2 chbres + lingerie + possible studio.
Samedi de 13 h. à 16 h.
5, RUE DOCTEUR-BLANCHE.

Mº EXELMANS
Imm. PIERRE DE TAILLE
1 GDE PIECE avec fenêtre, douche, eau chaude.
PRIX INTERESSANT.
2, r. CHARLES-MARIE-WIDOR. Sam., dim., lundi 15 à 18 h.

17e arrdt.

154, AVENUE DE WAGRAM
Gd living, 2 chbres, 82 m2, 3e sur avenue, à moderniser, ch. serv., imm. P. de T. 480.000 F. Samedi 14 à 17 h. ou 705-39-10.

18e arrdt.

BD BARBES Superbe imm. Vaste et très beau 3 pièces, cuis., wc, possib. bains. 235.000 F. - 387-27-60.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Près O.R.T.F.
Bel imm. briq. 1930, toit. neuve, chauffage imm. Concierge.
Idéal pour placem. locatif.
1) Studio entrée, vraie cuisine équipée, s. d'eau, w.-c. Prix : 80.000 F. Av. 15.000 F.
2) Beau 2 pces, entrée, cuis. équipée, bains, moderne, débarras, parf. état. Prix : 155.000 F. Av. 30.000 F cpt.
Voir pptaire sam., lundi 14 h. 30 à 19 h., 11, r. des Solitaires.

78 - Yvelines

VERSAILLES. Charme, calme. 7, rue Exelmans. Tél. 953-18-92. Sam., dim. 11 h.-13 h. 14 h.-19 h.

35 km PT DE ST-CLOUD
Petit imm., calme, soleil, 5 P. état excellent. 370.000 F. J.-P. MARTIN. 483-66-97.

Province

EXCEPTIONNEL
FREJUS-Plage, 100 m. mer.
Dans résidence 10 ans.
1er ét. s/jard., 4 P., cuis., bns., 81 m2 + loggia, cave, park. 267.000 F. Crédit 80 %. S/pl. samedi 4-10 de 13 h. à 18 h. 999, bd de la Mer, FREJUS-Plage, Bt. C, 1er ét. 285-38-96.

NICE 100 mètres des ARENES CIMIEZ
3 PIÈCES
100 m2 habitables, 54 m2 terrasse, plein soleil, 2 caves, 2 garages, jardin, piscine. Prestations grand luxe. Porte blindée. Visiophone.
Ex : 776.000 F au 2e ét.
Résidence SERENA
4, avenue Salonia, 06000 NICE Tél. (93) 81-37-37

SKI A CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 personnes, 2-3 pièces Avec 31.000 comptant + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e-12e-19e-20e. Pour R.-V., GIERI : 373-05-81.

Rech. appts 2 à 4 P., PARIS, avec ou sans travx, prêt. rive gauche près facultés. Ecrire à : Lagache, 16, av. Dame-Blanche. 94120 Fontenay-sous-Bois.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

BOULOGNE près bois, ds imm. entièrement rénové, plus. appts occupés, sur rue et cour. 2 pces, dépend. - 266-67-06.

15e Occupés - Appartements 1-2 et pièces, dans imm. rénové. Excellent investissement. 266-67-06

hôtels-partic.

Particulier vend splendide hôtel particulier Trocadéro, parking, terrasse, calme, soleil, px élevé justifié. Téléphone : 720-50-59.

immeubles

MAIRIE DES LILAS
Proche Mº - Ds bel imm. 1930 Rénové - Vente PARTIELLE
4 STUDIOS Entrée - Cuisine Salle d'eau
+ deux 2 PIECES
Loyer loi 1948 - Tél. 723-49-93.

locations non meublées Offre

Paris

7e - BOSQUET
Beau studio, rez-chauss. avec jardin privatif, cuisinette, salle de bains, wc, tél. 1.500 F c.c. 260-63-40

QUART. ELYSEES-CHAUMONT Appt s/jdins, asc., tél., 2 belles pces, bns, kitch. 265-16-69, mat.

GARE DE LYON 2 PIECES. Entrée, cuis., salle de bains, w.-c., téléph., 1 200 F + 100 F. TEL : POR. 03-83.

QUARTIER **ELYSEE**
Bel immeuble XVIIIe siècle. 240 m2 + serv., gd stand. Clair. Calme. PARFAIT POUR PROF. LIB. Tél. 8.500 F + park. + charges. VALOIS - 501-83-48.

Mº PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
Immeuble neuf jamais habité
— 3 pces, 71 m2, 1.880 F.
— 4 pces, 91 m2, 2.360 F.
— 5 pces, 108 m2, 2.750 F.
park. sous-sol et provisions sur charges compris. Visites lundi, mercredi de 13 à 18 h. et samedi de 10 à 18 heures.
PLACE DES FETES à côté Magasin RADAR.
H. LE CLAIR.

Région parisienne

COMPIEGNE
Pet. maison (gd séjour, 2 ch., s.d.b., 2 W.-C., cuis., tél., jard. 800 m2 + grds arbres. 1 300 F. Tél. : (16) (4) 420-00-24.

locations non meublées Demande

Paris

Dame seule ch. pour 1-4- 1979 gd 2/3 p., calme, soleil, bail longue durée. Téléph. : 636-15-95 après 19 heures. Ag. s'abstenir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. tles banl. Loyers garantis 4.000 max. - 283-57-02

Pour Stes européennes cherche villas, pavil., pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

5e - FEUILLANTINES
Refait neuf, chambrette, 2e ét., ascenseur, chauff. centr., salle d'eau avec douche, wc, 650 F. ch. et chauff. compr. 260-63-40.

7e - QUAI VOLTAIRE
Elégant studio, tr. clair, entrée, bains, wc, vraie cuisine, tél., meubles style et bibliothèque. 1.700 F charges compr. 260-63-40

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

bureaux

OBJECTIF ASNIÈRES
De 900 à 40 000 m2
BUREAUX NEUFS - Standing
Tous services intégrés.
A VENDRE OU LOUER
CIME - 538-52-52

Domicil artis. et commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques secret. Téleph. Telex, Bur. A partir de 130 F/mois. PARIS : 10e, 11e, 15e, 17e. Tél. : 355-70-80 — 229-13-04.

Achète libre 300/400 m2 bureaux entre Friedland et Monceau. 742-99-09.

1 à 20 BURX tous quartiers LOCATIONS sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

Boutiques

HALLES Bail à céder Prêt-à-porter
70 m2 - Plein de charme
2 lignes tél. - 223-84-87

St-Germain-des-Prés. Cession bail, belle bout., bail neuf. 330.300 F. Loyer 1.800 F. 225-73-26

fonds de commerce

ALPES STATIONS - CABINET Immobilier F.N.A.I.M. Important C.A. Prix 1.100.000 F. Crédit possible. - Tél. 373-37-82.

Urgent. Bail à céder ts commerces sf café. Mag r.-d.-ch. env. 65 m2 1er ét. (ccial ou appt) 60 m2 env. tt cft, ss-sol env. 60 m2 + 2 ch. domestiques Tr. bien situé rue Châteaudun quart Chauss. d'Ant. Px tr. intér. à débat. 874-14-18.

Vds. 30 km Montpellier, tabacs, bimbeloterie, papeterie, confiserie, chasse, pêche. Bon chiffre d'affaires. Intermed. s'abstenir. Téléphone : (67) 57-76-44.

QUARTIER LATIN
LIBRAIRIE GALERIE
Fichier import., cadre except., proximité cinéma. Tél. de 11 à 20 h, sauf lundi : 633-67-56.

JOURNAL A VENDRE
Le Mission District News est à vendre au prix de 300.000 dollars dont 100.000 à verser de suite. Le journal a été fondé à San Francisco en 1960 et tire à 50.000 exemplaires. - S'adresser au propriétaire après 18 heures (heure locale) William SCANLON 405 Lakesshire Drive, Daly City CA 94015 - (415) 992-1934

locaux commerciaux

A céder, dans 11e, local à R.-de-C. sur cour, 50 m2, avec tél. Fin bail 01-01-1984. Reprise à débattre. Loyer mensuel 499 F. Tél. : 430-25-94 et 020-35-14.

locaux indust.

Société stockage achète, urgent, 30 km PARIS, entrepôt désaffecté couvert 40 m. X 25 m. minimum sans pilier. Bon état, bureaux indifférents, accès voitures. Société PERMAPHONE, 59, rue de Ponthieu, Paris (8e).

constructions neuves

Misez sur une valeur sûre à Paris.
Du studio au 5 pièces.
Réalisation
MANERA S.A.
Renseignements et vente sur place :
Immobilière IENA
79 quai André Citroën 75015 Paris. Tél. 575.30.63
Orphee.
des appartements de qualité ceinturés de balcons

XIIe - WATTIGNIES
à 300 mètres du Bois de Vincennes. Appartement témoin, de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h., au 78, rue de Wattignies. 340-24-29

VERSAILLES
réalisation de premier ordre : « VILLA DU ROI », 7, rue Exelmans. Jeudi à lundi, 14 à 19 h Téléphone : 723-72-00.

12e arrdt, 78, rue de Wattignies, au calme, sur une voie privée, à 300 m. du bois de Vincennes. Visite ce samedi et dimanche, 11-13 h. et 14-19 h. — 340-24-29.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE
UN COMPTABLE compétent, stable, vous fait défaut ! Nous avons le PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES - 355-17-15

CHEFS D'ENTREPRISE
UNE SECRETAIRE stable, discrète, compétente vous fait défaut ! Nous avons le PERSONNEL qu'il vs faut !
IFRES - 355-17-15

EXPERT CONSULTANT EN ENERGIE
auprès du Parlement européen ; docteur en sciences politiques, maître en droit, 28 ans, trilingue anglais, allem. Expérience contacts au plus haut niveau. Etudie toutes propositions. Etranger ou France. Ecrire sous numéro 1 878 à AGENCE HAVAS, 12, rue Winston-Churchill. 57017 METZ CEDEX.

CHEFS D'ENTREPRISE
UN CADRE dynamique et de HAUT NIVEAU vous fait défaut ! Nous avons le PERSONNEL qu'il vs faut !
IFRES - 355-17-15

CONDUCTEUR TRAVAUX
2e échelon, G.O. et coordination T.C.E., 30 ans, direct. gros chantiers France, Afrique noire et du Nord, cherche pl. France ou étranger Havas 526 65100 LOURDES.

DAME CINQUANTAINE
ANCIENNE ENSEIGNANTE
excellente présent., sér. référ., PERMIS DE CONDUIRE
recherche
GARDE
PERSONNES AGEES
ou
S'OCCUPER ENFANTS
PARIS ou VACANCES
Tél. : de 8 h. 30 à 10 h. 30 et 18 h. 30 à 21 h. : 828-10-21.

J. Homme, 26 a., désirant ne pas perdre son temps et aimant travailler en groupe, vous propose une expérience commerc., agences, annonc. (BTS Pub. 75, diplôme ESP Paris, stag. gest.), préf. Paris ou Ouest, Ctre-Ouest. Ecr. nº 6.941, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE
Particulier vend V.W. PASSAT 1974, 7 CV, 4 portes, bleu métal., très bon état. Prix : 8.200 F. Téléphone : 901-37-16.

Particulier vend Ford Escort 6 CV, 1976, bon état, 18 000 km, 13 000 F, Tél. : 238-35-41

Particulier vend 304 S coupé, 1974, état neuf, 10.000 F. Tél. après 18 h. au 993-09-65.

Part. vends 304 S berline, 1976. Parfait état. 76.000 km. Tél. : 533-80-90, heures bureau. 709-58-90, après 20 heures.

12 à 16 C.V.

A vendre Citroën 15 CV 6 cyl. 1950, méc. gén. rest., moteur 50 km. 22.000 F. Tél. 583-02-08, jusqu'à 22 h. 30.

+ de 16 C.V.

JAGUAR 2,4 l., 1960, over-drive, grise, intér. cuir rouge, excel. état. 20.000 F, conduite à droite. TEL : 203-70-20.

ROVER 3500 B.A. - 78
14.000 km., garantie + crédit. Téléphone : 548-97-69.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Bulgarie, M. Constantin Atanassov, a donné le jeudi 2 novembre une réception en l'honneur de la délégation bulgare à la huitième session du Comité mixte franco-bulgare, présidée par M. Christo Christov, ministre du commerce extérieur.

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort du

docteur Prosper ADIDA,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
de la santé publique,

survenu le 27 octobre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part du :
Docteur Jacqueline Castel, sa fille,
Docteur Antoine Castel, son gendre,
De ses petits-enfants, de ses frères et sœur,
Et de toute la famille.

Une pensée est demandée pour son épouse décédée le 1er mars 1975 et pour sa fille Josette décédée le 29 juillet 1965.

Cet avis tient lieu de faire-part.
53 bis, rue Jouffroy,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mlle Yvonne BRUNEL,

survenu à Paris, le 4 octobre 1978.

Le service religieux a eu lieu à Paris et l'inhumation au cimetière de Criquebeuf-sur-Seine, près d'Elbeuf 76500.

— Mme Ferdinand Thisse,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Georges Fouré,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et arrière-grand-oncle,

le colonel (E.R.)
Robert FOURÉ,
commandeur
de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 1er novembre 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 6 novembre 1978, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière ancien de Boulogne-sur-Seine, rue de l'Ouest.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

51, rue du Ranelagh, 75016 Paris.
53, avenue des Ternes, 75017 Paris.

— M. et Mme Roger Goslan,
M. et Mme Walter Meyer et leur fille,
M. et Mme Jean-Baptiste Poirot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert GUICHARD,

survenu le 1er novembre 1978, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, à Versailles.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Gonards (Versailles) dans le caveau de famille.
24, rue des Réservoirs,
78000 Versailles.

— M. André Laugaa, son époux,
M. et Mme Pierre Laugaa,
ses enfants,
M. et Mme Maurice Laugaa,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André LAUGAA,
née Germaine Frescaline,

survenu le 24 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix ans, en son domicile, à Fontenay-aux-Roses (92).

Les obsèques ont eu lieu, à Fontenay, dans l'intimité.
14, rue Pierre-Curie,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— M. et Mme Pierre Sainderichin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Sven Sainderichin et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme veuve Léon
SAINDERICHIN,
née Cécile Isserlis,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

— Il y a un mois que
Jacqueline BOULLENGER
n'est plus parmi nous.

Nous l'avons appréciée et aimée.

M. et Mme Jacques Bossard, Mme Simone Panela, Jean Paul Rossi, Nicole Lahique, M. et Mme Jacques Mayer, M. et Mme Colin, Mme Yves Brayer, Mme Jacques O'Hana, Mme Emile Aries, Mme Taijiro Foujita, M. et Mme Rambert, M. Jean Kisling, les administrateurs de la Fondation Mané-Katz Sven Per Krogh, Vivian Aries, Henri Leclerc, M. et Mme Jean Mario Torallo, Mr. and Mrs. John Parker, Mr. Anthony Murty, John R. Fisk, Rene Karsenti, Mme Paul Gignoux.

Tous ceux qui l'ont appréciée et aimée peuvent penser à elle.
15, rue d'Astorg, Paris.
Tél. 246-89-08.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
Pierre GIOAN,
nous demandons à ses amis une pensée ou une prière.

Messes anniversaires

— Le 3 novembre 1974,
Alain LEPESANT
disparaissait à l'âge de vingt et un ans, victime d'un accident.

En ce quatrième anniversaire, une pensée pour lui est demandée à ceux qui se souviennent.

— L'Association des Français libres fera célébrer le jeudi 9 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du

général de GAULLE,
chef de la France Libre
et
président d'honneur de l'Association.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leur porte-drapeau.

Messes

— Une messe sera célébrée pour le

Père Henri BIDAULT S.J.,

le mercredi 8 novembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (7e).

— Une messe sera célébrée le mardi 7 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Séverin, à l'intention de

Jacqueline CHAUMIE,
décédée à Paris, le 20 octobre.

— Une messe à l'intention de

Françoise GÉRARD,

morte par accident en montagne, le 16 août 1978, sera célébrée le samedi 11 novembre 1978, à 11 h. 30, à la crypte du Rosaire de l'église Saint-Sulpice (entrée rue Palatine, au pied de la tour Sud).

Le parc de stationnement privé de l'église Saint-Sulpice sera ouvert.
M. et Mme Eugène Gérard,
21, rue du Dragon,
75006 Paris.

Conférences

— Conférence du Père Giuseppe Tomaselli. Cette conférence se tiendra, le samedi 4 novembre, à 16 h., à l'hôtel Suffren La Tour, salon Trocadéro, 20, rue Jean-Rey, Paris (15e). Le Père Giuseppe Tomaselli, salésien, de l'Institut de Messine (Italie), auteur de plusieurs ouvrages, donnera, à la fin de la conférence, en particulier pour les malades, sa bénédiction avec les radiations mystiques.

L'immobilier

pavillons

Pavillon à vendre, sur 787 m2 terrain, 90 km de Paris, 10 km de Montargis. 3 pces, cuis., s. d'eau, wc sur vide sanitaire. Px : 220.000 F. Libre à la vente. Après 20 heures au 726-78-25

villas

CELLE-SAINT-CLOUD Près gare
Domaine « La Châtaigneraie » Villa moderne. Récept. 4 chbr. 2 bns. 160 m2. Tt cft. Gar. Jdin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

BIARRITZ - Part. vd belle villa, 5' plage, quartier résidentiel 200m2 hab. 7 p. ppales. 3 s. bns, terrain 1.150m2 - Prix : 800.000 F. Téléph. apr. 19 h. au 589-09-19

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 500 000 F à 700.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine - PARC DES AIGLES Téléph. : (4) 457-32-62

MAREIL-SUR-MAULDRE
A vendre
7 pièces - 212 m2
sur 1.200 m2 de terrain
658.000 F
Tél. : 090-81-22, de 14 à 19 h.

ROCHEFORT-EN-YVELINES
ds village, belle maison de 7 pces, 215 m2, état parfait. Jdin 700 m2. URGT. 570.000 F. 483-66-97.

maisons de campagne

55 km Ouest - Très beau
CORPS DE FERME
à restaurer, sur 1.600 m2. Gros cachet. Prix : 220.000 F. IMMOBILIÆ
Téléph. : (32) 36-44-82

Ardèche mais. pierre ds hameau gde cuis. + 3 ch., ét. nf, gros œuvre, sanit., bergerie, grenier, grange, 3 caves, f. à pain, ruine atten. Jdin 600m2, 180 000. Goujon Longe Faye, 07570 Desaignes.

Aux amoureux de la solitude

FERME ARDÉCHOISE
sur les hauts plateaux, tout en pierre du pays, partie habitable de 5 pièces, avec eau, électr. + chaumière attenante de 120 m2 sur 2 plans à aménager. Vendue avec 40.000 m2 de prairie. Très belle vue. Prix total 170.000 F. Gros crédit possible sur achat et restauration. CATRY, tél. heures repas (66) 38-90-29 Hôtel Carrefour des Lacs à Coucouron-en-Ardèche. Demand. M. Blanc.

viagers

LIBRE studio métro DANUBE 25 000 F + 850. — F. CRUZ 8, rue La Boétie. T. 266-19-00.

terrains

15 km RODEZ, 2 km village, vend Terrain 4 ha bord rivière, prés, bois. 2 F le m2. 028-46-00

GAMBAIS. TERRAIN D'ANGLE A BATIR, 2.168 m2 dans site boisé - Prix 235.000 F. EFFIMA, 721-72-53.

fermettes

YONNE En Puisaye FERMETTE
à restaurer. G. O. bon état. Intérieur rustique. 3 P., gdes dépend. aménageables grenier. Terr. ombragé 1.200m2, 65.000 F crédit 90 %. - BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89 - JOIGNY. Tél. : (86) 62-19-44

100 km PARIS
Sortie autoroute A-6
S/1 ha, à l'orée forêt, fermette parft état, pier. pays, vaste séj. 2 ch., cuis., pout. app., chemin., grange, écurie, grenier amén. + maison indép. 1 pce. Prix 240.000 F, avec 48.000 F compt.
AVIS SENS - 2, rue Gal-Gaulle. Tél. : (16) 86-65-89-83, ou Paris, 68, bd Sébastopol (3e arrondt) - Tél. : 274-24-45.

Près RAMBOUILLET
ORÉE FORÊT Fermette ancienne à restaurer. Prix 480.000 F avec
2 HA AUTOUR. Tél. 461-78-41 MATIN ou APRES 20 H.

maisons de repos

Maison de repos et de convalesc. CHATEAU DE MONT-VERT, 83640 ST-ZACHARIE (VAR), reçoit dames et jeunes filles convalescentes - privées, séjour non limité. Climat méditerranéen Soins médicaux. Doc. sur dem. Tél. : (16-42) 72-80-02.

villégiatures

A louer VARS(OS), pied pistes, confl., P. 2, 6 lits. Tél. Aberlenc, 66 (67-63-40) heures bureau ou 66 (67-24-98) heures repas.

Ax-Bonascre, Pyrénées Ariégoises. Louez votre appartement dans une résidence Club aux « pieds des pistes ». Profitez de nos animations : squash, bibliothèque, salon, salle de jeux, etc. Encore quelques appartements de libre pour la saison 78/79. Renseign. : « Club S », rue de l'Auvergne, 34500 Béziers. Téléphone (67) 62-13-33.

propriétés

Part. à part., CORNICHE DES CEVENNES, Maison ancienne 10 pièces à restaurer + différ. corps de bâtim. sur 3 ha, bordant rivière. Prix : 250.000 F. Téléph. : 350-07-18

Proxim. gd port méditerranéen, s/3,5 ha, élevage porcin, 7.000 m2 bâtiment moderne + 6 villas neuves. Px 8.000.000. Sogestima, 1 bis, r. Verdillon, 13010 Marseille

Auvergne, à 20 km Clermont-Est, propriété libre, gds bâtim., tour, terrain attenant de 15 ha, arbr. 82.000 F. T. (73) 79-90-33.

MAURECOURT, 25' St-Lazare : PROPR. de caractère s/920 m2, 7 Pces princip., tout conft, gar. Prix exceptionnel : 580.000 F. Cabinet VERMEILLE, 919-21-27.

Partic. à Partic., TOULON (Le Pradet), propriété 5.000 m2, vue mer, 800 m. plage, pins, chênes, vigne, réception 50 m2 précédée de terrasses, 6 chambres, 3 salles d'eau, bureau, lingerie, 3 wc, cuisine aménag., grenier, garage, cave. Impecc. Téléphone : 16 (94) 98-51-47.

PROPRIETES EN PROVENCE SUD-LUBERON
Dans 90 ha bastide habitable, 3.900.000 F. Dans 17 ha bastide à restaurer, 1.300.000 F. Dans village, belle restauration habitable immédiat. 900.000 F. AGENCE DU CHATEAU, 84120 Pertuis. (90) 79-17-33.

40 km PONT DE SÈVRES
Charmante propriété du XVIIIe clos de murs, cave voûtée, J.-P. MARTIN - 483-66-97

CRESPIERRES
domaine de la Croix-Marie, maison style moderne, récept. en L de 60 m2 (cheminée), 5 chbr. + appart. 2 Pces, S. de B., cuis., jard. 4.700 m2 (clos). - Téléphonez, après 19 heures : 926-21-45.

URGENT. Vd dans village Htes-PYRENEES, limitrophe GERS, belle propr. entièrement rénovée, tél., gd cft, 290m2 hab. sur 2 niv. 300m2, dép. en exc. état, 9.000m2 terrain, av. peupleraie 120 pieds. Sacrifié 420.000. T. (62) 96-36-49.

PONT-AUDEMER
Gentilhommière 18e siècle, vastes dépendances, maison gardiens 4 ha., parc bordé par la Risle, étang poissons, privé, parfait état.
567-22-88.

70 km Paris par A-4. Maison caractère, 5 P., cuisine, entrée, bains, chauff. central, beau jd. CLOS 1.100 m2, 290.000 F avec petit comptant - 808-25-52.

PORT-MARLY Sur hauteur
VILLA NEO-CLASSIQUE
Récept. 60 m2, 4 chbres, bains, cab. toil. + chbre serv. + s. de jeux + s. douche, pav. gardiens. JARDIN BOISE 1.200 m2 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Rég. GISORS Mais. ANC. Parft état
Entr., séj., 4 chbres, bns, chff. fuel, gar., jardin 1.100 m2. Prix 300.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à Gisors. - Tél. : (16-32) 55-06-20.

Vend propr. 2.517 m2, 3 km de Nogent-le-Rotrou, grande maison construction 1968 avec isolation. 140 m2 habitable et 73 m2 gar., cave. Prix : 450.000 F. Tél. (37) 52-03-67.

Part. vd à 222 km de Paris, Bourgogne, gde mais. bourgeoise en pierres, 11 pièces, vastes dépend., b. état, 1 ha. Libre. 600.000 F. P. visiter, Lapparent, Vassy-sous-Pisy. 89420 Guillon

châteaux

BOURGOGNE - CHATEAU 18e 4 ha. : parc, verger, rivière, communs - Tél. : (80) 90-06-75.

domaines

48 km PARIS-OUEST
Très belle propriété au milieu de 29 hectares. - 1.400.000 F. J.P. MARTIN - 483-66-97
7 : dl— IENNourYer

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

forêts

MAGNIFIQUE BOIS
16 HECTARES
VUE IMPRENABLE SUR VALLEE CLAIRETTE
A 15 KMS DE ROUEN
(placement d'avenir)
Maître PLUVINAGE à AUFFAY
Téléphone : 16 (35) 76-81-09

l'agenda du Monde

Offre de particulier

Vds secrétaire chinois sculpté appareil électronique alarme. Tél. : 331-05-47 le week-end.

Cours

ANGLAIS, cours et conversation avec professeurs d'origine. CLUB ANGLAIS : 033-01-72.

Fourrure

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Mode

SUR MESURE
Chaussures, bottes,
tous coloris, toutes formes,
tout cuir, fait main,
toutes pointures, toutes les largeurs de mollets,
même par correspondance.
GALVIN-BOTTIER
42, rue Meslay, 75003 PARIS
dans la cour, 1er étage.
Téléph. : 272-64-14 et 278-08-30.

ÉCONOMISEZ 30 %
atelier tournissant haute couture masculine vend directement costumes mesure et prêt-à-porter : BRONES, 10, bd Bonne-Nouvelle, 10e, 2e étage.

Moquette

MOINS CHER
30 à 60 %
sur 30 000 m2 moquette, qualités variées, laine et synthétique. TEL. : 757-19-19.

Relations

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui,
de n'importe quelle rencontre, font quelque chose d'unique

MAITRE RUCKEBUSCH

- CLUB FIRST CONTACT -
UNE PRESTATION HORS DU COMMUN

depuis 32 ans, introduits dans la meilleure société, nous favorisons avec le tact, la discrétion et surtout la sécurité qui s'imposent, des rencontres très élaborées en fonction du niveau culturel et du rapport des personnalités pour ceux, qui, difficiles à satisfaire ou absorbés par un rythme de vie absurde, n'ont pas de temps à consacrer dans la recherche d'une amie, d'une épouse en des conditions optimales d'entente.

PAR DISCRETION, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

75008 PARIS
5, rue du Cirque
(Rond Point des Chps Elysées)
Tél. 720.02.78/720.02.97

59000 LILLE
4 et 6, rue Jean Bart
Tél. 54.86.71
54.77.42

Artisan

GROUPEMENT D'ARTISANS ts corps de métier du bâtiment.
SUMAC 23, rue Collange, 92-Levallois - 270-07-07.

Équitation

A vendre 800 selles de cheval, 300 F chacune, ou moins cher si vous venez les chercher vous-même. Neuves, inutilisées mais légèrement défraîchies. Pr usage général. Dim. 40 cm av. étriers. S'adr. à : P.H. James (D.C.) Ltd., Dynevor Castle, Llandeilo, Dyfed. Pays de Galles (G.-B.).

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-08-83.

Rencontres

A R E L
Rencontres - Loisirs
Club privé pour non mariés.
116, Champs-Elysées. - 563-17-27.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Prenez vos vacances d'hiver dans une station prestigieuse des Alpes françaises LES ARCS - EN SAVOIE louez pour 5, 6 ou 8 personnes. Catalogue couleur sur demande. Renseignements : SOGIM, avenue du Stade. — 73700 Bourg-Saint-Maurice. Tél. (79) 07-06-07 et (79) 33-09-45.

LOUEZ UNE SEMAINE AU PARADIS DU SKI DE FOND
PRAZ-DE-LYS
TANINGES
(Haute-Savoie)
25 km de pistes de fond balisées 13 remontées mécaniques. Semaine à partir de 1 050 F 4/5 personnes.
ALPIMOR, Centre Commercial Record, 74700 SALLANCHES. TEL. : (50) 58-08-49.

SERRE-CHEVALIER
LA STATION
DU SOLEIL
vous accueille jusqu'au 4-11 à la Maison des HAUTES-ALPES, et de l'UBAYE, 4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS. Réservations immédiates. Téléph. : 296-01-88 et 296-05-08.

GORE HOTEL LONDRES. Petit hôtel exclusif, 10 min. du centre, ttes chbres av. TV en coul., S. de B., radio, téléph. Simple : 17,50 £ ; double : 25 £ la nuit. T. : (01) 584 6601 Telex : 896691. GORE, 189 Queen's Gate, Londres S.W. 7.

GORDES, loue 23 déc./fin mars, maison de caractère, pl. soleil, terrasses, vue panoram., jardin. Tél. (16-90) 78-14-06, hres repas.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde # économie

MONNAIES

Le « trésor de guerre » destiné à défendre le dollar

Banques centrales et « swaps »

Parmi les mesures qui ont été annoncées par le président Carter pour défendre le dollar figure, au premier rang, la constitution d'un « trésor de guerre » de 30 milliards de dollars destiné à briser la spéculation. La moitié de ce trésor est représentée par un doublement des accords « swaps » passés entre les autorité monétaires américaines et certaines banques centrales, à savoir celles de l'Allemagne fédérale, du Japon et de la Suisse. Leur montant est relevé de 7,6 à 15 milliards de dollars.

Les accords « swaps » (d'un mot anglais signifiant « échange ») sont des lignes de crédit à court terme que s'ouvrent réciproquement les banques centrales. Les « swaps » ont été créés en 1962 et généralisés à partir de 1963 à l'initiative des Etats-Unis pour soutenir le dollar sur le marché des changes. Comme ce pays possédait peu de devises européennes et qu'il n'entendait pas utiliser son or pour s'en procurer, il n'avait pas d'autre ressource que de les emprunter aux banques centrales étrangères. Techniquement, un « swap » consiste, pour la banque centrale bénéficiaire, à acheter comptant des devises à une autre banque centrale et à les lui revendre à terme, avec un intérêt variable en fonction des marchés. L'opération étant complète au départ (achat et revente à un cours connu), le risque de change est exclu.

Ce risque, en revanche, n'est pas exclu pour les achats de devises effectués par les banques centrales sur les marchés des changes à leur propre initiative, ce qui a été et est toujours le cas pour la Bundesbank, la Banque nationale suisse et la Banque du Japon, sans oublier les autres. Tous ces établissements achètent des dollars par milliards depuis des années (la Bundesbank en a acquis près de 2 milliards ces quinze derniers jours) et en placent une bonne partie en bons du Trésor des Etats-Unis. En 1977, ces placements ont permis de financer plus de la moitié (30 milliards de dollars) du déficit budgétaire américain.

Les bons « spéciaux » en monnaie étrangère

Les intérêts versés, hélas ! n'ont pas compensé la perte de change subie par ces banques centrales, en raison de la baisse du dollar. C'est pourquoi les Etats-Unis, pour décider leurs partenaires à contribuer davantage au « trésor de guerre », ont dû pour la première fois se résigner à émettre des bons du Trésor libellés en monnaie étrangère, et donc prendre à leur charge le risque de change. En principe, ces bons « spéciaux » ne sont pas destinés aux banques centrales, mais ces dernières, notamment la Banque nationale suisse, en « *assureront le placement* », ce qui leur permetta de se débarrasser du trop-plein de dollars achetés. Les Etats-Unis ont dû ainsi constater que pour vendre des dollars à l'étranger il fallait désormais y mettre le prix. — F. R.



(Dessin de KONK.)

En octobre

LES PRIX DE GROS AMÉRICAINS ONT AUGMENTÉ DE 0,9 %

Washington (*A.F.P.*). — L'indice des prix de gros a encore sensiblement augmenté en octobre, ce qui risque d'accélérer le rythme d'inflation. La hausse a été de 0,9 %, comme le mois précédent, ce qui représente un rythme annuel de 11 %. En un an, par rapport à septembre 1977, les prix de gros ont augmenté de 8,6 %.

Les prix alimentaires ont largement contribué à l'augmentation de l'indice. Après leur stabilisation de l'été, ils avaient recommencé à augmenter en septembre et leurs hausse a été de 1,7 % en octobre. Les prix des produits de consommation non durables se sont, quant à eux, accrus de 1,1 %, soit le plus fort taux depuis 1977.

Conséquence de la baisse du dollar

L'ONU A BESOIN DE 8 % DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

New-York (Nations unies) (A.F.P.). — L'administration des Nations unies va demander à l'Assemblée générale des crédits supplémentaires de 67 millions de dollars, soit une augmentation de 8 % du budget biennal de l'organisation, pour compenser la chute du dollar.

Le contrôleur de l'ONU, M. Debatin (R.F.A.), a expliqué, jeudi 2 novembre, au cours d'une conférence de presse que les prévisions avaient été basées, pour le budget 1978-1979 sur un taux de change de 2,17 francs suisses et de 16,15 schillings autrichiens pour un dollar. Les dépenses de l'organisation se font pour 60 % en dollars et pour 40 % en autres monnaies, dont 25 % en francs suisses (pour le siège de Genève où le dollar était tombé à 1,48 franc suisse), 9 % en schillings (pour les institutions basées à Vienne). Le budget biennal brut de l'ONU pour 1978-1979 a été établi à 989 millions de dollars, le budget net à 815 millions de dollars, dont 80 % représentent la masse salariale.

La caisse de retraite qui dispose de fonds de 1,5 milliard de dollars, est aussi touchée par la dévalorisation de la monnaie américaine, qui réduit les pensions des fonctionnaires non américains rentrés dans leur pays. Les services financiers de l'ONU ont cependant eu la sagesse de placer jusqu'à 40 % des avoirs en monnaies autres que le dollar, a souligné M. Debatin.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2640	4,2760	— 160	— 125	— 335	— 270	— 935	— 865
$ can. ...	3,6465	3,6585	— 129	— 84	— 230	— 145	— 488	— 360
Yen (100).	2,2730	2,2835	+ 80	+ 135	+ 180	+ 255	+ 385	+ 490
DM	2,2835	2,2926	+ 52	+ 86	+ 98	+ 150	+ 400	+ 460
Florin ...	2,1050	2,1163	— 60	— 25	— 100	— 55	— 125	— 65
F. B. (100)	14,6394	14,6414	— 845	— 390	—1405	— 695	—3345	—1995
F. S.	2,6613	2,6765	+ 125	+ 165	+ 270	+ 330	+ 915	+1005
L. (1 000).	5,0200	5,1600	— 420	— 350	— 855	— 725	—2355	—2280
£	8,5035	8,5380	— 466	— 385	— 945	— 795	—2563	—2385

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 7/8	3 1/4	3 1/8	3 1/2	3 1/2	3 7/8	3 5/8	4
$ E.-U. ..	5 1/4	5 5/8	10 13/16	11 13/16	11 1/8	11 1/2	11 1/2	12
Florin ...	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 3/4	9 1/8	9 5/8	8 1/4	8 3/4
F. B. (100)	9 7/16	10 13/16	10 1/4	11 1/4	9 3/4	10 1/4	10 1/8	11 1/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	0	+ 3/8	1/8	7/8	3/8	3/4
L. (1 000).	9 3/4	12 1/4	15 3/4	16 1/4	16	16 3/4	16 3/4	17 1/4
£	10	11	11 7/8	12 3/4	12 3/4	13 1/2	13 3/16	13 15/16
Fr. franç..	6 5/8	7 3/8	8 7/8	9 1/2	9 3/4	10	10 7/8	11 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LA RÉFORME DE L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Un seul point d'accord : le relèvement des allocations ASSEDIC à 45 % du salaire

Une septième réunion, relative à la réforme du système d'indemnisation du chômage, aura lieu le 14 novembre : le C.N.P.F. et les syndicats n'ont pu, en effet, se mettre d'accord, jeudi 2 novembre, au cours de la sixième réunion, qui a duré environ six heures, et qui a été ponctuée par plusieurs longues interruptions de séance. Mais aucune des parties en présence ne voulant prendre la responsabilité de rompre les négociations, les cinq syndicats ont finalement formé une sorte de « front commun », que le C.N.P.F. qualifie de « *tactique* ».

Sur la base d'une proposition de la C.F.D.T., les organisations syndicales ont, en effet, présenté les revendications suivantes : l'allocation supplémentaire d'attente (ASA, 90 % du salaire brut antérieur) serait désormais dégressive, selon le schéma suivant : 70 % du salaire pendant les six premiers mois, 65 % pendant le trimestre suivant, et 60 % pendant le quatrième trimestre.

Les bénéficiaires de l'ASA recevraient en outre, durant un cinquième trimestre, 45 % de leur salaire au titre des allocations spéciales ASSEDIC. Et, à ces indemnités, s'ajouterait l'aide publique, que les syndicats entendent voir porter de 16,50 F à 24 F par jour.

Pour le C.N.P.F., il s'agit là d'une dégressivité de l'ASA « *apparente* » : avec une aide publique portée à 24 F par jour et s'ajoutant aux autres allocations, « *cela revient à maintenir les 90 %* », dit-on au siège de l'organisation patronale. Au contraire, le C.N.P.F. propose de diminuer l'ASA dans les conditions suivantes : avec garantie d'un minimum de 90 % du SMIC durant un an, 90 % du salaire pendant le premier trimestre, 80 % au deuxième, 70 % au troisième et 60 % au quatrième, toutes indemnités incluses — y compris l'aide publique que le patronat souhaite voir passer de 16,50 F à 20 F par jour.

Pour ce qui concerne les allocations spéciales ASSEDIC, le C.N.P.F. et les syndicats sont convenus de les porter de 35 % et 40,25 % du salaire au taux uniforme de 45 %. Mais la C.G.T., la C.F.D.T., F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. réclament que ces indemnités soient désormais versées pendant quinze mois — au lieu d'un an — à tous les chômeurs et pendant dix-huit mois aux sans-emploi âgés de plus de cinquante ans. Le C.N.P.F. a approuvé cette dernière proposition (six mois d'indemnisation supplémentaire pour les chômeurs âgés de plus de cinquante ans), mais a refusé le trimestre supplémentaire pour tous.

D'une façon générale, l'organisation patronale, comme l'a déclaré son vice-président, M. Yvon Chotard, juge que le nouveau système proposé par les syndicats « *aboutirait à une surcharge très importante pour l'Etat et rendrait encore plus difficiles les problèmes de financement de l'UNEDIC* ». L'aide publique, croit-on savoir, serait effectivement relevée — le chiffre de 20 F par jour est le plus souvent avancé, — mais pour le C.N.P.F., la question posée est celle-ci : l'aide améliorée de l'Etat doit-elle servir en priorité au financement de l'UNEDIC ou à l'augmentation des indemnités versées aux chômeurs ? Avenue Pierre-Ier-de-Serbie, on pencherait plus volontiers pour la première solution.

GRÈVE A LA S.N.C.F.

Perturbation du trafic sur les lignes Paris-Austerlitz et Paris-Lyon

En raison de la grève déclenchée par les fédérations de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. pour protester contre la « dégradation » des conditions de vie et de travail (« le Monde » du 3 novembre), le trafic ferroviaire est perturbé dans certaines gares. Voici les prévisions de la direction générale de la S.N.C.F. pour les journées des vendredi 3 (à partir de 17 heures) et samedi 4 novembre :

VENDREDI 3 NOVEMBRE

GRANDES LIGNES

Service normal dans toutes les gares sauf au départ de Paris-Austerlitz où les trains seront mis en circulation :

Orléans : 18 h. 13 ; Tours : 17 h. 17 ; 19 h. 23 ; Bordeaux : 17 h. 28, 18 h. 50 ; Irun : 18 h. 02, 22 h. 49, 0 h. 09 ; Limoges : 18 h. 19 ; Toulouse : 17 h. 15, 20 h. 16, 22 h. 52 ; Port-Bou : 21 h. 06 ; Tarbes : 21 h. 53 ; Montpellier : 20 h. 56 (via Avignon) ; Nîmes : 22 h. 52 ; Béziers : 21 h. 09 ; 21 h. 40 (via Avignon).

BANLIEUE DE PARIS

Service normal sauf à Paris-Nord où le service sera assuré à 60 % et à Paris-Austerlitz où il sera assuré à 45 % de la normale.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

GRANDES LIGNES

Service normal au départ des gares de Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Saint-Lazare et Paris-Montparnasse.

Au départ de Paris-Austerlitz les trains suivants circuleront :

7 h. 08 : Angers ; 9 h. 10 : Irun (correspondances vers La Rochelle et Royan) ; 9 h. 38 : Toulouse (correspondances vers Bourges et Montluçon) ; 12 h. 05 : Irun (correspondances vers La Rochelle, Royan et Tarbes) ; 12 h. 35 : Toulouse ; 18 h. 13 : Les Aubrais ; 18 h. 19 : Limoges (correspondance vers Bourges) ; 18 h. 50 : Bordeaux (correspondance vers La Rochelle) ; 19 h. 23 : Tours ; 21 h. 06 : Port-Bou ; 21 h. 09 : Béziers (correspondance vers Montluçon) ; 21 h. 40 : Béziers (via Avignon) ; 22 h. 49 : Irun (correspondance vers Tarbes) ; 22 h. 52 : Nîmes (via Avignon) ; 22 h. 52 : Toulouse (correspondances vers Aurillac, Capdenac, Narbonne et Avignon) ; 0 h. 09 : Irun (correspondances vers La Rochelle et Tarbes).

Au départ de Paris-Lyon : service normal jusqu'à 20 heures à l'exception des trains de 6 h. 45 pour Marseille, 6 h. 50 pour Dijon, 7 h. 15 pour Dijon, 7 h. 48 pour Saint-Gervais, 12 h. 15 pour Lyon, 18 h. 53 pour Rome et 18 h. 56 pour Besançon qui seront supprimés.

A partir de 20 heures les trains suivants circuleront : 20 h. 42, Vintimille ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 22 h. 57, Marseille (de Paris-Nord) ; 23 h. 05, Genève (correspondances vers Evian et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 40, Grenoble et Saint-Etienne ; 23 h. 46, Saint-Gervais et Modane ; 23 h. 53, Vallorbe-Brigue et Venise.

BANLIEUE DE PARIS

Service normal à Paris-Saint-Lazare, Paris-Montparnasse et Paris-Invalides.

Service assuré à 50 % à Paris-Est et Paris-Nord.

Service réduit à Paris-Austerlitz et Paris-Lyon (affichage dans les gares).

NI AIDE NI TARIFS PRÉFÉRENTIELS AUX PAYS QUI NE RESPECTENT PAS LES CONDITIONS ÉLÉMENTAIRES DU TRAVAIL, déclare M. Cheysson.

M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé des relations avec le tiers-monde, a rappelé jeudi 2 novembre à Stockholm la nécessité pour la Communauté européenne d'aider à l'industrialisation des pays en voie de développement.

M. Cheysson a d'autre part indiqué, au cours d'une conférence de presse, que la Commission avait adopté un projet qui prévoit d'arrêter toute aide et de refuser tout tarif préférentiel aux industries qui ne respecteraient pas certaines conditions élémentaires en matière d'emploi : que l'âge de l'emploi n'y soit pas inférieur à quatorze ans, que la semaine de travail n'excède pas quarante-huit heures, qu'il n'existe pas de discrimination (sexuelle, raciale ou religieuse) dans le recrutement.

Ces violations seraient constatées par le Bureau international du travail (BIT). M. Cheysson a précisé que les commissaires européens étaient tombés d'accord sur ces principes et que la proposition formelle serait adoptée dans le courant du mois par la Commission, puis soumise au conseil des ministres de la Communauté. (*A.F.P.*)

● *Le Syndicat national C.F.D.T. du personnel des Caisses d'épargne* appelle l'ensemble des agents à une demi-journée de grève, le vendredi 3 novembre, après l'agression à main armée qui a coûté la vie à une employée de la Caisse d'épargne de Tours. La C.F.D.T. entend protester contre « *les graves lacunes* » qui existent en matière de sécurité.

TRANSPORTS

LA « PERCÉE » DES VOSGES

La société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône prendra-t-elle en charge l'exploitation du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines ?

De notre correspondant

Epinal. — Le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), ouvert à la circulation en février 1976, est loin d'être rentable, même si son exploitation est désormais bénéficiaire. Les recettes ne couvrent en effet que les frais d'exploitation nécessaires aux charges en personnel et en fonctionnement. Toutefois, pour 1978, le chiffre d'affaires avoisinera les 6 millions de francs et dégagera un excédent de l'ordre de 1 million de francs.

Cela est loin d'être suffisant pour éponger un passif important dû au remboursement des 130 millions de francs empruntés pour la réalisation des travaux de construction. Cette année, le montant des remboursements atteindra près de 9 millions de francs. En 1977, il s'élevait à 8 500 000 francs.

Selon les prévisions, l'exploitation devrait être rentable dans une dizaine d'années lorsque convergera vers le tunnel un véritable réseau routier désenclavant à la fois les Vosges et l'Alsace centrale. L'Etat, qui jusqu'à présent a épongé les passifs, refuse de renouveler ses avances remboursables. Qui prendra alors le relais ?

Deux possibilités se présentent qui ont été dégagées par les conseils généraux des Vosges et du Haut-Rhin réunis le 31 octobre à Epinal : soit la création d'une société soutenue par les deux départements, soit une négociation avec la société d'économie mixte des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, pour une reprise de l'équipement routier.

Ces propositions supposant toutes deux une participation de l'Etat sont à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration de la société du tunnel tenue le vendredi 3 novembre à Paris.

YVAN COLIN.

● *Prêt européen pour le train à grande vitesse britannique.* — La Banque européenne d'investissement vient de consentir aux British Railways un prêt d'une durée de quinze ans au taux de 9,9 % pour un montant de 36,9 millions de livres, afin de contribuer au financement de trente-deux rames de trains diesel à grande vitesse, qui pourront circuler à 200 kilomètres à l'heure en utilisant les voies et la signalisation existantes. Ces rames seront mises en service, en 1979, entre Aberdeen, en Ecosse, via New-York, Newcastle, Edimbourg et Dundee. La durée du trajet Londres - Aberdeen sera ainsi ramenée de neuf heures à sept heures et vingt minutes.

LE BUDGET DE L'ILE-DE-FRANCE EN 1979 : MOINS AU MÉTRO BEAUCOUP PLUS AUX ROUTES

Le budget de la région d'Ile-de-France pour 1979, qui doit être soumis en décembre prochain aux conseillers régionaux, sera un « *budget en régression* », estime le rapporteur général M. Alain Griotteray (P.R.).

Dans le projet établi par les services préfectoraux, le montant des autorisations de programme est fixé à 1,751 milliard de francs (contre 1,721 milliard en 1978), c'est-à-dire bien en-deçà de leur niveau de 1976 (1,838 milliard).

La part des investissements consacrée aux transports en commun, qui en 1977 et 1978 a représenté environ la moitié du budget régional, tombe à 35 %. Deux opérations nouvelles, inscrites au programme prioritaire de la région, seront engagées : il s'agit de la nouvelle ligne S.N.C.F. Ermont (Val-d'Oise) - Pereire, et du prolongement de la ligne de métro numéro 7 vers Villejuif, pour ce qui concerne les acquisitions foncières et les travaux préparatoires. Les opérations en cours seront poursuivies, notamment le prolongement du métro vers Asnières (ligne 13 *bis*), Fort d'Aubervilliers (7) et Boulogne (10), du R.E.R. entre Châtelet et Gare du Nord, la réalisation de la « transversale rive gauche » par la jonction des gares S.N.C.F. Invalides et Orsay et celle de la ligne Cergy-Saint-Lazare.

L'enveloppe consacrée aux routes, en augmentation très sensible, sera en grande partie consacrée à la réalisation de l'autoroute de rocade A 86.

SOCIAL

La commission de conciliation cherche une solution au conflit de la marine marchande

Les pipe-lines d'alimentation de onze raffineries de pétrole françaises et étrangères cessent de fonctionner

Tous les partenaires intéressés (syndicats de marins, armateurs, représentants de l'administration) s'accordent pour penser que la réunion de la commission nationale de conciliation, ce vendredi 3 novembre, constitue la seule chance de trouver une « solution raisonnable » au conflit de la marine marchande qui dure maintenant depuis trois semaines.

Toutefois, l'Union fédérale maritime C.F.D.T. a fait la déclaration suivante : « Est-il normal qu'un chef d'entreprise français (la Nouvelle Compagnie de paquebots) échappe à l'application des lois françaises en matière sociale, sous prétexte que son personnel est livré par une entreprise de main-d'œuvre temporaire internationale ? Faut-il, sous prétexte de sauver nos paquebots de croisière et six cents emplois, exploiter des travailleurs du tiers-monde à des conditions inférieures à celles des travailleurs immigrés travaillant en France ? N'y a-t-il pas d'autre solution ? La C.F.D.T. fera tout pour sauvegarder l'exploitation des paquebots français, mais refuse tout chantage. Au nom de l'égalité des droits et du respect de la dignité de la personne humaine, la C.F.D.T. préférerait encore perdre trois paquebots que se faire complice d'une telle solution. »

Pour leur part, l'Union des ports autonomes et des chambres de commerce et d'industrie maritime (UPACIM) et l'Association pour le développement des grands ports français (A.D.G.P.F.) ont exprimé leur « vive inquiétude » : « Quand on connaît les efforts entrepris pour tenter de récupérer certains trafics détournés des ports français (...), on ne peut qu'être inquiets d'une situation qui rompt de fragiles équilibres et remet en cause les résultats acquis depuis quelques mois. »

Les dirigeants du port du Havre ont déclaré : « Près de vingt navires prisonniers : cela ne s'était jamais vu au Havre. (...) Que le port du Havre soit transformé en prison pour des navires qui lui ont fait confiance n'est pas admissible. »

L'approvisionnement des raffineries est de plus en plus problématique. Les pipe-lines alimentant onze raffineries, dont celles d'Allemagne, de Suisse, de Strasbourg et de Feyzin (Rhône), ont cessé de fonctionner jeudi 2 novembre à cause du blocage en rade de Fos-sur-Mer de nombreux pétroliers. Quatre autres raffineries situées à Fos-sur-Mer, Martigues et Berre tournent à la limite de leurs possibilités.

M. Pierre-Édouard Cangardel, président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), dans l'interview qu'on lira ci-dessous, nous dit dans quel état d'esprit les armateurs abordent la réunion de conciliation et évalue les graves dommages de la grève pour les compagnies maritimes déjà éprouvées par la conjoncture.

La grève coûte aux compagnies maritimes au moins 2 millions de francs par jour

nous déclare le président du comité des armateurs

« Dans quel état d'esprit les armateurs abordent-ils la réunion de la commission de conciliation, ce vendredi 3 novembre ?

— Le but de cette réunion est de trouver une solution au conflit qui oppose la Nouvelle Compagnie de paquebots (N.C.P.) et les syndicats de marins. Or, ce qui rend paradoxale la situation, c'est que l'ensemble de la flotte marchande française est touchée par la grève, alors que le conflit ne concerne qu'une seule compagnie... qui est une sorte d'Arlésienne. En effet, les trois paquebots de la N.C.P. ne sont pas en grève et poursuivent normalement leur programme de croisières. C'est donc presque un conflit par défaut, une situation totalement contradictoire et même absurde, puisque la compagnie qui est à l'origine du conflit généralisé est la seule à ne pas être affectée par ce conflit.

» Les bateaux de commerce de la flotte française qui sont bloqués actuellement dans les ports constituent des otages. Tout se passe comme si les syndicats voulaient, par cette méthode, conduire la Nouvelle Compagnie de paquebots à négocier. C'est une prise d'otage en forme de poupée, si vous me permettez l'expression russe, puisque M. Séguy, le secrétaire de la C.G.T., en appelle à la solidarité internationale. Puisque vous me demandez mon état d'esprit, je ne suis pas très optimiste.

Des procès à la loi

— *Dans* le Matin, *le ministre des transports a dit que les armateurs constituaient un « club élégant » mais qu'il n'y avait pas dans l'armement d'organisation patronale sérieuse. Selon lui, le comité des armateurs (C.C.A.F.) ne veut pas prendre ses responsabilités. Considérez-vous ces propos comme volontairement provocateurs, voire diffamateurs, ou faut-il les mettre sur le compte d'un mouvement d'humeur ?*

— Nous avons autre chose à faire, dans la situation dramatique actuelle, que de polémiquer. Il n'est pas pour nous question d'envenimer les rapports avec quiconque. On s'expliquera sur ces déclarations qui me surprennent lorsque le conflit sera terminé. Peut-être s'agit-il d'une interprétation erronée des propos du ministre. Pour sa part, le Comité des armateurs a toujours eu des rapports de travail sérieux avec les fonctionnaires de la marine marchande. Nous n'avons jamais fait aux pouvoirs publics de propositions qui ne soient étayées par des arguments chiffrés et mûrement réfléchis.

— *Comment sauver les paquebots français de croisière ?*

— La position du C.C.A.F. est identique à celle de la N.C.P. La méthode qu'elle préconise, c'est-à-dire l'emploi de quelques personnels étrangers pour le service hôtelier, constitue la seule possibilité de sauver l'emploi de six cents vrais marins. La C.C.A.F. n'étant pas une organisation comparable à celle de l'ordre des médecins, elle n'a pas à donner d'injonctions, de blâmes ou à décerner des félicitations à ses adhérents.

» Le marché des croisières est entièrement ouvert sur le monde, sans aucune protection nationale, et la compétition y est très vive. Le gouvernement a refusé d'octroyer des subventions aux paquebots. Comme d'autre part il serait irréaliste de suggérer une diminution des salaires des marins, il ne reste plus qu'une seule solution pour la N.C.P. : abaisser son prix de revient afin de pouvoir continuer à vendre les croisières sur le marché à des prix compétitifs, y compris sur le marché des croisières de luxe.

» La N.C.P., comme l'ensemble des armateurs, applique scrupuleusement la loi et les règlements en vigueur. A aucun moment nous n'outrepassons la loi. Nous répliquons au gouvernement que cette grève le concerne autant que nous. Nous n'admettons pas de sa part un transfert de responsabilités. Nous réfutons fermement les déclarations syndicales selon lesquelles le code du travail aurait été violé. Les procès d'intention que nous font les syndicalistes sont des procès à la loi, et nous sommes donc désormais sur le terrain de la politique, car le changement éventuel de la loi ou des règlements n'est pas du ressort des armateurs. Il est hors de question que le C.C.A.F. demande à la N.C.P. de quitter notre organisation patronale, comme il est hors de question de demander à cette compagnie de vendre ses paquebots à des sociétés de complaisance.

— *Y a-t-il actuellement à bord des navires de commerce français du personnel étranger ?*

— Il y en a, mais c'est marginal. Tout Européen ressortissant d'un État de la C.E.E. et ayant un titre de formation professionnelle française peut embarquer sur un navire français. Des dispositions analogues sont valables à l'égard des pays ayant passé avec la France des accords de réciprocité, tels que la Côte-d'Ivoire ou l'Algérie. De même, il est permis par les accords européens à des marins français d'embarquer sur des navires belges ou italiens.

Le cas spécifique des remorqueurs

— *La grève des marins met-elle en péril les armements français et l'économie nationale ?*

— Il est scandaleux que la liberté de choix des équipages français ne soit pas respectée, que la liberté d'entrer ou de sortir d'un port ne soit pas assurée, que les navires effectuant leurs opérations commerciales voient leur travail arrêté par des commandos.

» Le 31 octobre, quarante navires français étaient bloqués dans les ports, ce qui représente une perte de plus de 2 millions de francs par jour pour leurs armateurs. Ce qui est plus grave encore, c'est que les navires étrangers qui entrent dans les ports français chargent désormais des marchandises françaises qui ne leur étaient pas destinées. A Marseille, tout le trafic à destination de l'Algérie se fait désormais à bord de navires algériens. C'est le cas par exemple pour les expéditions de Berliet. De très nombreux armateurs spécialisés dans le cabotage en Méditerranée sont asphyxiés puisqu'ils se trouvent dans l'impossibilité d'exploiter à partir de Marseille leur fonds de commerce.

» La grève des remorqueurs empêche les gros pétroliers d'accoster, qu'ils soient français ou étrangers. Les raffineries risquent de manquer de brut. Je note que les grèves de remorqueurs sont tout à fait anormales puisqu'il n'y a pour ce type particulier de bateau et de marins aucun problème d'emploi actuellement. Si elle est illimitée, une grève de remorqueurs peut provoquer l'asphyxie des ports.

— *La réputation des ports français risque donc de souffrir de cette grève ?*

— Évidemment. Il y a tout de même un point positif, conjoncturel, puisque les dockers ont signé, le lundi 30 octobre, avec les organisations patronales, un accord de salaires. Mais, sur le fond, il faut qu'un port réunisse trois qualités : la sécurité des biens des personnes, la fiabilité, c'est-à-dire la rapidité dans les opérations commerciales et la ponctualité, et enfin la compétitivité. Si actuellement la première et la troisième conditions sont réunies, il n'en va pas de même de la seconde, ce qui est beaucoup plus grave. Prenez Rotterdam : c'est un port cher, mais la fiabilité y est bonne car les grèves y sont extrêmement rares.

— *Dans ces conditions, l'avenir immédiat de l'armement français apparaît bien sombre ?*

— Vous savez que dans le cadre du VII[e] plan était prévu un plan de développement de la marine marchande (1976-1980). Ce plan est arrêté. Dans le monde, il y a 150 millions de tonnes de navires en excédent ; il serait dès lors absurde que la France se lance dans un grand programme d'investissements. Deux pour cent seulement de la flotte française sont désarmés, et nous maintenons ce pourcentage à un niveau faible, car lorsque nos navires deviennent trop vieux, nous les vendons immédiatement. Toutefois, pour la première fois depuis quinze ans, au deuxième trimestre de cette année, on a enregistré une réduction de la flotte française.

» En 1979, l'armement français essayera de survivre, notamment dans les secteurs qui traversent une passe délicate. Il s'agit des transports de marchandises en vrac, comme les minerais ou les céréales, et aussi de certaines lignes régulières. Sur les dessertes de la côte occidentale d'Afrique, par exemple, la flotte française en service risque de devenir excédentaire car les pays en voie de développement se réservent pour leur propre compte des cargaisons importantes.

» Nous demandons donc au gouvernement de prendre des mesures urgentes : primes d'investissements, bonifications d'intérêt. L'endettement de la flotte française est énorme (12 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 11 milliards), ce qui, pour certaines compagnies, constitue un véritable boulet.

— *Faut-il que les armements français se regroupent pour affronter la concurrence ?*

— En période de dépression économique des restructurations sont probables. Mais de toute façon, cela se fera de manière confidentielle. On n'assistera pas à des O.P.A.

— *Les armateurs français se sentent-ils solidaires d'une profession voisine, la construction navale ?*

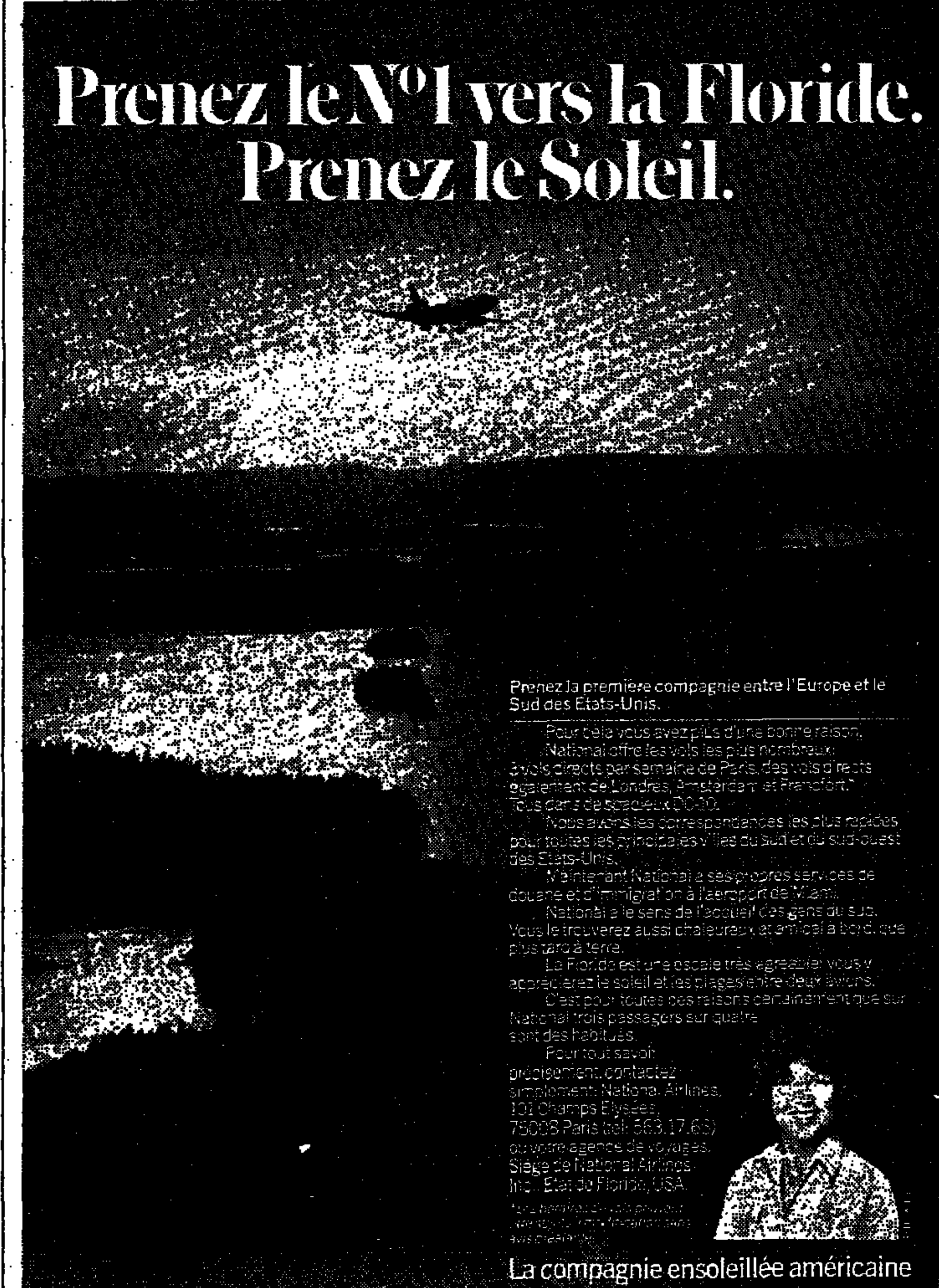
— Ne disons pas solidaires, mais il est certain que nous sommes inquiets car nous sentons fort bien l'impact social de la crise dans ce secteur. Les armements français sont toujours prêts à commander des navires en France pour peu que les prix soient, je ne dis pas « égaux », mais « comparables ». De toute façon, il est hors de question pour des armements qui n'ont pas de ressources de commander actuellement à n'importe quel prix n'importe quels navires. D'autre part, pour certains types de navires, les chantiers français ne nous ont jamais fait de propositions intéressantes. Nous avons donc été obligés de nous adresser à des chantiers étrangers.

— *A l'instar de certains armements européens, les compagnies françaises sont-elles séduites par les pavillons de complaisance ?*

— Vous faites allusion aux récentes déclarations d'un important courtier maritime français. Mais nous considérons au C.C.A.F. que ce courtier a parlé en son nom personnel et qu'il n'engageait que lui. Le transfert éventuel sous pavillons de complaisance d'une partie de la flotte française n'est absolument pas à l'ordre du jour. Les armements français cherchent à survivre sous le pavillon national et non pas à fuir sous d'autres pavillons économiques ou de complaisance.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

● *L'Union des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. (UGICT)* propose à toutes les organisations de cadres, d'enseignants et de chercheurs scientifiques une rencontre dans les plus brefs délais. Elle leur propose une réflexion commune portant notamment sur la situation de l'emploi, suivie d'une manifestation qui prenne « *le caractère d'un avertissement solennel au gouvernement et au patronat* ».



LA GRANDE PEUR DES PERSONNES AGÉES

II. – Un vieux gamin

par JEAN BENOIT

La grande peur des personnes âgées, c'est celle de la misère, de la maladie, de l'isolement — ce dernier accentué par le monde moderne. C'est surtout celle de l'hospice. Dans un précédent article, Jean Benoit a tracé le portrait d'un vieil homme handicapé, enchaîné — au propre et au figuré — dans son fauteuil d'infirme. Voici, moins dramatique et moins exceptionnel, le cas d'un septuagénaire toujours alerte, mais solitaire, passant d'une maison de retraite à l'autre, en quête de liberté.

Au-delà des toitures, un coin de ciel bleu. La rue, tout à l'heure, sentait le bon pain provençal. Très droit sur sa chaise, face à la fenêtre, M. Paul B... fait penser à un Magritte, n'était le béret basque qu'il garde constamment sur la tête. Ou bien à une statue de pierre, incorporée à l'immobilité des quatre murs qui l'entourent, au silence de cette maison de retraite où nous l'avons surpris, quelque part dans le Midi.

Ce n'est pas un hospice. Pas plus une maison de retraite classique. C'est une « maison du troisième âge », moderne, proprette, agréable d'aspect. Une sorte de mouroir doré.

M. B..., nous l'avions rencontré déjà il y a quelques années, à Villeneuve-lès-Avignon, dans un hospice où il avait échoué après maintes pérégrinations. Depuis des années, il passe d'un établissement à l'autre, jamais content, toujours à la recherche d'une fin de vie paisible et sans contraintes. Des psychologues, des assistantes sociales se sont penchés sur son cas : *« Caractère instable et frondeur, à surveiller de près. »*, dit-il en riant. Sa énième « maison » est dans le Vaucluse. Il a aujourd'hui soixante-treize ans.

Une fois sorti de sa chambre, c'est tout le contraire d'un cacochyme. Rondouillard, rasé de près, l'œil et l'esprit alertes sous le béret, le sourire guilleret d'un « jeune retraité » dynamique et bon vivant. *« Bon vivant ?* s'écrie-t-il, *je le voudrais bien ! »* Mais le malheur veut que M. B..., ancien impresario, ait cotisé, au fil de ses trente-six emplois, à une dizaine de caisses de retraite différentes dans le milieu du spectacle. Sa vie d'homme seul est le reflet de toute une époque.

La complexité du système français de Sécurité sociale l'a obligé d'attendre des années avant que soient mises bout à bout les preuves tangibles de ses activités professionnelles — de cirques en music-halls, en passant par des troupes de théâtre fantômes et des galas de province. Pour réunir les dossiers il aura fallu des centaines de démarches, de lettres ou d'appels téléphoniques. Cette situation, ainsi que l'obligation de recevoir des soins journaliers pour une maladie de la prostate, l'avaient forcé d'abord à chercher asile dans divers hospices, notamment à Reims, dont il dénonça, à l'époque, les conditions d'existence et le règlement draconien (*le Monde* du 13 août 1973). Puis il descendit dans le Midi, jusqu'à Villeneuve-lès-Avignon.

Selon M. B..., la condition des « oubliés du quatrième âge » s'est nettement améliorée depuis quelques années, en grande partie sous la pression de l'opinion publique. *« Mais il reste,* dit-il, *beaucoup de mesures à compléter, une logique à généraliser, pour faciliter l'existence aux plus nécessiteux et pour leur procurer les seules choses qu'ils désirent réellement : la paix, le calme, la sécurité, mais aussi, autant que possible, la liberté. »*

La suite de son histoire ? *« En 1974, j'ai quitté Villeneuve après de nouveaux déboires, et je suis allé dans le Vaucluse, au Pontet, dans un foyer de la Sonacotra, où l'on voulait bien m'héberger en attendant que soit terminée la maison du troisième âge, « Les Floralies », dépendant du bureau d'aide sociale de cette commune. Là, on m'offrait, parmi des travailleurs immigrés, le confort élémentaire pour un prix compatible avec mon « minimum vieillesse » : 6,18 francs par jour pour le gîte et l'entretien du linge. Bien sûr, ce n'était pas très calme, nous étions un peu les uns sur les autres. Mais pour moi, c'était le Pérou : je bénéficiais d'une indépendance jamais rencontrée ailleurs, je pouvais enfin — tout est relatif — sortir après 20 heures ! »*

Le règlement...

Sortir *« comme les autres »* : voilà le rêve de dizaines de milliers de personnes âgées placées dans des institutions collectives, qui ferment leurs portes de 20 heures à 8 heures pour éviter à leurs pensionnaires la tentation d'une fugue. Aucune sortie n'est admise sans autorisation spéciale. *« Cette autorisation,* poursuit M. B..., *c'est toute une histoire pour l'obtenir. Bien sûr, un vieillard se conduit parfois comme un enfant, les faiblesses du grand âge peuvent nécessiter une surveillance particulière. Mais voyez la contradiction : pour être admis dans une maison de retraite, il faut, selon la convention signée entre gestionnaires et résidents, que l'intéressé puisse se suffire à lui-même, et il est stipulé qu'au cas où son état de santé appellerait des soins spéciaux il serait immédiatement hospitalisé ou remis à sa famille. Alors, puisque les établissements ne nous acceptent qu'en pleine possession de nos moyens physique et cérébraux, et nous rejettent dès la première alerte, pourquoi nous imposer ce système carcéral ? Pourquoi nous cloîtrer douze heures sur vingt-quatre, la moitié du temps qui nous reste à vivre ? »*

C'est pour cette raison que M. B... a quitté Les Floralies : *« On me considérait comme un vieux gamin. Vingt-quatre heures après mon arrivée, comme je m'étonnais une fois de plus des règlements en vigueur, un responsable d'une trentaine d'années, ne sachant que répondre à mes questions, m'a tapoté la joue : « Je » vous aime bien ! » Geste protecteur, affectueux sans doute à l'égard d'un enfant, mais envers un « ancien » de soixante-treize piges, avouez que c'est vexant ! Pourtant, Les Floralies, c'était bien. On nous organisait même des repas dansants ! Mais, en même temps, une vieille dame fort distinguée qui souffrait de douleurs aux pieds se voyait interdire de se présenter à table en pantoufles, même élégantes et munies de talons. Toujours à cause du règlement... »*

Pas plus sévère qu'ailleurs, ce règlement. Mais pas question de sorties après 20 heures sans cette fameuse autorisation spéciale, pas de visites après 19 heures, pas de télévision après 22 heures, pas de repas en dehors des heures fixées, pas de discussions *« de nature à nuire à la bonne entente »*. Pour les trois cent cinquante mille pensionnaires des hospices et maisons de retraite de France, la politique, notamment, reste un tabou, un domaine réservé au monde extérieur... sauf en période d'élections, où de bonnes âmes s'empressent de venir quérir sur place les voix toujours utiles, et généralement traditionalistes, des « petits vieux ». Sous cet aspect également, l'hospice et la maison de retraite, c'est la mort sociale, le ghetto.

Participer aux décisions

Alors M. B..., qui a beaucoup voyagé — et qui a peut-être acquis quelque expérience sociale au contact des travailleurs immigrés, ses voisins de chambrée à la Sonacotra. — développe des idées simples sur l'organisation des maisons du troisième âge : *« Ne serait-il pas normal que chaque résident dispose d'une clé de la porte d'entrée, comme tout locataire d'immeuble ? Que les vieillards puissent s'exprimer, comme le font, aux Etats-Unis, les membres d'un mouvement de personnes âgées qui s'appelle les Panthères grises ? Qu'ils soient représentés légalement dans les comités de direction des maisons de retraite, comme le sont les travailleurs dans les comités d'entreprise, et qu'ils participent ainsi aux décisions qui les concernent ? »*

N'est-ce pas d'abord les hospices, voire les maisons de retraite, qu'il faut remplacer par des unités de moindre importance, mais mieux adaptées à leur mission ?

Même s'il est difficile — devant l'inéluctable vieillissement des populations du monde industriel au cours des vingt prochaines années — d'imaginer quel sera l'accroissement des dépenses d'aide sociale en faveur des personnes âgées, va-t-on se résigner longtemps à l'existence de ces mouroirs où la vision du vieillard est celle d'un assisté ?

Une coordination n'est-elle pas nécessaire au niveau interne, c'est-à-dire à l'intérieur même des établissements : dans les institutions d'hébergement (homes, maisons de retraite, foyers-logements, résidences), les services hospitaliers de court séjour (médicaux ou chirurgicaux), les services gériatriques de moyen séjour et ceux de long séjour (remplaçant les hospices) qui réclament un engagement plus profond de la part du personnel ?

Au niveau externe également : coordination de quartier ou de secteur entre équipes de soins à domicile (ménagères et soignantes), centres de jour, centres sociaux, médecins praticiens, secteurs psychiatriques, établissements d'hébergement ; coordination entre hôpitaux et coordination hôpital-ville. L'extrême mobilité des personnels spécialisés — affectés parfois à cette tâche faute de mieux, sinon par mesure disciplinaire ! — est d'autant plus grande que la position hiérarchique est moins élevée, et l'intérêt professionnel moins évident. Placés dans une situation de dominants qui les rend peu enclins à la discussion, les gestionnaires ou les soignants considèrent que le vieillard est leur « gagne-pain », d'où — remar- Hugonot, du centre de gérontologie de l'université de Grenoble — une certaine dance à la conservation passive plus qu'à une mobilisation aventureuse : c'est ainsi qu'il arrive que des vieillards deviennent grabataires par *« excès de soins à domicile »*.

Existe-t-il des retraités heureux ? Pour M. B..., seuls le sont ceux qui restent en bonne santé, chez eux, solitaires ou non, et disposant d'un « minimum vital ». Au rythme languide de l'existence imposée aux pensionnaires des établissements collectifs, il oppose l'activité domestique du vieillard encore ingambe, pour qui faire le ménage équivaut à une gymnastique, à une distraction : *« Faire le marché, c'est merveilleux ! On est bien forcé de sortir. Alors on rencontre des têtes connues, on bavarde, on se tient au courant des nouvelles, les affiches vous renseignent sur les spectacles, on a envie de lire les journaux ! Et puis, il y a ce choix à faire entre les légumes, les fruits, tous les aliments. Cuisiner aussi, c'est amusant : décider un jour de mettre du romarin à la place du thym, c'est une façon de se prouver que la vie continue... »*

Prochain article :

UN BONHEUR FRAGILE

La mère Denis, star du troisième âge

Entre Cherbourg et Granville, à 2 kilomètres du cap Carteret, là où la mer est si belle en face de Jersey, le hameau du Tôt se cache dans la verdure. Une pièce en bas, une pièce en haut, un jardinet d'herbes folles : seuls les volets verts, régulièrement repeints, distinguent des autres la petite maison de granit. C'est là qu'habite la grand-mère la plus connue de France.

Bretonne d'origine, normande d'adoption, la mère Denis — nom de jeune fille : Jeanne Le Calvé — est née deux fois. La première, c'était en 1893 dans le Morbihan, près de Pontivy. La seconde, c'était en 1972, sur les écrans de télévision, lorsque les Français, brusquement, ont vu surgir dans leur intimité cette lavandière plus vraie que nature, nouvelle vedette d'une séquence publicitaire sur les machines à lessiver...

De cette première série d'émissions, la mère Denis conserve dans son salon-cuisine-salle à manger, l'affiche qui l'a rendue célèbre dans les chaumières, dans le métro, sur les quais de gare, jusqu'en Amérique et, paraît-il, au Japon. Elle garde aussi dans ses tiroirs un fort beau livre qui lui a été consacré, et qui fait recette presque comme un Goncourt (1). La fabuleuse puissance de la « pub » apportait une singulière revanche au troisième âge, en offrant au bon peuple l'effigie rassurante d'une mémé optimiste, aux bras de déménageur, par produit de la terre et symbole des valeurs solides d'autrefois, aussi authentique que les pots de confiture entrevus dans l'armoire, à côté des jupons amidonnés.

La mère Denis est pareille à son image : ronde, rose, rieuse dans sa blouse bleue, qu'elle ne quitte jamais. Un visage d'Esquimaude, à peine plus crevassé que sous le fard des maquilleurs et les éclairs des cinéastes, avec ses pommettes saillantes, ses yeux verts pleins de malice derrière la fente asiatique des paupières, et ses grosses mains variqueuses, gonflées par des années de labeur, par l'eau froide du lavoir du Tôt, où il fallait, certains hivers, briser la glace.

La garde-barrière devient lavandière

Fille d'une famille de sept enfants, placée comme bonne à tout faire dès l'âge de quinze ans, elle avait épousé, un an plus tard, Yves Denis, un cantonnier. Elle devint alors garde-barrière dans le Cotentin pour la Compagnie des chemins de fer, qui embauchait des couples : l'homme entretenait les voies, la femme surveillait le passage des trains et tournait la lourde manivelle. Elle fit ce métier vingt-sept ans avant de se retrouver veuve, sans appui. Elle quitta son emploi de garde-barrière et devint lavandière. Elle avait soixante-dix ans lorsqu'elle cessa de laver le linge des autres.

C'est cette période de sa vie, celle où il lui fallut, du fait de son état de santé, « abandonner le collier », qu'elle évoque avec le plus d'amertume. Sa pension d'économiquement faible tardant à venir, elle n'avait d'autre ressource qu'une minime pension versée par la S.N.C.F. Elle s'en fut donc faire la queue, comme beaucoup d'autres, au bureau de bienfaisance qui, depuis, a changé de nom pour devenir un sigle : le BAS, le bureau d'aide sociale. « Un sou est un sou », la mère Denis le répète à longueur de journée, parce qu'elle a eu « plus de misères que d'écus ».

Jusqu'au jour, bien sûr, où le miracle s'accomplit. Un conte de fées pour vieilles personnes, où l'on voit une obscure mère-grand de Barneville-Carteret devenir une sorte de star rustique, monstre sacré « d'une crédibilité foudroyante », disent ses admirateurs, phénomène sociologique au service de la société de consommation. Depuis lors, elle vit dans l'euphorie : « Tout le monde il est bon, tout le monde il est gentil avec moi. » « Les gens de la publicité », comme elle dit, l'ont abreuvée d'égards comme si elle était Catherine Deneuve. Elle vit entourée de « gadgettes » offerts — c'était la moindre des choses — par son fabricant de machines à laver : une lessiveuse, évidemment, un lave-vaisselle, une « gazinière » qui dépare le bel âtre d'autrefois, et une « télé couleur, pour se regarder »... Ils lui envoient aussi une petite rente — ou un salaire ? — de 1 000 francs par mois, vite dépensés, même à la campagne.

Mais la mère Denis n'est pas dupe. L'entêtement breton et la ruse normande se lisent dans son regard : « Je leur ai demandé de me payer des vacances à Nice. J'y suis allée une fois, avec eux, c'était merveilleux. » Avant, elle n'avait jamais dépassé Cherbourg. — J.B.

(1) *La Mère Denis*, de Serge Grafteaux, éditions Jean-Pierre Delarge, collection « Mémoire du peuple », Paris, 1976.

ÉTRANGER

Le Japon vit dans la crainte d'une récession provoquée par le renchérissement du yen

De notre correspondant

Tokyo. — Il paraît désormais impossible que le Japon atteigne l'objectif de croissance de 7 % qu'il s'était fixé pour 1978 (1). La nouvelle valorisation du yen par rapport au dollar a plus que jamais relancé à Tokyo le débat sur les chances qu'a l'économie nippone d'échapper à de graves difficultés, dont la plus immédiate serait un nouveau ralentissement de l'activité.

M. Fukuda, premier ministre, avait pris l'engagement au sommet de Bonn, en juillet, de faire croître de 7 % le produit national brut japonais. Bien que, déjà à l'époque, la plupart des observateurs se soient montrés sceptiques, le premier ministre avait réitéré sa promesse, début septembre devant la Diète, en affirmant qu'il avait engagé sa *« responsabilité personnelle »* dans cette affaire. Bien qu'apparemment M. Fukuda continue à déclarer que l'objectif de croissance pourra être atteint, de nettes divergences sont apparues au sein de l'équipe dirigeante.

M. Morinaga, président de la Banque du Japon, a, pour sa part, déclaré que la nouvelle valorisation du yen *« pouvait dangereusement compromettre la reprise économique »*. Il n'avait d'ailleurs pas attendu les dernières fluctuations de la monnaie nippone pour mettre en doute la possibilité d'atteindre un taux de croissance élevé. La question que posait au début de cette semaine M. Morinaga devant l'assemblée des directeurs de la banque centrale prend encore plus d'acuité aujourd'hui, compte tenu de la nouvelle hausse du yen : *« On peut se demander,* déclarait-il, *si la diminution en volume des exportations sera totalement compensée par une reprise de la demande intérieure. »* Ce qui revient à s'interroger sur la portée du budget supplémentaire de 2 500 milliards de yens (13 milliards de dollars) adopté récemment par la Diète et qui doit, selon l'agence de planification, contribuer à augmenter de 1,3 % la croissance du produit national brut nippon.

Ce budget supplémentaire est le premier de l'année fiscale en cours (avril 1978 - mars 1979). En septembre 1977, le Japon avait déjà décidé un budget additionnel, auquel s'était ajouté, en décembre, un « train » de mesures de stimulation pour terminer l'année fiscale. Les effets de ces deux programmes sont maintenant épuisés, les délais moyens de réponse étant d'environ trois mois.

Le nouveau budget supplémentaire peut-il redresser la situation ? Il est permis d'en douter. On peut d'abord se demander si, comme le note le quotidien *Asahi*, il ne s'agit pas simplement d'un *« nouvel habillage des chiffres »* par M. Fukuda. A y regarder de près, les dépenses additionnelles proprement dites, c'est-à-dire budgétaires, sont très inférieures aux 2 500 milliards de yens avancés (13 milliards de dollars). Si on prend en compte outre le financement des soixante-treize mille logements, de travaux publics..., les concours des collectivités locales et ceux du secteur privé, on arrive à un total de 1 410 milliards de yens, soit 8 milliards de dollars.

L'obsession de l'inflation

Toutes déductions faites, il reste 160 milliards de yens de fonds budgétaires constituant des dépenses nouvelles. Le déficit important du Japon (37 % des dépenses) explique que le gouvernement ait cherché à éviter de l'accroître encore. Il a donc fait appel à toutes sortes de financements pour mettre sur pied son programme.

Quel sera — quel est — le résultat de ce composé savant sur l'activité économique du Japon ? On peut d'autant plus se poser la question que la dernière valorisation du yen va provoquer une nouvelle compression des exportations, qui aura mécaniquement pour conséquence la perte d'au moins un point de croissance. Ainsi se trouve annulé l'impact qu'auraient pu avoir les dépenses publiques supplémentaires. La consommation peut-elle être, comme en Allemagne fédérale, un facteur de reprise ? Le gouvernement a rejeté l'idée des allégements fiscaux demandés par l'opposition pour ne pas accroître le déficit budgétaire.

En revanche, il semble qu'il ait abandonné pour un temps son projet de taxe à la valeur ajoutée, essentiellement parce qu'une T.V.A. aurait fait monter les prix, ce que le gouvernement redoute par-dessus tout. L'inflation (qui est de 4 % sur une base annuelle) est toujours la hantise des autorités japonaises. Comme le souligne M. Morinaga, *« il est plus important de prévenir une reprise de l'inflation que de chercher à atteindre coûte que coûte un taux de croissance élevé »*.

Le Japon ne se départit donc pas de la politique qu'il a suivie depuis la crise pétrolière. Son succès dans la lutte contre l'inflation est dû en grande partie au ralentissement des hausses de salaires, auquel les syndicats (organisés dans le cadre de l'entreprise et aiguillonnés par le développement du chômage) n'ont pu s'opposer. En fait, l'obsession de l'inflation qu'a M. Fukuda s'explique par sa volonté d'éliminer un facteur de désorganisation sociale afin de maintenir au maximum l'homogénéité nationale.

Les statistiques officielles, qui indiquent une amélioration du pouvoir d'achat (+ 3 %), sont trompeuses. Elles ne tiennent compte que des salariés des grands groupes mais ne disent rien de la grande masse des employés des petites entreprises. Il n'est donc pas sûr du tout que la demande intérieure puisse relayer les exportations qui baissent en volume depuis avril dernier, même dans les secteurs qui avaient résisté jusqu'à présent, comme l'automobile.

Le ministère du commerce et de l'industrie estime quand à lui que le volume des exportations pourrait chuter de 10 % au cours de l'année fiscale 1978. Les pouvoirs publics sont d'ailleurs soumis à une pression de plus en plus forte des industriels qui affirment que la politique de régulation des exportations n'a plus aucune raison d'être. La plupart des observateurs s'attendent que cette évolution provoque en 1979 un effet déflationniste grave. Ont-il tort de le redouter ?

PHILIPPE PONS.

(1) Contre + 5,1 % en 1977 et + 6 % en 1976, mais + 8,6 % en moyenne durant la période 1965-1975.

● *La Compagnie générale vietnamienne d'importation d'équipements complets et d'échanges technologiques* vient de procéder, à Hanoi, à un appel d'offres pour la construction d'un ouvrage hydraulique à Dau-Tieng (environ 70 kilomètres au nord-ouest de Ho-Chi-Minh-Ville). C'est le premier appel d'offres lancé au Vietnam réunifié. Trente-quatre propositions faites par vingt-quatre sociétés originaires de huit pays (Finlande, France, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Japon, R.F.A. et Suède) ont été déposées. L'ouvrage de Dau-Tieng fait partie d'un projet d'irrigation financé par un prêt à long terme de 60 millions de dollars de l'Association internationale pour le développement (Aid - Banque mondiale). — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

L'ANCIEN DIRECTEUR DE FORD EST NOMMÉ DIRECTEUR DE CHRYSLER CORP.

M. Lee Iacocca, ancien directeur général de Ford, vient d'être nommé directeur de Chrysler Corporation. Le conseil d'administration de Chrysler, qui s'est réuni le 2 novembre, a également nommé M. Cafiero, actuel directeur général de Chrysler, au poste d'adjoint au président-directeur général M. John Riccardo.

M. Lee Iacocca, cinquante-quatre ans, avait été brutalement démis de ses fonctions chez Ford, en juillet dernier, à la suite d'un conflit personnel avec M. Henry Ford II.

LE SYNDICAT DU PATRONAT INDÉPENDANT ASSIGNE E.D.F. EN JUSTICE

Le Syndicat national de la petite et moyenne industrie, qui vient de changer de sigle et se nomme désormais Syndicat national du patronat indépendant (1), a annoncé, jeudi 2 novembre, qu'il allait assigner E.D.F. en dommages-intérêts la semaine prochaine devant le tribunal de commerce de Paris, afin de protester contre le préjudice subi par les entreprises du fait de la grève.

De même, le Syndicat a donné l'ordre à ses adhérents de retirer leurs comptes aux comptes chèques postaux et de timbrer systématiquement leur courrier au tarif réduit pour protester contre les grèves qui ont affecté les P.T.T.

(1) 63, avenue de Villiers, 75017 (tél. 766-01-28).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 31 octobre 1978, a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital d'un montant de 100 millions de francs maximum.

Usant de cette autorisation, le conseil d'administration a décidé de procéder à l'augmentation du capital à raison de deux actions nouvelles pour trois actions anciennes.

Le prix d'émission sera de 100 F par action, soit le nominal. Le montant brut de l'émission sera de 96 214 000 F.

La période de souscription, compte tenu des délais légaux de publication, sera du 20 novembre au 19 décembre 1978 inclus. Une note d'information ayant reçu le visa de la Commission des opérations de Bourse sera mise à la disposition du public.

Après une période difficile, le groupe Jacques Borel International a les capacités de retrouver son équilibre d'exploitation. Ses marchés demeurent en croissance, et la compétence professionnelle de ses équipes en France et à l'étranger lui permet d'en tirer parti, tant dans la restauration que dans l'hôtellerie.

Grâce à l'émission d'obligations convertibles réalisée au début de 1978 et aux prêts bancaires, la trésorerie du groupe est en mesure d'attendre le relais d'un « cash flow », qui se retrouvera positif en 1979.

Cependant, les pertes subies en 1976, 1977 et 1978 ont déséquilibré la structure du bilan et la situation nette pourrait être quasi nulle à fin 1978.

L'augmentation de capital reconstituera une partie de ce qui est nécessaire à l'équilibre du bilan, le complément devant résulter de la profitabilité que le groupe retrouvera au cours des prochaines années. En outre, cette opération accélérera le redressement en cours, notamment par la réduction des dettes et des charges financières correspondantes.

BANQUE WORMS

Après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Guy Taittinger, récemment décédé, le conseil d'administration, réuni le 26 octobre, a nommé M. Pierre Bazy président-directeur général.

En outre, le conseil a coopté M. Jean Taittinger comme administrateur.

Moulinex aux U.S.A.

Après avoir testé commercialement l'accueil du consommateur américain pour les produits qu'il se propose de fabriquer aux U.S.A., Moulinex a décidé d'implanter une usine à Virginia-Beach, en Virginie. Cette usine, actuellement construite, commencera à produire en mai 1979.

INTERCROISSANCE
SICAV

Le conseil d'administration d'Intercroissance a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 7,11 F (5,99 F net) au lieu de 6,23 F (5,38 F net) au titre de l'exercice précédent. Ce dividende global, rapporté à la valeur liquidative ex-coupon au 30 septembre 1978, déterminerait un rendement annuel de 4,98 %.

Au 30 septembre 1978, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 148,72 F contre 136,53 F un an auparavant. En y ajoutant le revenu global par action détaché en janvier 1978, la progression pour l'actionnaire s'élève, sur l'exercice, à 13,49 %.

A la même date, l'actif net s'élevait à 121,9 millions de francs.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU ROSARIO

Le conseil de la Société financière du Rosario vient d'examiner les comptes de l'exercice exceptionnel de vingt mois clos le 31 août 1978. Le bilan fait apparaître un bénéfice d'exploitation de 3 812 099 F et un bénéfice au bilan de 5 348 870 F.

Le conseil proposera à l'assemblée, qui se tiendra le 19 décembre, de fixer à 19 F, plus avoir fiscal de 9,50 F, le montant du dividende afférent à cet exercice. Il est rappelé qu'un acompte de 7 F a été versé en janvier dernier. Le complément, sous réserve de la décision de l'assemblée, sera payé fin décembre.

INTERSÉLECTION FRANCE
SICAV

Le conseil d'administration d'Intersélection a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire appelée à approuver l'insertion dans la raison sociale du mot France, dont le nom de la société est suivi depuis le 1er septembre, pour marquer la nouvelle politique d'investissement donnée à la SICAV dans le cadre de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.

Le même conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978.

Il proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 8,08 F (6,49 F net) au lieu de 6,30 F (5,44 F net) au titre de l'exercice précédent. Ce dividende global, rapporté à la valeur liquidative ex-coupon au 30 septembre 1978, déterminerait un rendement annuel de 4,91 %.

Au 30 septembre 1978, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 170,95 F contre 133,09 F un an auparavant. En y ajoutant le revenu global par action détaché en janvier 1978, la progression pour l'actionnaire ressort, sur l'exercice, à 33,2 %.

A la même date l'actif net s'élevait à 231,1 millions de francs.

(PUBLICITÉ)

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

PAS DE DÉMOCRATIE SANS CONGRÈS POPULAIRES !

SECRÉTARIAT AUX TRANSPORTS MARITIMES

CORPORATION GÉNÉRALE DES PORTS ET DES PHARES

Date : 28 Chawwal 1398 de l'Hégire, correspondant au 20 septembre 1978

Annonce relative à la mise en vente aux enchères publiques de trois navires dans le bassin du port de TRIPOLI

La Corporation Générale des Ports et des Phares annonce la mise en vente des navires dont la description suit, et ce, aux enchères publiques, à 9 heures précises, le samedi 18 Dhou-l-Hijja 1398 (Hégire), correspondant au 18 novembre 1978, conformément aux dispositions de la loi n° 81 de 1970 sur les ports et selon les procédures suivantes :

1) Nul n'est autorisé à participer à la vente aux enchères publiques, s'il n'a au préalable versé une garantie provisoire de 500 D.L. (cinq cents dinars libyens), garantie qui sera rendue aux participants n'ayant pas emporté l'adjudication.

2) La personne ayant emporté l'adjudication devra immédiatement verser le tiers de sa valeur en espèces et présenter un garant (une caution) pour les deux tiers restants qu'elle s'engage à verser dans un délai maximum de 15 (quinze) jours à dater de l'adjudication.

3) Si la personne ayant emporté l'adjudication ne tient pas les engagements figurant au paragraphe 2, les navires seront à nouveau mis en vente aux enchères publiques et il lui sera interdit de participer à ces nouvelles enchères. En outre, la garantie provisoire mentionnée au paragraphe 1 ne lui sera pas rendue.

4) La garantie provisoire figurant au paragraphe 1 est considérée comme faisant partie du montant à verser immédiatement, c'est-à-dire du tiers de la valeur de la vente.

5) La personne ayant emporté l'adjudication devra prendre les mesures matérielles nécessaires pour remonter les navires à la surface et les remorquer en dehors du port, à ses propres frais.

Navire chypriote
MARIGOT T. CYPROS

Date de l'accident : mars 1973.

Spécifications du navire : date de construction : 1951 ; type : cargo marchandise ordinaire ; longueur totale : 107,47 mètres ; largeur : 14,23 mètres.

Superstructures : cabine arrière : 7,7 mètres ; château avant : 90 mètres ; nombre de ponts : 2 ; nombre de mâts : 2 ; nombre d'ouvertures de cales : 5 (9,7 - 7,7 m × 7 m) - (8,2 - 9 - 10,4 m × 7 m) ; nombre de grues : 10 ; nombre d'appareils de levage : 6 × 3 tonnes, 4 × 5 tonnes.

Tonnage brut : 3.509 tonnes ; tonnage net : 1.990 tonnes ; machines principales : Diesel 7 cylindres ; puissance : 3.500 chevaux ; constructeur : « Sulzer Bros Ltd. ».

Capacité des réservoirs de fuel : 482,5 tonnes ; vitesse : 14 nœuds.

Cale et lieu de construction : « De Merwed V. Viliet and Co Hxd Limasol ».

Précédent nom du navire : « Orion » 1971.

Propriétaire : « Meridian Shipping Co. Ltd. Limasol ».

Remarque : le navire contient un chargement de sacs de ciment, dont une partie a pu être dégagée, l'autre, étant restée dans le navire, s'est pétrifiée.

Navire panaméen
BORE PANAMA

Précédents noms : « Bernadette » 1973 - « Bifrost » 1966 - « Bore VII » 1962.

Nom du propriétaire : « Ivory Coast Shipping Co. S.A. ».

Date de construction : mai 1955 ; type : cargo, vapeur.

Cale et lieu de construction : « Oskarshamms Vary A/B Oska ».

Dimensions : longueur totale : 95,56 m ; largeur : 13,92 m ; profondeur : 6,43 m ; tirant d'eau : 5,46 m.

Tonnage : brut : 2.471 tonnes ; net : 1.340 tonnes. Port en lourd : 3.688 tonnes.

Nombre de ponts : 1 ; nombre de cales : 4, dimensions : 15 m, 16,9 m, 29,2 m, 29,2 m. Nombre d'ouvertures de cales : 4 dimensions : 10,2 m, 9,9 m, 9,9 m, 9,6 × 7,1 m.

Superstructures : cabine arrière : 8,9 m ; cabine de pilotage : 18,6 m ; château avant : 8,9 m. Nombre de grues : 8 ; nombre de mâts : 2 ; nombre d'appareils de levage : 4 ; force : 2 × 5 tonnes et 2 × 3 tonnes.

Machines : vapeur : 4 cylindres, puissance : 12.500 chevaux ; fabrication : « Oskarshamms Vary A/B » ; nombre de machines auxiliaires : 2 - 1 × 35 kilowatts et 1 × 12 kilowatts.

Vitesse : 11 nœuds ; capacité des réservoirs de fuel : 345,5 tonnes.

Remarque : le navire contient un chargement de sacs de ciment dont une partie a pu être dégagée, la partie restante s'étant pétrifiée.

Navire grec
MARIA SIGMA - GREEK

Précédents noms : « Markelle » 1974 ; « Hope » 1971 ; « Eleftherie » 1971 ; « Skanseodde » 1968 ; « Alexandria » 1948.

Date de l'accident : 1974. Nom du propriétaire : « Konstant Marine Enterprises - Piree ». Date de construction : 1905. Lieu de construction : Howaldts werke - Kiel.

Dimensions : longueur totale : 59,53 m ; largeur : 9,33 m ; tirant d'eau : 4,268 m.

Tonnage brut : 772 tonnes ; tonnage net : 431 tonnes ; poids en lourd : 1.100 tonnes.

Superstructures : longueur de la cabine de pilotage : 14,1 m ; longueur du château avant : 7,1 m.

Nombre de ponts : un seul ; type : cargo, marchandise ordinaire ; nombre de cales : 2 - dimensions : 26 m et 15,3 m ; nombre d'ouvertures de cales : 3 (4,7 × 6,9 m, 9,4 m-9,4 m × 3,6 m).

Nombre de grues : 3 ; nombre d'appareils de levage : 3 × 3 tonnes ; machines principales : machines Diesel (8 cylindres) ; puissance : 690 chevaux.

Constructeur : « Masch - Kiel » ; lieu : Kiel.

Machines auxiliaires : 3 (1 × 10 kW - 1 × 32 kW - 1 × 11 kW) ; vitesse : 11 nœuds ; capacité des réservoirs de fuel : 45,5 tonnes.

Remarque : le navire est rempli d'eau de mer.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 NOVEMBRE

Assez vif redressement

Les mesures prises par le gouvernement américain pour défendre le dollar ont été accueillies avec soulagement à la Bourse de Paris, où, ces derniers jours, la chute vertigineuse du billet vert avait eu d'assez sérieuses répercussions sur la tenue des cours.

Le facteur monétaire n'exerçant plus ses effets dans le sens de la baisse, le marché s'est assez fortement redressé et en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de l'ordre de 1,8 %.

Le mouvement a été quasi général, mais l'intérêt des opérateurs s'est principalement concentré sur les valeurs de construction électrique, de magasins d'alimentation et de crédit, les actions de croissance étant de leur côté très recherchées.

Mais ce ne fut quand même pas l'euphorie, loin s'en faut. En ce lendemain de fête — la Bourse avait chômé le 1er novembre pour la Toussaint — l'activité est demeurée peu importante et une heure après l'ouverture, la totalité des titres inscrits à terme étaient cotés.

Simple coup de chapeau pour saluer l'initiative américaine ? Possible. Momentanément soulagé, le marché parisien n'en oublie pas pour autant les problèmes nationaux. En outre, la position acheteur à découvert est très importante et de nombreux investisseurs se demandent s'il ne convient pas d'attendre son dégonflement avant de reprendre leurs achats. Ce jour.

L'or, dont le cours, libellé en dollars, a chuté de 10 % à Londres, n'a baissé que de 4,8 % environ à Paris, en raison de la remontée de la monnaie américaine (+ 6 %). Le lingot a valu 29 900 F contre 31 400 F, après 29 805 F, et le napoléon 261,2 F (— 8,7 F).

Aux valeurs étrangères, envolée des américaines, mais plongeon des mines d'or.

LONDRES
Indécision

Une grande indécision continue de régner vendredi matin et l'indice des industrielles progresse lentement de 0,7 point à 473,1. Recul des Fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 219 55 contre 221 50

VALEURS	CLOTURE 2 11	COURS 3 11
Beecham	640 ...	638 ...
British Petroleum	872	862
Courtaulds	114 ...	114
De Beers	352	348
Imperial Chemical	360 ...	362
Rio Tinto Zinc Corp.	239 ...	236
Shell	563 ...	558
Vickers	189	190
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	29 1/4
*West Driefontein	28 7/8	29 3/8
*Western Holding	22 3/4	22 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

METALLURGIQUE ET NAVALE DUNKERQUE-NORMANDIE. — Bénéfice net après amortissements et avant provisions et impôts au 30 juin 1978 : 11,9 millions de francs.

S.I.A.S. ORSAN. — L'exercice 1978 se soldera par un résultat consolidé proche de celui de 1977 (4,98 millions de francs).

E.D.F. — Lancement, le 6 novembre, d'un emprunt obligataire de 1 500 millions de francs, représenté par des titres de 2 000 F, portant intérêt de 10,20 %.

JEUMONT INDUSTRIE. — Bénéfice net au 30 juin 1978 : 1,09 million de francs contre un bénéfice de 0,32 million de francs un an plus tôt.

CHRYSLER. — La société annonce, pour le troisième trimestre de 1978, une perte nette de 158,5 millions de dollars contre un bénéfice net de 33,7 millions de dollars un an auparavant.

C. F. A. O. — Bénéfice net de la société au 30 juin : 19,8 millions de francs (+ 9,24 %). La situation consolidée fait d'autre part apparaître un résultat net de 54,6 millions de francs contre 64,5 millions, qui atteint, en incluant les intérêts hors groupe, 65,9 millions de francs contre 71,3 millions de francs.

RADAR S. A. — Bénéfice provisoire au 30 juin 1978 : 25,3 millions de francs contre 18,02 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

NEW-YORK
Repli

Comme on pouvait s'y attendre, après la hausse spectaculaire de mercredi, les cours se sont repliés jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones, en progrès sans précédent de 35,34 points la veille, en a cédé 10,83 pour revenir à 818,36.

Le rythme des transactions s'est simultanément ralenti et 41,03 millions d'actions seulement ont été échangées contre 50,64 millions. La participation institutionnelle a, il est vrai, nettement diminué, 474 « paquets » d'au moins 10 000 titres ayant changé de mains contre 547 la veille.

Finalement, sur 1 908 valeurs traitées, 879 ont reculé, 657 ont progressé et 372 sont restées à peu près stables.

Une inflation qui demeure forte (0,9 % de hausse des prix en octobre, comme septembre) ; des risques de récession de plus en plus évidents avec le haut niveau des taux d'intérêts et les résultats décevants de Chrysler qui a annoncé une perte, ont constitué, avec les ventes bénéficiaires massives qui se sont abattues sur la cote, les principaux motifs du repli des cours. Le premier moment d'euphorie passé, les milieux financiers retrouvent leurs vieux démons...

VALEURS	COURS 31/10	COURS 2/11
Alcoa	46 7/8	45 7/8
A.T.T.	61 3/8	61 1/2
Boeing	84 1/8	81 5/8
Chase Manhattan Bank	31 ..	30 1/2
Du Pont de Nemours	127 5/8	125 1/4
Eastman Kodak	60 3/4	58 7/8
Exxon	49 3/4	49 7/8
Ford	41 7/8	41 1/2
General Electric	50 3/4	48 3/8
General Foods	32 1/2	32 1/2
General Motors	62 ...	60 1/2
Goodyear	16 ..	15 5/8
I.B.M.	276 1/4	288
I.T.T.	28 3/8	27 7/8
Kennecott	24 1/2	24 .
Mobil Oil	67 ...	66 3/4
Pfizer	34 1/8	32 3/4
Schlumberger	90 ..	88 1/2
Texaco	23 ..	22 3/4
U. A. I. inc.	33 1/2	32 1/4
Union Carbide	36 1/2	36 1/4
U.S. Steel	24 3/8	23 3/4
Westinghouse	17 3/4	16 7/8
Xerox	54 ..	53 .

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	31 oct.	2 nov.
Valeurs françaises	154,5	156,4
Valeurs étrangères	99,4	101,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

	31 oct.	2 nov.
Indice général	87,8	89,6

BOURSE DE PARIS - 2 NOVEMBRE - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	3 987	4 275	3 98
Allemagne (100 DM)	230 620	229 500	230
Belgique (100 F)	14 709	14 630	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	213 060	212 500	210 50
Danemark (100 krd)	83 280	83 300	82
Suède (100 krs)	97 140	99 600	97 25
Norvège (100 k)	85 480	86 150	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 355	8 487	8 40
Italie (1 000 lires)	5 060	5 175	5 05
Suisse (100 fr.)	268 400	269 000	268 50
Autriche (100 sch.)	31 490	31 450	31 35
Espagne (100 pes.)	5 906	6 040	5 70
Portugal (100 esc.)	9 275	9 510	8 75
Canada ($ can 1)	3 398	3 580	3 365
Japon (100 yens)	2 249	2 290	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 11
Or fin (kilo en barre)	31450	29900
Or fin (en lingot)	31400	29900
Pièce française (20 fr.)	269 90	261 20
Pièce française (10 fr.)	218	221 .
Pièce suisse (20 fr.)	268 10	258
Union latine (20 fr.)	285 70	229
Souverain	264 50	260
Pièce de 20 dollars	1250 60	1228 .
Pièce de 10 dollars	698	685 ..
Pièce de 5 dollars	422 50	418 20
Pièce de 50 pesos	1210 .	1150
Pièce de 10 florins	245	244 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le premier ministre en visite dans son île natale

M. BARRE : le problème de l'appartenance de la Réunion à la République française ne se pose pas

M. Raymond Barre est arrivé le vendredi matin 3 novembre à la Réunion, son île natale, pour une visite officielle de trois jours qui doit prendre fin dimanche soir. A l'aéroport de Saint-Denis-Gillot, une dizaine de milliers de personnes l'ont accueilli cordialement tandis que dans les rues du chef-lieu, plusieurs centaines de manifestants défilaient à l'appel des principales organisations syndicales pour protester contre la politique du gouvernement.

Le premier ministre devait présider l'après-midi, à la préfecture, une séance de travail consacrée à l'ensemble des problèmes économiques et sociaux du département, et notamment à l'application des mesures annoncées par le président de la République lors de sa venue dans l'île en octobre 1976. M. Barre devait ensuite commencer une série de visites dans les quatre arrondissements.

De notre envoyé spécial

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Dès son arrivée à l'aéroport de Saint-Denis-Gillot, M. Raymond Barre a répondu à l'attente des élus locaux de la majorité, qui craignent que l'appel à l'indépendance de la Réunion, lancé en février edrnier, par le comité de libération de l'O.U.A. (Oorganisation de l'unité africaine, ne finisse par trouver un écho dans la population de l'île à la faveur des difficultés économiques. (*Le Monde* du 3 novembre.)

« *Vous n'êtes pas cinq cents mille Réunionnais perdus dans l'Océan Indien : Vous êtes cinq cents mille des cinquante-cinq millions de Français* », a déclaré le premier ministre en s'adressant à la foule qui l'attendait. « *La France, qui a relevé bien des défis, relèvera aussi celui-là : faire de ses départements d'outre-mer mieux encore que des départements à part entière, dess départements témoins dans leur zone géographique respective. Vous n'avez surtout pas à vous inquiéter de la pérennité de votre appartenance à la nation française*, a-t-il ajouté, *la France est ici par un héritage de l'histoire et par la volonté sans cesse réaffirmée de ses enfants. Rien ne peut prévaloir contre ces réalités. Le problème de l'avenir n'est pas celui de l'appartenance, ou non, de la Réunion à la République française. Ce problème ne se pose pas. C'est celui du niveau de développement qu'atteindra La Réunion dans l'ensemble français et, plus largement encore, dans l'ensemble européen. Qui pourrait croire, sauf par un extrême aveuglement, que les intérêts de votre île pourront être défendus et soutenus en dehors de la France et sans la France !* »

M. Barre a indiqué toutefois qu'il était surtout venu à La Réunion pour y étudier personnellement les problèmes locaux « *sans idée préconçue ni avec des solutions miracles* ». Il se propose, notamment, de rassurer les organisations professionnelles de l'île, qui regrettent que le « *décollage économique* », annoncé en 1976, par le chef de l'Etat n'ait pas eu jusqu'à présent beaucoup d'effets.

Ce premier discours a été accueilli passivement par l'auditoire, sauf lorsque M. Barre a exalté la présence française dans l'Océan Indien. Evaluée à près de quinxe mille personnes par les organisateurs (soit beaucoup moins qu'en octobre 1976 pour accueillir M. Giscard d'Estaing), la foule s'est montrée beaucoup plus curieuse de revoir « *l'enfant du pays* » que préoccupée de lui faire une réception chaleureuse. On lisait sur les banderoles déployées : « *Bienvenue à Raymond Barre* », « *Bienvenue au premier ministre* », « *Vive Babar* », « *Vive La Réunion, département français.* »

Il y avait, certes, le traditionnel comité d'accueil, composé de majorettes, de femmes créoles aux robes multicolores, de scouts et d'enfants agitant des drapeaux tricolores ; mais on remarquait surtout dans cette foule une multitude de pancartes du R.P.R. et quelques portraits du général de Gaulle, attestant l'influence gaulliste dans l'île et éclipsant par leur nombre les rares pancartes des militants de l'U.D.F.

Les formations de la majorité n'avaient rien laissé au hasard pour inciter la population à participer à ce rassemblement. Comme en 1976, à l'occasion de la visite du président de la République, la participation de la population avait été parfaitement organisée : transports gratuits (quatre-vingts cars et treize circuits de ramassage), orchestre sur les lieux à partir de 7 heures du matin, dans l'aéroport ; distribution gratuite de boissons fraîches à chaque spectateur, octroi d'un jour suplpémentaire de vacances de Toussaint aux écoliers et mise en congé exceptionnelle (non payée) pour la journée du personnel de la fonction publique.

Le premier secrétaire de la Fédération socialiste, M. Wilfrid Bertile, maire de Saint-Philippe, se trouvait lui aussi à l'aéroport. Accusé par le parti communiste réunionnais d'avoir tenu « *un double langage* » en ayant invité la population à aller accueillir le premier ministre, tout en demandant aux militants de son parti de soutenir la manifestation organisée par les syndicats, M. Bertile a répondu que sa présence personnelle à Gillot ne devait pas être considérée « *comme une caution d'une politique que les socialistes sont unanimes à condamner* ».

M. Raymond Barre a eu un accueil beaucoup plus spontané et plus chaleureux au centre de Saint-Denis, où la population avait été invitée par le maire à lui faire « un triomphe ». Le cortège officiel s'est arrêté plusieurs fois et le premier ministre s'est mêlé longuement aux badauds qui l'interpellaient pour lui serrer la main ou lui donner l'accolade.

Arrivé devant le numéro 35 de la rue de Paris, le premier ministre s'est arrêté pendant quelques instants devant la demeure de sa famille, une grande bâtisse blanche aux volets verts que l'on avait fait repeindre la semaine dernière pour la circonstance. Il y a embrassé les membres de sa famille qui demeurent dans l'île.

Au même moment, mais à l'autre bout de la ville, mille cinq cents manifestants environ — deux mille cinq cents selon les organisateurs — participaient à un meeting organisé par les fédérations syndicales. Celles-ci avaient appelé à la grève générale avec le soutien du parti communiste réunionnais et le secrétaire général de celui-ci, M. Paul Vergès, ancien député, avait défilé en tête du cortège quelques instants auparavant au centre de la ville. Des banderoles affirmaient notamment : « *Les jeunes veulent du travail* », « *Assez de chômage* », « *Assez de licenciements* », « *Libérez FR 3.* » Les délégués syndicaux ont dénoncé dans leurs allocutions ce qu'ils ont nommé « *le cirque* » organisé par les formations de la majorité.

ALAIN ROLLAT.

TROIS INVITÉS

Auprès de la délégation française qui accompagne le premier ministre de la Réunion, figurent trois Réunionnais de la métropole invités par M. Barre à bénéficier du voyage officiel pour revoir leur île natale et leurs parents.

Il s'agit de Mmes Jacqueline Miserez, trente et un ans, originaire de Sainte-Suzanne, demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) ; Edmée Lamoureux, cinquante-quatre ans, originaire de Salazie, demeurant à Jaulges (Yonne) et M. Paul Groudin, trente-deux ans, originaire de Saint-Joseph, demeurant à Saint-Sébastien-de-Morsent (Eure).

LE SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt sont décidés à aller de l'avant même sans la participation britannique

Après son entretien, le jeudi 2 novembre, à l'Elysée, avec le chancelier Schmidt, M. Giscard d'Estaing — dit-on dans les milieux français — « *est confiant dans la possibilité d'un accord sur le système monétaire européen au Conseil européen des 4 et 5 décembre à Bruxelles* ». Cette confiance — partagée par M. Schmidt — porte sur « *la volonté et la capacité d'aboutir* » à un accord d'ensemble avec les autres membres de la Communauté européenne, y compris l'Italie, mais à l'exception éventuelle de la Grande-Bretagne. Le président de la République et le chancelier ouest-allemand sont en effet sceptique sur la volonté des Britanniques de se joindre au système projeté de stabilité monétaire en Europe, mais leur abstention n'empêcherait pas les autres membres de la Communauté d'aller de l'avant. La position de Londres sera éclaircie lors de la visite à Paris du premier ministre, M. Callaghan, le 24 novembre.

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont fait le point des conversations monétaires européennes, après les entretiens qu'ils viennent d'avoir avec les dirigeants italiens, au cours d'un déjeuner qui réunissait aussi du côté français MM. Barre, Clappier, gouverneur de la Banque de France, et François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République et, du côté allemand, MM. Ruhfuss et Schulmann, conseillers de M. Schmidt pour les affaires monétaires et politiques.

Selon les sources françaises :

1) MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont constaté que les difficultés qui subsistent sont surmontables dans les délais prévus, c'est-à-dire avant le 1er janvier, date de démarrage du Système monétaire européen (S.M.E.).

2) L'un et l'autre ne doutent pas de la volonté politique du gouvernement de Rome de se joindre au S.M.E. mais ils reconnaissent que l'Italie fait face à des « *difficultés spécifiques qui doivent être prises en compte* ».

3) Le système actuellement envisagé ne serait pas « *une Europe à deux vitesses, ni à deux classes* » mais un système unique. Selon les sources allemandes, la marge de fluctuation autorisée entre les monnaies communautaires serait de 2,25 % mais dans un premier temps la lire italienne bénéficierait d'une marge plus large (4,5 % compromis avec 8 % demandés à l'origine par les Italiens). La lire serait introduite « *graduellement* » dans la marge étroite non pas en fonction d'un calendrier fixe mais de l'état de l'économie et des finances italiennes. Les conditions déterminées à l'avance étant remplies et constatées d'un commun accord, un processus se déclencherait automatiquement, mais — admet-on — cette automaticité « *est encore floue* ». C'est une des difficultés à résoudre.

4) Ce système peut-il être appliqué à la Grande-Bretagne ? Peut-être. « *Si elle le demande*, dit-on du côté allemand, *mais ce n'est pas actuellement le cas.* » Le processus monétaire européen ne sera cependant pas bloqué en cas de défection britannique. « *Si l'un ou l'autre des partenaires souhaitait différer sa décision, il ne serait pas question d'arrêter pour l'ensemble des autres la mise en place des mécanismes dont les événements récents ont montré l'urgente nécessité* », a dit M. de Guiringaud la nuit dernière, répondant à une question, à l'Assemblée nationale.

M. Schmidt a regagné Bonn jeudi après avoir visité avec M. Giscard d'Estaing l'exposition Paris-Berlin au Centre Pompidou.

MAURICE DELARUE.

M. FRANÇOIS MITTERRAND : nous suivons les efforts des Québécois « avec un certain sens de la fraternité ».

Montréal. — Avant de se rendre à la réunion de l'Internationale socialiste à Vancouver, M. François Mitterrand a fait une visite de trois jours au Québec. Il a eu des entretiens avec quelques représentants du gouvernement.

Malgré l'insistance des journalistes qui l'interrogeaient, M. Mitterrand, dont c'était le premier séjour au Québec, s'est interdit de se prononcer sur la souveraineté de cette province. Il a simplement exprimé une neutralité bienveillante.

A ceux qui « *attendent* » de lui une « *manifestation de sympathie et de compréhension à l'égard de la tentative de cette communauté pour affirmer de plus en plus son originalité* » le premier secrétaire du P.S. a promis de suivre leurs efforts avec « *un certain sens de la fraternité qui pourrait aller jusqu'à maintenir et accroître les liens mis en place depuis dix ans* ».

Les décisions des Québécois, a-t-il affirmé, « *ne se feront pas par rapport à la France mais par rapport à une culture qui nous est commune. La séparation n'a rien à voir avec les intérêts spécifiques de la France, mais beaucoup avec ceux du Québec* ». Le premier secrétaire du parti socialiste a reconnu que le Québec

LES COSMONAUTES ONT REÇU LE TITRE DE « HÉROS DE L'UNION SOVIÉTIQUE »

Moscou (A.F.P., Reuter). — Les cosmonautes soviétiques Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, qui sont revenus sur terre, jeudi 2 novembre, après un vol record de cent quarante jours dans l'espace, ont reçu le titre de « Héros de l'Union soviétique » dont l'attribution s'accompagne de la remise de l'ordre de Lénine et de l'« Etoile d'or » du héros.

Les cosmonautes sont apparus en excellente forme à leur retour sur terre, dans un programme présenté dès jeudi en fin de soirée par la télévision soviétique.

« Nous sommes contents de sentir la gravité terrestre. Nous sommes contents de voir autour de nous les visages de nos amis et contents aussi de voir bientôt nos familles », a déclaré Kovalenok. « Nous nous sentons bien. Mais j'ai un peu le vertige quand je bouge la tête. Nous avons un excellent moral », a déclaré, pour sa part, Alexandre Ivantchenkov.

Le numéro du « Monde » daté 3 novembre 1978 a été tiré à 535 308 exemplaires.

Le litige nucléaire

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT UN ÉMISSAIRE DU PRÉSIDENT DU PAKISTAN

M. Giscard d'Estaing devait recevoir, ce vendredi 3 novembre, M. Shahi, conseiller du chef de l'Etat pakistanais pour les affaires étrangères. M. Shahi, que devait également recevoir M. de Guiringaud, était porteur d'une lettre du président Zia répondant à celle que lui avait adressée le président de la République, en juillet, concernant la vente au Pakistan d'une usine française de retraitement du combustible nucléaire irradié.

Considérant l'usine (en construction) comme « proliférante », le gouvernement français a décidé que les installations « sensibles » ne seraient pas livrées. Il propose de les remplacer par un matériel nouveau utilisant le « co-traitement ». Cette technique, qui ne serait pas complètement au point, aurait les mêmes avantages économiques que le retraitement « classique » mais ne produirait pas de combustible pouvant être utilisé à des fins militaires. Les Pakistanais — tout en assurant qu'ils ne veulent pas fabriquer de bombe A — tiennent à ce que le contrat d'origine soit respecté.

A B C D F G H